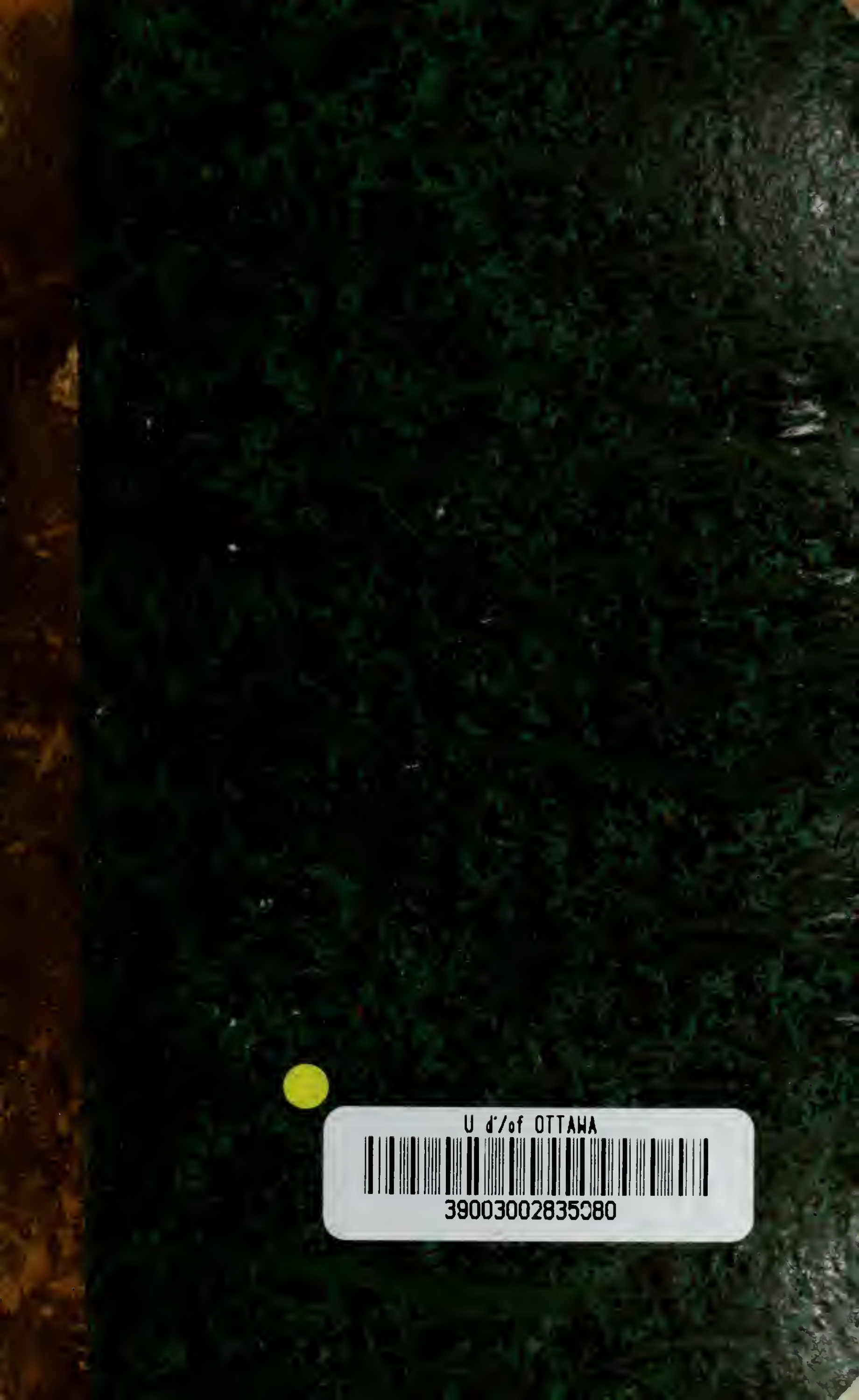




HISTOIRE

DE

MICHEL LAMBERT.

A BRUXELLES,

A LA LIBRAIRIE PARISIENNE,

RUE DE LA MADELEINE.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,

RUE GARENCIÈRE, N° 5.

HISTOIRE

DE

MICHEL LAMBERT,

OU

DE L'INFLUENCE

DE L'ÉCONOMIE DOMESTIQUE;

PRÉCÉDÉE

D'UN ESSAI SUR LA NATURE DES OUVRAGES UTILES AUX MOEURS,

ET SUR LES JUGEMENS ACADÉMIQUES;

> Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
> Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.
>
> LA FONTAINE.

PAR M. ****.

PARIS.

A. SAUTELET ET COMPAGNIE, LIBRAIRES,

RUE DE RICHELIEU, N. 14;

ALEXANDRE MESNIER, PLACE DE LA BOURSE.

1828.



ESSAI

SUR

LA NATURE DES ÉCRITS UTILES AUX MOEURS,

ET SUR LES JUGEMENS ACADÉMIQUES.

Un homme, possesseur d'une grande fortune et doué d'un esprit éclairé, consacre en mourant ses biens aux emplois qu'il juge les plus utiles à son pays. Parmi les nombreuses fondations qu'il établit, il en est une qu'il destine d'une manière spéciale à concourir au perfectionnement moral des hommes. Il veut que, toutes les années, une somme de dix mille francs soit donnée au Français qui aura fait paraître l'ouvrage le plus utile aux mœurs.

Mais quels seront les juges assez éclairés, assez impartiaux, assez indépendans pour proclamer toujours l'ouvrage le plus utile aux mœurs? Le fondateur les prendra-t-il parmi les délégués de l'autorité publique? Non; il pourrait craindre qu'il ne se rencontrât des circonstances où le desir de faire triompher un système politique et peut-être même l'esprit de parti détourneraient du but les encouragemens qu'il a voulu donner. Les choisira-t-il parmi les ministres d'un culte? Il aurait à

craindre que ses fondations servissent moins à multiplier les bonnes actions, ou à rendre les mœurs plus pures, qu'à propager des opinions particulières, ou à soutenir des intérêts de corps.

Le fondateur cherchera des juges dans une société savante, également étrangère à l'esprit de système et à l'esprit de secte; et, dans cette société, il choisira ceux qui, par la nature de leurs occupations, sont le plus souvent obligés de se livrer à l'étude des mœurs. Ne trouvant plus dans l'Institut une classe des sciences morales et politiques, il prendra pour juge l'Académie française, qui, de toutes les classes dont ce corps savant se compose, est celle dans laquelle on doit compter naturellement le plus de moralistes.

Toutes les mesures que peut commander la sagesse pour obtenir des écrits favorables aux bonnes mœurs seront donc prises; mais les écrivains répondront-ils à l'honorable invitation qui leur est faite?

Il y a déjà sept années que les fondations de M. de Montyon existent : quels sont les résultats qu'elles ont produits? Parmi les nombreux ouvrages aux auteurs desquels l'Académie française a décerné des prix, combien en est-il dont le public ait gardé le souvenir? S'il en est quelques-uns, combien en compte-t-on dont la composition ait été provoquée par l'espoir d'obtenir le prix? Le public, il faut bien le dire, n'a recueilli presque aucun fruit d'une institution qui ne fut établie que dans son intérêt.

Quelles sont les causes puissantes qui ont concouru

à paralyser les intentions bienfaisantes du fondateur? La nation la plus lettrée de l'Europe manquerait-elle de moralistes? Le prix qui leur est offert serait-il insuffisant pour exciter leur zèle? Les écrivains n'auraient-ils point confiance dans les lumières ou dans l'impartialité des juges? La manière dont les ouvrages sont jugés n'offrirait-elle pas des garanties suffisantes à la rectitude des jugemens?

Un grand nombre de causes ont sans doute contribué à retarder les effets que ne peut manquer de produire l'établissement des prix de M. de Montyon. Je ne tenterai pas de les exposer toutes; mais il en est quelques-unes qu'il peut être bon d'indiquer. Je croirais n'avoir pas fait une chose inutile si j'avais concouru à donner de l'efficacité à l'institution la plus honorable qui ait jamais été fondée par un simple citoyen.

Nous avons en France des établissemens pour le développement ou la propagation de presque toutes les connaissances; nous avons des professeurs pour l'enseignement des diverses branches des sciences physiques et mathématiques; nous en avons pour l'enseignement des langues anciennes et modernes, pour l'enseignement du grec, du latin, de l'hébreu, de l'arabe, du chinois; nous en avons pour l'enseignement de toutes les littératures; nous avons de plus un institut pour la conservation et le développement des sciences naturelles, des arts, des belles-lettres; mais si l'on nous demande quels sont les établissemens que nous possédons pour la conservation ou la diffusion des sciences morales, il n'en est

pas un seul que nous puissions indiquer; il semble que nos devoirs et nos droits soient les seules choses dont nous n'ayons point à nous informer.

Quelquefois on a senti le besoin de perfectionner et de répandre ce dernier genre de connaissances aussi bien que les autres; mais si l'on a fait quelques faibles essais, ils n'ont jamais été suivis avec persévérance. La classe des sciences morales et politiques, qui faisait partie de l'Institut, fut supprimée peu de temps après son établissement. Une loi avait ordonné l'enseignement de la morale, dans toutes les maisons consacrées à l'éducation : jamais on n'a songé à la mettre à exécution. Une autre loi avait ordonné que, dans toutes les écoles de droit, on enseignerait le droit naturel, le droit des gens, le droit public, la législation criminelle, etc.* Mais quoique cette loi ait été rendue depuis environ vingt-six ans, et qu'elle doive servir de règle à l'enseignement, on attend encore la nomination des professeurs. Une ordonnance, rendue quatre ou cinq années après la restauration, prescrivait l'enseignement de l'économie politique, du droit naturel et du droit administratif; mais cette ordonnance fut rapportée avant d'avoir été mise à exécution.

Cependant, l'enseignement étant devenu, dans les mains de l'autorité publique, un objet de monopole, le zèle des particuliers n'a jamais pu imprimer aux études une direction que le pouvoir ne voulait pas leur don-

* Loi du 22 ventose an XII.

ner. Lorsque le concours annuel établi par M. de Montyon a été ouvert pour la première fois, il y avait donc bien peu d'écrivains qui fussent préparés à faire de bons ouvrages de morale. Partout où de grands écrivains existent, on peut sans doute les déterminer à composer de bons écrits en leur offrant des récompenses suffisantes; mais la plus belle récompense du monde ne ferait pas produire un bon livre, dans un pays où il n'existe pas de bons écrivains.

On pourrait se demander si l'appât que présentent des prix annuels en faveur des ouvrages les plus utiles aux mœurs, ne suffira pas pour former de bons moralistes? Il est permis d'en douter. L'espérance d'obtenir un prix peut faire composer un livre là où se trouvent des hommes capables de le faire; mais on ne forme pas un homme pour lui faire remporter un prix. Concourir, dans l'espérance d'obtenir des récompenses académiques, n'est pas une profession qui puisse assurer l'existence d'une famille ou même d'un individu. Un jeune homme qui obtient un prix d'éloquence peut aspirer à une chaire de professeur dans un collège : il serait difficile de dire à quoi pourrait aspirer, dans l'état actuel de nos institutions, celui qui aurait remporté vingt prix de morale; nulle part il n'y aurait de place pour lui.

D'autres circonstances s'opposaient à ce que le prix fondé par M. de Montyon produisît immédiatement d'heureux résultats. L'Académie française ne pouvait pas plus échapper que tous les autres corps à l'influence de nos dissensions politiques. Sous le dernier gouvernement, on y voyait des hommes qui joignaient à une

grande capacité littéraire des fonctions publiques élevées ; mais on y voyait aussi des hommes qui n'y avaient pas été admis uniquement en considération de leur capacité comme littérateurs. Lorsqu'en 1815, elle fut reformée par une ordonnance, et que le ministère remplaça de son autorité les membres qu'il avait exclus, il appela comme remplaçans des hommes dont le mérite était grand sans doute, mais ce n'est pas dans les lettres que ce mérite avait brillé avec le plus d'éclat. Le souvenir de cette révolution académique n'était pas encore perdu au moment où les prix de M. de Montyon furent annoncés pour la première fois, et il devait exercer une fâcheuse influence. L'Académie pouvait ne manquer alors ni de lumières ni d'impartialité ; mais ce n'était pas tout qu'elle fût éclairée et impartiale : il fallait que les hommes qui auraient eu l'intention de concourir en fussent persuadés.

Enfin, et ceci est une considération qui suffisait pour écarter la plupart des concurrens, dès que le prix fut établi, un ministère qui n'inspirait la confiance, ni par l'étendue de ses lumières, ni par son impartialité, ni par son goût pour les sciences morales, s'empara de la nomination des juges du concours. Il choisit arbitrairement dans le sein de l'Académie une commission à laquelle il donna le pouvoir d'écarter tous les ouvrages qu'elle voudrait ne pas admettre, et de présenter tout ouvrage auquel on voudrait décerner le prix. Les fonctions de l'Académie française se trouvèrent ainsi réduites à sanctionner purement et simplement les décisions

d'une commission qu'elle n'avait pas formée. Il paraît, il est vrai, que les membres de la commission cherchèrent autant qu'il dépendait d'eux à se conformer aux vœux de la majorité de leurs collègues ; mais cette déférence, ignorée du public, ne pouvait être une garantie pour les écrivains. L'Académie, d'ailleurs, ne prenait qu'un faible intérêt à des décisions qu'elle n'avait pas préparées.

Cette dernière cause de découragement est, dit-on, au moment de disparaître. Le ministère a promis de rapporter l'ordonnance qui a dépouillé l'Académie française de la prérogative que M. de Montyon lui avait donnée, et, si la promesse a été faite, il ne faut pas douter qu'elle ne soit remplie.

Mais quand l'Académie française jouira de l'indépendance qu'elle doit posséder pour que ses jugemens inspirent au public une entière confiance, est-il bien sûr que la fondation faite par M. de Montyon produira pour la France les avantages qu'en espérait le fondateur? Ne restera-t-il plus d'obstacles capables de paralyser ses intentions?

Pour résoudre cette question, il est nécessaire de se faire des idées exactes des diverses espèces d'influence qui peuvent exercer les prix présentés aux concurrens, et les jugemens prononcés par l'Académie.

En général, l'emploi que chacun fait de ses talens dans la société, est déterminé par l'espérance des avantages qu'il espère en retirer. Tel homme qui se serait livré à l'agriculture, s'il avait cru y trouver des moyens

d'existence assurés, se livrera au commerce, s'il espère y faire sa fortune d'une manière plus sûre ou plus rapide. Tel autre qui se serait voué à la culture des lettres, s'il avait espéré y trouver des ressources pour l'existence de sa famille, se livrera à la pratique de la jurisprudence ou de la médecine, s'il voit que, dans l'exercice de l'une ou de l'autre de ces professions, il acquerra plus de considération ou de fortune. Lors même qu'un homme est entraîné par un penchant irrésistible vers une profession quelconque, il obéit à un principe analogue à celui qui détermine chaque individu dans le choix de ses occupations. Il espère obtenir des succès qui lui paraissent préférables à ceux qu'il obtiendrait dans toute autre carrière.

Les écrivains, dans le choix des sujets qu'ils ont à traiter, ne font pas exception à la règle commune : chacun d'eux s'attache de préférence aux compositions dans lesquelles il croit le mieux réussir. Tous ne sont pas excités sans doute par des motifs semblables : quelques-uns ont plus particulièrement en vue d'acquérir de la richesse ; d'autres, de la popularité ; d'autres, un genre particulier de considération. Il en est qui se proposent de produire un certain effet sur l'esprit de leurs lecteurs ; il est d'autres qui veulent produire un effet tout différent. Mais quels que soient les divers objets qu'un écrivain se propose, il prend toujours le moyen dont il espère le plus de succès ; il compose le genre d'ouvrages qui convient le mieux à la nature de ses talens et au goût des lecteurs auxquels il s'adresse.

Quels doivent donc être les effets d'un prix annuel en faveur d'un genre particulier d'ouvrages ? Ces effets doivent être semblables à ceux que produisent sur l'industrie d'une nation, les primes d'encouragement que son gouvernement donne à la production d'une espèce particulière de richesses. Des prix accordés à un certain genre d'écrits doivent avoir naturellement pour résultat de déterminer des écrivains à renoncer à la composition d'ouvrages qui seraient analogues à la nature de leurs talens, pour en composer d'autres pour lesquels ils ont moins d'aptitude, ou bien de les faire renoncer à un genre de compositions recherché du public, pour leur faire composer des ouvrages moins recherchés. Là où nul prix n'est accordé à aucune espèce de composition, on publie les livres que le public demande, et que le génie des écrivains comporte. Là où des prix sont établis, ce ne sont ni les goûts du public ni les talens des écrivains qui président à la composition des ouvrages : c'est le desir de remporter le prix, et les idées du fondateur et des juges du concours.

Si nous jugions des compositions littéraires comme les économistes jugent des richesses, nous n'hésiterions donc pas à dire que les fondations de prix en faveur de certains ouvrages sont des institutions funestes ; qu'en déterminant les écrivains à composer les ouvrages les moins conformes à la nature de leurs talens, on multiplie les compositions médiocres aux dépens des bonnes compositions, et les ouvrages dont le besoin est le moins senti aux dépens de ceux que le public re-

cherche. Mais ce n'est point par la valeur que les livres ont dans le commerce, ni même par le degré de talent que l'auteur y a mis, que nous devons les apprécier; un ouvrage peut être recherché par un grand nombre de lecteurs, et n'être cependant qu'un mauvais ouvrage; il peut avoir été composé avec talent, et n'être qu'un livre dangereux. Un prix qui n'aurait pas d'autre résultat que de faire composer un livre médiocre ou nul, par un écrivain qui aurait mis du talent à composer un mauvais livre, serait un prix très utile à la société.

La fondation d'un prix annuel en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs, doit avoir deux bons effets sur un grand nombre d'écrivains : elle doit les déterminer d'une part à donner à leurs écrits une tendance plus morale; elle doit les obliger, d'un autre côté, à sacrifier à l'espérance d'obtenir le prix tout ce qui pourrait blesser les mœurs d'une manière plus ou moins directe. Il est possible aussi que des écrivains qui, par leur goût et par la nature de leurs talens, auraient été portés à traiter des sujets de morale, mais qui, par le défaut de fortune, auraient été obligés à se livrer à d'autres occupations, se déterminent à suivre leur penchant naturel s'ils ont une récompense en perspective. Il ne suffit pas, en effet, pour faire un ouvrage utile au public, d'avoir les talens nécessaires, et le desir d'en faire un bon emploi; il faut avoir de plus la fortune qui donne du loisir, ou du moins l'espérance d'être récompensé de ses travaux. Peu d'écrivains aspireraient à la gloire d'avoir fait des beaux discours sur la charité, s'ils

ne pouvaient l'acquérir qu'en tombant dans la misère.

Les jugemens académiques, que nécessite un concours entre plusieurs écrivains, peuvent avoir une influence non moins salutaire que la fondation même des prix. Il n'est point d'ouvrages auxquels tôt ou tard le public ne rende justice; mais il est bien peu d'écrits qui aient été jugés au moment de leur apparition comme ils l'ont été long-temps après. Combien n'est-il pas d'ouvrages qui, après avoir été reçus avec enthousiasme, sont tombés dans un éternel oubli? Combien n'en est-il pas aussi qui n'ont presque pas été remarqués au moment où ils ont paru, et qui ont fini par acquérir une autorité imposante? Chez une nation un peu éclairée, il y a sans doute toujours des hommes qui sont en état d'apprécier les ouvrages à l'instant même où ils paraissent; mais ces hommes sont toujours en petit nombre. L'opinion des gens éclairés forme tôt ou tard l'opinion publique; les masses populaires n'ont ni le temps ni les moyens de raisonner leurs opinions sur tous les objets qui les intéressent. Il est un grand nombre de points sur lesquels elles ont besoin de recevoir des jugemens tout faits; mais que de temps ne faut-il pas pour que les opinions des personnes les plus éclairées deviennent les opinions de la multitude?

S'il est toujours difficile qu'un ouvrage en naissant prenne la place qui lui est due, comment pourrait-il la prendre dans un temps et dans un pays où les opinions politiques ont divisé tous les hommes? Dans de telles circonstances, un ouvrage est jugé, non par la

valeur qu'il a en lui-même, mais par le parti auquel l'auteur est supposé appartenir. Lorsqu'un homme a été classé par ses propres actions ou par les partis entre lesquels la population se divise, pourvu qu'il s'abstienne des actes qui blessent la probité la plus commune, il n'y a plus pour lui qu'une action qui soit blâmable ou méritoire. Aux yeux du parti auquel il est réputé appartenir, la défection est le seul acte qui puisse mériter une désapprobation publique; aux yeux du parti contraire le même acte est le seul qui soit digne d'éloge et qui puisse réparer tous les torts.

Ce n'est pas que, dans chaque parti, on ne rende justice à chacun des siens; mais ce sont des jugemens de famille, des jugemens qu'on se garde bien de publier. La chose du monde à laquelle on met aujourd'hui le moins de conscience est la critique littéraire : le premier éloge qu'on puisse faire d'un livre, c'est de citer les services que l'auteur a rendus à la cause qu'on sert. Cela dit, il n'est plus possible d'exagérer la louange : tout est admirable, presque divin; l'auteur qu'on reconnaît pour un ignorant ou pour un sot, si l'on ne parle de lui qu'entre amis, devient un homme de génie dès qu'on le présente à ses ennemis. Il est sans doute à cet égard quelques exceptions, surtout dans les sommités des diverses classes de la société : mais elles sont si peu nombreuses qu'elles restent presque inaperçues.

Cette manière de juger a tellement déconsidéré la critique littéraire, qu'elle a perdu presque toute son influence. Du moment que le public a cessé d'y avoir

confiance, elle ne lui a plus inspiré d'intérêt; et comme les journaux ne peuvent vivre que par l'intérêt qu'ils inspirent, ils ont renoncé pour la plupart à s'occuper de sciences et de littérature. Cette décadence de la critique que les dissensions politiques avaient préparée, a été accélérée par la loi qui a élevé les frais des journaux, en augmentant les droits de timbre et les frais de transport. Les propriétaires ont été obligés de chercher un dédommagement dans l'insertion d'annonces payées; et une fois ce parti pris, il a fallu exclure les jugemens portés dans l'intérêt des lettres ou des sciences.

Dans un tel état de choses, les jugemens portés par une société littéraire et savante, dans le sein de laquelle on trouve des hommes d'un mérite incontesté, sur des ouvrages qui ont paru dans le cours de l'année, doivent exercer sur l'opinion publique une grande influence, surtout en faveur des écrivains dont le nom est encore ignoré ou peu connu. Des jeunes gens qui auraient passé leurs plus belles années dans l'obscurité, quoiqu'ils eussent possédé des talens incontestables et des lumières très étendues, peuvent être placés tout-à-coup au rang qui leur est dû, par le jugement que porte sur leurs ouvrages un corps dans les décisions duquel le public a de la confiance.

Il faut remarquer toutefois que nous vivons à une époque où l'influence des noms et des corps ne peut se soutenir qu'autant qu'elle est fondée sur la raison et la justice. Le public a besoin sans doute, lorsqu'un ouvrage paraît, qu'il soit signalé à son attention; mais, quelle

que soit la confiance qu'il accorde à ceux qui donnent à l'opinion le premier mouvement, il juge à son tour. Le nombre des hommes éclairés qui sont aujourd'hui en dehors de tous les corps savans, est assez grand et assez fort pour juger les corps savans eux-mêmes, ou du moins pour ne pas adopter aveuglément leurs décisions. Ces hommes influent à leur tour sur les jugemens de la masse de la population; il leur faut, il est vrai, un temps plus long pour faire sentir leur influence; mais s'ils se trouvent en opposition avec les opinions émises par des corps, il n'est pas rare qu'ils finissent par l'emporter.

Il est une circonstance qui affaiblit beaucoup l'influence des décisions académiques, surtout lorsqu'elles ne sont pas motivées : c'est la fréquence ou la multiplicité des prix. Lorsqu'une académie décerne des prix à une certaine classe d'ouvrages qui ont paru dans le cours d'une année, elle ne leur reconnaît qu'un mérite relatif ; elle déclare seulement que ce sont les meilleurs qui aient été publiés sur un sujet donné dans cet intervalle de temps. Or, il faut convenir que, dans quelque genre que ce soit, les bons ouvrages sont loin de se succéder avec la rapidité et la régularité des saisons. Il doit donc arriver souvent qu'on n'ait à choisir qu'entre des ouvrages fort médiocres : tel livre qui obtient un prix dans telle année, parce qu'il n'en a pas paru de meilleur, n'aurait pas même obtenu l'honneur d'une mention, s'il avait paru une année plus tôt ou une année plus tard; tel autre au contraire, qui n'a pas été nommé parce

qu'il a concouru contre des ouvrages meilleurs, vaudra mieux cependant que ceux qui auront obtenu des prix, parce qu'ils auront paru dans d'autres circonstances. Les personnes qui liront des ouvrages sur la foi des prix qu'ils auront valu à leurs auteurs, seront donc souvent trompées dans leurs espérances.

La fondation d'un prix annuel en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs, et les jugemens auxquels elle donne lieu, doivent donc avoir pour résultat de multiplier les ouvrages qui, dans l'opinion des écrivains, seront propres à avancer le perfectionnement moral de la population, et, d'un autre côté, de recommander à l'attention publique ceux de ces ouvrages qui, dans l'opinion de la majorité des membres de l'académie, doivent concourir avec le plus d'efficacité au perfectionnement des mœurs.

Mais ici plusieurs questions importantes se présentent. Que faut-il entendre par un ouvrage utile aux mœurs? Quel est le genre d'action qu'un ouvrage doit exercer sur les intelligences, pour avoir sur les mœurs d'un peuple une influence salutaire? Tous les ouvrages de l'esprit ne concourent-ils pas, d'une manière plus ou moins directe, au perfectionnement moral de l'homme? S'il est un genre particulier d'écrits qui y concourent, à quels signes le reconnaître? Enfin, comment les jugemens de l'Académie donneront-ils toujours au public des idées exactes du mérite des divers ouvrages qui auront été présentés au concours, ou qui auront remporté des prix?

Ces diverses questions sont d'une telle importance, que, si elles ne sont pas résolues, ou si l'on en donne une fausse solution, il est fort à craindre que l'institution d'un prix annuel en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs, ne produise aucun effet, ou produise des effets contraires aux intentions du fondateur. Dans les sciences physiques, chacun est assez disposé à penser qu'il ne sait que ce qu'il a appris : il n'arrive guère qu'on s'avise d'écrire sur ces sciences sans les avoir étudiées. Il en est autrement dans les sciences morales et politiques ; ici, tout individu qui sait écrire, se croit capable de faire un bon livre; tout individu qui sait lire, se croit capable de bien juger. Il n'est pas rare de voir des personnes remplies de bonnes intentions, qui publient des ouvrages dangereux pour les mœurs, en croyant publier des livres de morale. Il est moins rare encore de voir des gens qui prennent de mauvais livres pour des livres utiles aux mœurs, ou qui donnent des stimulans au vice en croyant faire des actes de vertu. On peut douter si les intentions perverses ont fait autant de mal aux mœurs que les bonnes intentions de l'ignorance.

En parlant des erreurs dans lesquelles tombent la plupart des personnes qui prétendent donner, par leurs écrits, leurs discours ou leurs exemples, des leçons de conduite, je n'entends point parler des gens tout-à-fait dénués d'instruction ; je veux parler de personnes qui ne sont pas dépourvues de lumières sur tout autre sujet que sur la morale, et qui souvent ont reçu une éducation, si non très bonne, du moins très dispendieuse.

Heureusement que, dans cette matière comme dans quelques autres, le bon sens naturel des nations les préserve souvent des erreurs des hommes qui, sous des dénominations diverses, se constituent leurs instituteurs ou leurs maîtres.

En général, on entend par le mot de mœurs les habitudes qui déterminent la conduite de chaque individu, soit relativement à lui-même, soit relativement aux autres. On dit que les mœurs sont bonnes si les habitudes sont bienfaisantes; on dit qu'elles sont mauvaises si les habitudes sont funestes. Employé seul, le mot *mœurs* désigne généralement de bonnes mœurs.

Dans un état complètement barbare, où les hommes sont divisés en petites tribus, les mœurs sont peu compliquées, parce que les rapports qui existent entre les individus sont peu nombreux. Dans nos états un peu civilisés, les rapports qui existent entre les hommes varient à l'infini. Les relations de famille sont plus fortes, plus étendues et plus durables. Les hommes ont, en outre, des rapports entre eux, en leurs qualités de maîtres ou de domestiques. Ils en ont, par les professions qu'ils exercent, soit avec leurs subordonnés, soit avec le public. Ils en ont comme magistrats ou comme simples citoyens. En un mot, chaque état, chaque situation particulière, engendre quelques espèces de droits et de devoirs.

Pour connaître les mœurs d'une nation, il faudrait donc savoir quelles sont les habitudes des diverses classes dont elle se compose, quelle est la manière dont les

hommes se conduisent dans chacune, relativement à eux-mêmes et relativement aux autres. Pour décider si ces mœurs sont bonnes ou mauvaises, il faudrait connaître toutes les conséquences qui en résultent. Or, est-il beaucoup de personnes qui puissent se flatter de posséder de telles connaissances? En est-il beaucoup qui puissent prendre sur elles-mêmes de tracer à chacune des classes de la société les devoirs auxquels elle est tenue, et lui indiquer les points sur lesquels elle s'en écarte?

Ce n'est pas tout cependant : on pourrait connaître les mœurs générales d'une nation, et celles de chacune des classes dont elle se compose; on pourrait être en état de déterminer les effets qui en résultent, et de prononcer par conséquent si elles sont bonnes ou mauvaises, et ne pas savoir quels sont les moyens de les rendre meilleures. Un médecin peut connaître parfaitement tous les caractères d'une maladie et les ravages qu'elle produit, et ne pas savoir quelles sont les causes qui la produisent, ni les moyens à l'aide desquels on peut la guérir. En pareil cas, la connaissance qu'il possède ne peut être d'aucun secours à l'humanité, et quand même il l'exposerait avec tout le talent imaginable, il ne ferait faire aucun progrès à l'art de guérir ou de se conserver en santé.

Il faut donc trois choses pour faire faire quelques progrès aux mœurs : il faut d'abord les connaître; il faut en second lieu être à même de les apprécier, c'est-à-dire d'en voir les bons et les mauvais effets; il faut

savoir enfin quelles sont les causes d'où elles dérivent. Ce n'est qu'en attaquant ces causes qu'on peut obtenir des résultats durables : tout autre moyen d'agir sur les mœurs ne peut avoir que des résultats passagers et très peu étendus.

Les sentimens de commisération ou de pitié sont plus communs et inspirent à la plupart des hommes plus de sympathie que les lumières et les sentimens très élevés. Une personne qui passera sa vie à visiter ou à secourir des pauvres sera sûre de devenir l'objet de l'estime universelle; aux yeux du vulgaire, aucun mérite n'est comparable à celui de secourir les malheureux. On est d'autant plus disposé à honorer ce genre de mérite, que ceux qui le possèdent peuvent l'exercer sans se compromettre avec la puissance; les gouvernemens les moins bons souffrent volontiers qu'on secoure les misérables. Outre que cela les dispense de s'en occuper eux-mêmes, ils savent bien qu'on peut exercer ce genre de bienfaisance sans limiter leurs prérogatives, et quelquefois en secondant de mauvais desseins.

Mais si, au lieu de porter quelques faibles secours à un petit nombre de malheureux, et de s'apitoyer sur leurs souffrances, on remonte aux causes qui produisent la misère, et si l'on aspire à les faire cesser, non-seulement on ne rencontre dans le public aucune sympathie, mais on soulève contre soi une multitude de préjugés et d'intérêts. L'exercice de la bienfaisance étant un plaisir, il semble qu'on serait fâché de n'avoir point de pauvres envers lesquels on pût la pratiquer,

et qu'il nous faut des misérables pour nous attendrir sur leur sort. Nous prendrions en quelque sorte pour un ennemi celui qui nous priverait des plaisirs de ce genre, en diminuant le nombre des occasions où nous pouvons nous les procurer. Il faut ajouter qu'il est rare qu'en remontant aux causes qui produisent la misère, on ne rencontre pas quelques abus sur la route; et comme en tout pays il y a un bon nombre de gens qui vivent d'abus, on a toujours plus ou moins peur d'encourager des recherches dont on ne prévoit pas bien le résultat.

On peut dire, pour la plupart des maux que les vices engendrent, ce que je dis pour la misère : on tolère, on encourage même les secours apportés à ces maux. On va plus loin : on aime que l'on remonte aux vices qui les produisent, et qu'on lance sur eux toutes les foudres de l'éloquence; mais là il faut s'arrêter. Si l'on s'avisait de rechercher d'où viennent ces vices, et pourquoi ils existent dans tels pays et non pas dans tels autres, on sortirait du domaine de la morale : on alarmerait plusieurs classes respectables de la société. Donnez des secours aux gens que leurs vices ont plongés dans la misère; faites même, si vous le pouvez, des discours éloquens sur le vice et sur la vertu, et l'on vantera vos mœurs et vos ouvrages. Mais gardez-vous de rechercher et moins encore d'exposer les circonstances sous lesquelles certains vices ou certaines vertus se développent, si vous êtes ami de votre repos.

Il est évident, pour tout homme qui s'est livré avec

quelque attention à l'étude de l'histoire, qu'on a vu se développer des vices et des vertus semblables, sous des circonstances analogues. L'état des institutions, des lumières, de l'industrie, a donc toujours exercé sur les mœurs des peuples une influence immense. Il n'est pas question de déterminer ici quelles sont les institutions dont l'effet est de perfectionner ou de corrompre les mœurs; je veux seulement faire remarquer la liaison qui existe entre les unes et les autres.

Tous les vices ne viennent pas de la même source: plusieurs sont des conséquences d'un ordre social donné; d'autres sont des suites de la division des propriétés et de l'état de l'industrie; d'autres ont pour causes des préjugés, des erreurs, une éducation vicieuse. Quelles que soient les causes dont ils résultent, il est clair qu'on ne peut agir efficacement sur tel ou tel vice en particulier, qu'en agissant sur la cause particulière qui le produit, comme on ne peut concourir au développement de telle vertu qu'en contribuant à établir la cause sous l'empire de laquelle des vertus semblables se développent. Cela étant entendu, il est facile de voir combien peuvent être nombreux et variés les ouvrages propres à concourir au perfectionnement des mœurs.

Il est des vices qui sont plus ou moins funestes à la société, selon que les individus qui en sont affectés exercent une influence plus ou moins étendue. Dans un homme obscur, l'ambition pourra ne produire que quelques flatteries méprisées, quelques intrigues subalternes. Chez un homme placé dans les premiers rangs de la

société, le même vice produira des troubles, peut-être des dissensions civiles. Dans un prince, le même vice peut produire des guerres sanglantes, des invasions et enfin l'établissement du despotisme. De même, dans un individu obscur, la dissipation peut ne produire que la ruine de sa famille et la gêne des personnes auxquelles il fournissait des moyens de travail, tandis que, dans un ministre ou dans un prince, le même vice peut réduire un peuple à la misère.

Il faut remarquer cependant que les erreurs et les vices des hommes investis d'un pouvoir très étendu ne produisent de grandes calamités qu'autant qu'ils sont secondés par les erreurs et les vices d'une partie considérable de la population. Les applaudissemens que donne une multitude ignorante aux folies ou aux injustices de son gouvernement, sont toujours pour lui des raisons de persévérer dans les entreprises les plus insensées. Au milieu des applaudissemens de la multitude, les conseils même de la sagesse ne sauraient se faire entendre.

Parmi les écrivains qui peuvent concourir au perfectionnement des mœurs des classes les plus influentes de la société, et à corriger les erreurs du plus grand nombre, les historiens ne devraient-ils pas être au premier rang? Qui peut mieux qu'eux faire voir les causes et les effets des vices ou des vertus qui règnent chez les nations? En exposant les conséquences qu'ont produites les diverses institutions qui ont existé, et l'influence qu'ont exercée sur le bien-être des hommes les passions des

princes et de leurs ministres, ne peuvent-ils pas servir de guides aux générations à venir? Il est vrai que les livres d'histoire ne peuvent exercer sur les mœurs une influence salutaire, qu'autant qu'ils sont écrits avec cette impartialité et cette sévérité que commande la morale la plus pure; mais, lorsqu'ils ne remplissent pas ces conditions, c'est la faute des historiens et non celle de la science qu'ils cultivent.

Depuis sept années que le prix fondé en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs est établi, il a paru un grand nombre de livres d'histoire. Il n'en est cependant pas un seul qui non-seulement ait obtenu le prix, mais qui ait même été présenté au concours. Quelle a été la cause de ce phénomène? L'histoire qu'on nous a long-temps présentée comme renfermant d'utiles leçons pour les peuples et les gouvernemens, et dont l'étude devrait faire une partie de l'éducation, aurait-elle perdu son caractère d'utilité, ou bien nos historiens les plus habiles seraient-ils au-dessous de nos romanciers? Je ne décide point cette question, ne voulant faire la critique ni de nos historiens ni des jugemens de l'Académie; mais je crains que, de part ou d'autre, on ne se soit pas fait des idées exactes de ce qu'il faut entendre par ce mot de *mœurs*, ou qu'on n'ait pas recherché avec assez d'attention quelles sont les causes qui concourent à les rendre plus douces ou plus pures.

Il est une science qui influe sur les mœurs d'une manière plus générale et plus efficace encore que l'histoire: c'est celle des lois ou des institutions. Les écrivains

qui sont parvenus à faire établir parmi nous la publicité des jugemens et des débats judiciaires, la liberté de la défense, l'institution du jury, le partage équitable des successions entre les enfans du même père et de la même mère, la liberté d'industrie, la liberté des cultes et la liberté de la presse, ont fait faire par leurs écrits des progrès immenses aux mœurs de toutes les classes de la population, et rendu à cet égard plus de services que tous les romanciers et que tous les prêcheurs sentimentaux de morale. Il serait inutile, au reste, d'insister sur l'action qu'exercent les institutions sur les mœurs : c'est une vérité que l'Académie elle-même a reconnue, en proposant, pour 1830, un prix considérable en faveur de l'ouvrage qui fera le mieux connaître quelle est l'influence des lois sur les mœurs et quelle est l'influence des mœurs sur les lois. Or, si les mœurs sont soumises à l'influence des lois, il est évident que les ouvrages propres à concourir au perfectionnement des lois sont nécessairement des ouvrages utiles aux mœurs. *

Les voyages, qu'un philosophe célèbre considérait avec raison comme faisant partie de l'histoire, ont rendu et rendront encore aux mœurs des nations de grands services. Parmi les causes diverses qui concourent au perfectionnement des peuples, une des plus actives est la comparaison que chacun fait de l'état dans lequel il se trouve avec l'état auquel d'autres sont parvenus. Les

* L'Académie française a jugé cela en décernant un prix de six mille francs au *Traité de Législation* de M. Charles Comte.

nations les plus reculées dans la civilisation sont celles qui ont avec les nations civilisées le moins de communications, et qui ne connaissent en quelque sorte qu'elles-mêmes. Celles qui sont les plus avancées sont celles, au contraire, qui, outre les progrès qu'elles ont faits par leurs propres efforts, ont profité des progrès de toutes les autres. Les gouvernemens sont si bien persuadés de l'influence qu'exercent les bonnes relations de voyages, que ceux qui sont jaloux de faire faire des progrès aux hommes qui leur sont soumis, dépensent pour cet objet des sommes considérables, tandis que les autres, au contraire, non-seulement ne font faire aucune expédition lointaine, mais excluent des pays de leur domination les voyageurs et leurs livres. Il n'est plus possible aujourd'hui d'égarer les hommes par des descriptions mensongères du bonheur prétendu de la vie sauvage; on ne peut plus nous vanter le calme et l'union réservés aux sujets des gouvernemens despotiques, ni nous faire peur des prétendues discordes dont on a fait long-temps des résultats inévitables de la liberté. Mais qu'est-ce qui a produit ces changemens dans nos idées? N'est-ce pas en grande partie aux relations des voyageurs que nous les devons?

Les rapports qui existent entre les nations ne sont réglés que par des usages, des coutumes; il n'existe au-dessus d'elles aucune autorité commune à laquelle elles puissent recourir en cas de contestation; ce sont donc en définitive leurs habitudes ou leurs mœurs qui règlent leurs débats, qui suscitent ou qui terminent leurs guerres. Une tribu

sauvage mesure l'étendue de sa gloire par le nombre d'hommes qu'elle a égorgés ou dévorés. Les Romains mesuraient la leur par la valeur des richesses qu'ils avaient ravies et le nombre d'hommes libres qu'ils avaient réduits en servitude. Grâces aux progrès de la civilisation, les nations ne mangent pas leurs prisonniers et ne les vendent même pas comme esclaves. Elles sont loin cependant d'avoir secoué tous les préjugés de la barbarie dans leurs relations réciproques : leurs mœurs ont à cet égard beaucoup de progrès à faire. Les ouvrages dont l'objet est de fonder sur des règles avouées par la raison et la justice, les droits des nations les unes à l'égard des autres, sont donc des ouvrages utiles aux mœurs. Nous les mettrions même au rang des plus utiles, si nous considérions les calamités effroyables qui sont des conséquences des antipathies ou des rivalités nationales, et qui accompagnent ou qui suivent les guerres.

L'économie politique, science qui n'est ni aussi répandue ni aussi cultivée qu'elle devrait l'être, a déjà exercé sur les mœurs l'influence la plus utile, et cette influence s'étendra de jour en jour davantage. Si le préjugé barbare qui faisait voir à chaque nation une cause de ruine dans la prospérité des nations voisines, et une cause de grandeur dans leur décadence, a presque entièrement disparu, c'est à l'économie politique que nous le devons. Il faut également attribuer à cette science la modération que toutes les nations un peu éclairées tendent à mettre dans leurs dépenses publiques, et même l'honneur qui est aujourd'hui attaché à l'économie privée.

La même science a affranchi une multitude d'industries des entraves qui les gênaient, et a adouci par cela même les mœurs de plusieurs classes de la population, en leur facilitant les moyens de vivre sans nuire à personne. Elle a, sinon détruit, au moins ébranlé les impôts les plus funestes à la morale, et, s'ils sont abolis un jour, c'est un bienfait que nous lui devrons. Enfin, en prouvant que les richesses sont le produit du travail et de l'économie, elle a rendu la propriété respectable et donné des forces nouvelles à la probité.

La science qui nous apprend à connaître les facultés de notre entendement, quel que soit le nom qu'on veuille lui donner, exerce sur les mœurs une influence fort utile. C'est à la culture de cette science que nous devons en grande partie les progrès qu'a faits la raison humaine depuis un siècle et demi. Nous lui devons une bonne méthode et la précision que nous sommes obligés de mettre dans le langage. Les divisions qui se sont élevées entre les hommes qui cultivent cette science, ne prouvent rien contre son utilité, et surtout contre les services qu'elle a rendus. Il n'est aucune branche de nos connaissances sur laquelle on ne dispute, ce qui n'empêche pas l'esprit humain de faire des progrès, ni les mœurs de se perfectionner.

L'art dramatique concourt aussi au perfectionnement des mœurs. Toute pièce de théâtre n'a pas pour effet sans doute de rendre meilleures les personnes qui en voient la représentation; mais il est des pièces qui valent mieux que beaucoup de dissertations de morale. S'il est

vrai, comme on le raconte, que quatre vers de Racine suffirent pour empêcher Louis XIV de se produire sur un théâtre, quel bien n'auraient pas fait des vers qui auraient produit, relativement à l'amour du faste et à la manie des conquêtes, l'effet que produisirent, relativement à la vanité, les quatre vers de Britannicus?

Ce n'est pas seulement par les vices qu'il flétrit que l'art dramatique est utile aux mœurs; c'est aussi par les sentimens élevés qu'il inspire. Quel est le jeune homme ayant un peu d'élévation dans l'âme, qui peut sortir de la représentation d'une des bonnes pièces de Corneille ou de Voltaire, sans éprouver des sentimens plus généreux, plus patriotiques; sans être disposé à faire plus de sacrifices en faveur de son pays ou de l'humanité? L'effet d'une bonne pièce de théâtre est d'autant plus durable, que le langage qui exprime de nobles sentimens se grave plus aisément dans la mémoire, et devient un sujet d'étude.

Tous les genres de poésie, depuis la fable jusqu'au poème épique, peuvent produire de bons effets sur les mœurs. Il suffit, pour qu'un écrit produise de semblables résultats, qu'il flétrisse un vice ou qu'il honore une belle action. Les plus beaux mouvemens qui se manifestent chez les nations ne sont dus souvent qu'à de semblables causes. Si les poètes de France et d'Angleterre n'avaient pas prêté l'appui de leurs talens aux peuples opprimés de la Grèce, les nations d'Europe n'auraient peut-être pas manifesté ces vifs sentimens de sympathie et de pitié qui ont fini par entraîner les gouvernemens

eux-mêmes. La guerre la plus généreuse, la plus désintéressée, la plus morale qui ait jamais été entreprise, n'a peut-être eu pour cause première que le charme prêté par la poésie à des sentimens généreux.

La critique littéraire elle-même peut rendre des services aux mœurs d'un peuple; elle peut signaler les erreurs commises par de grands écrivains, ou contribuer à répandre les grandes vérités qu'ils ont les premiers observées. En dirigeant les jeunes gens dans leurs études, elle peut leur faire éviter les écueils contre lesquels ils iraient échouer. Tous les ouvrages qui se rattachent aux sciences morales doivent donc, s'ils sont bien faits, avoir sur les mœurs une utile influence.

Il faut observer cependant que tous ces genres d'ouvrages n'agissent immédiatement que sur une très petite partie de la population : s'ils influent sur les classes nombreuses, ce n'est que lentement et d'une manière indirecte. Nous n'avons en France que très peu de livres qui conviennent aux classes peu aisées de la société, et cela n'est pas étonnant, puisque la plupart des personnes qui appartiennent à ces classes ne savent même pas lire. Cette rareté de bons livres pour les classes peu aisées est un mal très grave; mais il est difficile d'y porter remède. La société formée à Paris pour l'enseignement élémentaire tend à donner aux compositions de ce genre une très bonne direction; malheureusement les encouragemens qu'elle peut donner aux écrivains ne sont pas assez considérables pour tenter des hommes qui auraient un véritable talent. Combien ne doit-on pas

regretter que, parmi ces ouvrages, il ne s'en soit encore trouvé aucun propre à fixer l'attention de l'Académie française! Un prix accordé à un ouvrage de cette nature en aurait probablement fait produire d'autres, et n'aurait pas été inutile au progrès des mœurs.

En se plaçant à un point de vue élevé, on voit combien est vaste le champ que les juges du concours peuvent parcourir pour faire leur choix. S'ils admettent à concourir tous les ouvrages qui peuvent influer sur les mœurs d'une partie plus ou moins considérable de la population, ils seront obligés de juger tous les livres qui auront paru dans l'année, et qui se rattacheront aux sciences morales; mais aussi il arrivera bien rarement qu'ils n'aient pas un bon ouvrage à recommander à l'attention du public.

Si les divers genres d'ouvrages que je viens d'indiquer et d'autres qu'on pourrait y ajouter, n'étaient point admis à concourir, quels seraient ceux qu'on voudrait y admettre? L'Académie proscrirait-elle l'histoire pour couronner des romans? Des contes faits pour amuser des enfans seraient-ils préférés à des ouvrages scientifiques faits pour honorer le pays? Il est sans doute des hommes qui seraient bien aises de voir donner à l'esprit public une telle direction; mais il faut convenir que le perfectionnement des mœurs n'est pas le but vers lequel tendent leurs efforts.

Il est des personnes qui ne considèrent comme utiles aux mœurs que les ouvrages dans lesquels elles trouvent des exhortations ou des préceptes. C'est une erreur; les

écrits de ce genre sont ceux qui exercent sur les mœurs d'un peuple le moins d'influence. A quoi sert de nous vanter ce que personne ne déprécie, de réprouver ce que personne n'approuve? On sait bien que la probité, le désintéressement, la sincérité, le patriotisme, l'amour paternel, l'amour filial, l'amour conjugal, sont des qualités estimables. Ne nous apprenez donc pas ce que tout le monde sait et ce que personne ne conteste; au lieu de nous faire l'apologie de ces vertus, montrez-nous ce qui arrive quand elles manquent; faites-nous voir pourquoi elles nous manquent, si en effet nous ne les avons pas. Dans tous les pays qui ne sont pas plongés dans la barbarie la plus grossière, on débite les mêmes préceptes de morale, on prêche à-peu-près les mêmes sermons. Il n'est pas prouvé cependant que les peuples les mieux prêchés soient précisément ceux dont les mœurs sont les plus pures.

On craint que, si les écrivains se permettent de remonter aux causes qui concourent à former les mœurs d'une nation, ils ne soient souvent conduits à traiter des questions politiques. Cette crainte est fondée : il est certain qu'il existe, chez tous les peuples, un grand nombre d'habitudes bonnes et mauvaises qui sont des conséquences des institutions. Mais, si cela est, n'y aurait-il pas une espèce de niaiserie et même de ridicule à encourager, par des prix, des écrivains à attaquer les effets sous condition de respecter les causes? Si l'on veut extirper certains vices, il n'y a pas d'autres moyens d'y parvenir que de détruire ce qui les produit; si

l'on veut multiplier certaines vertus, il faut vouloir les institutions sous lesquelles elles fleurissent. Aspirer à modifier les mœurs d'une nation, sans rien changer aux circonstances sous lesquelles ces mœurs se sont formées, c'est aspirer à faire l'impossible.

Il y a sans doute quelques vertus et quelques vices qui sont indépendans de toute institution ; mais le nombre en est tellement borné, que, lorsqu'on les examine de près, on trouve qu'elles se réduisent à quelques sentimens instinctifs; si c'était à cela que nous devions réduire la morale, il n'est nul besoin d'encouragemens ni de livres.

La frayeur qu'inspirent à beaucoup de personnes les questions relatives aux institutions politiques, tient à un grand nombre de causes ; mais il en est deux que je crois utile d'indiquer ici. La première est l'habitude dans laquelle sont la plupart des écrivains de les traiter moins comme des questions de science que comme des questions de parti. La seconde est la méfiance que chacun a de ses lumières, toutes les fois qu'il s'agit de résoudre avec impartialité des questions de cette nature. On craint d'une part de donner des encouragemens à des discussions haineuses qui peuvent avoir pour résultat de troubler la paix publique; et, d'un autre côté, on a peur de compromettre son jugement en donnant une solution qui ne serait pas fondée sur une conviction très profonde. Ces motifs sont assurément fort respectables, mais ils tiennent à des circonstances passagères. Quand ces circonstances n'existeront plus, il y aura bien peu de

questions que les écrivains ne puissent aborder franchement, et sur lesquelles l'Académie ne puisse manifester une opinion.

Les questions de morale ont sans doute une très haute importance, et les solutions que donne ou qu'approuve une société savante, peuvent avoir une influence très étendue; mais il est beaucoup d'autres questions qui ne sont pas moins élevées, et qu'on ne craint cependant ni d'aborder ni de résoudre. La question de savoir, par exemple, si la fièvre jaune est ou n'est point contagieuse, et s'il est ou s'il n'est point utile d'avoir des lazarets, était au moins aussi importante que beaucoup de questions de morale qui peuvent se présenter; et elle était au moins aussi controversée que la liberté de l'enseignement. Toutefois l'Académie des sciences n'a point hésité à la résoudre, en décernant un prix au docteur Chervin, parce qu'elle a été complètement convaincue. Elle a cru que la science ne devait pas reculer devant de fausses craintes ou de faux calculs, ou devant quelques intérêts personnels. Nous aurons la même fermeté dans les sciences morales, quand nous aurons la même conviction : jusque-là, nous nous en tiendrons à paraphraser des lieux communs, et peut-être ferons-nous bien.

Il est juste d'observer que les circonstances dans lesquelles la France s'est trouvée, ont été bien peu favorables, soit à l'examen, soit à la solution des questions qui tiennent aux sciences morales. Depuis le moment où un prix a été fondé en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs, jusqu'à celui où une administration nou-

velle a eu remplacé celle de M. de Villèle et de ses collègues, il était fort difficile que l'Académie française s'élevât à la hauteur de sa mission, sans armer contre elle de puissans ennemis. Le temps où des ministres prétendaient disposer des consciences comme de leur propriété, où la corruption et la vénalité étaient prêchées sans pudeur du haut de la tribune nationale, et où la fidélité à ses devoirs était châtiée comme un acte d'insubordination, n'était pas un temps où il fût possible d'aspirer impunément au perfectionnement des mœurs; mais ce temps d'impudence et de bassesse est passé, et nous devons croire qu'il l'est sans retour.

Mais ce n'est pas tout d'étendre le cercle des ouvrages qui peuvent être admis au concours, il faut de plus que les concurrens et surtout le public aient la certitude que le meilleur est toujours celui qui remporte le prix. Si cette certitude n'existait point, les jugemens de l'Académie, ni par conséquent les prix qu'elle adjugerait, ne produiraient aucun effet, ou n'en produiraient qu'un mauvais. Or, quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour que les décisions de l'Académie soient toujours justes, et que le public soit convaincu de leur justice?

Il exista jadis, chez un peuple célèbre, une magistrature qui fut l'objet de la vénération publique, et qu'on n'a jamais établie chez aucune autre nation. Cette magistrature était si élevée aux yeux des citoyens, qu'on ne pouvait y aspirer que dans un âge très avancé et après avoir rempli avec honneur les premières fonctions de l'état. Nul citoyen n'échappait à sa juridiction;

les membres des corps les plus puissans y étaient soumis, et ils perdaient leur dignité quand un jugement les avait déclarés indignes d'y prendre place. Cette magistrature se nommait la censure, et avait dans sa juridiction toutes les actions où les mœurs étaient intéressées.

L'Académie française, en recevant la mission de décerner toutes les années un prix considérable au Français qui aura publié l'ouvrage le plus utile aux mœurs, n'a pas été chargée sans doute de veiller sur la conduite des écrivains; mais ses fonctions ne sont ni moins importantes ni moins respectables que celles des censeurs romains. L'influence qu'elle pourrait exercer sur des individus isolés ne s'étendrait jamais bien loin; elle ne se ferait pas sentir sur les mœurs de la masse de la population. En agissant sur les écrivains qui par leurs ouvrages concourent à former les mœurs, elle peut exercer une influence immense sur toutes les classes de la société. Elle peut donner à ses fonctions plus de dignité et d'élévation que n'en eurent jamais les censeurs de la république romaine. Elle peut faire sentir l'influence de ses jugemens dans tous les lieux où parviendront les ouvrages publiés dans la langue française.

Mais, pour que son autorité acquière l'importance qu'elle doit avoir, plusieurs conditions sont nécessaires : la première, c'est qu'elle connaisse sa puissance; la seconde, qu'elle veuille en user. Si elle avait peur d'elle-même, si elle faisait des efforts pour se rapetisser, elle y parviendrait assurément. Les prix qu'elle

décernerait alors n'auraient pas aux yeux du public beaucoup plus d'importance que ceux qui sont distribués dans les collèges. Il en serait de même si, pour préparer et pour rendre ses décisions, elle ne s'environnait pas de ces formes et de ces graves solennités qui garantissent au public une impartiale distribution de la justice.

Dans les décisions de l'Académie, comme dans les arrêts des cours judiciaires, il y a toujours deux choses bien distinctes : une question de fait, et l'application d'un point de droit qui en est la conséquence. La question de fait est de savoir quel est, entre plusieurs ouvrages, celui qui est le plus utile aux mœurs. Le point de droit est l'adjudication du prix à l'auteur de l'ouvrage qui a été jugé le meilleur. L'Académie prononce comme jury sur le fait; elle déclare ensuite le droit, mais elle ne le crée pas. Le droit existe en vertu de la volonté du fondateur, sanctionnée par les lois du pays. Ce serait donc se faire de fausses idées sur les prix décernés par l'Académie que de les considérer comme des dons ou des actes de sa munificence. Ce corps remplit, relativement aux concurrens, exactement les mêmes fonctions qu'un tribunal relativement aux parties qui plaident devant lui. Il constate un simple fait, et proclame un droit.

Il suit de là que, dans les délibérations, toute considération qui ne serait pas puisée dans les ouvrages soumis au concours, doit être rigoureusement écartée. Telle personne peut inspirer par sa position, par ses vertus,

et par divers genres de mérite, un intérêt très grand ; telle autre, au contraire, peut n'intéresser en sa faveur ni par sa position ni même par sa conduite. Cependant, si celle-ci a fait un ouvrage plus utile aux mœurs que celle-là, le prix devra lui être adjugé. La raison en est évidente : l'auteur de la fondation, et l'autorité qui l'a sanctionnée, ont eu pour but de faire composer et de répandre un bon livre de morale, et non de faire un acte de charité. Ils ont considéré les avantages que le public retirerait d'un bon ouvrage, et non les avantages qui résulteraient pour telle ou telle personne de la jouissance d'une certaine somme d'argent.

Une décision qui serait fondée sur des motifs étrangers au mérite intrinsèque des ouvrages soumis au concours, renfermerait une injustice exactement semblable à celle que commettrait un magistrat qui ferait une fausse déclaration sur un point de fait, pour adjuger à un individu un bien que la volonté du propriétaire et la disposition de la loi auraient déféré à un autre ; elle aurait de plus pour effet de tromper le public, en détournant son attention d'un bon ouvrage, pour la porter sur un ouvrage moins bon. Cette espèce de fausseté, qui pourrait être quelquefois fondée sur des sentimens d'humanité mal entendus, serait d'autant plus funeste, qu'elle serait commise par un tribunal de mœurs sur une question de morale.

Ces considérations étaient nécessaires pour faire sentir combien il importe de prendre en pareille matière toutes les précautions qui garantissent au public que les

juges du concours portent dans leurs décisions la même impartialité et la même attention que mettent des magistrats intègres dans l'administration de la justice.

Une des plus belles conquêtes que l'esprit humain ait récemment faites parmi nous, est la publicité dans presque toutes les matières qui intéressent le public. La publicité est devenue pour nous la garantie la plus forte de la justice et de l'impartialité des tribunaux, de la sûreté des personnes et des propriétés, de la liberté des cultes, de la sage discussion et du libre vote des lois, en un mot de tous les grands intérêts de l'humanité.

La publicité portée dans l'administration de la justice devait cependant inspirer de vives craintes à tous les esprits timides. Comment pouvait-on exiger, sans s'exposer aux dangers les plus graves, que les citoyens portassent devant le public leurs débats privés et leurs discussions de famille ! Un grand nombre d'individus ne se résigneraient-ils pas à supporter l'injure ou l'injustice, pour éviter des révélations ou des discussions scandaleuses ? D'autres ne profiteraient-ils pas de cette crainte pour commettre des iniquités ou se livrer à des actes d'oppression ? A quoi bon initier le public dans les intérêts de la vie privée des citoyens, et dans les discussions nées au sein des familles ?

Dans les affaires de gouvernement, la publicité devait paraître plus dangereuse encore. En débattant les lois en présence du public, n'en détruirait-on pas d'avance l'autorité ? Les citoyens obéiraient-ils avec respect

à des lois qui leur auraient été représentées comme malfaisantes? Les ennemis de l'autorité publique ne prendraient-ils pas occasion de ces débats pour calomnier ses intentions et pour exciter le peuple à la désobéissance? Enfin, pouvait-on discuter publiquement des mesures de finances, et les moyens de défense nationale, sans initier les puissances étrangères dans les secrets de l'état, et sans compromettre par conséquent sa sûreté?

Ces raisons étaient puissantes et on pouvait y en ajouter beaucoup d'autres pour les fortifier : cependant elles ne prévalurent point, parce qu'il se trouva des raisons contraires beaucoup plus puissantes encore. Les débats qui sont portés devant l'autorité judiciaire et les jugemens qui les terminent, n'intéressent pas seulement les plaideurs qui y figurent: ils intéressent aussi le public. Ils n'ont pas seulement pour objet la réparation de torts individuels; ils doivent avoir en outre pour résultat de produire la sécurité publique. La crainte générale des persécutions arbitraires, des décisions partiales, des spoliations qui en seraient la suite, devait l'emporter sur des craintes individuelles fondées sur des motifs moins graves. Le moyen le plus infaillible de faire respecter la magistrature était d'exposer ses procédés et les motifs de ses jugemens aux yeux du public. Le moyen le plus sûr de lui gagner la confiance des citoyens était de l'obliger à produire sans cesse à leurs yeux des actes faits pour la mériter.

Deux motifs analogues devaient amener la publicité dans la discussion des affaires de l'état. Il était plus

important de convaincre les citoyens que leurs intérêts étaient consultés, que de ménager quelques susceptibilités individuelles. La confiance et la force que le gouvernement devait acquérir en procédant au grand jour étaient une ample compensation des attaques portées contre quelques-unes de ses mesures. L'obligation de procéder en public, d'ailleurs, prévient presque toujours la tentation de mal agir; et les gouvernemens ne sont pas moins que les individus intéressés à se mettre à l'abri des tentations de cette nature. Enfin, les affaires du gouvernement n'étant en dernier résultat que les affaires du public, il est juste que le public sache comment elles sont gérées. Les avantages de la publicité, dans toutes les affaires qui intéressent le corps de la nation, sont devenus si évidens que de toutes les conquêtes de la révolution, c'est la seule dont personne n'ose contester le mérite.

Pourquoi donc les procédés de l'Académie française et les jugemens qui en sont la suite, n'ont-ils pas également lieu en présence du public? Pourquoi, tandis que l'autorité judiciaire et le gouvernement lui-même soumettent à des débats publics les affaires les plus importantes, une société littéraire procéderait-elle en secret? Ne serait-il pas bien étrange que, dans un pays où les formes de la liberté auraient été adoptées par les principales autorités de l'état, les formes et les traditions du gouvernement absolu fussent conservées par des corps littéraires ou scientifiques? Que du temps du cardinal de Richelieu, de Louis XIV, et même de Louis XV

tout fût secret dans l'Académie française, cela devait être : une société qui aurait admis la publicité aurait fait une révolution dans l'état ; mais ce qui était alors dans les mœurs et dans les lois, n'est aujourd'hui ni dans nos lois ni dans nos mœurs.

L'Académie des sciences s'est déjà affranchie des usages et des traditions du despotisme ; si elle n'admet pas indistinctement tout le monde à chacune de ses séances, il est du moins peu de gens instruits qui ne puissent y assister. Elle fait plus, elle permet que des journaux rendent compte de ce qui s'y passe, et c'est là ce qui constitue la véritable publicité. On ne s'est point aperçu cependant que la considération de ce corps ni d'aucuns des membres dont il se compose en ait souffert. On n'a pas remarqué non plus que la publicité donnée à ses discussions ait affaibli l'autorité des décisions qu'elle a rendues. L'Académie des inscriptions et belles-lettres permet aussi qu'on assiste à ses séances ; elle n'y met pas d'autre condition que d'obtenir l'autorisation de son président. Je ne sais si cette autorisation est souvent demandée, mais je suis persuadé qu'elle n'a jamais été refusée à un homme en état d'en profiter.

Le secret dans lequel l'Académie française tient ses séances ne peut être motivé par aucune bonne raison, et présente une multitude d'inconvéniens, surtout lorsqu'il s'agit de porter des jugemens auxquels la société est intéressée. Il faut remarquer d'abord que les affaires que traite cette académie ne sont pas moins celle du public que celles qui sont discutées devant les tribunaux

ou devant les chambres. Il n'est donc pas plus juste ou plus utile de soustraire ses discussions à la publicité que d'y soustraire des discussions judiciaires ou législatives. En France, nous sommes beaucoup trop disposés à croire que les corps, même lorsqu'ils sont constitués par la loi et salariés par l'état, existent dans leur intérêt propre. Cette tendance nous entraîne journellement dans une foule d'erreurs; elle nous porte trop souvent à croire que nous accordons une faveur au public, lorsque nous lui rendons une partie de ce qui lui est dû.

Il existe entre les décisions de l'Académie et les décisions judiciaires une grande analogie, toutes les fois qu'il s'agit d'un prix à décerner. Dans l'un et l'autre cas il y a un point de fait à décider, dans l'un et dans l'autre il y a un droit à reconnaître. Enfin, dans tous les deux, le public a besoin de savoir que la décision est juste, et il ne peut la savoir que par le connaissance de la discussion qui l'a préparée, et des motifs sur lesquels elle est fondée.

Toutes les fois qu'il est question de décerner un prix au meilleur ouvrage qui a paru dans un temps donné, il faut que, dès le moment où le concours est fermé, le public sache ou du moins puisse savoir quels sont les ouvrages qui y sont présentés. Cette première condition de la publicité doit avoir un double avantage; elle doit d'abord appeler l'attention des hommes éclairés sur les écrits soumis au concours; elle doit en second lieu déjouer les petites manœuvres des coteries, et affaiblir

l'influence de l'esprit de parti. Lorsque les ouvrages sur lesquels l'Académie devra prononcer seront connus du public long-temps avant le jugement, il sera presque impossible que ses décisions n'obtiennent pas toujours la sanction de l'opinion publique. Pour découvrir et pour faire remarquer les défauts qui se trouveront dans les uns et dans les autres, les juges du concours n'auront jamais de grands efforts à faire; ils pourront s'en rapporter au zèle et à la sagacité des concurrens ou de leurs amis. Le parti que prendront dans ces sortes de discussions les hommes éclairés et désintéressés, sera pour l'Académie une avertissement de l'attention qu'elle devra porter dans l'examen de chaque ouvrage.

Par une conséquence nécessaire du secret attaché à tous les travaux de l'Académie française, le public apprend quels sont les ouvrages qui ont remporté le prix sans avoir jamais su quels sont ceux qui ont été soumis au concours. Il résulte de là que l'opinion publique est sans aucune influence sur les jugemens, et que le public ni même les hommes qui s'occupent des sciences morales n'y mettent aucun intérêt. Il en résulte, en second lieu, que la décision n'est éclairée par aucune discussion préparatoire, et que le public n'a aucun moyen de savoir si des ouvrages importans n'ont pas été oubliés ou écartés sans de bonnes raisons.

Lorsque le concours n'est établi qu'entre des ouvrages manuscrits, le public n'a aucun moyen de s'en former une opinion, à moins que les séances dans lesquelles ils sont lus ne cessent d'être secrètes, et que des

rapports auxquels ils donnent lieu ne soient faits publiquement. Avec le secret actuellement en usage, les concurrens ni le public n'ont aucune garantie, ni de l'assiduité des juges, ni de l'attention qui doit être donnée à la lecture, ni de l'impartialité des rapports; ils ne peuvent pas même avoir la certitude que tous les ouvrages ont été lus. Un tribunal qui serait composé des hommes les plus éclairés et les plus justes, mais qui, dans ses procédés, n'offrirait pas plus de garanties que l'Académie française n'en offre dans les siens, exciterait des réclamations générales, quand même il ne serait chargé de prononcer que sur les causes les moins importantes. En mettant de côté l'intérêt des concurrens, qui est ici fort peu de chose, l'intérêt de la société devrait exiger, ce semble, que les ouvrages qui peuvent exercer quelque influence sur les mœurs publiques ne fussent pas jugés avec moins de solennité qu'une discussion sur une gouttière ou sur un mur mitoyen. *

Mais ce que le public est surtout intéressé à connaître, ce sont les discussions auxquelles donnent lieu les ouvrages soumis au concours. Dans l'intention du fondateur du prix et de l'autorité publique qui a sanc-

* L'usage d'établir un concours sur des manuscrits dont les auteurs doivent rester inconnus est sujet à une foule d'abus. On n'a aucune garantie qu'aucun des concurrens n'a révélé ou fait révéler son nom à ceux des juges qu'il considère comme ses amis. Celui qui reste fidèle à la loi du secret est placé dans une position très désavantageuse relativement à celui qui l'a violé. En tout, la publicité est la meilleure sauvegarde de la bonne foi et de la justice. Le secret est l'âme de l'intrigue; la publicité en est la mort.

tionné la fondation, les jugemens de l'Académie doivent avoir deux effets. Le premier, qui est le principal, est de faire composer et de répandre des ouvrages propres à exercer sur les mœurs une influence salutaire. Le second est de rendre l'auteur de l'ouvrage jugé le meilleur, possesseur de la valeur du prix. Pour obtenir ce dernier résultat, l'Académie n'a besoin que de l'autorité qui lui a été déléguée; un seul acte de sa volonté suffit. Il faut quelque chose de plus pour produire le premier : il faut qu'elle donne aux écrivains la garantie que leurs ouvrages seront examinés avec l'attention la plus scrupuleuse et jugés avec l'impartialité la plus sévère; il faut de plus qu'elle persuade à la partie éclairée du public que les ouvrages auxquels des prix sont décernés méritent d'être lus.

Tant que l'Académie française n'a eu à faire décerner que des prix d'éloquence ou de poésie, et qu'elle n'a provoqué la composition que d'ouvrages peu importans, le secret de ses discussions et de ses procédés pouvait ne pas présenter de graves inconvéniens. Des concurrens qui sortaient à peine de l'école ne mettaient pas beaucoup de prix à leur temps, et la confiance naturelle à leur âge ne leur permettait guère de voir ce qu'il y avait de défectueux dans les procédés académiques. Aujourd'hui qu'il s'agit de provoquer la composition d'ouvrages qui seront difficilement bien exécutés par des jeunes gens, et qui exigeront plusieurs années de travail, il faut aux concurrens d'autres garanties. La morale n'est pas la science de la jeunesse; et les hommes qui

sont parvenus à un certain âge, ne se laissent guère aveugler par une excès de confiance ; ceux dont les travaux ont quelque valeur se résigneront difficilement à les convertir en billets de loterie. Si l'examen et le jugement des ouvrages envoyés au concours ne présentaient pas au public une garantie complète, on ne compterait bientôt parmi les concurrens que des spéculateurs désœuvrés ou des jeunes gens qui auraient leur réputation à faire.

La confiance que le public accorde aux jugemens de l'Académie, est en raison de l'estime qu'inspirent les lumières, l'intégrité, l'indépendance des membres dont ce corps se compose, et non en raison de l'autorité légale dont il est investi. Pour que cette confiance soit entière, il a donc besoin de savoir comment ses décisions se forment, quels sont les hommes qui y prennent part, et quelles sont les raisons sur lesquelles elles sont fondées. Il pourrait arriver telle circonstance où l'opinion de la minorité exercerait une influence plus étendue que celle de la majorité : en pareille matière, les suffrages se pèsent bien plus qu'ils ne se comptent. Une décision pure et simple ne saurait donc satisfaire le public : elle ne prouve que l'autorité légale de ceux qui l'ont rendue.

Il est rare qu'un ouvrage remarquable par l'originalité ou par la profondeur des pensées, soit un ouvrage exempt d'erreurs ; la médiocrité seule a le privilège d'être irréprochable. On trouverait dans l'*Esprit des Lois* plus d'erreurs à relever que dans l'ouvrage du plus médiocre

légiste; personne cependant ne s'aviserait d'établir un parallèle entre l'un et l'autre. En rendant ses discussions publiques, l'Académie peut rendre à chacun des ouvrages qui lui sont soumis la justice qu'il mérite; elle peut décerner le prix à un livre sans avoir l'air d'en approuver toutes les pensées; elle peut indiquer ce qu'elle juge vrai, ce qu'elle trouve douteux, et ce qui lui semble manquer d'exactitude. Avec le secret des délibérations, il faut qu'elle approuve ou condamne en masse tout ce qui se trouve dans les ouvrages qui lui sont soumis; il faut par conséquent qu'elle coure le risque de se voir imputer des opinions qu'elle désapprouve, ou bien qu'elle écarte du concours tout ouvrage dans lequel il se trouvera un fait ou une pensée qui lui semblera manquer d'exactitude. Dans ce dernier cas, on peut être assuré que la médiocrité et même la nullité complète auront toujours l'avantage sur le génie; les ouvrages nuls ont seuls le privilège de n'être jamais dangereux.

Il y a mille manières de concourir au perfectionnement des mœurs, et toute sorte d'ouvrages ne convient pas à toute sorte de lecteurs. Toutes les fois donc que l'Académie juge que tel ou tel écrit doit être utile aux mœurs, il faut, pour que son jugement ne reste pas sans effet, qu'elle indique quel est le genre d'utilité que le public doit en attendre. Faute d'une indication semblable, telles personnes auxquelles l'ouvrage pourrait être utile ne le liront jamais, tandis que d'autres qui ne pourront en tirer profit se hâteront de se le procurer.

Enfin, un des principaux objets de l'institution du prix est d'exciter les écrivains à composer des ouvrages utiles aux mœurs; mais que faut-il entendre par des ouvrages utiles aux mœurs ? L'Académie le sait, sans doute, et il est probablement hors de son sein des écrivains qui pensent le savoir aussi. Il ne me paraît pas également sûr que tout le monde soit d'accord sur ce point. Il ne serait pas impossible que la majorité de l'Académie n'eût pas les mêmes opinions que plusieurs des hommes qui seraient appelés à concourir.

S'il en était ainsi, comment parviendra-t-on à s'entendre? Les écrivains pourront bien publier des livres ou envoyer au concours des mémoires manuscrits ; mais si l'Académie continuait de délibérer en secret, si rien au-dehors ne manifestait ses doctrines, comment pourrait-on se conformer à ses desirs dans le cas où ses pensées seraient justes? Comment les réfuterait-on s'il lui arrivait de se tromper ? Un juge qui prononce une décision, expose toujours les faits et la loi sur lesquels il la fonde ; l'Académie, quand elle approuve ou condamne un ouvrage relatif aux mœurs, ne devrait-elle pas faire connaître aussi les faits ou les doctrines qu'elle blâme ou qu'elle sanctionne, et les principes de morale qui servent de base à ses jugemens ?

La nécessité dans laquelle sont les corps judiciaires de motiver leurs décisions, offre au public et aux parties une double garantie. Elle met les juges dans l'obligation de peser chacune des raisons qui peuvent être alléguées en faveur de chacune des parties; elle prévient

ainsi les décisions précipitées ou irréfléchies. Elle les place dans l'alternative d'être justes, ou de s'exposer à la censure publique et de perdre leur considération. Les magistrats d'un peuple libre motivent leurs décisions sur des raisons que le bon sens du public puisse approuver. Les magistrats d'un peuple esclave ne motivent les leurs que sur leur volonté; ils se placent ainsi hors des atteintes de la critique.

La publicité des procédés et surtout des discussions de l'Académie française, aurait donc de grands avantages, mais n'aurait-elle pas aussi des inconvéniens? Qui pourrait en douter? Il n'est rien au monde qui en soit exempt. Aussi est-il bien moins question de savoir si la publicité est ou n'est point exempte d'inconvéniens, que de savoir si ceux qui peuvent en résulter ne sont pas excédés par ceux que produit le secret. Or ceux-ci sont si nombreux et si graves, qu'ils ne sauraient être égalés par les premiers.

Si les procédés et les discussions de l'Académie étaient publics, ce corps acquerrait sur-le-champ une importance beaucoup plus grande que celle qu'il possède. On s'occuperait un peu plus d'elle, des questions qu'elle propose, et des décisions qu'elle rend. Appelée à juger des questions ou des ouvrages relatifs aux sciences morales, ses discussions prendraient quelquefois un caractère politique. Aux yeux de beaucoup de personnes, ce serait un mal qu'il faut éviter à tout prix.

Il est des gens qui sont tellement pénétrés de l'humilité chrétienne, qu'ils se figurent qu'on ne saurait

jamais se faire assez petit. Quiconque s'abaisse sera élevé : on s'abaisse donc pour monter, et on préconise une vertu dont l'ambition peut faire son profit. Mais un moyen qui peut être bon pour un individu ne convient pas toujours à une société : un corps qui s'abaisse ne sera jamais élevé.

Si nous étions sous un régime comme celui du temps de Louis XIV ou de Bonaparte, il ne saurait être question de donner de la publicité à des discussions philosophiques ou seulement littéraires. Il est facile d'en voir la raison : une société qui aurait du mouvement et de la vie, dans un pays où le despotisme se fait sentir, attirerait vers elle l'attention et l'intérêt de tous les hommes ; elle finirait par avoir plus de puissance que le gouvernement lui-même. Dans un tel état, manifester le vœu de voir une société donner de la publicité à ses discussions, serait considéré comme un acte de sédition ; et ce serait avec raison.

Mais tout grandit sous le régime de la liberté : la chambre des Députés est un peu plus importante que ne l'était la législature muette du régime impérial ; la chambre des Pairs, quoiqu'elle ne jouisse que d'une publicité tronquée, est plus élevée que ne l'était le sénat. Des associations nombreuses pour l'enseignement, pour la diffusion de la morale ou pour d'autres objets, se sont formées, et publient leurs procédés et leurs actes. Les citoyens ont acquis une importance individuelle qu'ils n'avaient pas, par la faculté de manifester et de défendre leurs opinions sur toute sorte de sujets. La pu-

blicité des débats judiciaires et l'institution du jury ont donné au barreau et aux cours de justice une influence nouvelle. Enfin, l'affranchissement des communes et la liberté de l'enseignement, qui ne sauraient long-temps se faire attendre, porteront partout les principes de la vie, établiront partout de nouveaux centres d'activité.

Si, tandis que tout s'élève dans la société, l'Académie française restait au point où la plaça le pouvoir absolu; si, au milieu du mouvement dont nous sommes témoins, elle conservait les usages surannés et les formes du gouvernement de Louis XIV, qu'arriverait-il? C'est qu'elle se trouverait relativement à tout ce qui l'environne, à un point moins élevé qu'à aucune époque de son existence. Si elle refusait d'aller en avant quand tout avance autour d'elle, où pourrait-elle espérer de se placer? Tôt ou tard il faudra qu'elle participe à la vie commune ou qu'elle renonce à exercer aucune influence. *

* Deux décrets, rendus le 24 fructidor an XII et le 28 novembre 1809, établissent des prix décennaux en faveur de chaque genre d'ouvrages; c'était un moyen de donner de l'influence aux diverses classes de l'Institut. Quoique ces décrets n'aient été jamais rapportés, personne ne s'avise de prétendre qu'ils doivent être exécutés. Il est vrai qu'un autre décret ayant soumis les théâtres à un impôt, les actionnaires des théâtres ont prétendu que celui-ci était illégal; mais on leur a prouvé le contraire. Puisque le second est exécuté, pourquoi les auteurs dramatiques ne demanderaient-ils pas l'exécution du premier? On leur rendrait peut-être d'une main une partie de ce qu'on leur aurait pris de l'autre. Les arts ne perdraient rien à cette institution, et les diverses classes de l'Institut augmenteraient un peu leur influence.

Il est certain que les associations littéraires n'occupent déjà plus le rang qu'elles avaient jadis. Il n'y a pas quinze ans que la nomination d'un membre de l'Académie française était en quelque sorte une affaire d'état. Les noms des candidats étaient proclamés longtemps d'avance; les titres de chacun étaient discutés dans les journaux; les séances de réception étaient des solennités imposantes. Aujourd'hui tout est changé : la nomination d'un membre de l'Académie ne tient pas plus de place dans les journaux que la nomination d'un officier municipal. Les jugemens rendus sur des manuscrits, ou sur des ouvrages déjà publiés, passent sans être aperçus; les journaux qui les annoncent ne daignent même pas faire remarquer si l'opinion publique les désapprouve ou les confirme. Les candidats et les élus de notre temps n'ont cependant ni moins de talent ni moins de mérite personnel que n'en avaient les candidats ou les élus du temps passé. Les jugemens portés sur des ouvrages ont plus d'importance qu'ils n'en avaient jadis. L'Académie française n'est donc point descendue; mais tout ce qui était autour d'elle s'est élevé. Le public et les journaux sont occupés d'autres affaires.

Dans un pays où les affaires de l'état sont publiquement discutées, et où il existe des assemblées délibérantes dont les résolutions peuvent affecter la population entière, les débats d'une société littéraire ou savante, n'auront jamais qu'un médiocre intérêt quel qu'en soit d'ailleurs l'objet. Pourrait-on s'en étonner? Les mem-

bres d'une académie n'exercent aucun pouvoir coërcitif sur la société; quelque savans qu'on les suppose, ils ne peuvent que faire connaître leur opinion sur les questions et sur les ouvrages qui leur sont soumis. L'exercice public de cette faculté, qui aurait une influence très étendue dans un état où aucune autre personne n'en jouirait, ne peut avoir qu'une influence très bornée dans un pays où il existe peut-être trois ou quatre cents journaux libres, et où chacun peut publier tous les matins ce qu'il pense sur telle question ou sur tel ouvrage. L'Académie des sciences discute ou résout journellement des questions fort importantes; cependant, quoique des journaux rendent compte des discussions qui s'élèvent dans son sein, on n'a pas remarqué que son influence se soit accrue au point que le gouvernement doive s'en montrer jaloux.

Il est un autre danger que la publicité pourrait faire craindre : si les manuscrits ou les ouvrages imprimés soumis au concours devaient être publiquement discutés, peut-être se trouverait-il des membres qui n'oseraient pas en dire leur avis, de peur d'en blesser les auteurs; la publicité deviendrait ainsi un obstacle à la liberté des discussions. Cette objection, non plus que la précédente, ne saurait être un obstacle, soit à la lecture publique des manuscrits, dans le cas où ce sont des manuscrits qui sont soumis au concours, soit à l'annonce des ouvrages imprimés, quand c'est sur des ouvrages de cette nature que l'Académie doit prononcer. On voit bien ici les nombreux inconvéniens auxquels le

secret peut donner lieu; mais il serait difficile de dire quel est le mal que pourrait faire la publicité.

Quant à la crainte que tous les juges du concours n'osassent manifester leurs sentimens, elle semble peu fondée. L'influence dont les écrivains jouissent individuellement n'est point à comparer à celle que le gouvernement possède. Nous ne voyons pas cependant que, dans les chambres ou hors des chambres, on se gêne beaucoup pour dire ce qu'on pense des œuvres des ministres. Pourquoi se gênerait-on davantage pour dire son avis sur le manuscrit d'un auteur inconnu, ou sur un ouvrage déjà publié? On compte dans le sein de l'Académie française onze ou douze membres de la chambre des Pairs, et quelques membres de la chambre des Députés. Or, est-il permis de croire que les mêmes hommes qui sont souvent appelés à faire entendre aux principaux dépositaires du pouvoir des vérités sévères, seront intimidés s'il s'agit de dire leur avis sur un ouvrage scientifique ou littéraire? Ou bien penserait-on que les membres de l'Académie qui ne sont ni pairs ni députés auraient moins de franchise ou de courage que les autres?

L'Académie française, dira-t-on, n'est pas seulement une école de beau langage; elle est aussi une école de politesse; elle ne se résignera point à dire publiquement aux gens des vérités désagréables. L'Académie française, quelle qu'ait été son origine et quel que soit le but de son institution, est devenue un tribunal de mœurs, le jour où elle a accepté l'honorable mission

qui lui a été déléguée. La politesse a ses droits sans doute, mais la justice, la morale et la vérité ont aussi les leurs. Ce n'est point avec des complimens que l'on fait faire des progrès aux mœurs et à la raison d'un peuple. Laissons aux sujets efféminés des gouvernemens despotiques les fades éloges et le ton mielleux des complimens : les mœurs de la liberté veulent un langage plus franc et plus sévère.

La publicité des discussions sur des ouvrages littéraires ou philosophiques, aura pour nous deux avantages inappréciables. Elle nous donnera le courage de dire la vérité, même quand elle devrait être peu agréable à nos amis; elle nous fera prendre, d'un autre côté, l'habitude de l'entendre. Les concours fondés par M. de Montyon, ne produisisent-ils pas d'autres résultats que ceux-là, exerceraient sur les mœurs une influence fort utile. Il est peu de sujets dans lesquels la publicité soit plus nécessaire que dans ceux qui sont relatifs à des questions de morale; si l'ouvrage soumis à un débat est utile aux mœurs, la publicité de la discussion contribuera à le répandre; s'il est dangereux, il importe que le public en soit averti avant qu'il ait produit son effet.

La garantie la plus forte de l'impartialité et même de l'efficacité des jugemens est donc la publicité. Il est cependant quelques autres conditions dont l'observation doit exercer encore une grande influence sur les décisions de l'Académie française.

Les sciences physiques et mathématiques, les arts, les belles-lettres ont leurs représentans à l'Institut. Les

sciences morales et politiques sont les seules qui n'y trouvent point de place. Lors donc qu'il s'agit de prononcer sur des questions ou sur des ouvrages relatifs à ces dernières sciences, et qu'on en défère le jugement à une académie, les juges ont à prononcer sur des matières étrangères à l'objet de leurs occupations. Ce n'est pas qu'il ne puisse se trouver et qu'il ne se trouve en effet, dans chaque classe, des hommes très versés dans des connaissances dont la classe à laquelle ils appartiennent n'a point à s'occuper. On trouve dans l'Académie française, par exemple, des naturalistes très savans, des mathématiciens très profonds; mais ce n'est point à cause de leur science qu'ils y ont été admis, c'est comme écrivains purs ou éloquens. On y trouve aussi des historiens, des publicistes, des moralistes, des métaphysiciens très éclairés; mais c'est à cause de la pureté ou de l'élégance de leurs écrits qu'ils y ont été admis, et non à cause de la profondeur de leur science.

Dans chaque classe de l'Institut, il y a donc des connaissances des deux genres: les unes sont étrangères au but de son établissement et sont particulières à quelques membres; les autres sont relatives à l'objet pour lequel la classe est établie, et appartiennent également à tous. L'objet principal de l'Académie française étant la conservation de la pureté de la langue et la culture de la poésie et de l'éloquence, il est évident que c'est vers ce but que doivent tendre naturellement les efforts de la plupart des membres dont ce corps se compose. Lorsqu'il s'agit de juger une question de langage, de

poésie ou d'éloquence, il y a autant de bons juges qu'il y a de membres. S'il s'agissait de juger une question de physique, de mathématiques ou de droit public, on y trouverait encore de très bons juges, mais on en trouverait un moins grand nombre, et tous ne seraient pas également exercés.

Les hommes qui se sont spécialement occupés des sciences morales et politiques sont beaucoup plus nombreux dans l'Académie française que ceux qui se sont occupés des sciences physiques, mais ils le sont beaucoup moins que ceux qui se sont spécialement attachés à la littérature, et la nature de leurs occupations les exclut pendant une grande partie de l'année des séances académiques. Douze ou treize d'entre eux, par exemple, sont membres de la chambre des Pairs ou de la chambre des Députés, et, dès que la session est commencée, ils ne peuvent plus prendre part d'une manière suivie aux travaux de l'Académie. D'autres remplissent des fonctions du gouvernement, qui absorbent une grande partie de leur temps. Ainsi les hommes qui se livrent exclusivement à l'étude de la langue, à la culture de la poésie ou de l'éloquence, sont les seuls qui ne soient point distraits des devoirs que leur titre d'académicien leur impose.

Tous les membres de l'Académie française n'étant pas également exercés à juger les ouvrages relatifs aux sciences morales et politiques, et ceux d'entre eux qui ont fait leur occupation spéciale de l'étude de ces sciences ne pouvant prendre part aux travaux de ce corps que

pendant une partie de l'année, quelle est la première mesure à prendre pour que la discussion des ouvrages soumis au concours produise la plus grande masse de lumière possible, et pour que les jugemens inspirent aux concurrens et au public une confiance entière? Le simple bon sens l'indique: il faut placer le temps de la discussion et des jugemens à une époque où les membres qui se sont spécialement occupés des sciences morales et politiques ne sont pas écartés des séances de l'Académie par des travaux d'un autre genre. C'est le contraire qui arrive: c'est quand la plupart de ces membres ne peuvent pas assister aux séances académiques que les ouvrages dont ils seraient les meilleurs juges sont lus, discutés, jugés.

Si l'Académie des sciences avait à décerner un prix à l'écrivain qui aurait traité une question de physique avec le plus d'éloquence, il arriverait plus d'une fois que l'écrivain qui aurait fait le plus grand nombre de découvertes ou qui aurait présenté les observations les plus neuves, serait consideré comme le plus éloquent. Pour des hommes dont l'occupation principale est la recherche d'un certain ordre de vérités, l'écrit le plus vrai est toujours celui dans lequel on trouve le plus d'éloquence; à leurs yeux, un ouvrage qui ne présenterait que des observations mal faites ne saurait être un ouvrage éloquent, l'écrivain eût-il d'ailleurs tout le talent de Bossuet ou de Rousseau. On peut dire d'une académie des sciences morales ce que je dis d'une académie des sciences physiques : on parviendrait difficile-

ment à lui persuader qu'un ouvrage qui blesse les règles ou les vérités de la morale, est un ouvrage éloquent : à leurs yeux, le livre le plus vrai et le plus moral paraîtrait toujours le livre le mieux écrit. Cette préférence que tout homme donne à l'objet dont il a fait la principale occupation de sa vie est si naturelle, qu'il est presque impossible de s'en défendre. On peut lutter contre ses penchans, quand on a des pensées qui les condamnent ; mais, lorsque les habitudes et les pensées vont du même côté, la résistance est impossible.

Mais si le jugement d'un ouvrage relatif aux sciences morales est soumis à des hommes dont l'occupation principale est de conserver la pureté du langage et de se livrer à l'étude de l'éloquence ou des beautés de la poésie, n'est-il pas à craindre que l'ouvrage dans lequel on trouvera le plus de pureté, d'élégance, d'imagination, ne soit considéré comme l'ouvrage le plus utile aux mœurs, si d'ailleurs il ne renferme rien dont un honnête homme puisse s'offenser ? N'est-il pas à craindre qu'un écrit qui pourrait exercer sur les mœurs une influence salutaire ne soit écarté comme inutile, si, comme composition littéraire, il n'offre rien de remarquable ? Ce ne sont point ici des questions que je résous ; ce sont des doutes que je soulève, doutes qui me sont suggérés par la tendance naturelle à l'esprit humain et par quelques faits récens trop remarquables pour ne pas être observés.

Dans sa séance annuelle de 1827, l'Académie française a proposé deux prix pour l'année suivante : un prix

d'éloquence de la valeur de quinze cents francs en faveur de l'écrivain qui aurait traité une question déterminée sur la littérature, et un prix de six mille francs en faveur de celui qui aurait traité le mieux un sujet de morale laissé au choix de chacun des concurrens. Toutes les circonstances se réunissaient pour faire espérer au public que la question de morale donnerait naissance à des ouvrages plus remarquables et surtout plus utiles que ceux que produirait la question littéraire : la grandeur du prix, le choix du sujet laissé aux concurrens, la gloire de concourir au perfectionnement des mœurs.

Qu'est-il arrivé cependant? Sept manuscrits ont été adressés à l'Académie pour le prix d'éloquence; et, sur ce nombre, les juges en ont trouvé trois remarquables par le talent avec lequel ils étaient écrits. Deux ont enlevé tous les suffrages, à tel point que, ne sachant auquel des deux décerner le prix, le ministre de l'intérieur l'a doublé pour ne laisser de regrets à personne. La question de morale a produit un plus grand nombre de concurrens. Quarante-un manuscrits ont été envoyés au concours; sur ce nombre, deux seulement ont paru dignes d'une simple mention : tout le reste s'est trouvé au-dessous de la critique.

Autant l'Académie a pris soin de justifier le suffrage honorable qu'elle a accordé aux deux manuscrits des auteurs auxquels elle a décerné deux prix d'éloquence, autant elle a dédaigné de motiver le jugement par lequel elle a condamné les nombreux écrits relatifs à des questions de morale. Elle a fait lire publiquement de longs

extraits des premiers : elle n'a pas trouvé dans les seconds un seul passage digne d'être cité, pas une seule pensée qui ne fût au-dessous de la critique. Elle a traité ceux des concurrens qui se livrent à la culture de l'éloquence avec des égards qui ont dû les flatter, et qui prouvent la juste importance qu'elle attache à ses propres travaux; mais elle a traité ceux qui se livrent à l'étude des sciences morales avec si peu de politesse, et nous pourrions presque dire avec tant de dédain, qu'on serait tenté de croire qu'elle fait assez peu de cas de ce genre de connaissances.

Cette supériorité de talens que l'Académie française aperçoit dans les écrivains qui traitent des questions purement littéraires, et cette nullité presque absolue qui la frappe dans ceux qui s'occupent de sciences morales, est un phénomène si étrange, qu'on ne saurait se l'expliquer. Comment concevoir, en effet, que, dans un pays tel que la France, il ne se trouve pas un seul écrivain ayant la volonté ou la capacité de traiter passablement un sujet de morale, lorsqu'en le traitant, il peut acquérir un prix considérable, fonder ou étendre sa réputation, et enrichir en même temps son pays d'un ouvrage utile? Comment se trouve-t-il dans le même pays, au milieu de cette multitude de moralistes insoucians ou incapables, des écrivains qui traitent avec éloquence les questions littéraires les plus difficiles, quoiqu'ils ne soient excités ni par les mêmes récompenses ni par les mêmes espérances de gloire? Ces questions pourraient en faire naître d'autres, mais je m'abstiens de les soulever.

Je crains qu'il n'y ait quelque malentendu entre l'Académie qui propose des questions de morale, et les écrivains qui aspirent à les traiter. En général, tout homme qui se livre à l'étude d'une science, considère comme l'objet principal de ses travaux l'étude des choses ou des faits dont cette science s'occupe. Le langage n'est pour lui qu'un instrument, un simple moyen, et cet instrument lui paraît toujours assez bon, quand il le conduit à son but. A ses yeux, un nouveau fait observé, une déduction nouvelle tirée d'un fait déjà connu, sont préférables aux phrases les plus sonores, aux périodes les mieux arrondies. S'il est véritablement jaloux de faire faire des progrès à sa science, il donnerait pour la découverte la plus simple les plus belles pages de Bossuet et toute l'éloquence de Cicéron.

Les hommes qui font leur occupation principale du langage, de la poésie ou de l'éloquence, considèrent, au contraire, le style et surtout les images comme l'objet principal, et les choses dont les sciences ou les arts s'occupent comme de simples moyens. A leurs yeux, un sujet donné n'a pas plus de valeur que n'en a, aux yeux d'un peintre, la toile sur laquelle il va former ses tableaux. Un écrivain véritablement amoureux de son art préférerait dix phrases de Montesquieu ou de Bossuet aux découvertes de Newton; la découverte du Nouveau-Monde fixerait à peine ses regards à côté des vers d'Athalie.

Or, s'il était arrivé que les concurrens eussent porté toute leur attention sur les moyens de faire faire des

progrès aux mœurs, et que la majorité des juges n'eût recherché que des beautés littéraires dans les ouvrages soumis au concours, il ne serait pas étonnant qu'il y eût eu mécompte de part et d'autre. Un ouvrage pourrait être médiocre sous le rapport du style, et avoir un grand mérite sous le rapport de la science à laquelle il est consacré. L'Académie française n'ayant fait connaître ni les manuscrits qu'elle a jugés ni les motifs sur lesquels elle les a condamnés, il est impossible de se former aucune idée du mérite de ces ouvrages ou des jugemens qu'elle en a portés. Nous ignorons complètement s'ils ont été repoussés comme dépourvus de mérite littéraire, comme renfermant de fausses doctrines, ou comme inutiles au perfectionnement des mœurs. Les efforts des écrivains, les discussions auxquelles leurs ouvrages ont probablement donné lieu, ni les décisions qui en ont été la suite, n'ont donc produit aucune lumière, même sur la science dont on avait à s'occuper.

En supposant que tous les ouvrages soumis au concours fussent dépourvus de mérite, non-seulement sous le rapport littéraire, mais aussi sous le rapport de la morale, que de lumières seraient sorties de ce concours, si les séances de l'Académie avaient été publiques, et si elle avait motivé la décision à laquelle a sans doute donné lieu chacun des manuscrits qu'elle a jugés! Nous aurions appris quelles sont les questions sur lesquelles l'attention publique se porte de préférence; nous aurions su quelles sont les doctrines des hommes qui s'occupent de sciences morales. L'Académie, obligée de faire voir ce qu'il y a de

faux ou de vrai dans ces doctrines, aurait été dans la nécessité d'exposer les siennes; en indiquant aux écrivains pourquoi leurs ouvrages étaient indignes du prix, elle leur aurait appris à faire mieux une autre fois! Enfin, s'il était résulté de l'examen fait par l'Académie que, parmi les nombreux manuscrits envoyés au concours, il n'y en avait aucun qui fût digne de son suffrage ou qui fût susceptible de le devenir, le public et le gouvernement lui-même auraient tiré de cet examen une grande et utile leçon. En ne voyant paraître, au milieu de cette foule d'incapables, aucun homme en état de traiter passablement une question de morale, on aurait été tenté de rechercher la cause de cette incapacité; on serait remonté peut-être à l'enseignement que le gouvernement fait donner, et cela nous eût préparés à quelque sage réforme.

Au lieu de cela, l'Académie a remis le même prix au concours pour l'année prochaine, sans s'expliquer sur le genre de vices qu'elle a trouvés dans les ouvrages qu'elle a jugés. Cependant que feront les concurrens? Chercheront-ils de nouveaux sujets? Aspireront-ils à donner à leur style plus d'élégance? Modifieront-ils leurs pensées ou chercheront-ils à les rendre plus claires? Ce sont des questions auxquelles personne ne saurait répondre. Il faudra cependant que les concurrens en donnent au hasard la solution, à moins qu'ils ne se retirent du concours, et que, l'année prochaine, il ne se présente une génération nouvelle de moralistes.

L'inconvénient que je signale ici ne pouvait exister

avant la fondation de M. de Montyon. Tant que l'Académie française n'a eu qu'un prix de poésie ou d'éloquence à décerner toutes les années, une séance publique lui a suffi pour faire connaître son opinion sur les ouvrages envoyés au concours. Maintenant qu'elle a une multitude de prix à décerner, il faut qu'elle se borne à faire mention des écrits qu'elle juge les meilleurs, puisqu'une séance ne saurait suffire pour les faire connaître tous. Ses travaux se sont tellement accrus que cinq ou six séances suffiraient à peine pour bien faire ce qu'elle est obligée de faire dans une seule. Ce défaut de temps, qui a déjà frappé la plupart des personnes qui ont assisté à ses séances, deviendra de plus en plus frappant. L'année prochaine, par exemple, le nombre de manuscrits ou d'ouvrages imprimés qu'elle aura à juger sera si considérable, qu'elle se trouvera réduite encore à faire de simples mentions. Il serait facile d'éviter cet inconvénient : il ne s'agirait que de multiplier le nombre de séances, et de les mettre en rapport avec les travaux auxquels elle doit se livrer.

Si les jugemens de l'Académie française ne présentent point au public des garanties suffisantes, cela tient uniquement, ainsi qu'on l'a vu, aux mauvais procédés que l'usage a établis ou à des vices de forme. Il est cependant un usage vicieux qui tient au fond des choses, et qui mérite d'être observé, parce qu'il doit exercer une grande influence sur le résultat que le fondateur du prix a voulu obtenir.

M. de Montyon a établi un prix annuel de dix mille

francs en faveur du Français qui, dans le cours de l'année, aurait publié l'ouvrage le plus utile aux mœurs. L'Académie française a trouvé dans cette disposition quelque chose de trop absolu : il lui a semblé que, lorsque plusieurs ouvrages utiles étaient présentés en même temps au concours, il était peu juste de donner le prix tout entier à l'auteur du meilleur, et de ne rien accorder aux autres. Elle semble avoir prévu le cas où deux ouvrages à-peu-près également utiles lui seraient présentés, et elle a voulu que l'auteur de chacun pût être traité selon son mérite. Elle a donc établi une espèce de justice distributive, donnant à chacun des concurrens une part du prix proportionnée à l'utilité qu'elle attribue à chaque ouvrage.

Si le fondateur n'avait eu en vue que de récompenser les écrivains en raison de leur mérite, s'il avait établi le prix uniquement dans leur intérêt, rien ne serait plus juste ni plus sage qu'un tel procédé; mais prenons-y garde, le prix n'a pas plus été fondé en faveur des gens qui font des livres, qu'en faveur des libraires qui les vendent. Le fondateur a eu des vues plus élevées, plus étendues ; il a voulu concourir au perfectionnement moral de la population, et pour y parvenir, il lui a semblé que l'instruction était la voie la plus sûre. Considérant les écrivains comme des instrumens propres à seconder ses desseins, il a cherché à mettre en mouvement ceux dans lesquels il se trouverait le plus de puissance pour produire le résultat desiré; il a fondé un prix assez grand pour stimuler leur zèle.

Partant de ce fait, que le perfectionnement moral de la population est l'objet pour lequel le prix a été fondé, et que l'intérêt des écrivains ne doit être consulté qu'autant qu'il concourt avec le plus d'efficaçité possible à seconder les vues du fondateur, il s'agit de savoir si la distribution annuelle d'une somme de dix mille francs à divers écrivains fera composer de meilleurs ouvrages que l'adjudication de la somme tout entière à celui qui aura composé le meilleur. La question, ainsi posée, paraît si facile à résoudre, qu'il est peut-être inutile de rien ajouter : qu'on me permette cependant quelques réflexions.

On conviendra facilement qu'un bon traité, sur un sujet quelconque, produit plus d'effet que dix traités médiocres écrits sur le même sujet, et qu'en fait d'ouvrages d'esprit, la quantité ne remplace pas la qualité. L'on conviendra sans doute aussi que la durée et l'énergie des efforts que l'on fait pour obtenir un prix, sont en raison de la valeur même de ce prix. Tel écrivain consacrera une année, et même deux, à faire un bon ouvrage, s'il a l'espoir d'obtenir une récompense de dix mille francs, qui ne voudra pas se livrer seulement à un travail de six mois, s'il n'a que la moitié de ce prix en perspective. Tel autre, qui entrerait hardiment dans la lice, si le prix tout entier devait rester au vainqueur, dédaignera de s'y présenter, s'il n'y est appelé que pour prendre part à une distribution à laquelle on aura donné l'air d'un acte de bienfaisance. Le premier résultat de la réduction du prix en fractions est donc d'écarter du

concours un certain nombre d'écrivains, probablement les plus capables; le second est d'affaiblir les efforts des concurrens : on ne fait jamais que de médiocres efforts pour obtenir une récompense ou des honneurs médiocres.

La faculté de diviser en fractions la somme fixée par M. de Montyon, donne à l'Académie un pouvoir arbitraire sur le prix : or il n'est pas dans la nature de l'arbitraire, quelles que soient les mains dans lesquelles il est déposé, d'inspirer de la confiance. Le prix peut être divisé en fractions si nombreuses, et tant de personnes sans talens ou d'un talent médiocre peuvent être appelées à y prendre part, qu'il n'y aurait pas plus d'honneur que de profit à être du nombre. Une récompense qui ne présente rien de fixe à l'imagination, ne peut ni faire composer un bon livre ni en recommander un à l'attention du public. Elle devient sans influence sur les écrivains qui ont quelque talent, et par conséquent elle n'en exerce aucune sur les mœurs. Le prix est alors détourné de son objet : au lieu d'exister dans l'intérêt des personnes qui lisent, il n'existe plus que dans l'intérêt du petit nombre d'individus qui écrivent. Ce n'est plus un stimulant pour faire composer de bons ouvrages; c'est une fondation analogue à celle d'un hôpital.

En Angleterre, en Suisse, en Amérique, les fondations faites par des particuliers en faveur du public sont nombreuses, parce qu'elles sont placées sous la protection des lois, et que chacun se fait un devoir religieux d'en respecter toutes les dispositions. En France,

au contraire, il est très rare de voir de simples individus établir des fondations publiques : la raison en est qu'on est sans respect pour la volonté des fondateurs. Ceux qui sont appelés à exécuter des fondations, se croient toujours plus sages que ceux qui les ont établies; ils les modifient, les altèrent à leur gré. Administrateurs ou juges, ils agissent comme s'ils étaient propriétaires; ils substituent aux intentions manifestées par le fondateur leurs intentions personnelles. Nous sommes tellement façonnés à toutes les pratiques de l'arbitraire, que nous les portons, sans nous en apercevoir, dans presque tous les actes de notre vie.

Les prix qu'une société distribue, en vertu des pouvoirs que les fondateurs lui ont délégués, ne peuvent appartenir aux individus auxquels elle les accorde, qu'en vertu de la volonté de ceux qui les ont établis. Les adjuger à d'autres, sous quelque prétexte que ce soit, ce n'est pas faire des actes de justice, c'est faire autre chose.

Les prix fondés par M. de Montyon ont déjà fait naître beaucoup de questions de morale; mais il en est plusieurs qui n'ont pas encore été soulevées, et qui cependant auraient mérité un examen sérieux. On aurait pu rechercher, par exemple, si les volontés d'un homme qui établit une fondation publique, ne sont pas obligatoires pour ceux qui sont appelés à les exécuter, lorsque d'ailleurs elles n'ont rien de contraire aux lois ni aux bonnes mœurs. On aurait pu rechercher si l'infraction arbitraire des dispositions faites par l'auteur d'une fonda-

tion n'est pas une cause propre à prévenir l'établissement de fondations nouvelles, et si par conséquent elle n'arrête pas le développement d'une habitude qu'il serait bon d'encourager. On aurait pu rechercher enfin si, lorsqu'un homme, usant d'un pouvoir légitime, en a chargé d'autres de disposer de ses biens d'une certaine manière, ceux-ci peuvent en disposer d'une manière différente non-seulement sans violer aucune règle de justice, mais en se conformant à ce que la justice prescrit.

Toutes ces questions paraissent avoir été résolues par le dernier ministère; mais toutes les fois qu'il s'agit de questions de morale, il faut pour les résoudre une autorité un peu plus imposante que celle-là. Les membres de ce ministère n'avaient probablement pas pour la volonté des mourans, beaucoup plus de respect qu'ils n'en avaient pour la cendre des morts. L'Académie française, en recouvrant sa liberté, croira sans doute qu'il lui importe d'examiner des questions qui n'ont jamais été irrévocablement résolues.

S'il est évident, au reste, que la division arbitraire du prix en détruit l'influence, il ne l'est pas moins que tout ce qui détruit l'influence des jugemens et des récompenses académiques, détruit le pouvoir de l'Académie elle-même.

L'auteur de ces réflexions ne les terminera point sans faire connaître la cause qui les lui a suggérées. En 1827, un prix ayant été proposé en faveur de l'écrivain qui aurait le mieux traité une question de morale,

il a pensé que cette occasion était favorable pour publier quelques pensées qu'il jugeait utiles. Il a donc fait entrer ces pensées dans le cadre qui lui a paru le moins mauvais, et il les a envoyées au concours dont on connaît le résultat. Son manuscrit s'est trouvé au nombre des trente-neuf qui n'ont pas eu *l'honneur d'être nommés*. Ne croyant point avoir fait un chef-d'œuvre, cette décision ne l'a ni beaucoup surpris ni beaucoup affligé. Le succès ne l'eût point enorgueilli; le revers ne l'a point humilié. Son livre lui paraît, après le jugement, ce qu'il lui paraissait avant, assez bon pour l'objet qu'il s'était proposé.

Mais quoique l'auteur fût loin d'avoir de son écrit une très haute idée, il croyait avoir fait un livre utile aux mœurs et il le croit encore. Il espérait surtout que le prix proposé ferait naître quelques ouvrages dignes de fixer l'attention publique. La décision de l'Académie n'ayant pas entièrement détruit son opinion, il a cherché quelle cause pouvait avoir rendu le concours sans résultat. Il lui a semblé d'abord qu'en général, on ne se rendait pas bien compte des causes propres à influer sur les mœurs. Il lui a paru ensuite que les procédés académiques n'offraient, ni au public, ni aux concurrens, ni à l'Académie elle-même, une garantie complète de la rectitude de ses jugemens.

On se tromperait donc singulièrement si l'on attribuait au mécontentement ou à la vanité blessée les réflexions qui précèdent. L'auteur a pensé que le prix annuel fondé en faveur de l'ouvrage le plus utile aux mœurs,

et les décisions de l'Académie sur ces espèces d'ouvrages, pouvaient produire un bien immense. Mais il a pensé aussi que ce bien ne pouvait être obtenu qu'à certaines conditions, et ce sont ces conditions qu'il a essayé de faire connaître. Les questions qu'il a indiquées sont toutes des questions de morale; ce sont peut-être même les premières dont la solution aurait dû être provoquée. Avant de décerner des prix aux ouvrages les plus utiles aux mœurs, n'aurait-il pas été bon, en effet, de se demander quels sont les ouvrages qui peuvent être utiles aux mœurs? Avant de rendre des jugemens dans l'intérêt des mœurs, n'aurait-il pas été bon de se demander quels sont les procédés à suivre pour donner de l'efficacité à ces jugemens?

Les procédés suivis par l'Académie française n'ont paru à l'auteur en harmonie, ni avec les temps dans lesquels nous vivons, ni avec l'objet qu'on se propose d'obtenir par des récompenses publiques. Portant ses regards sur l'avenir bien plus que sur le passé, il ne s'est pas proposé de faire la critique des jugemens déjà rendus; il a voulu indiquer les moyens qui peuvent seuls donner à une institution utile toute l'efficacité desirable. Les procédés qu'il a blâmés sont un mal qu'on ne saurait justement imputer à personne; ils sont l'œuvre du temps et des habitudes de nos prédécesseurs. Chacun les accepte en arrivant à l'Académie, comme nous acceptons, en venant au monde, les lois sous l'empire desquelles nos parens ont vécu. Ces procédés, tout vicieux qu'ils sont, seront même assez difficiles à réformer,

parce que les corps tiennent à leurs habitudes comme les individus. Le temps les détruira comme il les a formés : tout ce que nous pouvons espérer, c'est d'accélérer un peu son ouvrage.

L'auteur a peu de chose à dire sur l'écrit qui a donné lieu à cet essai. Il n'a pas eu la prétention de faire une œuvre d'éloquence ni un ouvrage d'imagination. Il a borné son ambition à exposer clairement ses pensées, et à donner quelques idées justes sur un sujet important, aux personnes qui n'ont pas une instruction fort étendue. Il n'a nullement prétendu faire de la morale pour les châteaux ; assez d'autres se chargent de cette tâche : ne sachant d'ailleurs, ni ce qu'on y fait, ni ce qu'on y dit, ni ce qu'on y pense, il n'aurait pu en bien parler. Son livre est le livre des petits ménages ; et si quelque jour il a l'honneur de le voir figurer entre un modeste almanach et une *Cuisinière bourgeoise*, son amour-propre en sera singulièrement flatté : cet honneur à ses yeux en vaudra beaucoup d'autres.

Publiant ce livre dans le but pour lequel il l'a composé, et non dans l'intention d'appeler au public d'un jugement académique, il l'aurait volontiers rendu meilleur s'il l'avait pu. Très disposé à profiter des conseils des gens habiles dans l'art d'écrire, il a cherché à connaître ce que les juges du concours avaient trouvé à y reprendre, sans leur dire toutefois qu'il fût au nombre des concurrens. Il n'a rien pu savoir. « Tout est mauvais, détestable, lui ont-ils dit. Parmi tous les écrits envoyés au concours, il n'en est pas un seul qui vaille

quelque chose. Que ne concouriez-vous? vous auriez eu le prix. Vous n'auriez eu pour concurrens que des gens qui ne savent pas leur langue : leurs ouvrages ne sont pas écrits en français. »

A ces propos flatteurs, à ces discours encourageans, l'auteur ne savait que répondre. Il s'est gardé, comme on le pense bien, de trahir l'anonyme. On croira certainement qu'il a voulu cacher les blessures faites à sa vanité; point du tout: il a voulu prolonger le plaisir de voir la vérité lui apparaître toute nue, sans le moindre déguisement. Cette jouissance, qu'on dit être ignorée des grands, n'est pas commune chez les petits; même dans les pays où l'on ne compte les héros que par légions, il faut plus qu'un courage ordinaire pour oser dire la vérité à un homme qui ne peut rien. Si vous consultez vos amis sur vos ouvrages, vous les déterminerez difficilement à vous en dire leur avis; il leur faudra, pour vous en parler, tant de précautions oratoires et de si nombreux ménagemens, que, pour vous faire entendre une seule fois qu'on y remarque quelques défauts, ils vous diront vingt fois, par leurs circonlocutions et leurs périphrases, que vous avez la vanité d'un sot.

Le même motif qui a déterminé l'auteur à ne révéler son secret à aucun des juges du concours, lui fera garder l'anonyme relativement au public. Si les jugemens auxquels son ouvrage donnera lieu, sont peu flatteurs pour sa vanité, il espère du moins qu'ils seront impartiaux.

L'auteur n'a rien changé au fond de l'ouvrage; mais il a modifié le titre des chapitres.

PRÉFACE.*

L'ACADÉMIE FRANÇAISE, en proposant, pour 1828, un prix en faveur de l'écrivain qui aurait le mieux traité une question relative à la morale, a laissé à chacun une entière liberté sur le choix du sujet et sur la manière de le traiter. Elle a donc appelé à concourir tous les hommes qui se sont occupés du même genre de connaissances, quelle que soit d'ailleurs la branche à laquelle ils se sont spécialement attachés. Elle ne pouvait employer un moyen plus efficace pour obtenir de bons écrits et des écrits variés. Si ses vœux ne sont point remplis, elle pourra déplorer l'indifférence ou la rareté des bons moralistes; elle n'aura point à se reprocher d'avoir contrarié le cours de leurs idées, ou donné des entraves à leur esprit.

Mais cette liberté, si favorable au développement

* Cette préface n'avait pour objet que de donner à l'Académie une idée de l'ouvrage dans le moins de termes possibles ; l'auteur croit devoir ne pas la supprimer.

de toutes les idées, devait présenter quelque embarras à ceux des concurrens qui, ne s'étant attachés à l'étude d'aucune question spéciale, pouvaient choisir parmi les nombreux sujets que la morale présente. Devaient-ils aspirer à faire des découvertes dans cette science, ou à résoudre des questions douteuses? Fallait-il s'attacher, au contraire, à développer des vérités déjà reçues et à les mettre à la portée des esprits les plus simples, des gens les moins appliqués ? N'était-il pas plus avantageux de traiter une question sous le rapport historique et d'exposer les progrès de tel vice ou de telle vertu? Enfin, ne convenait-il pas d'aspirer au mérite d'une composition littéraire, et de donner aux formes au moins autant d'importance qu'au fond?

L'auteur de cet ouvrage s'est conformé aux intentions de l'Académie, en profitant de la manière la plus complète de la liberté donnée aux concurrens; il s'est abandonné, sans aucune restriction, au cours de ses idées et de ses penchans. Il n'a pas cherché à deviner quelles pouvaient être les opinions des juges du concours : il a écrit avec la même indépendance et la même liberté que s'il n'y avait pas eu de prix proposé. En suivant ainsi ses

propres idées, peut-être aura-t-il rencontré plus juste que s'il avait eu le dessein de développer une pensée qui lui aurait été donnée d'avance. Quoi qu'il en soit, il croit devoir rendre compte des motifs qui l'ont déterminé dans le choix du sujet et dans la manière de le traiter.

A son avis, l'utilité d'un livre de morale est en raison des bons sentimens qu'il inspire et des bonnes habitudes qu'il fait contracter, ou en raison des mauvais penchans dont il prévient le développement. Si les mœurs des nations n'ont point la pureté qu'elles devraient avoir, ce n'est point parce qu'il reste à la science de grandes découvertes à faire. La maxime la plus simple, la plus vulgaire, si elle était universellement comprise et pratiquée, suffirait pour produire une révolution dans les mœurs. Le développement complet d'un seul des principes qu'on enseigne aux enfans en leur apprenant à lire, formerait un ouvrage considérable, et, pour un grand nombre de personnes, fort instructif et fort nouveau. Ce qui manque à la morale ce ne sont pas de nouvelles règles : c'est l'intelligence et la pratique de principes depuis long-temps connus.

Ce n'est donc point pour exposer de nouvelles

découvertes ou pour résoudre des questions douteuses que cet ouvrage a été écrit. Les savans se tromperaient s'ils espéraient, en le lisant, y trouver quelque vérité nouvelle. Ne pouvant aspirer à donner à la morale plus de profondeur, l'auteur a cherché à la répandre sur une plus grande surface. Il a voulu donner au plus grand nombre de personnes possible des idées et des habitudes dont la bonté ne saurait être un sujet de controverse.

L'auteur n'a point été embarrassé sur le choix de son sujet. Sachant que les bonnes et les mauvaises habitudes sont prolifiques de leur nature, il a examiné quelles sont celles qui engendrent le plus d'enfans. Un premier coup-d'œil a suffi pour le convaincre que, de toutes les vertus, il n'en est aucune qui ait des filles plus nombreuses que l'économie domestique, et que le vice qui lui est opposé peut à lui seul peupler l'univers de vices et de crimes.

En prenant, en effet, l'économie domestique pour la sage dispensation que chacun fait de ses richesses, et en considérant comme richesse tout ce qui a une valeur, on voit tout de suite que l'habitude de cette vertu engendre l'amour du travail et de l'ordre, la tempérance, la probité, l'indépen-

dance, la sincérité, la bienfaisance, les affections de famille et toutes les qualités qui naissent de celles-là; on voit aussi que ce n'est que par elle que les hommes peuvent se procurer du loisir, et donner aux arts, à l'industrie, aux sciences le développement dont il sont susceptibles.

La prodigalité ou la dissipation des richesses engendre autant de vices que l'économie produit de vertus; qui voudrait les compter tous serait obligé de faire le catalogue de la plupart des mauvaises habitudes et des misères qui affligent l'humanité. Le besoin et l'ignorance qui naissent de la dissipation des richesses, engendrent à eux seuls les trois quarts des vices et des crimes qui abondent dans tous les pays. La corruption, que facilite l'abus des richesses, est une source non moins abondante de vices et de misère.

En même temps que l'économie domestique est de toutes les bonnes habitudes celle qui produit le plus de vertus et qui prévient le plus de vices, elle est celle qui convient au plus grand nombre des personnes. Il n'est pas un seul individu qui ne soit intéressé à l'exercer dès qu'il en a le moyen, et qui ne puisse, en l'exerçant, produire des biens très

grands, soit pour lui-même, soit pour les autres.

Il est des vertus qui ne se pratiquent que dans des circonstances plus ou moins rares: la clémence, la générosité, le patriotisme, le courage, même la bienfaisance, ne peuvent se montrer que dans certaines occasions. L'économie domestique, au contraire, peut et doit s'exercer à chaque jour de la vie; elle est une vertu de tous les momens, comme elle est de tous les rangs, de tous les états, de tous les âges, de tous les sexes.

En voyant les nombreuses vertus que l'économie produit ou seconde, et les vices nombreux qu'elle prévient; en considérant, d'un autre côté, le nombre des personnes qui peuvent la pratiquer, et le nombre des occasions où elle peut être mise en usage, l'auteur n'a pu s'empêcher de dire, avec Franklin: *I love economy exceedingly* (j'aime excessivement l'économie). Dès-lors son choix a été fait: il a pensé qu'en traitant ce sujet, il s'associerait aux intentions de l'homme vertueux qui a fondé le prix, et de l'Académie qui l'a proposé.

L'auteur n'a point, dans la manière dont il a traité la question à laquelle il a donné la préférence, la même confiance qu'il a dans le sujet qu'il a choisi.

L'habitude dont il a cherché à exposer les bons effets est nécessaire à toutes les classes, et l'on peut dire même à tous les individus; mais il est difficile de faire un livre qui convienne également à tout le monde. Ici l'on est obligé de faire un choix, sous peine de n'être lu de personne.

Si l'auteur n'avait consulté que ses desirs, sans examiner jusqu'où s'étendent les facultés de la masse de la population, il aurait cherché à faire un livre qui pût convenir à tous les gens qui travaillent pour vivre et qui n'ont point de richesses cumulées. C'est incontestablement la classe la plus nombreuse; c'est celle aussi sur laquelle la misère se fait le plus durement sentir. En travaillant au perfectionnement des mœurs de cette classe, on travaille à la sécurité et au bien-être des autres.

Mais une considération a empêché l'auteur de suivre cette idée: c'est que les personnes auxquelles il aurait adressé son livre, ne savent pas lire pour la plupart. Il a pensé qu'avant de faire des traités pour elles, il serait bon de leur donner quelques élémens de lecture.

Un petit ouvrage destiné aux écoles élémentaires aurait aussi pu le tenter; mais diverses raisons l'ont

détourné de l'entreprendre. Il est beaucoup d'idées morales qui ne deviennent intelligibles qu'à mesure que certains sentimens se développent. Si l'auteur avait voulu faire comprendre l'influence de l'économie domestique à des enfans, il aurait été obligé de laisser le sujet fort incomplet, ou de leur parler de choses qu'ils doivent ignorer.

Une autre raison devait l'empêcher de suivre cette idée. L'éducation ayant en France moins de liberté qu'elle n'en a en Hollande, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre et même en Autriche, il ne suffit pas, pour qu'un ouvrage soit mis dans les mains des enfans, que leurs parens et leurs instituteurs le trouvent bon. Il faut de plus qu'il obtienne l'approbation de diverses autorités, et cette approbation peut dépendre de tant de circonstances, qu'il y aurait de la présomption à espérer qu'elles se réuniront toujours. A moins d'être investi d'une portion de l'autorité publique, il faut, pour oser entreprendre un ouvrage de cette nature, un courage qui a manqué à l'auteur.

Les personnes pour lesquelles l'auteur a composé cet écrit sont celles qui, ayant déjà quitté l'école et étant parvenues à l'âge où les passions commencent

à se développer, ont la faculté de lire les ouvrages que leurs parens leur mettent dans les mains, ou de choisir ceux qui leur conviennent. Avant cet âge, des enfans peuvent avoir contracté de bonnes habitudes; mais ce n'est qu'alors qu'ils peuvent acquérir des idées morales. Le temps auquel on commence à se livrer à un travail productif, et où l'on peut disposer de quelque chose, est celui où il convient le plus d'étudier l'influence de l'économie domestique. Cette étude, en même temps qu'elle peut dissiper de vaines illusions, est l'encouragement le plus fort qu'on puisse donner au travail et à une bonne conduite. L'étude de la théorie n'est jamais plus profitable qu'au moment où l'on peut retirer de la pratique tous les avantages qu'elle peut donner. L'auteur a cherché du reste à rendre cet écrit utile aux personnes de tous les états, de tous les rangs, et de l'un et l'autre sexe : pour en profiter il suffit de savoir lire.

La difficulté la plus grave que l'auteur ait eu à résoudre, a été de savoir quel serait le cadre dans lequel il enfermerait ses idées. S'il n'avait eu à parler qu'à une assemblée de savans, il les aurait fait entrer dans un mémoire. Il aurait adopté la forme

didactique, s'il avait eu à parler à des élèves ou à des jeunes gens se destinant à une profession particulière. Ayant à parler à des personnes de tout état, de tout âge et de tout sexe, il a pensé que, s'il voulait être lu, il devait éviter le ton du savant qui disserte, ou du professeur qui donne des leçons.

Chacun lit volontiers les ouvrages qui traitent spécialement de l'art ou de la science qu'il cultive. On pardonne aux écrivains la prétention qu'ils ont d'instruire leurs lecteurs, lorsqu'on croit trouver une source de profit dans l'instruction qu'ils donnent. Mais la morale et particulièrement l'économie domestique, ne pouvant être l'objet d'une profession ou d'un métier, et convenant également à tous les états, nul ne croit en avoir plus besoin que les autres; personne, à cet égard, ne craint la concurrence, et le plus ignorant se croit assez instruit. Quand on écrit sur la morale, il faut amuser le lecteur, si l'on veut être lu.

> Une morale nue apporte trop d'ennui :
> Le conte fait passer la morale avec lui.

Aussi presque tous les écrivains qui ont aspiré à

perfectionner les mœurs, ont-ils évité de faire des traités de morale et de parler en leur nom. Molière, La Fontaine, Fénelon, Franklin, Addisson, Rousseau, Le Sage, Richardson, tous enfin ont imaginé quelque personnage pour lui faire débiter leurs maximes. Celui-là fait parler les dieux, celui-ci prête son langage aux bêtes, un autre fait disserter des philosophes, un quatrième fait discourir des amans, un cinquième fait causer des gens du monde; mais aucun ne veut se mettre lui-même en scène.

Ce n'est pas sans de bonnes raisons que la plupart des écrivains ont évité de parler en leur nom. On écoute volontiers les leçons qu'un sage précepteur donne au jeune homme imprudent auquel on s'intéresse. Les conseils d'une mère à sa fille, d'un père à ses enfans, d'un ami à son ami, n'ont rien qui nous offense. Mais, si un homme, prenant la robe et le ton d'un docteur, vient nous dire : « Or sus écoutez-moi; je vais vous parler de vos défauts et de vos vices; je vous apprendrai d'abord à les classer et à les décrire; ensuite je vous exhorterai à vous en corriger et à mettre de l'ordre dans vos maisons »; à ce début, les gens les moins polis laissent là le docteur, et les plus patiens commencent à bâiller.

Il nous faut donc des contes, si nous voulons faire passer la morale, *nous sommes tous d'Athènes en ce point*. Mais ici que de difficultés se présentent! Si les personnages sont intéressans, si les évènemens au milieu desquels on les place captivent l'imagination, si les passions s'enflamment, toutes les leçons de la sagesse sont perdues. Quand un grave personnage vient, au milieu d'un récit attachant, discourir sur un vice ou sur une vertu, ou combattre un préjugé funeste, on n'a ni assez de calme ni assez de patience pour profiter de ses leçons. Si elles ne sont pas nécessaires à l'intelligence du récit, il est rare qu'on se donne la peine de les lire :

On saute vingt feuillets pour en trouver la fin.

Si les personnages, au contraire, n'inspirent pas un grand intérêt, s'ils laissent les passions calmes et la raison froide, l'ennui ne tarde pas d'arriver: au peu d'attraits qu'avait la morale on a joint une fable qui n'en a pas beaucoup plus; on a fait un ouvrage plus long, sans le faire plus intéressant ni plus instructif.

L'auteur de cet écrit n'a point à craindre d'être tombé dans le premier de ces dangers; mais il n'ose se flatter d'avoir évité le second. Persuadé qu'un ouvrage qui transporte les lecteurs dans un monde imaginaire ne saurait être un ouvrage utile aux mœurs, quelque intéressante qu'en soit d'ailleurs la lecture, il a constamment cherché à se tenir dans le monde réel. Les évènemens qu'il raconte ne sont ni plus intéressans ni plus extraordinaires que ceux dont chacun de nous peut être tous les jours le témoin. Pour les décrire, il n'a point eu de frais d'imagination à faire, il lui a suffi d'un peu de mémoire: il n'a eu qu'à se rappeler des faits qu'il avait vus, dans les diverses positions où il s'est trouvé. Les faits de cette nature sont si nombreux qu'il n'est presque point de personnes qui ne puissent les avoir observés comme lui.

Il n'y a d'imaginaire, dans cet ouvrage, que les noms des personnages et les lieux où se passent les diverses scènes que l'auteur raconte. Le choix des lieux n'a pas été aussi arbitraire que celui des noms: l'auteur, voulant démontrer, par des exemples, la vérité des principes qu'il s'est proposé de répandre, a cru qu'il ne pouvait mieux choisir le lieu princi-

pal de sa scène, que de le placer sur un point qui sert en quelque sorte de limite à quatre nations voisines, différant les unes des autres par leur gouvernement, par leur religion, par leurs mœurs, par le genre de leur industrie. Les exemples qu'il donne ont ainsi un caractère de généralité qu'ils ne pourraient avoir s'ils étaient tous pris chez le même peuple.

Une autre raison a déterminé l'auteur dans le choix qu'il a fait. La plupart des erreurs ou des vices qu'il a voulu décrire, sont si communs, que, s'il avait placé le lieu principal de la scène dans une de nos villes, il aurait craint que des lecteurs ne trouvassent dans son ouvrage des allusions qu'il devait à tout prix éviter. Il est sans doute permis à un moraliste de saisir les traits de caractère qui le frappent dans la société: ce n'est qu'en agissant ainsi qu'il peut être fidèle à la vérité. Mais en s'emparant de ces traits, il doit les dépouiller de tout ce qu'ils ont d'individuel, afin qu'ils frappent le vice partout où il se rencontre, et qu'ils n'atteignent personne d'une manière particulière. L'auteur croit avoir atteint ce but en plaçant les principaux personnages qu'il met en scène dans un village ignoré ou du moins peu connu en France.

L'auteur a voulu se renfermer dans le sujet donné par l'Académie: en ne traitant qu'une question relative à la morale, il ne s'est proposé que de faire voir *quelle est l'influence de l'économie domestique sur les mœurs et le bien-être des familles, sur l'éducation des enfans et sur la prospérité publique.* Il ne s'est point borné cependant à parler de cette habitude; il en est un grand nombre d'autres, bonnes ou mauvaises, qui lui ont paru dignes d'être observées, et dont il a indiqué les bons et les mauvais effets. N'a-t-il donc point excédé les bornes de son sujet? Au lieu de traiter une question relative à la morale, n'en a-t-il pas traité plusieurs? Il ne le pense point.

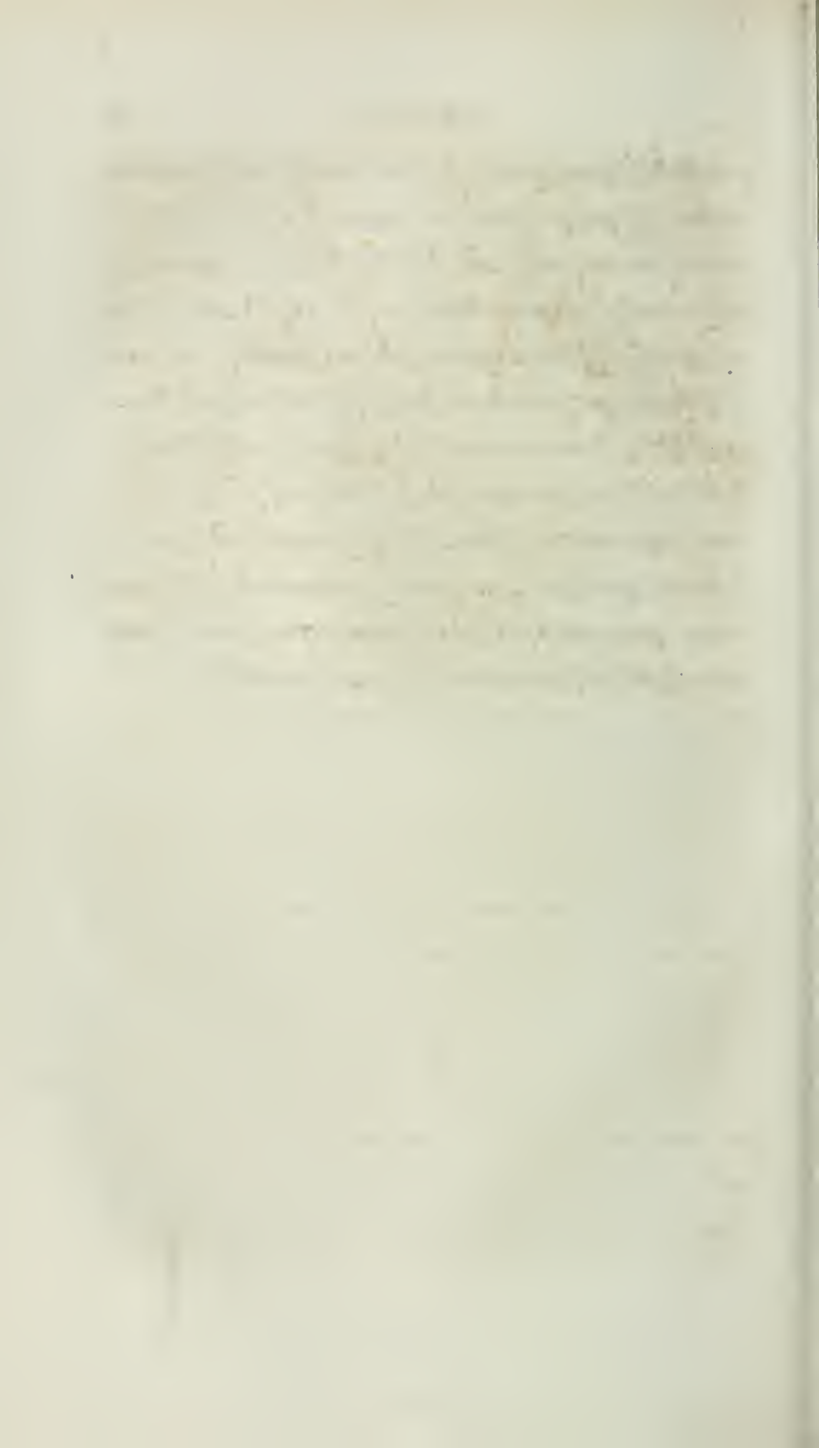
Nos bonnes et nos mauvaises habitudes naissent pour la plupart les unes des autres. Lorsqu'on a choisi celle qui est la plus féconde en conséquences, et qu'on veut en exposer la nature, le principe et les résultats, il est impossible de ne point parler d'autres vertus ou d'autres vices. Il est également impossible de démontrer l'importance d'une bonne habitude si, après avoir fait connaître les heureuses conséquences qu'elle produit, on ne fait pas voir les vices et les misères qui existent partout où elle

manque. Une bonne habitude n'est pas recommandable seulement par le bien positif qui en est la conséquence, elle l'est aussi par les maux qu'elle prévient. Aussi, l'auteur de cet ouvrage, bien loin de craindre d'avoir dépassé les limites du sujet qu'il a choisi, doit craindre plutôt de n'en avoir tracé qu'une faible esquisse.

La manière dont il l'a traité ne lui a point permis de mettre, dans l'exposition de ses idées, l'ordre qu'il aurait pu leur donner dans un ouvrage didactique; mais, comme il s'est moins proposé d'exposer les principes d'une science que de décrire les avantages d'une bonne habitude, il n'a pas jugé que cet ordre fût ici nécessaire. Il lui a semblé qu'il pouvait faire connaître les bons effets du travail et de l'économie, en décrivant les mœurs qui en sont la conséquence naturelle, aussi bien qu'en déduisant des propositions les unes des autres. D'autres ont personnifié la beauté, la force, la sagesse; l'auteur de cet écrit aurait desiré qu'il lui fût possible de personnifier une obscure et modeste vertu.

Beaucoup d'écrivains attachent aux institutions politiques une influence immense et presque exclusive; ils paraissent croire que tout peuple qui en

possède de bonnes, doit être exempt de vices et de misère. L'auteur de cet ouvrage est loin de contester les avantages des bonnes institutions, et les vices qui naissent des mauvaises; mais il craint qu'on n'en exagère les effets. Il craint que l'importance attachée à la politique ne fasse négliger les biens que chacun pourrait retirer de son perfectionnement individuel. Cette crainte l'a peut-être fait incliner un peut trop du côté vers lesquels les esprits sont le moins portés; il doit en prévenir pour qu'on ne tire pas de quelques-unes des pensées qu'il a exprimées, des conséquences qui seraient contraires à la vérité.



HISTOIRE

DE

MICHEL LAMBERT.

CHAPITRE PREMIER.

LES POLITIQUES.

Le sage est ménager du temps et des paroles.
La Fontaine.

« Eh bien! maître Thomas, quelles nouvelles de la ville? Ces messieurs du conseil ne feront-ils rien pour nous? N'auront-ils pas pitié de notre misère? L'ouvrage manque, le pain est cher, et les impôts sont lourds. Si cela dure, bientôt les ouvriers de notre village ne pourront plus vivre. Mais qu'importe à vos messieurs! Ils sont riches et nos villageois sont pauvres; et puis, nous ne sommes pas nés vos concitoyens; vous nous traitez en peuple conquis!

—Vous n'êtes pas juste, monsieur Musard, nous ne sommes pas mieux traités à la ville que vous

ne l'êtes à la campagne; et les habitans de notre ancien territoire sont assujettis aux mêmes lois que ceux du nouveau. Ce ne sont pas les impôts que vous payez à l'état, qui sont cause de la misère qui règne dans ce village, car vous devez en convenir, ils sont plus légers qu'ils ne l'étaient lorsque vous apparteniez à la France. Si vous n'êtes pas riches, c'est que l'industrie et le commerce ne vont point, et ils ne vont point parce que le peuple n'a point assez d'influence dans les affaires. Ne vous plaignez pas des bourgeois de la ville : nous serions bien plus fondés à nous plaindre de vous. Vous envoyez toujours au gouvernement les conseillers qu'il vous demande; vous rendez vains les efforts de l'opposition, et puis quand les affaires vont mal, c'est de nous que vous vous plaignez. Je m'en rapporte à notre ami Jacques Birmen; il conviendra, j'en suis certain, que nous n'avons aucun bien à espérer, tant que nos amis ne se réuniront pas à nous pour opérer une réforme politique.

—Vous l'avez dit, monsieur Thomas, il nous faut une réforme politique : ce n'est que par elle que nous obligerons les messieurs d'en haut à être un peu moins fiers, et que nous remettrons le peuple en possession de son ancienne autorité. Alors nous verrons refleurir dans notre antique cité, les arts, l'industrie et le commerce. Les produits de nos fabriques ne resteront pas enfermés dans nos murs comme dans une prison. Nous sau-

rons maintenir notre dignité vis-à-vis des puissances, et nous n'établirons pas la censure par ordre de l'étranger. Nous jouirons enfin de la considération et de l'influence qui doivent appartenir à un peuple indépendant et libre. Mais ne nous abusons pas, maître Thomas; la réforme politique, suffisante pour assurer la prospérité des anciens bourgeois de notre ville, ne le sera point pour faire le bonheur des habitans de ce village; et la réforme religieuse...

— Vous y voilà, notre ami Jacques, réplique M. Musard; vous voulez encore nous prouver que nos paysans seront plus à l'aise, s'ils vont au prêche au lieu d'aller à la messe; mais nous n'avons pas confiance dans votre remède : nous ne donnons pas plus d'argent à nos prêtres que vous n'en donnez à vos ministres, et nous faisons peu de présens à Rome.

— N'importe, répond le politique Thomas; après les vices de notre constitution, rien n'est plus funeste à votre prospérité que les erreurs de votre croyance. Regardez autour de vous, si vous en doutez; voyez vos voisins de l'autre côté du lac. Ils possèdent les terres les plus fertiles de ces contrées. Dans la plaine, la vigne et le froment croissent presque sans travail. Ces montagnes que vous voyez au-devant de nous, leur donnent plus de bois qu'ils ne peuvent en consommer. Ce vaste lac qui nous sépare d'eux, leur offre du poisson en abondance. Cependant, le peuple est pauvre, misérable: dans les villes, on ne voit que des rues malpropres, des mai-

sons noires et enfumées. Dans les villages, c'est pire encore : les animaux disputent aux hommes leurs habitations, et les enfans se traînent dans l'ordure. Tournez les yeux du côté de cette rive, et voyez quelle différence. Les habitans ne possèdent qu'un territoire ingrat, auquel on ne peut rien arracher qu'à force de travail ; cependant à l'exception des habitans de ce village, tout le monde y vit dans l'aisance. Les villes sont placées si près les unes des autres, qu'on peut dire en quelque sorte qu'elles se touchent. Partout on voit régner l'ordre et la propreté; on ne trouve pas un paysan qui ne soit bien vêtu, et qui ne sache lire, écrire et calculer. Pouvez-vous ne pas reconnaître à ces marques l'influence de votre croyance et de la nôtre ? »

M. Musard n'était pas très dévot : il écoutait sans impatience tout ce qu'on pouvait dire contre sa croyance; et cependant il y était très attaché. Il y tenait par ses habitudes, par ses liaisons de famille, et peut-être aussi par esprit d'opposition. Jamais il ne s'était occupé de controverses théologiques, et de tous les préceptes de sa religion celui qu'il avait le mieux observé était la défense de lire les livres prohibés ; il est vrai qu'il ne connaissait pas beaucoup mieux ceux qui démontraient la vérité de ses propres doctrines. Il ne pouvait donc pas réfuter le discours de son adversaire, n'ayant aucun point qui pût servir de base à un raisonnement, et ne connaissant aucun exemple contraire à celui qu'on

venait de lui donner. Aussi, ne voulant point rester court, il se passa la main sur le front comme s'il était obsédé par le grand nombre de ses idées; puis se tournant vers son voisin : « Que dites-vous de cela, monsieur de la Poulinière ? pensez-vous que la réforme de notre religion et celle de la constitution de l'état, seraient de bons moyens de bannir la misère de ce village? Rendraient-elles nos terres plus fertiles, et les maisons de nos paysans plus propres? Feraient-elles baisser le prix du pain, ou éleveraient-elles le taux des salaires?

— Je pense, répondit M. de la Poulinière d'un air important, que ces messieurs n'ont point aperçu les vraies causes de la misère de ce petit pays. Le peuple ne s'enrichit que par la dépense des grands; et ici quelles sont les dépenses que font les plus riches maisons? Elles vivent avec une lésinerie qui ferait honte au plus petit bourgeois de Paris. Les classes ouvrières ne sont à l'aise qu'autant que les gouvernemens les font travailler. Les classes élevées ne prospèrent qu'autant qu'elles sont excitées par une noble ambition. Les honneurs, les titres, les emplois, voilà ce qui fait la grandeur des familles. Quand les familles sont enrichies par l'état, elles font travailler le peuple, et lui donnent le moyen de vivre, sans lui permettre de devenir insolent. Mais comment pourrait-il vivre à l'aise dans un pays où les dignitaires qui ont le maniement du trésor public, ne sont pas mieux payés que ne le seraient ail-

leurs des garçons de bureau, et où un chef d'administration reçoit tout au plus les gages d'un jardinier?

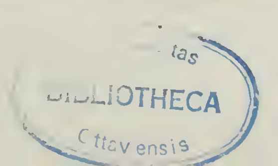
— C'est cela même, dit M. Musard, voilà la vraie doctrine, la seule qui puisse faire prospérer les états. Je savais bien que, pour faire le bonheur du peuple, il ne fallait ni réformer la constitution ni toucher à nos antiques croyances. Le père Lambert qui a fait un long séjour en France et en Angleterre, et qui sait par expérience comment on y fait sa fortune, est là pour rendre témoignage de la vérité des doctrines de M. de la Poulinière. Qu'il nous dise s'il n'est pas vrai que, pour faire vivre le peuple, il ne faut réformer ni la constitution ni l'église, mais qu'il faut que le gouvernement le fasse travailler, et que les grandes familles dépensent beaucoup d'argent?

— Le père Lambert ne sera point de cet avis, répliquèrent en même temps maître Thomas et son ami Birmin, sans attendre sa réponse. Il dira, comme nous, que la réforme de notre constitution n'est pas moins nécessaire à la prospérité de ce village, que la réforme religieuse. N'est-il pas vrai, père Lambert? N'est-ce pas ce que vous pensez?

— Je pense, dit Lambert, que le moyen le plus sûr et le plus efficace de réformer l'état est de porter la réforme dans nos maisons, et que, pour un peuple, un vice est plus dispendieux que deux mau-

vais ministres. J'ai vu des hommes de toutes les croyances vivre dans l'aisance ou faire leur fortune avec de l'intelligence, du travail et de l'économie. J'ai vu aussi des familles de toutes les opinions se ruiner ou vivre dans la détresse, par l'oisiveté, le défaut d'ordre et la prodigalité. Croyez-moi, mes amis, ces jolies maisons que vous admirez de ce côté du lac, ne nous ont pas été envoyées par les anges; ces clôtures si bien soignées, ces routes si bien entretenues ne se sont pas établies sans travail: non, rien de cela ne s'est fait de lui-même. Si, de l'autre côté du lac ou dans ce village, vous ne voyez pas la même aisance ou les mêmes richesses, quelle peut en être la cause? Les jours y ont-ils moins de vingt-quatre heures? Les hommes y ont-ils moins de deux bras? Les bras y ont-ils moins de force? Travaillez donc et vous vivrez dans l'aisance; soyez économes et vous deviendrez riches. Voilà le secret des différences qui vous frappent. »

Cette réponse faite avec calme, mais avec fermeté, ne satisfit personne. Les quatre interlocuteurs se disposaient à répliquer à-la-fois. Thomas voulait prouver que l'état ne pouvait prospérer sans une réforme politique. Jacques Birmin se disposait à établir que, dans un pays catholique, il ne pouvait exister d'industrie, de commerce, ni de liberté. M. Musard allait démontrer qu'il n'y avait ni vices à corriger dans les mœurs ni économie à faire dans les ménages. Quant à M. de la Poulinière, il allait



reproduire des doctrines qui lui semblaient inattaquables. Mais Lambert mit fin à la conversation. « Je m'aperçois, dit-il, que mes ouvriers ont terminé leur repas : il est temps que j'aille les rejoindre, et diriger leurs travaux. Si je ne sème que des paroles, je ne recueillerai que du vent. Adieu, mes voisins!

— Cet homme-là, dit M. Musard en le voyant partir, ne se reposera de sa vie. Il croirait tout perdu s'il manquait l'occasion de gagner dix sous. Il mourra sans avoir joui de sa fortune. Il a raison cependant; rien n'enrichit comme de bien employer le temps : suivons l'exemple qu'il nous donne ». Et tout en disant cela, il s'en alla pour vaquer à ses affaires. Mais comme il passait sur le bord du lac, il s'arrêta pour suivre les mouvemens de poissons qu'un enfant pêchait à la ligne. Thomas rentra chez lui pour relire un article de journal qu'il avait composé la veille et qu'il jugeait d'une grande profondeur. Jacques Birmin se rendit à un comité de sa société biblique, pour délibérer sur le moyen de faire parvenir dix exemplaires de la Bible aux sujets d'un prince noir du Sénégal. M. de la Poulinière alla lire à sa femme la relation instructive et intéressante de la réception d'un chevalier de l'ordre de la jarretière.

Avant d'aller plus loin, et pendant que nos personnages sont ainsi diversement occupés, le lecteur desirera peut-être que je lui fasse connaître le lieu

dans lequel nous nous trouvons, et les personnes au milieu desquelles je l'introduis. Si tel est en effet son desir, qu'il passe au chapitre suivant et il sera satisfait.

CHAPITRE II.

L'ARTISAN.

Et maintenant que j'ai un mouton et une vache, chacun me souhaite le bonjour.

B. Franklin.

Au pied des montagnes du Jura, sur le revers oriental, est un petit village qui fit jadis partie de la France, et qui fait maintenant partie du canton de Genève. Situé sur la rive d'un lac magnifique, il est traversé par la route qui conduit en Italie par une des plus belles parties de la Suisse. En face, au-delà du lac, est le Chablais*, une des provinces les plus riches de la Savoie, bornée au levant par les vastes chaînes des Alpes, au sommet desquelles on voit dominer le Mont-Blanc. Au nord, à une demi-lieue de distance, est une petite ville du canton de Vaud, dont le nom est devenu célèbre par le séjour d'une famille que divers genres de mérite ont illustrée. Au sud, à une distance d'une lieue et demie, est la république de Genève, plus célèbre dans les sciences et dans les arts que beaucoup de grands empires. Au couchant est une province fran-

çaise, dans laquelle Voltaire porta la civilisation et l'industrie, et que le nom de ce grand écrivain a conservée à la France. Versoix est le nom de ce village, dont un duc de Choiseul essaya jadis de faire une grande ville.

Quoique située dans une position aussi avantageuse qu'agréable, la population de ce village était loin d'être heureuse, lorsqu'à la suite des dernières guerres elle fut séparée de la France. On ne trouvait chez elle, ni l'industrie de Genève, ni la simplicité et la propreté des villages suisses, ni la bonhomie qu'on rencontre dans la plupart des villages français. L'aisance de ses voisins, fruit du travail et de l'économie, inspirait généralement plus de jalousie que d'émulation. Quelques familles s'y livraient à l'industrie; mais la plupart, préférant un gain rapide et hasardeux à des bénéfices médiocres mais assurés, faisaient un métier de la contrebande. Les périls attachés à ce métier, la surveillance à laquelle sont soumis les pays dans lesquelles il s'exerce, et les peines infligées à ceux qui sont surpris en s'y livrant, donnaient de la dureté au caractère des individus qui se trouvaient ainsi dans un état d'hostilité continuelle avec le gouvernement. Les hommes qui, pour vivre, sont obligés de compter sur les chances du hasard, comme les joueurs, les chasseurs et les soldats, dissipent en quelques heures les richesses que le sort a fait tomber dans leurs mains. Ils se dédommagent par des jouissances vives

et rapides, des peines et des anxiétés qu'ils ont long-temps supportées : l'économie est pour eux une vertu inconnue. Les hommes qui vivent de fraude, comme les contrebandiers, sont dans le même cas : les villages où se fait la contrebande sont donc généralement peuplés de pauvres. Aussi en comptait-on beaucoup à Versoix comparativement à sa petite population.

Un village placé à une des extrémités de la France, situé entre deux petites républiques dont l'une se livre à la culture de ses terres avec zèle et intelligence, et dont l'autre cultive les arts et les sciences avec le plus grand succès, et différant de ses voisins par ses mœurs et par sa pauvreté, était un phénomène propre à fixer l'attention des observateurs. Situé sur une route très fréquentée, il devenait souvent un sujet de conversation pour les voyageurs : on cherchait la cause du peu d'aisance qu'on y observait; et chacun la voyait exclusivement dans la privation de l'avantage qui le frappait le plus dans son pays. Les hommes, fiers de la réforme religieuse, attribuaient sa pauvreté à l'influence de la religion catholique. Ceux aux yeux desquels les institutions politiques sont la source de tous les biens, voyaient la cause de sa misère dans la nature du gouvernement. Quelques-uns la trouvaient dans la position géographique du pays : « Les primes offertes à la contrebande, disaient-ils, détournent les habitans de toute industrie, et leur font négliger les

ressources qu'ils pourraient trouver sur leur propre sol. »

Tant que ce village était resté uni à la France, les habitans des pays voisins n'avaient guère songé à s'y établir : ils en avaient été écartés par la différence de religion et de gouvernement. Lorsque les conquêtes de la révolution portèrent jusqu'aux Alpes les frontières de France, la république de Genève fut transformée en une fraction de département. Le peuple conquis se considéra comme opprimé; il vit dans les destructeurs de son indépendance des oppresseurs bien plus que des compatriotes. Mais quand, en 1814, la réaction des peuples et des gouvernemens étrangers eut réduit la France à ce qu'elle était avant la révolution, la république de Genève reprit son indépendance, et l'on ajouta même à son territoire le village dont j'ai déjà parlé, parce qu'il la séparait du reste de la Suisse. Les habitans de ce village furent alors considérés comme des compatriotes par les membres de leur nouvelle patrie. Les uns et les autres commencèrent à se mêler ensemble, et à s'établir indifféremment sur l'un ou sur l'autre territoire, quoiqu'il y eût encore entre eux peu de sympathie. La différence de mœurs, de religion, d'industrie, et peut-être aussi d'anciens souvenirs, étaient les causes qui contribuaient le plus à leur inspirer des préventions mutuelles.

Parmi le très petit nombre de Génevois qui s'é-

taient établis sur le territoire acquis par la république, était la famille d'un artisan déjà sur le déclin de l'âge, qui avait quitté de bonne heure son pays, et qui, par son travail et son économie, était parvenu à amasser une fortune assez considérable. Il n'avait pas reçu d'autre éducation que celle que donnent à leurs enfans, dans son pays, les classes les plus laborieuses. Il savait lire et écrire; il possédait les élémens du calcul, et savait un peu dessiner. Il avait contracté dans son enfance les habitudes du travail, et savait vivre de peu, qualités rares dans d'autres pays, mais communes dans le sien. Il avait commencé sa fortune à Paris, et l'avait terminée en Angleterre. Parvenu au terme de son ambition, il avait rapporté dans sa patrie le fruit de ses travaux, selon l'usage de ses compatriotes. Le nom de cet homme industrieux était Michel Lambert, mais on ne l'appelait ordinairement que le père Lambert.

Lambert était parti trop jeune de son pays pour qu'aucun préjugé de nation eût eu le temps de prendre racine dans son esprit; et comme c'était hors de sa patrie qu'il avait amassé sa fortune, il éprouvait toujours une certaine bienveillance pour les habitans des pays dans lesquels il avait vécu. Il est rare qu'on soit mécontent des autres, quand on est bien avec soi-même, et les peuples chez lesquels on réussit, nous paraissent toujours d'assez bons peuples. Lambert, quoique fort attaché à son pays

natal, ne croyait donc pas appartenir à une espèce privilégiée. Il rendait justice aux bonnes qualités qu'il trouvait dans les autres, et se montrait indulgent pour leurs défauts. Le long séjour qu'il avait fait à Paris l'avait même habitué à considérer la France comme une seconde patrie. Aussi, lorsqu'il lui arrivait de parler d'évènemens honorables exécutés par des Français, il disait volontiers : « A telle époque, nous avons fait telle découverte ou remporté telle victoire ». Mais s'il avait un revers à raconter, il disait : « Les Français ont été vaincus », et il s'en montrait sincèrement affligé.

Le père Lambert était déjà arrivé à sa soixantième année; mais, par une vie frugale et active, il avait conservé toutes ses forces de corps et d'esprit. Toute sa vie ayant été en action, il aimait peu les longs discours : son langage était bref et sentencieux. Il ne se laissait entraîner par ses idées que lorsqu'il s'agissait de faire prendre une utile résolution. Ayant un esprit naturellement juste, et ne l'ayant appliqué qu'à l'étude des choses, ses observations avaient toujours pour objet la démonstration de quelque vérité pratique. Pendant tous les jours de sa vie laborieuse, il avait donné quelques momens à la lecture. Les livres auxquels il donnait la préférence étaient ceux qui traitent des arts et de la morale. « Les premiers, disait-il, lui avaient appris à gagner honorablement sa vie; les seconds lui enseignaient à la régler. Un homme rai-

sonnable, ajoutait-il, ne doit rien faire sans raison; il doit savoir se rendre compte de chacune des opérations de son métier, aussi bien que de chacune des actions de sa vie». Il n'avait pas étudié seulement les ouvrages relatifs à son art, il avait lu, en outre, ceux qui s'en rapprochaient le plus. Aussi, avait-il toujours quelque bon conseil à donner.

Lambert ne s'était pas marié jeune. Sa femme était un peu moins âgée que lui. Quoiqu'elle eût perdu la fraîcheur et les grâces de la jeunesse, on voyait encore qu'elle avait été belle. Des yeux bleus placés sous des sourcils bruns, un visage arrondi, et une bouche qui souriait naturellement, donnaient à sa physionomie quelque chose de gracieux et de sévère qu'il n'est pas aisé de définir. Issue de parens pauvres, mais douée en même temps de sentimens plus élevés qu'on ne les trouve généralement dans la classe où elle était née, elle avait eu dans sa jeunesse peu de liaisons avec les filles de son rang. Elle avait toujours eu un goût particulier de propreté; mais, quoique par sa fortune elle eût changé de position, elle avait toujours conservé son premier costume. La franchise était un des traits les plus prononcés de son caractère : elle parlait d'elle-même et de sa famille comme elle aurait parlé de personnes qui lui auraient été complètement étrangères, sans vanité comme sans fausse modestie. Elle préférait le séjour de la campagne au séjour de la ville, parce qu'elle pouvait y vivre plus en liberté;

et rarement elle sortait de chez elle. La société des gens parmi lesquels elle avait été élevée lui paraissait peu en harmonie avec ses sentimens et ses idées; d'un autre côté, n'ayant pas reçu ce qu'on appelle une bonne éducation, un tact fort juste des convenances l'avertissait qu'elle serait peu à son aise dans une société qui croirait lui faire grâce en l'admettant dans son sein. Elle aimait à se rappeler les peines qu'elle avait éprouvées les premières années de son mariage, et racontait volontiers les fatigues, les soins, les privations au moyen desquels elle et son mari avaient acquis leur fortune. Parmi ses moyens de succès, il en était un dont elle ne parlait pas, et qu'elle paraissait même ne pas apercevoir, quoiqu'il fût aisé de voir qu'il avait été un des principaux: c'était une probité inaltérable. Une action qui blessait la délicatesse révoltait sa raison autant au moins que ses sentimens.

Lambert et sa femme sortaient donc rarement de chez eux; mais ils recevaient dans leur maison un assez grand nombre de personnes du voisinage. Leur bon sens, l'absence de préjugés nationaux, et les connaissances qu'ils avaient acquises durant leur séjour en pays étranger, rendaient leur société fort agréable. Ils étaient recherchés par les personnes âgées aussi bien que par les jeunes gens, et ce qui prouve le bon caractère des habitans du pays, c'est que les conseils du père Lambert étaient écoutés avec attention et respect, quoique parfois ils fus-

sent un peu sévères. Mais tel est l'ascendant de la raison, qu'il est peu de personnes qui ne consentent à s'y soumettre, lorsqu'elles n'ont aucun intérêt à s'y soustraire. Ici l'on n'observait aucun intérêt semblable. Je dois même dire que Lambert avait deux jeunes filles qui promettaient d'être fort jolies quand elles seraient en âge d'être mariées, et qu'on disait qu'elles auraient une forte dot. Il avait aussi un fils qui promettait d'être un habile mécanicien, et qui était naturellement appelé à recueillir une bonne part de sa fortune.

Les leçons que l'âge et l'expérience du vieux Lambert l'autorisaient à donner à ceux de ses voisins qui avaient des fils ou des filles à marier, loin de les détourner de sa maison, semblaient, au contraire, les y attirer. Ils les approuvaient ordinairement par un signe de tête, ou par quelques monosyllabes qui faisaient voir qu'ils en sentaient toute la profondeur. Les jeunes gens se montraient aussi empressés à les écouter qu'ils paraissaient disposés à les suivre. Quant aux mères, elles étaient toujours en admiration devant la femme de Lambert : elles lui faisaient dire vingt fois la même histoire; elles vantaient l'excellente éducation qu'elle avait donnée à ses charmans enfans, et ne lui laissaient pas dire deux paroles sans ajouter : « C'est admirable, ma chère; vous êtes un prodige de bon sens »! Après quoi, elles manquaient rarement de faire l'éloge de leur fils ou de leur fille.

Les personnages qu'on a vus dans le chapitre précédent étaient au nombre de ceux que recevait le père Lambert, et comme aucun d'eux ne songeait à lui demander une de ses filles, ou à lui en faire proposer une pour son fils, il leur arrivait souvent de le contredire. M. Musard ne pouvait oublier qu'il avait été Français; et sa séparation de la France semblait avoir converti en idées fixes tous les préjugés qui le dominaient au moment où elle avait eu lieu. Thomas ne tenait pas moins à ses idées de réforme politique, ni Jacques à ses idées de réforme religieuse. M. de la Poulinière, ayant servi dans les gardes suisses avait les goûts et les idées d'un gentilhomme, et ne pouvait supporter un gouvernement qui n'avait pas une cour. Lambert recevait aussi quelques amis des pays voisins, de sorte qu'il lui arrivait quelquefois de réunir des hommes de quatre nations différentes, et qui étaient tous également ses voisins. Chacun d'eux, au reste, était dévoué à l'intérêt public; mais chacun aussi prétendait qu'on ne pouvait l'obtenir que par le moyen auquel il s'était exclusivement attaché.

CHAPITRE III.

L'AMBITION.

Un laboureur debout est plus grand qu'un gentilhomme à genoux.
B. FRANKLIN.

PENDANT que le bon M. Musard était à regarder le jeune homme qui pêchait à la ligne, il se rappela qu'il avait donné rendez-vous à un maçon, pour lui parler d'une réparation qu'il avait à faire à un bâtiment de ferme. Il tira sa montre, afin de ne pas manquer au rendez-vous : « C'est incroyable! dit-il, le temps passe avec tant de rapidité qu'on ne s'en aperçoit pas, et qu'on peut à peine trouver un moment pour donner à ses affaires ». Il y avait, en effet, un peu plus de deux heures qu'il avait les regards fixés tantôt sur les poissons qui poursuivaient l'hameçon, et tantôt sur une hirondelle qui voltigeait au-dessus du lac pour prendre des mouches. Quoique l'heure du rendez-vous fût déjà passée, M. Musard se hâta de se rendre chez lui, espérant qu'on l'aurait attendu; mais il arriva trop tard, son maçon était parti. « N'importe, dit-il, il re-

viendra un autre jour. Allons voir si nos ouvriers ont bien exécuté nos ordres et avancé leur ouvrage.

Pour arriver dans le champ où il avait des ouvriers, M. Musard avait à traverser un bosquet de chênes, qui en était situé à une petite distance. Au moment où il en approchait, il aperçut un chien qui aboyait et qui avait les yeux fixés sur le sommet d'un arbre. Tout près de là, était un jeune homme armé d'un fusil, qui avait les regards tournés du même côté que son chien. « C'est un écureuil », dit M. Musard; et en même temps il avança avec précaution pour voir chasser le petit animal. Mais il était déjà loin : il s'était sauvé en passant d'une branche à l'autre sans être aperçu. Ayant tourné autour de l'arbre sans rien voir, pendant près de trois quarts d'heures, le chasseur s'en alla de son côté, et M. Musard poursuivit son chemin. En arrivant, il trouva qu'une partie de ses ouvriers s'amusait à jouer. Ses ordres avaient été mal compris, mal exécutés. Une partie de l'ouvrage était à refaire; l'autre était à peine commencée. Il se fâcha, prétendit qu'on ne donnait aucune attention à ses discours ; il dit qu'on ne mettait aucun intérêt à ses affaires, il accusa son monde de perdre le temps à ne rien faire, et reprit le chemin de sa maison.

« Le père Lambert pourrait bien avoir raison, lorsqu'il accuse de paresse les ouvriers de ce village, disait M. Musard en retournant chez lui; il pourrait avoir raison aussi de les accuser de manquer de soin.

Je donne aux miens les ordres les plus précis; je crois qu'ils m'écoutent et me comprennent; point du tout : les uns n'ont pas entendu ce que j'ai dit ; les autres ont pris mes ordres à rebours. Je les exhorte à travailler avec zèle; tous en font la promesse, et il n'est pas un d'eux qui ne l'oublie. Oui, cela est évident; les ouvriers de ce village sont insoucians et paresseux, et c'est peut-être en partie pour cela qu'ils sont pauvres. Mais ils ne sont point prodigues, quoiqu'en dise l'ami Lambert; et je lui prouverai qu'ils ne peuvent pas être plus économes, puisqu'ils gagnent à peine ce qui leur est nécessaire pour vivre. »

En arrivant près de chez lui, M. Musard délibéra un moment s'il n'irait pas chez Lambert reprendre la conversation que celui-ci avait si brusquement interrompue, et que nous avons rapportée dans le chapitre premier. Il s'en abstint cependant, par la raison bien naturelle qu'à une pareille heure il était assuré que tout le monde était occupé chez son voisin, et qu'il n'y trouverait personne avec qui il pût causer. Une autre raison le détermina à rentrer chez lui : Lambert, n'ayant pas toujours le temps de répondre à ses questions ou de résoudre ses objections, lui avait prêté, il y avait déjà six mois, un petit ouvrage sur l'économie politique. Lorsque M. Musard devenait importun par ses questions, son voisin se bornait à lui dire. « Lisez mon petit livre, vous y trouverez mes rai-

sons ». Cette réponse lui était désagréable, parce qu'elle le mettait dans l'impossibilité de répondre à des raisons qu'il ne connaissait pas. Depuis six mois M. Musard prenait tous les matins la résolution de lire le livre, afin d'avoir une réplique toute prête, lorsque son voisin lui ferait sa réponse ordinaire; mais il ne pouvait pas trouver un moment pour faire une lecture suivie, et il n'était pas allé au-delà de la cinquième ou de la sixième page; et comme il reprenait toujours son livre au commencement afin de suivre le fil des idées, il avait lu vingt fois la moitié du premier chapitre, quoiqu'il n'eût pas encore lu la seconde moitié. Ce jour, il prit la résolution bien ferme de lire sans interruption un chapitre tout entier. Afin de ne pas être détourné, il alla s'enfermer dans sa chambre, et donna ordre de ne laisser entrer personne chez lui.

« Voyons ce que nous apprendra le livre du père Lambert », dit-il en ouvrant la petite bibliothèque dans lequel il l'avait renfermé. Le premier objet qui frappa ses regards fut un petit volume doré sur tranche et relié en maroquin rouge, qu'il avait donné à sa femme il y avait déjà quinze ans. Il porta la main sur le livre presque machinalement, et ne put s'empêcher d'en admirer la reliûre. Il l'ouvrit, et l'impression lui en parut charmante. «Voilà, dit-il, en lisant la première page, des vers qui ne sont pas mal», et il lut une chanson; il en lut une seconde, puis une troisième. Enfin, il feuilleta le

livre jusqu'à la fin, tantôt déclamant un madrigal, et tantôt fredonnant un vaudeville.

Pendant que M. Musard était ainsi absorbé par la lecture d'un ancien *Almanach des Dames*, une voix qui lui était familière vint frapper ses oreilles; c'était M. de la Poulinière qui demandait à lui parler. «Monsieur est occupé d'affaires importantes», répondit sa vieille cuisinière, fidèle à sa consigne. Au même instant, M. Musard parut, et vint recevoir son ami, en lui assurant qu'un homme tel que lui ne pouvait jamais déranger personne.

Il serait difficile de décrire le mouvement qui s'opéra dans la physionomie de M. Musard, à l'aspect de M. de la Poulinière. C'était un mélange indéfinissable d'étonnement, d'embarras, de respect, de malignité et peut-être d'un peu d'envie. Il lui fit un salut plus profond que de coutume, et mit dans ses complimens deux ou trois adverbes de plus qu'à son ordinaire. De son côté, M. de la Poulinière quoiqu'il portât la tête un peu plus haute qu'il ne l'avait habituellement, se montra d'une politesse extrême. On pouvait remarquer cependant dans ses manières un certain air de protection qu'on n'y avait pas encore aperçu. La cause de ce changement dans nos deux personnages, n'avait toutefois rien de bien extraordinaire. M. de la Poulinière, ayant été deux ans au service d'une puissance étrangère, en qualité d'officier suisse, venait de recevoir une décoration qu'il sollicitait depuis quelque temps. C'était le

large ruban qu'il portait à sa boutonnière, qui avait produit l'air de dignité qui se manifestait dans toute sa persònne, et les profondes salutations de M. Musard.

« Je vois avec joie, dit M. Musard, en faisant un nouveau salut, que partout le mérite reçoit sa récompense.

— Il est vrai; sa majesté a daigné jeter les yeux sur moi, et se rappeler mes services. Ah! voisin, il n'est rien de tel que de servir, pour avancer dans la carrière des honneurs.

— Je suis ravi de vous voir parvenu au comble de vos vœux : vous avez obtenu une noble récompense; c'est tout ce que pouvait desirer une noble ambition.

— La récompense est belle, il faut en convenir. Toutefois qu'il me soit permis de le dire entre nous, mon dévoûment me donnait droit à quelque chose de plus. J'aurais pu justement prétendre à un rang plus élevé, dans l'ordre que sa majesté a daigné me conférer, et j'avais quelque lieu de croire que le brevet d'une pension accompagnerait mon brevet de chevalier. Mais je n'ai fait aucune démarche pour cela, et dans le siècle où nous vivons, la fortune ne va pas chercher les gens qui l'attendent chez eux.»

Ces réflexions prouvèrent à M. Musard, que son voisin n'était pas aussi satisfait qu'il l'avait paru d'abord. Ne sachant donc pas s'il devait se réjouir ou s'affliger avec lui, il garda le silence. Après un mo-

ment de repos, M. de la Poulinière reprit la parole; il parla d'abord du mauvais temps, de la rareté de l'argent, et de la difficulté qu'éprouvait un homme comme il faut à soutenir son rang; puis, d'un air embarrassé, il continua en ces termes :

« Il faut, mon cher voisin, que vous me rendiez un service. Ces dernières années mes récoltes ont été mauvaises : la nécessité de vivre d'une manière conforme à mon rang ne m'a pas permis de faire des économies. Cependant, je trouve l'occasion de faire une affaire excellente, mais le défaut d'argent m'expose à la manquer. Il ne me faut pas au reste une forte somme; une bagatelle, un rien me suffit : cinq ou six mille francs seulement. Si vous étiez en argent, je m'adresserais directement à vous; ce sont de ces petits services qu'on se rend entre amis. Mais je sais que vous n'êtes pas en fonds dans ce moment; et je ne veux vous demander que vos bons offices pour me faire prêter cette somme par cet homme qui depuis peu s'est établi dans notre voisinage. Je n'ai pas oublié que je vous dois une petite somme : c'est une affaire que nous réglerons au premier jour. »

Pendant la première partie de ce petit discours, M. Musard avait pris un air très sérieux, et sa figure s'était fort allongée. En le voyant, on aurait pu croire que sa générosité était aux prises avec son intelligence, et qu'il se faisait une sorte de violence pour sauver ses espèces du naufrage. Ce n'est pas cependant ce qui l'embarrassait : son argent n'avait

aucun risque à courir, car il était presque aussi gêné que M. de la Poulinière. Ce qui causait son hésitation, c'était de savoir comment il motiverait son refus, sans manquer à la vérité, sans déclarer le mauvais état de ses finances, et sans rien dire de désobligeant à son voisin. La conclusion de M. de la Poulinière le tira de cet embarras; mais elle le jeta dans un autre. Il savait que le nouveau chevalier dépensait au-delà de son revenu; qu'il s'était beaucoup endetté pour aller solliciter les honneurs qu'il venait d'obtenir, et que, pour lui, l'affaire la plus urgente était d'apaiser ses créanciers. Il répugnait donc à engager à lui faire un prêt un homme pour lequel il avait de l'affection, et qui probablement ne connaissait pas le mauvais état des affaires de l'emprunteur. Il crut se tirer d'embarras en répondant à autre chose qu'à ce que lui demandait M. de la Poulinière.

« Un homme aussi considéré que vous, lui dit-il, n'a besoin ni d'intercesseurs ni de répondans auprès de personne; il lui suffit de se présenter pour obtenir sur-le-champ ce qu'il demande. Il n'est personne qui ne tienne à honneur de vous obliger, et je ne doute pas que le père Lambert ne soit fier de trouver une occasion de vous rendre service. Cependant, s'il vous faisait quelque difficulté, et s'il osait parler de répondant, je serais le premier à lui donner ma parole....

— C'est vrai, c'est vrai, voisin; mais ce n'est pas

de répondant qu'il s'agit : je me rends assez de justice pour croire qu'un homme tel que moi n'a pas besoin de caution. Le seul service que je vous prie de me rendre, c'est de lui faire la demande pour moi. Je pourrais sans doute la faire directement moi-même; mais ces hommes du commun sont si fiers, surtout quand ils sont riches! D'ailleurs, en m'obligeant, il s'oblige lui-même; le crédit dont je jouis dans certains lieux peut être utile à son fils. Quelque jour je pousserai ce jeune homme : vous pouvez à cet égard lui engager votre parole. »

Il n'y avait pas moyen cette fois d'éluder la proposition ; aussi M. Musard, qui n'osait refuser le service qu'on lui demandait, ne songea qu'au moyen de le différer. Il dit qu'il était très disposé à le lui rendre; mais que peut-être il serait bon de bien disposer Lambert par quelques visites. « Sa femme, ajouta-t-il, a une grande influence sur lui; il faut tâcher d'avoir ses bonnes grâces; car nous ne ferons rien si elle n'est pas pour nous.

—Allons, allons, reprit M. de la Poulinière d'un ton ricaneur, nous ferons une visite à madame Lambert; nous lui parlerons de ses charmans enfans; nous vanterons le talent qu'elle a pour les affaires, et l'ordre qu'elle met dans sa maison. Ah! ah! c'est vraiment bien plaisant; ces petites gens aiment la flatterie comme des princes. Allons, voisin, nous leur en donnerons, puisqu'elle leur fait plaisir. »

M. Musard n'était déjà pas très disposé à s'ac-

quitter de la commission que lui donnait M. de la Poulinière; mais le ton que celui-ci venait de prendre, avait singulièrement augmenté sa répugnance. Il avait d'ailleurs pour Lambert de l'estime, et même de l'amitié, quoiqu'il fût rarement de son opinion; il n'aurait donc pas voulu l'entraîner dans une mauvaise affaire. Cependant, il ne voulait pas désobliger M. de la Poulinière, dont les manières lui imposaient quoiqu'il eût pour son caractère peu de considération. Il promit donc, mais avec l'espérance que quelque circonstance ferait manquer la mission dont il était chargé. Il s'engagea même à l'accompagner le lendemain dans la visite qu'il lui avait conseillée; et comme M. de la Poulinière vint le prendre, il ne lui fut pas possible d'éluder sa promesse.

En arrivant chez Lambert, M. de la Poulinière et M. Musard y trouvèrent Jacques Birmin et le politique Thomas. Cette rencontre, qui leur causa quelque surprise, pourrait aussi étonner le lecteur si je ne lui faisais pas connaître la cause qui la produisit. Je dois donc lui dire quels étaient les motifs qui les y attiraient. Les assiduités de l'un avaient pour cause l'espérance de déterminer Lambert à devenir membre de la société biblique, et à souscrire même pour une assez forte somme. Les assiduités de l'autre avaient pour objet de le faire entrer dans une société politique, et de l'engager à fonder un prix pour la solution d'une question sur laquelle il n'avait point de doutes.

M. de la Poulinière n'avait pas manqué de se parer de son large ruban; il ne doutait pas que son nouveau titre ne servît à augmenter son crédit. En arrivant, et après qu'il eut laissé passer le premier mouvement de surprise, il fit voir que les honneurs ne l'avaient point enorgueilli. Il fut pour la mère Lambert d'une politesse parfaite : il vanta les grâces et la douceur de ses filles, et la bonne éducation qu'elle leur donnait. Il dit qu'il serait bientôt temps de songer à leur mariage; qu'il faudrait leur trouver des maris dignes d'elles. « Mais, ajouta-t-il, cela regarde les amis de la famille, et ils s'en occuperont». Puis se tournant vers le mari :

« Vous avez aussi un charmant garçon, père Lambert; c'est un jeune homme qui fera son chemin, et qui ne demande qu'à être poussé. Il doit faire honneur à ses protecteurs.

— Vous êtes indulgent, monsieur de la Poulinière. Je dois le dire cependant; Paul est actif, intelligent, rangé; j'espère qu'il suivra avec honneur la carrière de son père.

— Comment, père Lambert, votre fils peut prétendre à quelque chose de mieux que cela. Il est beau garçon; il faut qu'il entre au service : je veux être son patron. Avec un peu de crédit, et l'on sait que je n'en manque pas, je réponds que sa fortune est faite.

— Je suis sensible à vos offres; mais je ne saurais les accepter pour mon fils. Je ne lui desire pas

d'autre métier que le mien, ni d'autre protecteur que lui-même.

—Seriez-vous insensible à la grandeur de votre famille, et croyez-vous que les honneurs ne donneraient pas un peu d'éclat à sa fortune?

— Si ma famille grandit, je desire que ce soit par ses propres forces, et elle aura toujours assez d'honneurs pourvu qu'elle sache se faire honorer. D'ailleurs, monsieur de la Poulinière, je tiens beaucoup au bonheur de mes enfans; je veux donc faire en sorte qu'ils n'aspirent jamais qu'aux choses qu'ils peuvent atteindre.

— Une noble ambition n'est pas contraire au bonheur : ce n'est que par là que les états prospèrent. Pensez-vous que les grands personnages que vous avez vus chez nos voisins, sont fort à plaindre?

—Je ne sais; mais, pendant le cours de ma longue carrière, ce n'est que parmi les gens de travail que j'ai vu des familles heureuses. Entendez-vous les chants de ces hommes qui, de leurs bras vigoureux, rament là-bas dans cette barque, et qui se dirigent vers ce rivage! ce sont de pauvres pêcheurs qui reviennent après une pénible journée, l'esprit libre et le cœur content, jouir des fruits de leurs travaux. Ils ne portent envie à personne, et personne ne leur porte envie; ils ne craignent ni la calomnie ni la médisance. Ils ont obtenu ce qu'ils desiraient; parmi eux, il n'est un homme assez fou pour se désoler de

n'avoir pas pris un esturgeon ou harponné une baleine.

—On dirait à vous entendre que, dans la carrière des honneurs, on ne trouve que des malheureux qui aspirent plus haut qu'ils ne peuvent atteindre, et qui ne sont touchés que des biens auxquels ils ne peuvent pas arriver. Le monde cependant ne juge pas ainsi; et l'on peut être modéré même dans la carrière de l'ambition.

—Un ambitieux modéré est un être aussi rare qu'un joueur satisfait de sa fortune. Quand on entre dans la carrière, c'est qu'on espère arriver au bout.

— Et pourquoi votre fils n'y arriverait-il pas comme un autre? Il a tout ce qu'il faut pour cela: il ne s'agit que de le mettre sur la voie : il arrivera tout seul.

—Oui, c'est de quoi chacun se flatte; mais sur la multitude de ceux qui entrent dans cette route, combien y en a-t-il qui puissent la parcourir? et parmi ceux qui sont parvenus, combien en est-il dont le sort soit digne d'envie? Il en est des grandeurs comme de la loterie : il n'y a que le très petit nombre de ceux qui réussissent, qui frappent les regards du public. Les autres végètent et périssent par milliers dans la misère et l'obscurité.

—Ah! père Lambert, pouvez-vous comparer une carrière dans laquelle se jettent les plus nobles familles et les esprits les plus distingués, à cet ignoble jeu que les gouvernemens ont ouvert à l'ignorance

et à l'avidité des basses classes? C'est tout à-la-fois une erreur et une injustice.

—Pardon, monsieur de la Poulinière; la loterie est assurément une fort mauvaise chose; elle plonge dans la misère une multitude de familles qui pourraient vivre dans l'aisance; mais je ne voudrais pas affirmer que la passion qu'elle excite, soit aussi malfaisante que l'ambition. Quand un pauvre homme a porté le prix de sa journée dans un bureau de loterie, il attend chez lui le jour du tirage avec patience. S'il veut poursuivre un lot, il n'a point de protecteurs à implorer, point de bassesses à faire, point de concurrens à calomnier, point d'intrigues à déjouer. Quel est l'homme, ayant présenté un placet pour obtenir un emploi, dont on pourrait en dire autant?

— Vous avez des préventions, père Lambert; la réflexion les dissipera. Vous penserez à ma proposition, et vous en sentirez les avantages.

— Pardon, monsieur de la Poulinière, ma résolution est prise; je suivrai le conseil que me donna jadis mon vieil ami. « Si tu veux que tes enfans prospèrent, me disait-il, donne-leur un métier qui ne soit « point un abus. Si tu veux qu'ils soient toujours heu- « reux, apprends-leur à vivre par des moyens que, « dans tous les temps, ils puissent acquérir et con- « server d'une manière honorable. »

— Comment! que prétendez-vous dire? Croyez-vous que la carrière des honneurs est un abus? Notre avenir vous paraît-il manquer de certitude?

—Je ne décide point de ce que fera l'avenir; mais l'âge et les évènemens m'ont donné de l'expérience, et j'en profiterai. J'ai vu les premiers troubles de France : tout le monde voulait la suppression de ce qu'on appelait alors des abus. J'ai vu, bientôt après, une foule de familles tombées de l'opulence dans la misère : leurs malheurs venaient, disait-on, de ce que des abus avaient été supprimés. J'ai promis alors de ne jamais oublier le conseil de mon vieil ami, et de détourner mes enfans de tout emploi qui pourrait être un jour considéré comme un abus.

—On ne voit pas deux fois les mêmes révolutions, père Lambert.

— Et qui peut répondre qu'on ne fera pas deux fois les mêmes sottises? Ce n'est pas sur une telle assurance que je voudrais faire reposer l'avenir de mes enfans.

—Lorsqu'on aime ses enfans, il faut leur assurer des protecteurs; c'est le plus sûr moyen de les mettre à l'abri des atteintes de leurs ennemis.

— L'homme qui travaille, vit en paix avec tout le monde; et, tant que le public est content de son ouvrage, il n'a pas peur d'être mis à la réforme.

— Vous êtes trop craintif, père Lambert, vous êtes trop craintif. Votre femme, j'en suis sûr, a plus de courage que vous, et elle est moins insensible à la gloire. Elle sera fière, j'ose le dire, de voir son fils porter une belle paire d'épaulettes; n'est-il pas vrai, madame Lambert?

— Pardon, monsieur de la Poulinière ; je serais plus fière encore de lui voir manier avec adresse les instrumens de son métier.

— Vous vous opposeriez donc aussi à la fortune de votre fils ?

— Si notre fils veut accroître sa fortune, il fera comme nous : il travaillera et sera économe. »

M. de la Poulinière ne savait plus quel argument employer pour rendre son crédit nécessaire. Il fit, en ricanant, quelques mauvaises plaisanteries sur l'économie ; il prit ensuite un air distrait, s'approcha de la fenêtre où se trouvait M. Musard et lui dit assez bas pour ne pas être entendu : « Quels pauvres esprits ! c'est au-dessous du dernier bourgeois ! Mais n'importe ; parlez de mon affaire dès que vous en trouverez l'occasion. »

Il avait à peine achevé ces mots qu'on lui apporta une lettre. Il la lut, et sa figure prit un air soucieux qu'il dissimula le mieux qu'il lui fut possible, mais qui n'échappa point à M. Musard. Cependant, ayant surmonté le sentiment pénible qu'elle lui avait causé, il affecta un air d'importance, comme s'il venait de recevoir des nouvelles du plus haut intérêt ; et un moment après il se retira.

CHAPITRE IV.

L'AMI.

A qui la vertu ne manque point, les amis ne manqueront jamais : c'est l'instrument avec lequel on les fait. CHARRON.

M. MUSARD était bien plus disposé à suivre les opinions de M. de la Poulinière que celles du père Lambert. Il ne voyait pas de bien plus desirable que celui de jouir d'un bon emploi qui lui donnerait un bon revenu, et qui le laisserait maître de la plus grande partie de son temps. Il éprouva donc une singulière anxiété, lorsqu'il vit M. de la Poulinière faire offre de son crédit au père Lambert, dans l'espérance d'obtenir de lui un prêt de six mille francs. Il ne concevait pas que cette offre pût être refusée, surtout par un homme qui ignorait à quel prix elle lui était faite. Il ne voyait pas mieux comment, après l'avoir acceptée, il serait possible de se refuser à un prêt qui, dans sa pensée, en était une condition tacite. Aussi, approuvait-il les réponses de Lambert, moins parce qu'elles lui paraissaient justes, que parce qu'elles lui faisaient espérer

que la mission dont il s'était chargé ne réussirait pas. Il considérait M. de la Poulinière comme un habile joûteur aux prises avec un homme dépourvu d'art et d'expérience, et il s'abstenait de rien dire de peur de troubler celui des deux combattans qui, suivant lui, avait besoin pour résister de l'emploi de toutes ses facultés.

Mais à peine M. de la Poulinière eut laissé le champ libre, que M. Musard se sentit soulagé, et que l'amour de la discussion reprit chez lui son premier empire. Son attention s'était fixée sur les derniers mots de la conversation, et il la reprit au point où elle en était restée.

« Vous pensez donc, ma bonne mère Lambert, comme votre mari; vous croyez qu'avec du travail et de l'économie, un homme peut faire fortune. Cela peut être vrai dans les grandes villes où vous avez vécu; mais je vous promets qu'ici cela ne se peut pas.

— Et pourquoi croyez-vous, dit madame Lambert, qu'on ne peut pas faire ici ce qu'on peut bien faire ailleurs.

— Pourquoi? parce qu'ici on n'a pas de travail autant qu'on en veut; que le travail se paie moins, et qu'il n'est pas possible qu'un homme vive et fasse en même temps des économies.

— Vous vous trompez, monsieur Musard, reprit le père Lambert; je suis convaincu que dans ce village, et dans cette pauvre contrée que nous voyons au-delà

du lac, chacun peut accroître sa fortune comme dans tout autre pays : il ne s'agit que de s'y bien prendre.

— Je serais curieux, répondit M. Musard, de voir faire cette démonstration : je voudrais voir comment des hommes qui ne peuvent vivre à moins de dépenser trente sous par jour, et qui ne trouvent pas toujours à en gagner vingt-huit, ont cependant le moyen de faire des épargnes; je ne serais pas moins curieux de savoir comment nous, qui avons beaucoup de peine à joindre les deux bouts de l'année, et à payer nos impôts, nous pouvons économiser quelque chose sur le revenu de nos terres.

— Cela me serait facile à démontrer; mais j'ai à examiner une invention nouvelle, sur laquelle je suis appelé à dire mon avis; il faut que je vous quitte. »

Il n'était pas rare de voir le père Lambert rompre brusquement une conversation, pour aller se livrer à ses occupations. Il avait pour maxime de ne jamais négliger ses affaires pour soutenir une discussion même intéressante. « Une bonne action, disait-il, profite toujours à quelqu'un, mais il n'est pas également sûr qu'un discours, même quand il est bon, soit profitable à personne. Agissez donc, et parlez peu, car la paresse se cache sous les causeries, comme les reptiles sous les mauvaises herbes d'un jardin. »

Quoique M. Musard fût déjà habitué aux ma-

nières de Lambert, il fut surpris et fâché de le voir partir. Il était très curieux de l'entendre justifier une opinion qui, suivant lui, n'était pas soutenable. Ne pouvant pas l'y déterminer, il engagea la discussion avec les personnes qui restaient. Il prétendit que, sans un bonheur particulier, le travail et l'économie pouvaient tout au plus empêcher une personne de mourir de faim. « On ne fait pas, dit-il, quelque chose de rien; et quand je vois des gens qui passent du dénûment dans l'aisance, ou de la médiocrité dans la richesse, je ne puis pas m'empêcher de croire que tout n'a pas été droit dans leur conduite, à moins, ajouta-t-il en se reprenant, qu'ils n'aient été favorisés par quelque heureux hasard.

—Vous avez des opinions très mal fondées, reprit vivement la mère Lambert, sans donner à M. Musard le temps d'achever une phrase qui l'avait blessée. On fait mieux ses affaires par la droiture que par l'improbité; et quand on attend sa fortune du hasard, on risque fort d'aller mourir de faim devant la porte d'un hôpital. »

Les amies de la mère Lambert ne manquèrent pas de prendre son parti, et de se déclarer contre M. Musard. « Certes, disait une d'elles, c'est par leur sagesse et leur économie, et non par le hasard, que nos amis ont fait leur fortune ; — et par leur intelligence et leur industrie, disait un autre; — et par un esprit d'ordre admirable, ajoutait une troisième. — Ma bonne amie, reprit la première après un mo-

ment de silence, vous devriez nous conter comment, ayant commencé avec presque rien, vous êtes parvenue à vous former une existence indépendante. Ce serait la meilleure manière de détruire les erreurs de M. Musard, et nos filles auraient un grand plaisir à vous entendre. Votre histoire leur offrirait d'excellentes leçons. »

La mère Lambert n'était pas aussi économe de ses paroles que son mari, par la raison qu'elle était moins occupée; cependant, il est probable qu'elle n'aurait pas raconté l'histoire de sa fortune uniquement pour aider M. Musard à perdre son temps; mais, il y avait quelques jeunes gens qui paraissaient empressés de l'entendre, et elle manquait rarement de donner un bon conseil ou de citer un bon exemple, quand elle en trouvait l'occasion. Elle prit donc la parole en ces termes :

« Lorsque je fis connaissance avec Michel (car c'est ainsi qu'elle appelait son mari), nous n'avions rien ni l'un ni l'autre. Michel était ouvrier horloger; je travaillais chez une lingère. Nous n'étions à Paris que depuis peu de temps, n'ayant à pourvoir qu'à nos propres besoins, mais aussi ne pouvant compter que sur nous. Nous eûmes d'abord beaucoup de peine à gagner ce qui nous était nécessaire pour pourvoir à nos dépenses; plus d'une fois, nous eûmes à supporter des privations cruelles. Enfin, il vint un temps où chacun de nous eut le moyen de vivre avec un peu d'aisance.

« Dès le moment que je gagnai au-delà de ce qui m'était rigoureusement nécessaire pour vivre, je songeai à faire des épargnes. J'étais parvenue, à force de travail et d'économie, à amasser cinq cents francs, somme qui me paraissait énorme et qui l'était en effet pour une personne de mon âge et dans ma position. Je songeai à la placer d'une manière avantageuse; mais au lieu de consulter mes maîtres, je demandai conseil à mes compagnes de travail. Une d'elles que je crus sage, parce qu'elle n'était plus jeune, me conseilla de la placer entre les mains d'un homme de sa connaissance, qui avait un secret particulier de faire valoir l'argent qu'on lui confiait, et qui ferait produire au mien douze pour cent. Elle m'assura qu'elle lui avait confié le sien depuis six mois et qu'elle avait été satisfaite de lui. Je suivis son conseil; et je ne tardai pas à m'en repentir. L'homme disparut, sans avoir payé personne. Je pleurai beaucoup; mais je n'eus pas d'autre consolation que de m'entendre dire que j'étais une sotte, et que j'avais mérité ce qui m'arrivait.

« Michel, quoique rangé, n'était pas aussi porté à l'économie que je l'étais moi-même. A mesure qu'il gagnait davantage, il achetait du linge et des habits un peu plus fins. Je lui en faisais bien quelques reproches; mais, comme un de ses motifs était de me plaire, je ne le grondais peut-être pas très sévèrement. Il dépensait avec ses amis, ou pour me procurer quelques agrémens, l'argent qui n'était pas

absorbé par son entretien. Il n'était donc pas beaucoup plus riche à la fin de chaque mois, qu'il ne l'était au commencement. Lorsque je lui en faisais des reproches, il me demandait quel était l'avantage que j'avais retiré de mes économies; et je n'avais rien à répondre. S'il avait continué de vivre ainsi, il aurait passé quelques années d'une manière assez douce, mais jamais il n'aurait eu le moyen de s'établir et de former un ménage; il aurait continué à dépendre, pour son existence, de son travail de chaque jour. Un accident ou une maladie qui l'aurait obligé à suspendre ses occupations, l'aurait réduit à la misère, et il serait arrivé à la vieillesse sans avoir aucun moyen de la soutenir.

« Un jour, Michel fut conduit par ses occupations chez un vieillard qui n'avait point d'enfans, qui vivait très retiré, qui paraissait n'avoir pas d'autre société que ses livres, et qu'on disait fort savant. Soit que la physionomie de Michel lui plût, soit qu'il eût remarqué en lui de l'intelligence, soit qu'il lui trouvât de la ressemblance avec un fils unique qu'il avait perdu depuis long-temps, il l'engagea à venir le voir. Dans les premières visites que Michel lui fit, le bon vieillard s'informa de l'état de ses affaires, de ce qu'il gagnait, de la nature et de l'étendue de ses dépenses, et surtout de la manière dont il employait ses momens de loisir. Ses questions étaient faites, non avec cet air de vaine curiosité qui repousse la confiance, mais avec le ton de bienveil-

lance qu'on observe chez un homme qui cherche l'occasion d'obliger. Michel éprouva pour le vieillard la confiance et la sympathie qu'il lui inspirait ; il allait le voir ordinairement à la fin de la journée, après avoir terminé son travail, et rarement il sortait de chez lui sans avoir reçu un bon conseil et sans revenir avec des sentimens meilleurs. C'est de cette époque que date le commencement de notre fortune.

« Michel ne me cachait rien ; il me communiqua donc la nouvelle liaison qu'il avait formée. S'il ne me l'avait pas fait connaître, j'aurais bientôt soupçonné qu'il s'était opéré quelque changement dans ses relations. J'observais, en effet, qu'il prenait tous les jours un air plus réfléchi, et je trouvais dans ses discours un fond de bon sens qui me semblait quelquefois au-dessus de son âge. J'usai de toute l'influence que j'avais sur lui pour le déterminer à faire de fréquentes visites à son vieil ami, car c'est ainsi qu'il l'appelait. Lorsqu'il revenait de chez lui, je me faisais raconter la conversation qu'ils avaient eue ensemble, et j'exigeais qu'il mît en pratique les conseils qu'il avait reçus.

— Je suis sûr, dit M. Musard en interrompant la mère Lambert, qu'en envoyant Michel chez son vieux savant, vous eûtes plus d'une fois la pensée de prévenir ses infidélités, et que vous eûtes l'espérance qu'une telle société lui donnerait les dispositions nécessaires pour devenir un mari.

— Je ne dis pas le contraire, répondit la mère Lambert, et je desire que, pour s'assurer leurs amans, les jeunes filles n'emploient jamais d'autre influence que celle que j'ai moi-même exercée sur Michel.

— Je suis sûre aussi, reprit une vieille dame en redressant la tête, que le vieux savant attribuait à la sagesse de ses conseils les progrès et la docilité de son disciple, et qu'il ne se doutait guère que ces progrès et cette docilité étaient l'ouvrage d'une personne de notre sexe.

— Le vieillard, répartit la mère Lambert, était aussi modeste qu'il était bon. Je ne le vis qu'après mon mariage; mais, pendant le temps que je l'ai connu, je ne l'ai vu sensible qu'au plaisir de faire le bien. »

Cette réponse ayant mis fin aux interruptions, la mère Lambert continua son histoire, ainsi qu'on va le voir dans le chapitre suivant.

CHAPITRE V.

LES CONSEILS.

Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flatte.
MOLIÈRE.

« LE premier soin dont s'occupa notre vieil ami, car je le considérais déjà comme le mien, quoiqu'il ne me connût pas encore, ajouta la mère Lambert, fut de distraire Michel de ses plaisirs actuels, et de fixer son attention sur l'avenir. Il l'interrogea sur ses projets futurs, et sur la manière dont il se proposait de parcourir sa carrière. Michel n'avait jamais pensé sérieusement à s'en rendre compte; il avait songé à se marier; il s'était fait des images flatteuses des plaisirs de son futur ménage, et de la manière dont il éleverait ses enfans; mais il avait oublié de faire entrer dans ses calculs les moyens à l'aide desquels il fournirait à ses dépenses. Il ignorait tout ce que coûte l'entretien du plus petit ménage, et il se conduisait comme si ses gains journaliers devaient suffire à tout, comme s'il était sûr de se bien porter toujours, et de n'éprouver jamais d'interruption de travail. Aussi, lorsque le vieillard lui fit quelques

questions sur l'étendue des charges qu'il aurait un jour à remplir, il ne put obtenir de lui que quelques réponses vagues qui lui prouvèrent que jamais il n'avait réfléchi sur ce sujet.

« Mon bon ami, lui dit un jour le vieillard, tu es jeune et tu te portes bien; selon toutes les probabilités, tu as devant toi une longue carrière, pourvu que tu continues de te bien conduire. Mais, si tu veux parcourir cette carrière avec honneur, et si tu aspires à élever un jour une famille, il faut commencer par te faire des idées justes des obstacles que tu auras à vaincre, et des charges que tu auras à supporter. Tant que tu seras seul, et que tu jouiras d'une bonne santé, les charges que tu auras à soutenir seront légères : les fruits de ton travail pourront aisément te suffire. Il n'en sera plus de même le jour où tu prendras l'engagement de faire vivre une famille : tes dépenses s'accroîtront dans une proportion dont je vois que tu n'as aucune idée. Tu ne pourras pourvoir aux besoins de ta femme et de tes enfans de manière à les garantir des souffrances de la misère, à moins que tu ne dépenses beaucoup plus que tu ne peux gagner aujourd'hui. »

« Ayant ainsi parlé, le vieillard lui fit l'énumération de chacune des dépenses qu'entraîne l'entretien d'une famille, sans omettre le plus petit article. En voyant ce long catalogue, et surtout en portant les yeux sur la somme totale, Michel ne put s'empêcher de dire qu'il lui paraissait exagéré, et qu'on

pouvait soutenir son ménage à moins de frais. « Je connais des hommes, dit-il, qui sont loin d'avoir le revenu qu'une telle dépense suppose, et qui cependant ont les moyens de faire vivre leurs femmes et leurs enfans. — Tu peux connaître leurs revenus, reprit le vieillard, mais tu n'es pas dans le secret de leurs privations et de leurs souffrances. Considère attentivement chacun des articles de la liste que je te remets, et demande-toi ensuite quel est celui que tu veux supprimer ou réduire. N'oublie pas surtout que je n'ai rien mis au chapitre des accidens, quoique, dans le cours de la vie, ce soit un des plus considérables. »

« Cette conversation fit sur Michel une impression si profonde, qu'au lieu de venir me voir dans le cours de la soirée comme c'était son usage, il rentra chez lui pour relire la liste que le vieillard lui avait remise, et pour examiner si elle ne contenait point d'erreurs. Il en examina séparément chacun des articles, et il n'y trouva rien à retrancher : il fit l'addition à plusieurs reprises, et le résultat fut toujours le même.

« Il se convainquit ainsi qu'il ne pouvait élever une famille, et conserver l'aisance dont il jouissait étant garçon, sans dépenser trois ou quatre fois plus qu'il ne pouvait gagner. Le lendemain, il vint me voir ; il était plus sérieux qu'à l'ordinaire, et ne me parla point du projet de notre futur ménage. Je voulus savoir la cause de son silence ; il refusa

de me la dire de crainte de m'affliger. J'insistai, et il me rapporta la conversation qu'il avait eue la veille. J'étais moins disposée que lui à me faire illusion, cependant, je dois l'avouer, je partageai sa désagréable surprise. Je l'engageai à revoir promptement son vieil ami, persuadé qu'il recevrait de lui quelque bon conseil.

« Le jour où Michel retourna chez son vieil ami, il le trouva un peu plus gai que de coutume. « Eh bien! jeune homme, lui dit le vieillard en le voyant entrer, as-tu découvert un grand nombre d'erreurs dans notre état de dépenses »? Et, sans attendre la réponse, il ajouta : « Ne te désole point, mon ami, le mal que tu crains n'est point sans remède. J'ai voulu te faire voir la vérité tout entière, parce qu'avant de prendre un engagement irrévocable, un homme de sens doit examiner scrupuleusement, quelles en seront les conséquences, pour les autres et pour lui-même. Les illusions qu'on se fait sur les avantages d'une union qu'on desire, n'en écartent pas un seul mauvais résultat, et ne servent qu'à rendre plus amères les peines qu'on n'avait pas prévues. Maintenant que tu ne peux plus te tromper, je veux chercher avec toi un remède aux maux que tu parais craindre.

« Tu ne peux rien rabattre du compte de tes dépenses, mon bon ami, ajouta le vieillard; il faut donc élever tes recettes, si tu ne veux pas rester garçon toute ta vie, et t'exposer à tomber un jour

dans la misère. Tu vas entrer dans la force de l'âge, et tu n'as encore à pourvoir qu'à tes dépenses personnelles. Tu peux donc dépenser peu, et gagner plus que tes besoins te demandent : avec l'excédant, tu assureras ton existence future.

«L'excédant de tes bénéfices sur tes dépenses, sera peu considérable, si tu ne considères que celui d'un seul jour : mais tu le trouveras grand, si tu considères celui d'une semaine, celui d'un mois, celui d'une année. Si tu gagnes trois francs par jour, tu peux avec de l'économie vivre avec la moitié et épargner ainsi neuf francs par semaine. Tu trouveras peut-être que ce n'est pas assez accorder à tes dépenses : je suppose donc que tu n'économiseras que six francs. Au bout de la première année, tu auras mis de côté trois cent douze francs. Cette somme, placée à intérêt, te donnera, la seconde année, un peu plus de quinze francs dix sols, et en y ajoutant les épargnes de l'année, tu auras six cent trente neuf francs. Plaçant encore cette somme à intérêt, elle te donnera près de trente-deux francs, qui, ajoutés aux épargnes de l'année et à ce que tu auras économisé dans les années précédentes, feront un capital de neuf cent quatre-vingt-trois francs. En continuant encore ainsi pendant sept ans, et en supposant, ce qui n'est pas vraisemblable, que tu ne deviennes, ni plus habile, ni plus laborieux, ni plus économe, tu auras amassé un peu plus de quatre mille francs.

« L'habitude et l'application te rendront le tra-

vail plus facile : tu feras mieux en moins de temps. Tu seras par conséquent mieux payé, et tu auras le moyen de faire des économies un peu plus considérables. Mais n'oublie pas que, pour l'homme qui travaille, le temps est de la richesse, comme il est, pour l'homme oisif, une cause toujours agissante de pauvreté. Si tu parviens à faire dans une demi-journée le travail que tu fais aujourd'hui dans un jour, tu pourras faire le double d'économies. Tu pourras en faire trois fois plus si ton travail est meilleur. Porte donc toute l'énergie de ton caractère dans l'exercice de ton métier; songe que le temps ne te fera pas grâce d'une seconde; il ne s'arrêtera pas pour t'attendre; il marchera pendant que tu délibères. Traite-le donc comme il te traite : ne laisse pas passer une heure sans en tirer tout le profit qu'elle pourra te donner : car, lorsqu'elle sera passée, tu ne pourras pas courir après elle pour la rattraper.

« Défie-toi surtout de la paresse : elle ne parle pas haut et ne commande pas d'une manière impérieuse, mais elle a la voix douce et le ton persuasif. Si tu consens à l'entendre, elle aura toujours quelque bonne raison à te donner pour t'empêcher de te mettre à ton ouvrage. N'argumente donc point avec elle; car, pendant que tu l'écoutes et que tu lui réponds, elle obtient ce qu'elle veut : elle fait passer le temps sans qu'il te laisse rien de bon sur son passage. Garde-toi surtout de raisonner avec elle le

matin à ton réveil ; mais dès que tu l'entends te parler doucement à l'oreille et s'intéresser à ta santé, mets-toi sur tes pieds sans délibérer, et tu sentiras ta force. Si elle continue d'être importune, n'emploie à son égard ni des raisons ni des prières; armetoi des outils de ton métier, et tu la mettras en fuite, car les instrumens du travail sont les seules armes qu'elle craigne. Le courage n'étant pas dans sa nature, elle n'osera plus t'attaquer quand tu l'auras vaincue pendant plusieurs jours de suite, pourvu que tu te tiennes sur tes gardes et que tu ne te laisses pas prendre par surprise.

« L'habitude te rendra l'économie facile, comme elle te rendra le travail léger. Peu de chose suffit à l'homme pour conserver ses forces et se maintenir en santé. L'estomac est un mendiant qui devient d'autant plus importun qu'on lui accorde davantage. Tout ce que tu lui donnerais au-delà du nécessaire ne servirait qu'à te faire son esclave; et s'il parvenait à se rendre maître de toi et à dominer ta raison, il t'asservirait à tous les hommes qui auraient quelque moyen de le satisfaire. Après t'avoir donné la bassesse et tous les autres vices de la servitude, il finirait par te donner une vieillesse honteuse et misérable. Sois donc sobre, si tu veux être libre; car celui qui ne sait pas soumettre ses passions à sa raison, est toujours esclave de la raison ou des passions des autres. Sois sobre, si tu veux être actif et vigoureux; car les maladies produites par l'intem-

pérance, sont plus nombreuses que celles qu'enfante le besoin. Sois sobre, si tu veux être intelligent; car l'esprit ne saurait voir à travers les vapeurs qui s'élèvent de l'estomac. Sois sobre, si tu veux être content de toi-même et des autres; car les mauvaises digestions rendent l'esprit chagrin et l'humeur sombre. Sois sobre surtout si tu veux élever une famille, et n'oublie jamais que chacune des superfluités que tu te donnes, est prise sur ce qui doit satisfaire un jour les besoins les plus pressans de tes enfans ou de ta femme.

« Mais il est, pour ta jeunesse, une passion plus dangereuse que l'intempérance, c'est la vanité. Pour se donner les apparences de l'aisance ou de la richesse, les trois quarts des gens en sacrifient la réalité : ne suis point leur exemple. La considération qui ne tient qu'à une mise un peu plus soignée et à des habits un peu plus fins, a moins de durée et de solidité que la cause qui la produit. Dans le monde, c'est quelquefois par l'habit qu'on juge les hommes : il n'en est pas de même dans les affaires. Ici le crédit et la confiance qu'on obtient, sont en raison des économies que l'on fait, et non en raison des dépenses auxquelles on se livre. Un homme laborieux et rangé, dont les affaires seront toujours en bon ordre, aura plus de crédit avec un habit grossier qu'un autre avec un habit du plus beau drap. On ne craindra pas qu'il consomme par ses jouissances personnelles, les richesses qui ne

lui auront été confiées que pour le travail. Regarde bien les hommes ou les femmes qui te paraissent si misérables; il n'est peut-être pas un d'eux qui n'ait été vêtu jadis avec propreté et souvent avec élégance; mais c'est parce qu'ils ont eu des habits un peu trop fins dans leur jeunesse, qu'ils sont couverts de haillons dans leurs vieux jours. Cependant, tandis que les douleurs de la misère sont longues et poignantes, les plaisirs qui naissent de la satisfaction de la vanité, disparaissent aussi rapidement que les sillons tracés sur la surface des mers par les navires qui les parcourent. Si tu veux savoir quels biens produiraient pour toi les sacrifices que tu ferais à la vanité, demande-toi quels sont les avantages que retire un homme, des parures dont ses parens ornèrent son berceau à sa naissance. Dans quelques années, tu jugeras les premiers comme tu juges aujourd'hui les secondes.

« Ce n'est qu'en cumulant sans cesse de petits bénéfices, que tu peux espérer d'amasser une fortune suffisante pour élever une famille; de même, c'est en faisant sans cesse de petites dépenses, qu'on dissipe une fortune déjà faite, ou qu'on se met dans l'impossibilité de jamais en faire une. Lorsque tu as reçu le salaire de ton ouvrage, hâte-toi donc de porter en lieu sûr ce que tu pourras en économiser. L'argent qu'on enfouit ne donne point d'intérêt, et celui qu'on garde dans sa poche se fond plus rapidement que celui qu'on jette dans un creuset. La

fusion est même bien plus complète, car tout se résout en cendres ou en fumée.

« Mais faut-il travailler sans relâche comme un esclave, et s'imposer sans cesse des privations? Non, mon ami, ce n'est point ma pensée. Personne ne peut se livrer à un travail continuel; mais on peut rendre le repos profitable. Quand j'étais jeune, je me délassais des travaux de mon cabinet, en cultivant mon jardin. Pendant que mon esprit se délassait de ses fatigues, je donnais de l'activité à mes membres engourdis. Les hommes dont le métier exige qu'ils fassent usage de leurs membres, peuvent de même leur donner du repos, en cultivant leur intelligence. Il n'arrive jamais que toutes nos facultés s'exercent à-la-fois; et le meilleur moyen de n'en perdre aucune, est de donner de l'activité aux unes pendant que les autres se reposent. La lecture d'un bon livre peut ainsi succéder à un travail manuel; on peut s'y livrer quand toute autre occupation est impossible, en parcourant les champs comme en restant dans sa maison.

« La culture que tu donneras à ton intelligence te rendra le travail plus facile. Elle accroîtra tes moyens de fortune, en même temps qu'elle préviendra chez toi le développement des passions ruineuses. La vanité, pour se déployer, a besoin d'un grand espace : dès qu'elle aperçoit une tête vide, elle va s'y loger. Meuble donc la tienne, si tu ne veux pas qu'elle s'en empare et qu'elle te conduise à ta ruine.

En cultivant ton esprit, tu garantiras ta bourse et ta santé des dangers de la sensualité. Un bon livre, qui te donnera de sages conseils pendant tout le cours de ta vie, est moins dispendieux qu'un bon dîner. S'il te donne des plaisirs un peu moins vifs, il t'en donnera qui seront plus durables, et qui ne nuiront ni à ta santé ni à ta raison. »

« Michel, ajouta la mère Lambert, avait écouté ce discours avec beaucoup d'attention; il en trouvait toutes les pensées justes; le commencement lui paraissait cependant susceptible de plusieurs objections. Il trouvait long le temps qui lui serait nécessaire pour amasser un petit capital. Il se rappelait d'ailleurs la perte que j'avais faite en plaçant mal mes épargnes, et il lui semblait bien difficile que les siennes échappassent au même danger. Il communiqua ses craintes au vieillard, et pour lui prouver qu'elles n'étaient pas sans fondement, il lui raconta ce qui m'était arrivé.

« Je ne suis point surpris de ce que tu me racontes, dit le vieillard. Je ne me pique point d'être prophète; mais, si l'on m'avait consulté, j'aurais prédit ce qui est arrivé, sans crainte de me tromper. Comme il se trouve dans le monde beaucoup de personnes crédules et sans expérience, il se trouve aussi beaucoup d'individus qui cherchent à tirer profit de leur ignorance et de leur crédulité. Toutes les fois qu'il se rencontre des personnes qui veulent échanger leur argent contre des promesses, les prometteurs ne

manquent jamais; car la monnaie qu'ils donnent en échange se multiplie plus facilement encore que les assignats. Le monde est vieux, et le nombre des gens qui cherchent à faire fortune est grand : il y a, par conséquent, peu de secrets qui, depuis long-temps, n'aient pas été découverts et publiés. Sois donc certain que lorsqu'un homme offre de donner, pour une somme d'argent, un intérêt plus élevé que celui que donnent des maisons respectables et sûres, c'est par la raison que le remboursement est douteux. Les individus qui empruntent ainsi à gros intérêt paient quelquefois cependant, mais les intérêts qu'ils paient, ou les capitaux qu'ils remboursent, sont comme l'appât qu'un pêcheur jette aux poissons pour en prendre un plus grand nombre d'un coup de filet. »

« En terminant ce discours, le vieillard offrit à Michel de lui procurer le moyen de placer régulièrement ses économies. Il lui fit espérer qu'un respectable négociant de ses amis consentirait à les recevoir; qu'il lui ferait ouvrir un compte chez lui, et qu'au bout de chaque année, il joindrait les intérêts au capital. Afin de l'encourager à mettre à exécution les conseils qu'il lui avait donnés, il lui remit une table des épargnes qu'il pourrait faire pendant un certain nombre d'années, et des intérêts qu'elles produiraient dans le même espace de temps.

« Le vieillard porta plus loin la complaisance : sur

la demande que lui en fit Michel, il lui remit un résumé manuscrit des conseils qu'il lui avait donnés. Enfin, il lui prêta un petit livre dont il lui recommanda l'étude, en lui assurant que, s'il en pratiquait les maximes, il ne pouvait manquer d'acquérir tout à-la-fois de la considération et de la fortune : c'était *La Science du Bonhomme Richard*. Michel reçut le livre et les conseils du vieillard avec des sentimens d'une profonde reconnaissance, et le lendemain il vint me les communiquer.

— Vous le voyez, mère Lambert, dit M. Musard en l'interrompant, j'avais raison de dire que, sans un heureux hasard, un homme ne pouvait pas faire fortune. Si Michel n'avait pas rencontré un ami sage qui le mît dans une bonne voie, il aurait fait comme les autres. Tout le monde n'a pas le bonheur de trouver un bon conseiller.

—Vous vous trompez, monsieur Musard, répliqua la mère Lambert; les bons conseils ne manquent à personne, mais il est rare de trouver des gens qui veuillent profiter d'un bon conseil. Voici ce que pensait à ce sujet notre vieil ami. Un jour, c'était une semaine après notre mariage, nous allâmes lui faire une visite, pour le remercier des bontés qu'il avait eues pour nous. Je lui témoignai combien j'en étais reconnaissante, et je lui dis que si nous ne l'avions pas eu pour guide, nous aurions vécu et nous serions morts comme vivent et meurent la plupart des gens qui naissent sans fortune, et qui

n'ont pas d'autre moyen d'existence que leur travail de chaque jour.

« Mon enfant, me répondit-il avec douceur, prenez garde que votre reconnaissance envers moi ne vous rende injuste envers votre mari ou envers vous-même. Il n'est personne qui, se trouvant dans la position où vous avez été, ne puisse avoir d'aussi bons conseils que ceux que vous avez eus. Des sages ou des savans, auprès desquels je ne suis rien, ont consigné dans un petit nombre de feuilles des conseils dont l'expérience des siècles a démontré la sagesse. Ils nous ont fait connaître, dans le langage le plus pur et le plus succinct, toutes les vérités que de longues veilles et un grand génie leur firent découvrir. Pour recevoir leurs bons avis, il ne faut ni se déplacer ni aller à leur porte attendre qu'ils aient le loisir de nous conseiller : il suffit de faire une dépense de quelques sous, et ils viennent nous instruire chez nous. Ils nous parlent aux heures qu'il nous convient de les entendre; ils répètent leurs leçons aussi souvent que nous pouvons le desirer pour bien les comprendre. Ils ne montrent ni impatience ni mauvaise humeur; ils ne se piquent point si, au milieu de leurs discours, on les quitte pour une moins bonne compagnie. Et cependant quel est celui qui ne renonce pour toujours à se faire de tels amis pour se procurer le plaisir le plus fugitif et souvent le plus dangereux? Quel est l'homme qui ne donne pour un bon dîner les sages

leçons de Socrate? Quelle est la femme qui ne préfère la chanson la plus frivole à toute la sagesse de Franklin? Ce ne sont donc pas les conseillers qui manquent aux hommes, mes bons amis; ce sont les hommes qui manquent aux conseillers.

— Le vieillard avait pourtant raison, dit M. Musard avec l'air d'un homme qui vient de faire une grande découverte : il n'est point de jour où je ne donne quelque bon conseil aux habitans de ce village; je ne passe jamais près des lieux où ils travaillent sans m'arrêter pour leur faire quelque utile recommandation, et mes discours ne produisent pas plus d'effet que si je les adressais aux nuages.

— Vous avez interrompu le fil de votre histoire, ma bonne mère Lambert, dit une jeune fille qui l'écoutait avec attention.

— C'est vrai, mon enfant; mais j'y reviens, car je vois qu'elle vous fait plaisir. »

CHAPITRE VI.

LES ÉPARGNES.

Que de filles, ô dieux ! mes pièces de monnaie
Ont produites ! LA FONTAINE.

« LORSQUE Michel vint me voir, apportant les conseils et le petit livre de son vieil ami, continua la mère Lambert, il me fut aisé de juger qu'il allait m'annoncer une bonne nouvelle : il était plus content que s'il avait découvert un trésor. Il me communiqua la conversation qu'il avait eue, les projets de réforme qu'il avait faits, et les heureux résultats qu'il en attendait. A la fin de l'hiver, dit-il, je commence à mettre à exécution les conseils de mon ami : je ne demande que trois mois pour m'y préparer; c'est un délai si court qu'une personne raisonnable ne saurait me le refuser.

« Les intentions que Michel manifestait me rendirent bien contente; mais le délai qu'il demandait tempéra un peu ma joie. J'étais persuadée que plus il tarderait à commencer sa réforme, et plus il la trouverait pénible. Je ne lui fis point d'objection cependant, de peur de le décourager. Je me fis prêter le petit livre et les conseils écrits que le vieillard

lui avait donnés. Je les copiai, et les lus si souvent qu'au bout de quelques jours, je les savais par cœur. Je résolus de les mettre sur-le-champ en pratique; outre que j'y trouvais un grand avantage, je ne voyais pas d'autre moyen de déterminer Michel à renoncer au délai qu'il demandait. Je pensais que pour avoir le droit d'exiger de lui des sacrifices, je devais d'abord prêcher d'exemple. J'eus le bonheur de réussir.

« J'avais alors dix-huit ans; Michel en avait vingt-un. Nous avions calculé qu'il nous fallait neuf ou dix ans d'économie avant que d'avoir les moyens de former un établissement. Ce terme nous paraissait un siècle; cependant, comme j'étais bien résolue à ne pas me marier sans avoir une existence assurée pour moi, et pour mes enfans dans le cas où j'en aurais, je ne voulus rien en rabattre. Ces dix années, qui en les commençant semblaient ne devoir jamais finir, passèrent avec une grande rapidité. A l'époque de notre mariage, Michel avait trente-un ans et j'en avais vingt-huit. Nous nous trouvâmes encore assez jeunes, quoique nous n'eussions plus à craindre les illusions ou les erreurs de la jeunesse.

« Lorsque Michel avait commencé à faire des épargnes, il avait calculé qu'au bout de dix années, il n'aurait amassé qu'environ quatre mille francs : cependant, au moment de notre mariage, il s'en trouva douze mille, et moi-même j'avais la moitié de cette somme. Michel, à force de travail, d'étude et de patience,

était devenu un excellent ouvrier : son salaire avait été triplé. En même temps, l'habitude de l'économie lui en avait rendu la pratique facile ; une vie sobre et régulière n'exigeait de sa part qu'une petite dépense. Au lieu de mettre de la vanité dans sa toilette, il était toujours vêtu de la manière la plus simple ; et, à la fin de chaque semaine, il était plus fier de me faire voir la note de l'argent qu'il avait déposé chez son banquier, qu'il ne l'avait été jadis de se montrer avec un bel habit.

« Voici quelle fut la manière dont il commença à faire des épargnes. A la fin de chaque semaine, après avoir reçu le prix de son travail, il en faisait deux parts : l'une était destinée à satisfaire les besoins de la semaine suivante, l'autre à être déposée chez son banquier. Celle-ci était portée sur-le-champ à sa destination : aucune raison n'en faisait suspendre le placement. Celle-là était immédiatement employée, en grande partie, à acquérir une partie des objets destinés à sa consommation. Afin d'éviter les occasions de faire d'inutiles dépenses, Michel gardait le moins qu'il pouvait son argent en nature. Souvent il n'avait pas dépensé dans le cours de la semaine toute la somme qu'il avait retenue pour ses besoins personnels ; en pareil cas, il joignait ce qui lui restait au premier dépôt qu'il allait faire chez son banquier. Il avait pour principe de ne jamais rien acheter à crédit, et par conséquent il ne faisait point de dettes. Il trouvait moins dangereux,

et surtout moins dispendieux, de suspendre la satisfaction d'un de ses besoins, que d'acheter quelque chose à terme.

« Son vieil ami lui avait donné pour les dettes une aversion très forte ; il lui avait fait voir qu'en achetant à terme, il serait dupe de plusieurs manières. Les marchands ne peuvent faire le commerce sans avoir de l'argent pour acheter leurs marchandises ; et ils ne peuvent obtenir de l'argent sans en payer l'intérêt. Lorsqu'on ne leur paie pas sur-le-champ la valeur des choses qu'on leur achète, ils en font entrer l'intérêt dans le prix qu'ils en demandent. Celui qui achète à crédit une chose qui coûte vingt francs, est exactement dans le même cas que celui qui emprunte vingt francs pour acheter la même chose et la payer comptant. La seule différence qu'il y a entre les deux cas, c'est que, dans l'un, on paie l'intérêt au vendeur qui fait crédit, et que dans l'autre on le paie au prêteur.

« De plus, ajoutait le vieillard, parmi les gens qui achètent à crédit, il y en a toujours plusieurs qui ne paient jamais. Afin de n'être point en perte, et de pouvoir continuer leur commerce, il faut donc que les marchands répartissent les sommes qu'ils perdent en faisant crédit, sur celles de leurs pratiques qui les paient, mais auxquelles ils ont également fait crédit. Les acheteurs à terme deviennent ainsi cautions les uns pour les autres : ceux qui ont de quoi répondre paient pour ceux qui n'ont rien ;

ceux qui ont de la probité, et dont la conduite est régulière, paient pour ceux qui n'ont point de bonne foi, ou qui sont des dissipateurs. Mais n'est-ce point une honte qu'un homme de bon sens qui veut être économe paie les dettes faites par des gens qui lui sont inconnus, auxquels il ne porte aucun intérêt, qui souvent n'en méritent aucun, et qui ne lui en savent aucun gré?

« En n'achetant jamais à crédit, on apprend à régler ses desirs par ses facultés; on n'est pas tenté d'acquérir les choses qu'on n'a pas le moyen de payer. Lorsqu'on s'habitue, au contraire, à acheter à terme, les desirs n'ont plus de bornes; on règle d'abord ses dépenses par les revenus dont on jouit, puis par ceux que l'on espère, et enfin par la confiance qu'on est parvenu à inspirer. On commence ainsi par se ruiner, et l'on opère ensuite la ruine des autres. Aussi, disait notre vieil ami, si vous êtes jamais tenté d'acheter à crédit, rappelez-vous la maxime de mon petit livre : « Il vaut mieux se coucher sans souper que de se lever avec des dettes ». Nous avions adopté cette maxime long-temps avant notre mariage, et nous ne nous en sommes jamais départis.

« Cependant, à mesure que Michel mit en pratique les conseils qui lui étaient donnés, le vieillard eut pour lui une affection plus vive. Il le dirigea toujours dans ses lectures, et souvent il lui prêta des livres. Enfin, il l'admit dans la société d'un petit

nombre d'amis qui s'occupaient d'arts ou de sciences, et qui dans la suite nous furent fort utiles.

« Michel avait pour son vieil ami le respect et l'attachement d'un fils pour son père; il écoutait ses conseils avec la plus vive attention, et, pour s'en pénétrer davantage, il s'empressait de les écrire, après être rentré chez lui. Souvent, il le cite encore aujourd'hui dans ses conversations, lorsqu'il juge qu'il n'a pas lui-même assez d'autorité pour faire adopter ses maximes. Souvent aussi il rapporte ses paroles sans le citer, et sans s'apercevoir qu'elles ne sont pas de lui, tant ses pensées se sont identifiées avec celles du bon vieillard.

« A l'époque de notre mariage nous réunîmes les économies que nous avions faites chacun de notre côté, et elles nous servirent à former un établissement avantageux. Dès ce moment, nous cessâmes de travailler pour le compte d'autrui, et nous eûmes des ouvriers pour notre propre compte.

— A la bonne heure! s'écria M. Musard transporté d'aise; maintenant du moins vous allez sortir de votre galère et vous donner du bon temps!

— Pardon, monsieur Musard, répliqua la mère Lambert; les dix ans qui précédèrent notre mariage ne furent pas, je vous assure, dix années de galère. Je vis toujours Michel revenir content de son ouvrage. Si quelquefois il lui échappa quelques mouvemens de mauvaise humeur, ce ne fut que dans les occasions où des désœuvrés étaient allés lui faire perdre

son temps. Quant à moi, j'étais aussi heureuse alors que je l'ai été à aucune époque de ma vie. Je n'aurais pas changé mon sort pour celui de dames qui, se levant à onze heures, se couchent sans avoir fait une action qui soit bonne à quelque chose.

— Tout cela est bon dans le discours, reprit M. Musard ; mais je n'en suis pas moins persuadé que, lorsque vous eûtes une maison et un ménage, vous vous levâtes une heure plus tard, et que vous ne fûtes pas fâchée d'ajouter un plat à votre dîner.

— Si telle avait été ma conduite, vous pouvez être plus sûr encore que nos épargnes auraient été dissipées en moins de temps qu'elles n'avaient été amassées, et que bientôt nous serions tombés plus bas que le point d'où nous étions partis.

« Avant que d'être mariée, continua la mère Lambert, je n'avais à stimuler l'activité de personne; pourvu que je fusse de bonne heure à l'ouvrage, je n'avais pas à craindre de voir diminuer mes profits; mais ce fut bien différent lorsque j'eus sur moi la charge d'une maison. Je crus d'abord que chacun serait à son affaire sans que j'eusse besoin de m'en mêler, et qu'il me suffirait de donner des ordres pour que tout allât bien. Je ne tardai pas à être désabusée : j'avais beau commander, menacer, rien n'était fait à temps. La moitié de la matinée était passée avant que les choses eussent été mises en ordre. Je me fâchai contre la paresse et le défaut de

soin; je renvoyai même une domestique, espérant qu'une autre aurait plus d'activité; je ne gagnai rien à ce changement. Chacun semblait avoir pris à tâche de me prouver la vérité du proverbe : « Si tu veux être bien servi, sers-toi toi-même. »

« Mon erreur ne fut pas de longue durée : je vis qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'obliger chacun à se lever de bonne heure, que de me lever la première, et qu'une maîtresse de maison qui ne prêche pas d'exemple fait toujours d'inutiles sermons. Il est juste de dire que Michel me donnait de bonnes leçons, et qu'il perdait rarement l'occasion de me citer quelque maxime de son vieil ami : « Les domestiques et les ouvriers, me disait-il, règlent leur conduite sur celle de leur maître, et ils outrent ordinairement ses défauts. Ils sont paresseux s'ils lui voient perdre son temps ; ils sont prodigues s'il n'est point économe. Il ne serait pas raisonnable de leur en faire un reproche ; car, pourquoi tiendraient-ils à des biens auxquels ne tient pas le propriétaire? Aussi, ajoutait-il, quand tu voudras louer une servante, informe-toi d'abord du caractère de ses derniers maîtres. Il se pourra qu'elle n'ait pas pris toutes leurs bonnes qualités, mais tu peux être assurée qu'elle aura la plupart de leurs défauts ou de leurs vices ». Cette règle ne m'a jamais trompée. Toutes les fois que j'ai eu besoin d'informations, sur une cuisinière ou sur une femme de chambre, je suis allée les demander dès le matin. Si l'on m'a

répondu que madame n'était pas dans l'usage de se lever de si bonne heure, je n'ai jamais manqué d'apprendre ensuite de la maîtresse elle-même, que la paresse et le défaut d'ordre tenaient un rang fort distingué parmi les vices nombreux qu'elle reprochait à ses domestiques.

« Avant mon mariage, je n'avais qu'à suivre l'exemple des autres, maintenant il fallait le donner moi-même, et c'était un peu plus pénible. J'y parvins cependant, et même en peu de temps ; mais ce ne fut pas sans éprouver quelques maux de tête. « Vous ruinez votre santé, ma bonne amie, me disait une de mes voisines; vous ne résisterez point à tant de fatigues ». Je ne tins aucun compte de ses discours; je craignais moins les maux de tête que le dérangement de nos affaires. La première debout et la dernière au lit, jamais je n'eus à me plaindre de la paresse d'un domestique, et rarement de son défaut de soin. Chaque chose était toujours à sa place, et jamais rien n'était en retard. Peu de mois me suffirent pour prendre les habitudes que demandait notre nouvelle position : les maux de tête m'abandonnèrent, et ma santé, loin de s'altérer, se fortifia.

« Michel porta dans les affaires les soins et l'activité dont il s'était fait depuis long-temps une habitude. Les amis qu'il s'était faits par son intelligence, et surtout par la régularité de sa conduite, lui donnèrent les moyens d'étendre son commerce. En même temps, nous continuâmes de vivre

de la manière la plus économique; mon mari mettait si peu d'importance à sa nourriture, qu'il ne lui arrivait jamais de faire la moindre remarque sur ce que je lui servais, et que quelques heures après son repas, il lui aurait souvent été difficile de dire en quoi il avait consisté. Il avait pour la parure la même indifférence : aujourd'hui même qu'il est moins absorbé par ses affaires, il ne fait jamais attention à la manière dont est vêtue une personne qu'il rencontre. Si vous lui demandez quelle est la forme ou la couleur des vêtemens de telle personne avec laquelle il vient de passer une heure, il vous dira qu'il n'en sait rien, et c'est la vérité. Les objets d'un grand luxe sont les seuls qui le frappent par l'effet désagréable qu'ils produisent sur lui.

« Vivant ainsi de la manière la plus simple, nos bénéfices augmentèrent rapidement; au bout de quelques années, si quelque accident nous avait mis dans l'impossibilité de travailler, nous aurions eu, en nous retirant à la campagne, le moyen d'y vivre avec aisance, et même d'élever nos enfans. Ce fut alors que nous éprouvâmes le malheur le plus grand qui nous ait jamais frappé : la mort nous enleva l'ami qui, par ses conseils et son amitié, avait été l'auteur de notre fortune. Cette perte fit une telle impression sur mon mari, qu'il desira changer de lieu pour échapper aux pénibles souvenirs qui le poursuivaient. Un de ses amis, qui était établi depuis long-temps en Angleterre, et qui se livrait au

même commerce, lui proposa une association qu'il accepta. Nous partîmes donc pour Londres, où nous continuâmes nos affaires et notre manière de vivre. Lorsque Michel crut avoir assez travaillé pour assurer l'indépendance et le bien-être de nos enfans, il desira venir terminer sa carrière dans son pays natal. Moi-même, je fus bien aise de quitter l'Angleterre, le climat ne convenait point à ma santé, et j'avais beaucoup de peine à m'habituer aux mœurs des habitans, quoique je fusse parvenue à vaincre les difficultés de la langue.

« Vous voyez, mes amis, dit la mère Lambert en terminant sa narration, qu'il n'y a rien de bien merveilleux dans notre histoire. Il n'est personne qui, dans la même position que nous, ne puisse faire ce que nous avons fait nous-mêmes; un peu de prévoyance, l'amour du travail et de l'économie, voilà tous les secrets de notre fortune. Le hasard n'y a eu que bien peu de part : nous ne lui avons laissé que ce qu'il n'a pas été possible de lui enlever, et moins nous lui avons accordé, plus nous avons vu prospérer nos affaires. »

Parmi les causes du succès de Lambert, il en était une que sa femme n'avait pas fait connaître, et qui cependant avait exercé sur leur destinée une grande influence : c'était une intégrité inaltérable. Michel avait fixé les bénéfices de son commerce à un taux modéré; mais aussi, lorsqu'il avait fait une demande, aucune sollicitation ne pouvait le déterminer

à en rien rabattre. Il aurait cru porter atteinte à sa réputation, en diminuant le prix qu'il avait demandé d'une chose ; c'eût été reconnaître, disait-il, qu'il avait eu l'intention de profiter de l'inexpérience d'un acheteur pour faire un gain illicite. Il portait la délicatesse à un tel point que, lorsqu'il avait fait un marché, il avait toujours peur que la personne avec laquelle il l'avait fait ne se trouvât en perte. Jamais il ne lui arrivait de vanter sa marchandise, et s'il y connaissait quelque défaut, c'était la première chose qu'il faisait remarquer. Il était ainsi parvenu à acquérir une telle confiance, qu'on recevait sa marchandise presque sans la regarder, et qu'il ne lui arriva jamais de perdre une de ses pratiques. La probité lui était si naturelle, qu'il considérait l'astuce et l'improbité comme des marques d'idiotisme ou de folie. « Ces dispositions, disait-il souvent, sont moins propres à caractériser l'homme que la bête sauvage, et il faudrait traiter les individus qui ont le malheur d'en être atteints, comme des gens qui ne sont pas encore civilisés. »

M. Musard se disposait à faire quelques observations sur la narration de la mère Lambert ; mais il avait à peine ouvert la bouche, que le fil de ses idées fut rompu par un violent coup de marteau, qui, en ébranlant la porte, retentit dans toute la maison et en fit tressaillir les habitans. On ouvrit, et la personne qui avait frappé demanda d'un air mystérieux à parler sur-le-champ à M. Musard, disant qu'il

s'agissait d'une affaire qui ne pouvait souffrir de retard. M. Musard, ayant été averti, courut à la porte, craignant qu'il ne fût arrivé chez lui quelque grand malheur; un moment après, on le vit revenir une lettre à la main. Il l'ouvrit, la lut à voix basse, la mit dans sa poche d'un air distrait, s'assit sur sa chaise, se leva presque immédiatement après, fit le tour du salon, prit un livre et le ferma sans l'avoir regardé, alla se planter devant une gravure et revint s'asseoir. Puis, se levant tout-à-coup : « Il faut, dit-il, que je parle sur-le-champ à M. Lambert »; et il alla le trouver dans son cabinet, sans attendre que personne lui eût répondu.

L'empressement avec lequel la lettre avait été remise, et l'agitation manifeste qu'elle avait produite sur un homme d'un caractère naturellement apathique, produisirent une impression profonde sur l'assemblée : chacun forma les conjectures qui lui parurent les plus probables.

« Il n'en faut pas douter, dit le politique Thomas, notre gouvernement a reçu quelque injonction des puissances; l'indépendance de notre république est menacée, et l'on convoque le grand conseil pour lui faire approuver notre asservissement! Ah! si nous avions à notre tête des hommes de courage, les étrangers ne viendraient pas chez nous nous faire la loi!

— Ce n'est pas cela, répliqua Jacques Birmin; je suis sûr que le gouvernement de Savoie vient se

mêler de nos affaires de religion. Lorsque nous avons fait des acquisitions de territoire, nous lui avons donné le droit d'intervenir dans les querelles qui peuvent s'élever entre ses anciens sujets catholiques et notre gouvernement; et, maintenant, sous prétexte de protéger la religion de ses ci-devant sujets, il tentera de détruire la nôtre.

— Voilà ce que j'ai toujours prédit, répartit M. Thomas; nous avons voulu être conquérans comme nos voisins les Français, et comme eux, nous subissons les inconvéniens de notre agrandissement; si l'on m'avait cru, jamais nous n'eussions réuni Carrouge à notre territoire.

— Je crois que vous vous trompez tous les deux, dit la mère Lambert; M. Musard ne se laisse point troubler par ces sortes d'affaires; il est plus probable..... Mais il parle à Michel d'un ton bien élevé..... La discussion me semble bien vive..... »

Dans ce moment, en effet, M. Musard et le père Lambert parlaient assez haut pour qu'on pût saisir quelques-unes de leurs paroles. Les mots *danger, ruine complète, malheur sans remède,* se faisaient entendre par intervalle, et inspiraient à chacun des craintes que personne n'osait manifester. Le père Lambert et M. Musard ne tardèrent pas à reparaître. Le soin qu'ils prirent de parler de choses indifférentes, et l'air préoccupé qu'on crut observer sur leur physionomie, ne servirent qu'à aggraver les craintes qu'on avait conçues.

La crainte qu'il ne fût arrivé quelque évènement funeste jeta dans l'embarras la femme de Lambert. Le lendemain était le jour anniversaire de la naissance de son mari. De concert avec ses filles, elle avait secrètement préparé une petite fête, et avait invité quelques-uns de leurs amis, en leur recommandant de ne pas trahir son secret. Elle eut d'abord la pensée de révoquer ses invitations; ses filles l'en empêchèrent, en lui faisant observer que, s'il était arrivé quelque malheur, leur père ne tarderait pas à les en instruire. Il existait, en effet, une si grande confiance entre tous les membres de la famille, qu'ils n'avaient rien de caché les uns pour les autres de ce qui n'intéressait qu'eux. Lambert et sa femme avaient accoutumé leurs enfans à tant de discrétion, qu'ils pouvaient parler de leurs affaires devant eux, sans craindre qu'ils en fissent le rapport à d'autres personnes. Il faut dire aussi que, pour eux, les indiscrétions étaient peu à craindre, parce que, dans leur conduite ni dans leurs affaires, il n'y avait rien qui ne fût honorable.

CHAPITRE VII.

DES QUERELLES DE MÉNAGE.

> Un mari ne veut pas fournir à ses besoins !
> Jamais femme, après tout, a-t-elle coûté moins ?
>
> Boileau.

Pour expliquer la scène qu'on a vue à la fin du chapitre précédent, il est nécessaire que je reprenne un peu plus haut le fil de notre histoire. Nous avons vu comment M. de la Poulinière, étant pressé par le besoin d'argent, avait offert sa protection au père Lambert, dans l'espérance d'obtenir de lui un prêt assez considérable. Nous avons vu aussi qu'au moment où il venait d'épuiser sa rhétorique pour prouver les avantages de l'ambition, il avait reçu une lettre qu'on supposait d'une haute importance. Il s'était, en effet, retiré immédiatement après l'avoir lue, avec l'air d'un homme qui, après avoir sollicité pendant six ans un emploi dans la diplomatie, vient d'être nommé troisième secrétaire d'ambassade.

On avait fait beaucoup de conjectures sur les nouvelles qu'il avait reçues : les uns disaient qu'il avait été chargé par le gouvernement fédéral d'une mis-

sion secrète auprès de la cour de Rome; les autres assuraient qu'il avait appris la conclusion long-temps desirée du mariage de son fils avec la fille d'un banquier juif. Ces conjectures n'avaient aucun fondement : la lettre reçue par M. de la Poulinière n'avait pas d'autre objet que de lui rappeler une affaire dont le souvenir ne lui était pas agréable. Un banquier de Genève lui donnait avis qu'il venait de recevoir de Paris une lettre de change de trois mille francs acceptée par lui, et qu'il aurait l'honneur de la lui faire présenter le lendemain.

M. de la Poulinière avait contracté cette dette en allant solliciter de l'avancement pour son fils, et la récompense de ses propres services. Il n'avait jamais eu le dessein de le cacher à sa femme, car cela ne lui était pas possible; mais, comme il tenait avant tout à la paix du ménage, il avait sagement attendu, pour lui en faire part, de la trouver en bonne humeur. Il y avait trois mois qu'il épiait cette heureuse occasion, et malheureusement elle ne s'était pas encore présentée; il ne s'était pas passé un seul jour qui n'eût vu naître quelque sujet de querelle. Il est juste de dire, toutefois, qu'il était rare que madame de la Poulinière fût la première à prendre la parole dans les disputes qu'elle avait avec son mari; mais il faut dire aussi qu'il était plus rare encore qu'elle parlât la dernière, et qu'elle ne restât pas maîtresse du champ de bataille.

Le principal, et je pourrais presque dire l'unique

sujet de querelle qui existait entre les deux époux, était la dépense du ménage. Tant que monsieur s'abstenait de toute observation à cet égard, et qu'il remettait régulièrement à madame l'argent qu'elle lui demandait, elle se montrait la personne du monde la plus accommodante : jamais elle ne lui adressait un mot désagréable. Mais, s'il s'avisait de faire à cet égard la moindre réflexion, s'il donnait à entendre qu'il y aurait moyen de vivre d'une manière un peu plus économique, ou s'il faisait l'éloge de telle dame qui vivait dans l'aisance et dépensait peu, madame de la Poulinière, après avoir fait sa propre apologie, lançait quelques mots piquans à son mari, arrivait graduellement aux injures, et finissait tantôt par des pleurs, et tantôt par des menaces de séparation.

A dire vrai, chacun des deux époux aimait l'économie. Madame de la Poulinière la voulait; mais sans renoncer à aucune de ses aises, ou même à aucune de ses fantaisies. M. de la Poulinière la voulait aussi; mais, si sa table était un peu moins bien servie qu'à l'ordinaire, il ne pouvait cacher sa mauvaise humeur. Il n'en faisait pas de reproches à sa femme, mais il grondait sa fille ou battait son chien. Tous les deux, en un mot, aimaient l'économie en général, en même temps que chacun trouvait qu'il n'y avait rien à retrancher dans ses propres dépenses. Je suppose que le mari aurait facilement trouvé des réductions à faire dans

les dépenses de sa femme, et que, de son côté, la femme aurait trouvé plus d'un article à supprimer dans les dépenses du mari; mais je n'oserais l'affirmer, par la raison que, dans leurs querelles, ils n'en disaient jamais rien. Si j'avais à expliquer le silence que chacun gardait à ce sujet, je croirais qu'il faut l'attribuer à la peur des représailles. La femme n'indiquait point au mari les réductions qu'elle desirait lui voir faire, de crainte qu'à son tour le mari lui en montrât de plus faciles à opérer. Quoi qu'il en soit, il est certain que leurs reproches sur le défaut d'économie ne consistaient jamais qu'en des généralités.

Le jour où M. de la Poulinière reçut avis que sa lettre de change lui serait présentée le lendemain, sa femme était allée à la ville avec sa fille. Il alla l'attendre pour lui communiquer un secret qu'il ne pouvait plus cacher. Elle arriva, et, pour la première fois depuis bien long-temps, elle fut d'une humeur charmante. Elle appela son mari par les noms les plus tendres; elle lui fit admirer les grâces de sa fille, et lui assura qu'elle trouverait un mari aussi riche qu'aimable. « Je ne la conduis pas une seule fois à la ville, disait-elle, qu'elle n'attire les regards de tous les jeunes étrangers qui nous rencontrent. Et son fils aussi, ajoutait-elle, ne pouvait manquer de faire fortune : il était impossible de voir un jeune homme mieux fait et un officier avec plus de courage. Il n'aurait qu'à se présenter dans les sociétés

les plus brillantes de Paris, et il fixerait les regards de tout le monde; il n'y aurait pas une fille qui ne fût heureuse de lui donner sa main, pas une mère qui ne fût fière de l'avoir pour gendre. Quand nos enfans seront établis, ajoutait-elle, nous irons les joindre à Paris, et je me figure d'avance le plaisir que j'aurai à me promener sur les boulevards dans leur voiture, ou à passer la belle saison dans leur maison de campagne. »

M. de la Poulinière n'avait pas l'imagination aussi vive que sa femme; il espérait bien que ses enfans seraient heureux un jour, mais l'avenir lui paraissait un peu moins brillant qu'à elle. Cependant, il ne voulait pas détruire ses illusions; il ne voulait pas surtout dissiper ce sentiment de contentement qu'il avait si long-temps desiré. Au lieu donc de la contredire, comme cela lui arrivait assez souvent, il parut partager ses idées et ses espérances; il manifesta presque autant de joie qu'elle-même. Madame de la Poulinière, qui ne s'attendait pas à un retour aussi vif, en fut transportée d'aise, et dans un mouvement de reconnaissance, elle l'embrassa en faisant l'éloge de sa bonté. Ensuite elle lui parla de choses indifférentes; elle lui raconta qu'elle avait rencontré la petite madame Musard qui se promenait avec ses deux magots d'enfans, et qui, selon sa coutume, admirait ces deux petites insipides créatures.

Ce fut alors un autre embarras pour M. de la

Poulinière. Comment divulguer le fatal secret de la lettre de change, sans troubler cette douce harmonie qu'il voyait si rarement régner dans sa maison! Sa femme ne le laissa pas long-temps dans cet embarras. « Mon bon ami, lui dit-elle en lui prenant affectueusement la main et le regardant d'un air tendre, j'ai fait aujourd'hui d'excellentes affaires ». A ces mots, la physionomie de M. de la Poulinière commença à se rembrunir.

— Et quelles sont, répondit-il, les affaires que vous avez faites?

— Il est incroyable combien depuis quelques années les arts se sont perfectionnés; on fait aujourd'hui les plus belles étoffes et on les donne pour rien.

— Il me semble qu'on ne donne rien pour rien; je n'achète jamais la moindre chose qu'on ne me la fasse bien payer.

— Quand je dis pour rien, c'est une manière de parler; mais vous ne pouvez pas disconvenir qu'on donne aujourd'hui pour très peu de chose des étoffes fort jolies qui se vendaient fort cher il y a quelques années.

— Je conviens qu'on fait des étoffes de coton qui sont très bonnes, fort jolies, et qui coûtent peu; j'en ai vu quelques-unes qui m'ont vraiment fait plaisir.

— Vous voulez parler de celles que portent les

petites Lambert? fi donc! c'est bon pour des gens de cette espèce ou pour des femmes de chambre.

— Comment! est-ce que vous ne trouvez pas ces étoffes solides et de bon goût?

— Elles sont si communes! La femme la plus distinguée qui les porterait, aurait l'air de rien du tout.

— Eh! madame! quand une femme a de nobles sentimens et qu'elle est mise avec goût et propreté, elle n'a jamais l'air commun.

— Croyez-vous, monsieur, que mes sentimens manquent de noblesse? Le reproche serait nouveau.

— Vous ne comprenez pas ma pensée; je veux dire que, lorsqu'une femme a l'air aussi distingué que vous, elle n'est jamais prise pour une personne du commun.

— Pardon, mon ami, j'avais mal entendu. Je sais bien que, quels que soient les vêtemens que je porte ou que je fasse porter à votre fille, on reconnaîtra toujours en nous des personnes de distinction; mais vous-même vous nous trouverez bien mieux lorsque vous nous verrez avec ces deux jolies robes de soie que j'ai achetées. Voyez; n'est-ce pas qu'elles sont fort bien?

— Je ne dis pas le contraire; mais il me semble que, dans ce moment, vous n'en aviez pas besoin.

— C'est vrai; aussi, je ne les ai achetées qu'à cause du bon marché et pour ne pas manquer l'oc-

casion. Dans trois jours, il n'y en aura plus; j'en ai la certitude : le marchand me l'a assuré.

— Mais, quand on achète même à bon marché, il faudrait avoir de l'argent pour payer, et vous savez quelles sont mes ressources.

— De l'argent ! Et qui vous parle d'argent? Est-ce que je vous en demande? N'ai-je pas du crédit tant que je veux? Nous sommes connus; et à des gens tels que nous les marchands ne refusent rien.

— Il faudra payer cependant; et quand le temps viendra, je ne sais en vérité comment nous satisferons nos créanciers.

— Ne vous inquiétez point de l'avenir, mon ami; le temps y pourvoira. D'ailleurs, j'espère que nous marierons bientôt notre fille : ce jeune banquier étranger, qui jouit d'une si grande fortune, et qui est ici depuis peu de temps, aspire à sa main, je n'en puis douter; et alors nous n'aurons pas besoin de nous occuper de nos créanciers.

— Est-ce qu'il vous l'a dit?

— Une mère a-t-elle besoin qu'on lui dise ces choses? Toutes les fois que nous le rencontrons, il nous regarde avec des yeux! Et puis, je remarque qu'il nous suit de loin. Aujourd'hui, nous l'avons rencontré chez un de nos amis, et il a demandé à nous être présenté. Mais je ne vous ai pas tout dit : j'ai fait une bien meilleure affaire que l'emplette de mes robes. Je passais devant la maison qu'avait louée

ce riche Anglais qu'on appelle... j'ai oublié son nom, mais n'importe. Il y avait beaucoup de monde devant sa porte : j'ai demandé pourquoi l'on s'était ainsi rassemblé, et l'on m'a répondu que l'Anglais était sur le point de son départ, et qu'il faisait vendre ses meubles à l'encan. Je suis montée par curiosité, et sans avoir l'intention de rien acheter. Oh! combien de beaux meubles ont été donnés pour rien! que de choses j'aurais achetées, si je n'avais pas eu peur de vous déplaire. J'ai été tentée cependant de vous acheter un joli fusil de chasse, qui a été donné pour le quart de ce qu'il avait coûté; mais je m'en suis abstenue, sachant combien vous aimez peu les dépenses inutiles. Au moment où j'allais partir, on a mis en vente le beau meuble du salon, et on l'a offert pour le tiers de ce qu'il a coûté. Figurez-vous que personne n'en voulait. J'ai fait une première offre : une dame a surenchéri; j'en ai fait une seconde, ensuite une troisième, et enfin le meuble m'est resté pour la misérable somme de six cent cinquante francs; j'ai donné des ordres pour qu'on nous l'apporte demain.

— Quoi! madame, vous avez acheté un meuble de salon! Et que voulez-vous en faire? N'en avez-vous pas déjà un?

— Et vraiment oui, nous en avons un; mais il est si gothique, qu'on dirait qu'il a fait partie de la succession du roi Dagobert. Il est d'ailleurs si incommode, qu'il est impossible de s'en servir, et que j'en ai

honte toutes les fois que quelqu'un vient nous voir. Depuis long-temps, j'aspirais à le faire monter au galetas, où il ira trouver le fauteuil de ma grand'-mère. »

L'annonce de cette nouvelle emplette produisit un tel effet sur M. de la Poulinière, qu'elle lui enleva pour ainsi dire la faculté de la parole, et qu'il put à peine articuler le peu de mots que je viens de rapporter. Heureusement, il ne trouva point de termes assez énergiques pour exprimer sa colère; et le silence qui suivit les derniers mots de sa femme, fut assez long pour laisser à la réflexion le temps d'arriver. Peut-être aussi que les embarras dans lesquels il se voyait jeté, lui faisaient enfin sentir l'inutilité de ses représentations. Quand le besoin d'action est rendu pressant par le danger, les hommes cessent d'être prodigues de paroles. M. de la Poulinière se borna donc à déclarer qu'il ne pouvait approuver le dernier achat fait par sa femme. « Il faut, dit-il, céder votre meuble à celui qui a voulu l'acheter, en lui remettant la somme que vous avez donnée en sus de son offre.

— Cela n'est pas possible, monsieur : je vous proteste que j'ai fait un marché excellent, et que vous n'obtiendriez pas ce meuble d'un marchand pour le double de ce que j'en ai donné.

— Je n'en doute pas; mais c'est en faisant tous les jours de bons marchés, pendant vingt-cinq ans, que vous m'avez complètement ruiné.

— Quelle injustice! voilà la première fois, depuis que nous sommes mariés, que je fais une dépense un peu considérable; et vous avez la cruauté de me la reprocher!

— Que m'importe que vous ne fassiez pas de grosses dépenses, si vous en faites tant de petites qu'il m'est impossible d'y suffire?

— Les dépenses que je fais ne sont point inutiles. D'ailleurs, pour que le peuple vive, ne faut-il pas que les gens comme nous le fassent travailler? Il ne vous manquait plus que de me reprocher d'avoir mis en pratique vos propres maximes.

— Si vous voulez faire vivre le peuple, faites-le travailler un peu plus au profit de notre ferme, et un peu moins au profit de votre vanité.

— Il vaut autant qu'il travaille pour ma vanité que pour votre ambition ou votre sensualité; il vous en coûte moins pour payer les mémoires de ma marchande de modes que pour le service de votre table.

— Madame, répondit M. de la Poulinière avec un ton d'amertume qui annonçait la violence qu'il se faisait pour concentrer sa colère, vous ferez bien de retenir vos sarcasmes, et de mettre un terme à vos folles dépenses; je vous déclare que je suis fatigué de supporter les uns et que je n'ai plus le moyen de payer les autres. Demain, on me présente une lettre de change de trois mille francs à acquitter, et

nous n'avons pas le tiers de cette somme à notre disposition!

— Quoi! monsieur, une lettre de change de trois mille francs! et d'où vient, je vous prie, cette nouvelle dette?

— Elle vient des dépenses que j'ai faites dans mon dernier voyage pour l'avancement de votre fils, et des emplettes que j'ai faites pour vous et pour votre fille.

— Mon fils n'avait nul besoin de vous pour faire son chemin; et, quant à vos emplettes, vous auriez pu vous en dispenser. Tout ce que vous avez acheté était d'un mauvais goût! et, lorsque vous êtes arrivé, la mode en était déjà passée. »

Ces derniers mots piquèrent M. de la Poulinière plus que toutes les réponses que sa femme lui avait déjà faites. Il sortit brusquement, fit à grands pas trois ou quatre fois le tour de son jardin, et, lorsque la colère lui permit de respirer, il rentra, se mit à son bureau et écrivit la lettre suivante :

« Mon bon et cher monsieur Musard,

« Je n'ai pas besoin de vous rappeler la promesse que vous m'avez faite relativement à la petite somme qui me manque dans ce moment : je sais que vous n'êtes pas homme à oublier les services que vous avez promis; aussi ce n'est pas pour cela que je vous écris. J'ai réfléchi sur l'offre que vous m'avez faite de me servir de caution auprès de Lambert ; entre

gens comme il faut, une caution serait bien inutile; mais ces gens à argent sont si méfians, qu'ils croient n'avoir jamais assez de sûretés. J'accepte donc l'offre obligeante que vous avez bien voulu me faire, et je l'accepte d'autánt plus volontiers qu'elle ne vous engage à rien, et qu'elle resserre les liens de l'amitié que je vous porte. Je ne doute pas qu'un homme aussi estimé que vous, et qui jouit à si juste titre de tant d'influence, n'obtienne de Lambert tout ce qu'il lui demandera. Je ne parle pas d'intérêts; j'accepte d'avance les conditions que vous ferez à cet égard. Nous vous attendons demain à déjeuner. Madame de la Poulinière espère que vous lui amenerez vos deux charmantes petites filles dont elle est de plus en plus enchantée. Ma fille vous prie de ne pas y manquer; elle les aime comme des sœurs, et se promet de les bien faire jouer dans le jardin.

« Adieu, mon cher monsieur Musard; recevez l'assurance sincère de l'attachement inviolable que nous portons à votre aimable famille.

« Henri de la Poulinière. »

Pour ne point perdre de temps, M. de la Poulinière aurait voulu envoyer sur-le-champ sa lettre à son adresse; mais il trouva un petit obstacle. Son domestique l'avait quitté la veille, parce que, depuis deux ans, il n'avait rien pu recevoir sur ses gages. François, son valet de ferme, fut appelé. M. de la Poulinière lui ordonna d'aller laver ses mains, lui

fit revêtir le costume de valet de chambre, et le chargea d'aller porter sa lettre, en lui recommandant surtout d'en avoir grand soin et de ne pas revenir sans l'avoir remise à son adresse. François, fier de se voir revêtu d'un vieil habit de son maître, courut de maison en maison pour chercher M. Musard, et enfin il arriva chez le père Lambert, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent.

CHAPITRE VIII.

LA DISSIPATION.

J'en vois quelqu'une avare, de ménagère fort peu. MONTAIGNE.

La lecture de la lettre de M. de la Poulinière jeta le bon M. Musard dans une grande perplexité. Devait-il engager son ami Lambert à faire un prêt dont il ne serait peut-être jamais remboursé? Devait-il refuser un service à un homme de condition, qui avait pour lui tant d'estime, et pour sa famille tant d'amitié? Enfin, devait-il se rendre caution pour un homme qui peut-être avait déjà contracté plus de dettes qu'il ne pouvait en payer?

Ces questions se présentèrent à son esprit presque en même temps, et les divers sentimens qu'elles réveillèrent dans son âme, produisirent l'agitation que le lecteur a précédemment observée. « N'engage point ton ami Lambert dans une mauvaise affaire, lui disait sa délicatesse. — Montre à M. de la Poulinière que tu as du crédit et que tu peux servir un homme qui se croit plus puissant que toi, répondait sa vanité. — Si tu t'engages pour lui, tu seras obligé de

payer, lui disait sa prudence. — Si tu refuses d'être sa caution, tu laisses dans l'embarras un homme qui t'aime et te considère, répondait sa générosité. — Et si tu lui sers de caution, disait son égoïsme, tu te mettras toi-même dans une gêne extrême, et tu seras peut-être obligé de vendre ton bien. — Et si tu l'abandonnes, répondait sa bonne foi, il dira que tu fais de fausses promesses. »

La prudence, secondée de l'égoïsme, allait l'emporter; mais la vanité fit un nouvel effort, et elle triompha. M. Musard se leva et alla joindre Michel Lambert. « Mon ami, lui dit-il, je viens vous demander un service pour un de nos voisins. Un homme que vous considérez, et qui me témoigne une affection particulière, a besoin de six mille francs. Il faut les lui prêter. C'est un homme d'honneur; il est incapable de manquer à sa parole; il possède des biens. Il ne veut point marchander sur les intérêts; en un mot, avec lui, vous n'avez rien à craindre, et vous avez quelque chose à gagner. »

Michel Lambert n'était point méfiant; il était, au contraire, si disposé à bien penser des sentimens des autres, que ses amis lui reprochaient souvent d'être trop indulgent dans les jugemens qu'il portait d'eux. Cependant sa confiance l'entraîna rarement dans une mauvaise affaire; la raison en est qu'il n'avait pas, dans l'intelligence des hommes, la même foi que dans leurs intentions. Si une personne lui faisait l'éloge de quelqu'un ou de quelque chose, il

ne suspectait jamais la sincérité de ses discours ; il écoutait patiemment toutes les raisons qu'elle lui donnait ; après quoi il disait : « C'est là votre opinion ; permettez que j'examine à mon tour, pour voir si ce sera aussi la mienne ». Habitué à ne juger que par ses propres yeux, il prétendait n'avoir jamais fait de mauvaises affaires que dans le très petit nombre de cas où il avait eu la faiblesse de renoncer à son jugement, pour se conformer à l'opinion d'autrui. Ce n'est pas qu'il prétendît avoir plus de sagesse que les autres ; mais il pensait que, pour être bien conseillé comme pour être bien servi, il faut avoir appris à se conseiller soi-même ». Quand les conséquences d'un conseil, disait-il, doivent tomber sur celui qui le donne, il y regarde toujours de près, pour si peu qu'il ait de sens. Quand elles doivent tomber sur autrui, le conseiller le plus sensé donne souvent son avis sans avoir pris la peine de réfléchir. »

Michel Lambert demanda donc à connaître le nom de l'emprunteur et l'objet de l'emprunt. Le nom de M. de la Poulinière fut à peine prononcé, que Lambert eut pris son parti. « Ce que vous me demandez, dit-il, est une affaire impossible. — Comment, reprit M. Musard, cela serait-il impossible ? N'est-il pas en votre puissance de prêter la somme, et l'emprunteur n'a-t-il pas le moyen d'en répondre ? — Je ne dis pas le contraire, répliqua Lambert ; mais cela ne me suffit pas. M. de la Poulinière est sur le chemin de sa ruine, et je ne me soucie point de rendre

sa marche plus rapide, et d'avoir un procès par-dessus le marché ». M. Musard ne comprit pas bien cette réponse. Lambert fut donc obligé de l'expliquer, et il continua en ces termes :

« M. de la Poulinière est un homme d'honneur, je n'en doute point. Il se ferait un scrupule de prendre quelque chose qui ne serait point à lui, dans la vue de s'en emparer. Il n'est point adonné au jeu, et je ne crois pas qu'on ait à lui reprocher d'avoir jamais manqué de délicatesse. Il a des idées que je ne partage point, mais ce sont plutôt des erreurs de jugement que des vices de caractère. Sa femme est aussi une personne d'honneur, et, pour rien au monde, je ne voudrais jeter sur sa conduite le moindre blâme. Enfin, ils paraissent rangés dans toute leur conduite, et ils ne se livrent à aucune dépense qu'on puisse dire extravagante. Avec tout cela, mon cher monsieur Musard, ils courent à leur ruine, et ils y arriveront aussi infailliblement que l'eau de ce fleuve arrivera dans la mer. Peut-être entraîneront-ils avec eux les personnes qui leur auront accordé une trop grande confiance.

« Ce discours, je le vois, vous cause de la surprise; mais je vais vous l'expliquer si vous voulez m'entendre. En apprenant comment on fait fortune, j'ai appris comment on peut la dissiper. Les biens que je possède aujourd'hui sont assez considérables pour un homme dont les desirs sont modérés, surtout si l'on considère le point d'où je suis parti;

mais je ne suis parvenu à les amasser qu'en tenant constamment mes dépenses au-dessous de mes bénéfices, et en mettant sans cesse de petites sommes les unes au-dessus des autres. Dans ma jeunesse, lorsque j'étais parvenu à mettre vingt sous à l'écart à la fin de ma journée, je considérais que j'avais fait une forte économie. A mesure que j'avançais, mes épargnes devenaient plus grandes; et, dans la dernière année de mon commerce, quoique j'eusse à pourvoir aux besoins de ma famille, il me fallut moins de peine pour mettre de côté quinze mille francs, qu'il ne m'en avait fallu dans la première année pour en amasser trois cents, quoique je n'eusse à pourvoir qu'à mes propres besoins.

« M. de la Poulinière et sa femme suivent une marche inverse à celle que j'ai moi-même prise. A l'époque de leur mariage, ils avaient l'un et l'autre une belle fortune. S'ils avaient su modérer leurs desirs ou du moins les mettre en rapport avec leurs moyens, non-seulement ils auraient vécu d'une manière honorable, mais ils auraient laissé à leurs enfans le bien qu'ils avaient eux-mêmes reçu de leurs pères. Au lieu de cela, ils commencèrent à dépenser leur revenu tout entier; et comme il n'est point de revenus qui ne soient variables, comme il n'est rien qui ne soit sujet à des accidens, et qui tôt ou tard ne demande des réparations, il fallut emprunter aussitôt que des besoins imprévus se présentèrent. Des enfans étant survenus, on dépensa chaque jour

un peu plus qu'on n'aurait dû. C'était peu de chose d'abord; mais, en ajoutant sans cesse de petites dettes à de petites dettes, on en fit de grandes dont il faut maintenant payer les intérêts. La dépense restant toujours la même et la fortune diminuant sans cesse, on est réduit à la nécessité de recourir aux expédiens. On offre des intérêts plus considérables, parce qu'on peut donner moins de garanties pour rembourser le capital. Quand on est arrivé à ce point, le crédit cesse, les créanciers arrivent, et la ruine se manifeste.

« Vous paraissez étonné qu'en faisant sans cesse de petites dépenses, une famille aisée puisse dissiper si rapidement une grande fortune. Votre surprise cesserait si, comme moi, vous aviez habité quelques grandes villes, et si vous aviez observé ce qui s'y passe. Là les occasions de faire de petites dépenses se présentent à chaque heure et pour ainsi dire à chaque minute ou même à chaque pas, et si l'on ne se tient pas sans cesse sur ses gardes, il suffit de quelques années pour tomber dans la misère. J'ai connu une honnête famille composée de six personnes; elle possédait un revenu suffisant pour se mettre à l'abri de toute privation; il était impossible d'avoir des habitudes en apparence plus régulières. On se permettait seulement d'aller quelquefois au spectacle et de satisfaire quelques petites fantaisies qui ne coûtaient presque rien, mais qui revenaient un peu souvent. Tantôt c'étaient quelques petites friandises,

tantôt quelque objet de parure bien bon marché dont on aurait pu se passer, tantôt quelque petit meuble, tantôt quelque cadeau insignifiant. Au bout de quelques années, la famille se trouva dans la misère la plus profonde, et il ne lui resta absolument rien d'une rente de six mille francs qu'elle possédait. Les amis étonnés d'une telle décadence, ne pouvant en apercevoir la cause, s'imaginèrent qu'il existait quelque vice caché dans cette malheureuse famille, comme l'amour du jeu ou telle autre passion ruineuse. J'étais convaincu, au contraire, que la ruine avait été produite par la répétition continuelle de petites dépenses. J'eus la curiosité de rechercher ce que chacun avait dépensé de trop par jour, et je trouvai, par le calcul le plus rigoureux, que la famille s'était ruinée parce que chacun de ses membres avait inutilement dissipé par jour, tantôt en une chose et tantôt en une autre, la modeste somme de dix sous.

« J'ai connu, ajouta Michel Lambert, des hommes dont l'industrie se perfectionnait tous les jours. Leurs revenus devenaient par conséquent tous les jours un peu plus considérables. Cependant, si une maladie un peu longue suspendait leurs travaux, ou si la mort les surprenait, la famille se trouvait sans aucune ressource. Quelle en était la cause? Existait-il, chez la femme ou chez le mari, quelqu'un de ces vices que les moralistes ont flétris? En aucune manière; mais tandis qu'ils travaillaient un peu plus ou un peu mieux, ils prenaient un peu plus de con-

fiance dans l'avenir; ils augmentaient un peu la dépense; ils satisfaisaient quelque petite fantaisie. C'était bien peu de chose, c'était un rien; mais ce rien, sans cesse répété, tarissait les ressources de l'avenir, et laissait dans une misère profonde des enfans qu'on aimait cependant à la folie.

« Nos voisins ont suivi la même route. Ils ne savent pas encore jusqu'à quel point ils s'y sont avancés, et ils s'imaginent que le public ignore l'état de leurs affaires. Leur erreur ne tardera pas à être dissipée : ils verront que rien de ce qui se passe dans l'intérieur d'une famille ne peut être long-temps secret pour les domestiques, et que ce qui est connu des domestiques n'est bientôt ignoré de personne. »

M. Musard ne croyait pas que les affaires de M. de la Poulinière fussent dans un état aussi désespéré; il ne croyait pas surtout que Lambert en fût aussi bien instruit. Il hésita donc un moment sur le parti qu'il avait à prendre; mais les motifs qui l'avaient déterminé à se charger de la négociation le firent persévérer dans la résolution qu'il avait prise. Il lui sembla que plus il y avait de difficultés et de dangers dans l'entreprise, et plus il y aurait de gloire à réussir. Il représenta combien peu il y aurait de générosité à laisser dans l'embarras une famille honorable, quand on avait le moyen de l'en tirer. « Je ne crois point, disait-il, qu'il y ait rien à risquer à leur faire l'avance de la somme dont ils ont besoin; mais quand même, dans ce moment, leurs biens seraient

insuffisans pour satisfaire tous leurs créanciers, n'ont-ils pas devant eux une heureuse perspective? Leur fils est déjà lancé dans la carrière des honneurs, et leur fille ne peut manquer de faire un excellent mariage; il est peu de jeunes gens étrangers ayant de la fortune, qui n'aspirent à lui faire la cour.

— Il est possible, en effet, reprit Lambert, que nos voisins comptent sur la fortune de leurs enfans pour mettre de l'ordre dans leurs propres affaires; mais ce sont là de dangereuses illusions. Si leur fils, en parcourant la route des honneurs, est assez heureux pour ne pas s'endetter lui-même, il peut rendre grâces à la fortune. Quant à leur fille, je crains que tôt ou tard elle ne soit la victime de la faiblesse ou de l'imprévoyance de son père, et des folles espérances de sa mère. Des parens qui ont assez peu de bon sens pour donner à leur fille des habitudes que ne comporte point l'état de leur fortune, préparent de loin sa misère et peut-être sa dégradation. Ils éloignent d'elle les hommes raisonnables qui craindraient de faire une alliance ruineuse, et lui font faire des connaissances qui la perdront quelque jour. « Une mère qui ne sait pas borner ses dépenses ou s'imposer une privation, me disait autrefois mon vieil ami, devient presque toujours l'auxiliaire du séducteur de sa fille. Si tu veux mettre tes enfans à l'abri de la séduction, ajoutait-il, ne te borne point à leur amasser de la fortune; donne-leur l'exemple

de la simplicité, et enseigne-leur à se contenter de peu ». Nos voisins ne partagent pas ces opinions; aussi, les voyons-nous habituellement entourés de jeunes et riches oisifs. Je ne voudrais pas affirmer que leur fille en sera quelque jour la victime; mais je serai bien étonné si je lui vois jamais faire un bon mariage. »

M. Musard ne comprenait pas bien ces idées; aussi ne répondit-il rien aux raisons de Lambert; mais, pour vaincre sa méfiance, il offrit, quoique avec un peu d'hésitation, de se rendre caution pour M. de la Poulinière. Lambert avait écouté avec beaucoup de calme la demande qui lui était faite; il savait bien qu'aucun mauvais conseil ou aucune faiblesse ne l'entraînerait à faire un acte condamné par sa raison. Mais, lorsqu'il vit M. Musard déterminé à compromettre sa fortune et l'avenir de ses enfans pour rendre un service qui ne procurait à celui qui le réclamait qu'un soulagement passager, il ne put s'empêcher de manifester quelques mouvemens d'impatience. « Si la somme dont M. de la Poulinière a besoin devait rétablir ses affaires et le rendre plus sage pour l'avenir, lui dit-il, je la lui prêterais volontiers et sans caution; mais elle ne servira qu'à lui donner quelques momens de répit. Dans quelques mois, il sera aussi embarrassé qu'il l'est aujourd'hui, et vous aurez inutilement compromis l'existence de votre famille. Si vous êtes assez imprévoyant ou assez faible pour sacrifier l'avenir de vos enfans, je ne

dois pas être le complice de votre imprévoyance ou de votre faiblesse. »

Cette résistance de Lambert rendit les sollicitations de M. Musard beaucoup plus pressantes. Il parla avec une chaleur qui ne lui était point ordinaire. L'ami le plus zélé et le plus dévoué de M. de la Poulinière n'aurait pas tenu un autre langage. Lambert fut inflexible : il essaya de nouveau de lui faire voir qu'il compromettait sa fortune inutilement; et, voyant que ses raisons étaient sans effet, il se leva et alla rejoindre sa société. L'agitation que la discussion avait produite, et le mécontentement réciproque des deux interlocuteurs, avaient produit cet air de réserve et de froideur qu'on remarque même entre les amis les plus intimes après une vive discussion qui n'a converti personne.

En se retirant, M. Musard, dont la négociation avait si mal réussi, éprouvait une singulière satisfaction. Il se rendait la justice d'avoir fait tout ce qui dépendait de lui pour rendre service à une famille qui jouissait d'une certaine importance, et il pouvait lui vanter son zèle sans crainte d'être démenti. Il avait prouvé à Lambert qu'il était un ami dévoué, et que les grands sacrifices ne lui coûtaient rien quand il s'agissait de rendre service. Enfin, il s'était fait une bonne réputation auprès de deux hommes qu'il considérait, sans qu'il lui en eût rien coûté, et sans que sa fortune se trouvât en rien compromise. Cette dernière considération n'était pas

la moindre à ses yeux ; et quoiqu'il eût fait à son ami des reproches de sa dureté, il ne put s'empêcher de dire en lui-même : ce père Lambert est un brave homme.

M. Musard vit facilement que la joie intérieure qu'il éprouvait ne serait partagée ni par M. ni par madame de la Poulinière. Il prit donc le parti de se rendre chez eux sur-le-champ, pour les remercier de leur invitation, et pour leur faire connaître le zèle qu'il avait porté dans une négociation qui avait si mal réussi. Il mit tant d'empressement à se rendre chez eux, qu'ayant rencontré sur son chemin des enfans qui jouaient au clair de la lune, il ne s'arrêta pas plus de trois quarts d'heure pour les regarder.

M. de la Poulinière ne comptait que faiblement sur le succès de la négociation dont il avait chargé M. Musard; cependant, lorsqu'il eut acquis la certitude qu'elle avait manqué, il éprouva un chagrin aussi violent que s'il avait eu les raisons les plus fortes de ne pas s'y attendre. Il affecta néanmoins d'en recevoir la nouvelle avec indifférence: il parut distrait lorsque son ami lui fit connaître le zèle avec lequel il s'était acquitté de sa commission; et, après lui avoir donné quelques marques d'une froide politesse, il le laissa partir sans lui avoir parlé de ses charmans enfans, et presque sans avoir fait attention à lui.

A peine M. Musard était parti qu'une discussion

très vive s'engagea entre M. de la Poulinière et sa femme. Le premier déclara que, si sa lettre de change n'était pas acquittée le lendemain, les poursuites dont il serait l'objet donneraient l'éveil à tous leurs créanciers. « Si la crainte s'empare de leur esprit, dit-il, tous voudront être payés en même temps; nos biens seront saisis, et, en supposant que je ne sois pas arrêté, nous nous trouverons sans ressource. Il faut donc aviser au moyen d'arranger sans bruit cette malheureuse affaire. Trois mille francs nous suffiront pour cela; et si nous consentons à faire quelques sacrifices, il ne nous est pas impossible de les trouver. Il suffit de nous priver de quelques objets qui ne sont pas d'une absolue nécessité. »

M. de la Poulinière n'eut pas besoin d'en dire davantage pour être compris; sa femme vit sur-le-champ qu'il s'agissait des plus précieuses de ses parures. Il avait déjà fait, dans d'autres circonstances, allusion au parti qu'on pourrait en tirer; mais, tant que cette ressource ne s'était présentée que dans une perspective vague et très éloignée, madame de la Poulinière n'en avait pas repoussé l'idée. Il est juste de dire même que c'était elle qui l'avait fait naître; car, lorsqu'elle voulait acheter quelque inutilité de ce genre, elle ne manquait jamais de dire à son mari que ce n'était pas une valeur perdue, et qu'en cas de besoin, on serait bien aise de la retrouver. Mais, du moment qu'il fut question d'exécuter

une pensée qu'elle avait cru ne devoir jamais se réaliser, elle déclara positivement que jamais elle n'y consentirait, et qu'on lui arracherait plutôt la vie. « Je ne saurais me résoudre, dit-elle, à me séquestrer à jamais de la société, et je ne puis m'y présenter autrement qu'on m'a toujours vue. Vous ne pouvez pas l'exiger à moins que vous n'ayez l'intention d'empêcher l'établissement de votre fille. D'ailleurs, j'ai promis à cette chère enfant de lui donner mes diamans le jour de son mariage, et je n'aurai pas la cruauté de la tromper ». En disant cela, elle prit affectueusement la main de sa fille, et laissa tomber quelques larmes qu'elle s'efforça vainement de cacher. Puis elle ajouta : « Si vous avez absolument besoin de vendre quelque chose pour payer vos dettes, vous pouvez vendre une partie de vos terres ; vous en possédez plus que vous ne pouvez en mettre en culture. »

M. de la Poulinière ne tenait pas moins à ses terres que sa femme à sa parure de diamans. En aliéner une partie, quelque petite qu'elle fût, lui paraissait un déshonneur pour sa famille : car un homme ne lui semblait estimable qu'en raison de l'étendue de ses possessions. Il aurait préféré cinquante arpens de terre produisant cinq cents francs de rente, à vingt-cinq arpens qui auraient produit deux mille francs. Il lui était plusieurs fois arrivé dans sa jeunesse de ne donner à ses terres que la culture la plus grossière, afin d'acquérir quelques ar-

pens, qu'il n'avait pas le moyen de faire cultiver. La proposition d'en vendre une partie produisit donc sur lui le même effet qu'avait produit sur sa femme la proposition de vendre ses diamans. Il dit qu'il ne pouvait rien aliéner sans que cela fût connu du public, et sans donner par conséquent l'éveil à ses créanciers. Il ajouta qu'il tenait à honneur de transmettre ses terres intactes à son fils, et qu'il serait plus facile d'acquérir de nouveaux diamans que de rétablir une terre qui aurait été démembrée. Il déclara donc de la manière la plus positive qu'il ne consentirait jamais à vendre un pouce de terre, tant que, dans sa maison, il pourrait trouver d'autres ressources.

Une querelle fort vive s'engagea alors entre les deux époux; chacun d'eux reprochait à l'autre les dépenses qu'il avait faites, et ces reproches étaient toujours accompagnés des mots les plus piquans ou les plus amers. Les scènes de ce genre se reproduisaient presque toutes les fois que le besoin d'argent se faisait sentir; mais cette fois la violence fut portée de part et d'autre plus loin qu'elle ne l'avait jamais été. Les deux époux se séparèrent sans qu'aucune concession eût été faite de part ni d'autre. Le mari était bien déterminé à ne rien vendre de ses terres tant qu'il pourrait tirer quelque argent des bijoux de sa femme. La femme était bien résolue à conserver ses parures tant que le mari aurait des terres à vendre. Dès que M. de la Pouli-

nière se fut retiré bouillant de colère, la mère et la fille suivirent son exemple et allèrent ensemble confondre leurs larmes.

M. de la Poulinière avait montré dans cette occasion plus de résolution et de dureté que de coutume. L'orgueil qui l'attachait à l'étendue de ses terres et l'urgence de ses besoins en étaient en grande partie la cause; mais il existait une autre raison qu'il n'avait pas fait connaître et qui avait exercé sur lui une influence très grande. Pour subvenir à ses besoins ou à ceux de sa famille, il avait déjà fait divers emprunts que sa femme ne connaissait pas, et il avait hypothéqué ses terres pour la sûreté du paiement. Si donc il en avait vendu une partie, il aurait été obligé de satisfaire la plupart de ses anciens créanciers, et il ne lui serait presque rien resté du produit de la vente. Madame de la Poulinière était loin de se douter du mauvais état de leurs affaires; pourvu que son mari lui remît de l'argent, elle ne s'informait jamais des moyens par lesquels il l'avait obtenu. Persuadée que c'est toujours au mari de fournir aux besoins du ménage, elle semblait croire qu'il suffisait que l'obligation existât pour qu'elle fût toujours bien remplie. Si quelquefois il arrivait à une de ses amie de lui faire des réprésentations sur ses dépenses et sur la difficulté d'y pouvoir, elle répondait tout simplement : « C'est mon mari que cela regarde. »

La scène que M. de la Poulinière avait eue avec sa femme, et la difficulté de sortir de l'embarras dans lequel il se trouvait, ne lui permirent pas de dormir de toute la nuit. Dès que le jour fut arrivé, il prit une résolution énergique : il se leva, prit l'argent qu'il avait à sa disposition, entra dans la chambre de sa femme qui venait à peine de s'endormir, s'empara de son écrin et partit pour aller le présenter au joaillier qui l'avait autrefois vendu. Pendant qu'il était en route, il ne put résister au desir de revoir ces brillans qu'il avait jadis achetés avec tant de regret, et qui maintenant semblaient être sa dernière ressource. En les voyant, il rendit grâces pour la première fois à la prévoyance de sa femme ; il reconnut qu'elle avait raison lorsqu'elle assurait que ses diamans pourraient être d'un grand secours dans le cas d'un pressant besoin. Cette pensée lui donna quelques remords de l'action qu'il exécutait; il éprouva un petit retour de tendresse pour sa femme, et il fut tenté, pour ne pas l'affliger, de faire substituer de faux brillans à ceux dont la vente lui était devenue nécessaire. Mais il fut arrêté par un autre scrupule; il trouva qu'il ne convenait pas à un homme d'honneur de commettre une pareille fraude. « D'ailleurs, dit-il, c'est un sacrifice dont on sera consolé à mon retour, tandis que, si je faisais substituer des pierres fausses aux véritables, cela ne sera pas long-temps secret, et j'aurais à soutenir un nouveau débordement de colère ». Pour se

fortifier dans sa résolution, il songea à l'emprisonnement qui le menaçait, et dont il serait délivré par la vente d'objets inutiles : il se promit d'acquitter la dernière dette que sa femme avait faite par l'achat d'un nouveau meuble; et il espéra de se réconcilier ainsi avec elle. Ces dernières pensées le rendirent si content de lui-même qu'il considéra en quelque sorte l'enlèvement de l'écrin de sa femme comme un acte d'héroïsme qui devait le sauver de sa ruine et rétablir la paix dans son ménage.

Pendant que M. de la Poulinière se dirigeait vers la ville, d'un air aussi fier que s'il venait de faire la conquête de la toison d'or, sa femme faisait la découverte de la soustraction de ses chers diamans. Au moment où elle s'en aperçut, elle poussa un cri perçant qui porta la terreur dans l'âme de sa fille, et qui la fit accourir à grands pas : ce fut alors une autre scène de désespoir, et surtout de malédictions contre M. de la Poulinière. La jeune fille que l'exemple de sa mère avait rendue un peu coquette, mais qui au fond était douée d'un excellent naturel, fit tous ses efforts pour consoler sa mère. Elle employa tour-à-tour les caresses, les prières, les raisonnemens; elle assura qu'elle n'avait aucun regret de perdre les pierreries que sa mère lui destinait; qu'elle les verrait même vendre avec plaisir, si cela devait mettre ordre à leurs affaires et rétablir la paix dans la famille; elle ajouta que la division de ses parens lui causait des peines plus vives et plus

fréquentes que tous les plaisirs que pourraient lui donner toutes les parures du monde.

Madame de la Poulinière fut peu touchée des caresses et des pleurs de sa fille : quoiqu'elle n'eût jamais manifesté pour elle beaucoup de tendresse, elle ne l'avait jamais traitée avec sévérité ; mais elle prit alors avec elle un ton sec et dur qui fit sur elle une impression aussi pénible que profonde, et qui l'obligea de mettre un terme à ses caresses pour ne point être importune.

On vient de voir que madame de la Poulinière tenait autant à conserver ses diamans que son mari à conserver ses terres. Diverses raisons l'obligeaient à s'opposer à ce qu'ils fussent vendus pour payer les dettes de son mari. Parmi ces raisons, l'orgueil et la vanité jouaient sans doute un grand rôle ; mais il existait cependant une cause plus puissante qui ne lui permettait pas de s'en séparer.

CHAPITRE IX.

LES PROJETS.

Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile,
Et le beau souvent nous détruit.

La Fontaine.

Une vie sobre, active et exempte de soucis, avait donné à Michel Lambert et à sa femme une si bonne constitution, que jamais ni l'un ni l'autre n'avaient été affligés d'aucune maladie, et qu'ils étaient tous les deux exempts des infirmités qui accompagnent si souvent la vieillesse. Leurs enfans, ayant reçu d'eux une excellente constitution, et ayant été élevés sans mollesse et dans des habitudes de sobriété, jouissaient comme eux d'une santé vigoureuse. Leur fortune était assez considérable, non-seulement pour les mettre à l'abri de toute privation, mais pour leur permettre de se donner de temps en temps quelques jouissances de luxe. Ils trouvaient dans le passé beaucoup de souvenirs honorables sans aucun mélange de regrets, et l'avenir ne leur inspirait aucune crainte. Jamais, il est vrai, l'on n'entendait chez eux les éclats de cette joie bruyante à l'aide desquels

on écarte des idées pénibles ou des souvenirs importuns; mais aussi jamais une querelle ou un mot d'aigreur ne venait troubler la paix du ménage. Ils jouissaient, en un mot, de ce bonheur calme et serein qu'éprouvent les personnes qu'aucune passion violente n'agite, et qui, par une vie sans reproche et une bienveillance que rien n'altère se trouvent en paix avec toute la nature.

Aux yeux des personnes accoutumées aux scènes tumultueuses du monde, la vie de la famille Lambert aurait paru d'une fatigante monotonie. Tous les jours se ressemblaient; on faisait chaque jour à-peu-près la même chose, et cependant chaque jour était pour eux un jour nouveau, et s'écoulait sans avoir été marqué par un moment d'ennui. Il y avait quelques époques dans l'année auxquelles on se donnait quelques plaisirs de plus que les autres jours: c'était aux anniversaires de la naissance des vieux parens. Cet usage ne s'était établi que graduellement: les filles de Lambert n'avaient d'abord offert à leur père que des vœux pour son bonheur, un bouquet de fleurs et quelque petit ouvrage de leurs mains. A mesure qu'elles avaient grandi, cette petite fête de famille était devenue plus importante, parce qu'elles avaient déterminé leur mère à se joindre à elles. Au temps dont nous parlons, la mère Lambert était dans l'usage d'inviter à cette fête ceux des amis de la famille dont la conversation plaisait le plus à son mari, ou qui avaient avec lui

des relations de voisinage. Les préparatifs se faisaient toujours en secret afin de lui ménager le plaisir de la surprise : c'était la seule circonstance dans laquelle on cherchait à se couvrir des ombres du mystère.

On était vers le milieu de l'automne, et rarement on avait joui d'un temps plus beau. La fête fut ce qu'elle avait été les années précédentes : je n'en donnerai point les détails. Ils seraient insipides pour les lecteurs étrangers aux jouissances de cette nature, et n'apprendraient rien à ceux à qui l'expérience les a fait connaître. Il me suffira de dire que personne ne manqua d'exactitude. M. Musard arriva une heure avant tous les autres, afin d'avoir le temps de faire la conversation avec la mère Lambert. Le politique Thomas et Jacques Birmin ne se firent point attendre. Les filles de Lambert avaient eu la pensée d'inviter mademoiselle de la Poulinière; mais elles ne l'avaient pas osé de peur d'éprouver un refus. Elles ne se doutaient pas que, dans ce moment, elle versait des pleurs sur la discorde de ses parens et sur les malheurs dont les menaçaient des embarras de fortune.

Thomas et Jacques Birmin étaient venus la veille chez Michel Lambert, pour l'associer à leurs projets de réforme, et le déterminer à prendre part à des souscriptions; mais l'occasion ne leur avait point paru propice. Ils savaient d'ailleurs que le moment le plus favorable pour engager un homme à faire

des sacrifices est celui où il se trouve dans la joie, et où les marques d'amitié qu'il reçoit des autres exaltent ses sentimens de bienveillance. Ils s'étaient donc déterminés chacun de son côté, et sans se communiquer leurs pensées, à renvoyer leur demande au lendemain. Ils pensèrent qu'ils auraient plus de loisir d'en causer, et que Lambert serait mieux disposé à seconder leurs desseins.

M. Musard ne tenait à aucun système et n'avait aucun projet particulier de bien public ; mais, comme il était naturellement bienveillant, et comme une de ses principales jouissances était de perdre son temps en conversations, il s'intéressait volontiers aux projets des autres. D'ailleurs, il avait si souvent entendu Lambert affirmer que les habitans de son village pourraient être plus aisés ou plus riches s'ils voulaient se donner la peine de le devenir, que cette idée revenait souvent à son esprit. Il était très curieux de savoir comment cela pourrait se faire, et il y aurait volontiers contribué, pourvu qu'il ne lui en eût pas coûté autre chose que du temps et des conseils ; car, quoiqu'il eût des terres assez étendues et qu'il ne fît pas une grande dépense, rarement il lui arrivait de se trouver en argent.

Le dîner que la mère Lambert avait donné à ses convives avait été fort de leur goût, et le sentiment de bonheur qu'éprouvait chacun des membres de sa petite famille, s'était communiqué à leurs amis. Le temps était d'ailleurs magnifique; les eaux du lac,

unies comme une glace, réfléchissaient au loin les montagnes éclairées par un soleil couchant. Tout respirait le calme et la paix. Jacques Birmin, ayant fait seul un tour de jardin pour respirer un air pur et faciliter la digestion, vint rejoindre la compagnie.

« Que les habitans de ces contrées sont heureux! dit-il; je ne crois pas qu'on puisse trouver dans le monde un pays où les hommes jouissent d'un ciel plus serein et d'un air plus pur, et où l'on puisse reposer sa vue sur un paysage plus magnifique. Mais il est impossible d'être témoin du spectacle d'un tel bonheur, sans que le cœur soit aussitôt attristé par la pensée qu'il existe en Asie et en Afrique des milliers de peuples qui vivent dans la barbarie au milieu de contrées incultes et sauvages.

—Pourquoi nous affligerions-nous, dit M. Musard, de malheurs que nous ne connaissons pas, que nous n'avons pas causés et auxquels il nous est impossible de porter remède?

—Pourquoi! reprit Jacques Birmin, parce que tous les hommes sont frères, et qu'il n'est pas possible d'être heureux tant qu'on sait ses semblables dans la misère, et qu'on a dans les mains les moyens de les soulager. Si les sociétés bibliques étaient plus nombreuses et plus riches, elles feraient pénétrer les lumières du christianisme chez tous ces peuples, et bientôt ils jouiraient du même bonheur que nous. Il faut, père Lambert, que vous soyez des

nôtres; un homme aussi bienfaisant que vous, et qui peut nous seconder tout à-la-fois par sa fortune, par ses conseils et par son exemple, ne peut pas restr étranger à notre société. Je vous présenterai à la prochaine réunion; j'ai presque pris des engagemens en votre nom, et j'espère que je ne serai pas désavoué. »

Michel Lambert fut d'abord embarrassé par cette proposition; ce n'est pas qu'il désapprouvât la société dont on lui proposait d'être membre ; il ne la connaissait pas assez pour se permettre de la juger; mais il lui semblait qu'il ne pouvait pas y entrer sans renoncer à quelques-uns des principes dont il avait fait la règle de sa conduite. Le vieillard qui l'avait dirigé dans sa jeunesse, lui avait recommandé de comparer toujours l'étendue de ses projets à l'étendue de ses forces, et de ne jamais compromettre une entreprise facile et sûre pour en tenter une dont le succès lui paraîtrait incertain.

On n'a point oublié que Michel Lambert était né d'une famille obscure et pauvre; qu'il n'avait point été élevé dans nos grandes écoles; que, par conséquent, on ne lui avait point enseigné dès l'enfance à admirer les productions des grands génies, et à s'enivrer, en lisant son rudiment, de la gloire des héros; enfin, qu'il n'avait amassé sa fortune et élevé sa famille que par son travail de chaque jour et par une multitude de petites économies. Je devais rappeler ces détails pour excuser le peu d'empresse-

ment avec lequel il accueillait ordinairement les vastes projets, et le calme dans lequel le laissaient les plus hautes pensées.

Je dois dire cependant, pour ceux qui ne trouveraient pas une excuse suffisante dans l'obscurité de son origine, dans la vulgarité de son éducation et dans les habitudes de toute sa vie, qu'il n'était point l'ennemi des grandes entreprises; il prétendait seulement que ce n'était point par là que les hommes devaient commencer; il aurait voulu voir marcher le monde précisément comme il avait marché lui-même dans la carrière de la fortune, graduellement et en s'élevant peu-à-peu des petites choses aux grandes.

Il avait pour la France une affection sincère, et était fâché de voir que très souvent on y suivait une marche contraire. « Ce qui perd les hommes de cette nation et ce qui fait échouer chez eux tant d'entreprises, disait-il quelquefois à ses amis, ce n'est pas de manquer d'esprit ou de génie, c'est au contraire d'en avoir trop. Ils accordent tant d'admiration à ces brillantes qualités, que tout le monde aspire à les posséder, et qu'il ne leur reste pas même un peu d'estime pour le simple bon sens. Ils ont eu cent architectes capables d'élever de magnifiques palais, avant que d'en posséder un seul qui voulût s'abaisser jusqu'à apprendre comment on construit une cheminée, et comment on peut se garantir de la fumée dans sa maison. Ils ont des

milliers d'ingénieurs capables de tracer des routes ou des canaux d'une extrémité d'un royaume à l'autre, ou de construire des ponts magnifiques sur les plus grands fleuves; mais s'il s'agit de former ou d'entretenir un chemin pour faire communiquer entre eux les habitans de deux villages, ou pour voiturer leurs récoltes, il n'y a personne qui veuille ou qui sache s'en mêler. Ils ont des savans capables d'exposer ce que les sciences ont de plus profond ou de plus sublime, mais s'ils ont besoin d'un livre pour le mettre dans les mains de leurs enfans, ils l'empruntent à quelqu'un de leurs voisins. Ils ont des écoles dans lesquelles on enseigne ce que les sciences ont de plus difficile, et où l'on peut apprendre à son gré l'arabe ou le chinois; mais les trois quarts de leurs villages n'ont pas un maître d'école chez lequel un enfant puisse apprendre à lire. Enfin, ils possèdent des écrivains sans nombre qui peuvent constituer des empires d'un trait de plume, mais s'il s'agit de faire un réglement municipal, il est rare de trouver un homme qui sache comment il doit s'y prendre.

Michel Lambert disait donc que nous avions en France trop d'admiration pour les grandes choses, et pas assez d'estime pour les petites. Il s'était confirmé dans cette manière de juger en observant les pays que sa profession l'avait obligé d'habiter ou de visiter. Il croyait avoir remarqué qu'en Hollande, en Angleterre et dans une partie de la Suisse, la

prospérité et même la beauté du pays ne se composaient que de choses communes ou vulgaires: « Dans ces divers pays, disait-il, on voit partout l'effet des petites économies : peu ou point de palais, mais un nombre immense de petites maisons bien propres et bien commodes; peu ou point de larges et grandes routes pavées, mais partout des chemins entretenus avec soin, et des propriétés bien cultivées; peu de grands collèges pour l'enseignement des hautes sciences, mais dans tous les villages des écoles pour apprendre à lire, écrire et compter. »

Michel Lambert étant d'ailleurs grand partisan de l'économie, toutes les fois qu'on lui proposait une dépense à faire, son premier soin était d'examiner si, en appliquant les mêmes ressources à tout autre usage, on n'obtiendrait pas un résultat plus grand, plus sûr ou moins éloigné. L'économie, qui dans toutes les circonstances lui paraissait une vertu, était à ses yeux un devoir inviolable, lorsqu'il s'agissait de fonds destinés à des objets de bienfaisance. « Les richesses consacrées à de tels objets, disait-il, sont si petites, et les moyens de les employer utilement sont si nombreux et si divers, que la moindre erreur commise à cet égard est toujours un malheur. Il n'est permis de donner quelque chose au hasard, que lorsqu'on a épuisé toutes les voies qui présentent quelque certitude. »

Ayant fait connaître sa manière de juger, et le cercle étroit dans lequel il renfermait ses idées,

on ne sera point surpris du peu d'empressement avec lequel il reçut la proposition de son ami. Il y réfléchit un moment; ensuite il répondit que le dessein de civiliser le monde par la diffusion du christianisme était sans doute fort louable, mais que, si l'on suivait son conseil, ce n'est pas ainsi qu'on procéderait. « J'ai connu jadis à Paris, dit-il, un savant astronome qui avait observé toutes les taches du soleil; mais, quoiqu'il eût passé vingt années dans la même maison, il ne lui était jamais arrivé de remarquer les ordures qui en salissaient l'escalier ou qui couvraient les vitres de son cabinet. Je crains, à vous dire la vérité, qu'on ne nous fasse un jour le même reproche : nous allons tenter de dissiper l'ignorance des barbares de l'Asie et de l'Afrique, et pour cela nous leur envoyons des livres; et nous ne faisons pas attention que nous avons à nos portes une foule d'individus qui ne savent pas lire et qui mourront probablement sans l'avoir jamais appris.

« Puisque nous sommes assez heureux pour avoir quelques fonds à consacrer à des objets d'utilité publique, faisons du moins en sorte qu'ils ne soient pas perdus, ou que la plus grande partie ne soit pas absorbée par des frais inutiles. Si nous achetons des livres pour les envoyer au bout du monde, je ne sais pas s'ils arriveront à leur destination; s'ils y arrivent, je ne sais pas s'ils seront lus; s'ils sont lus, je ne sais pas s'ils profiteront. Il faudra de plus payer les frais de transport, qui seront chers, et

nous n'aurons aucun moyen de surveillance sur la distribution ou sur l'emploi. Si, au lieu de vouloir changer les fausses croyances des habitans de l'Inde ou de l'Afrique, nous voulons détruire les erreurs et les mauvaises habitudes des habitans de ce village, voyez combien cela nous sera plus facile. Nous n'avons point d'expédition lointaine à payer, point de chances à courir; nous pouvons tout surveiller de nos propres yeux, tout administrer de nos propres mains.

« Cependant, ajouta Lambert, je ne veux imposer mon opinion à personne, et je n'ai pas la prétention de me croire le plus sage d'entre les hommes. Je sens, au contraire, que j'ai la vue très bornée : pour bien voir, il faut que je regarde près de moi, et même que j'examine long-temps. Si j'allais regarder haut ou loin, je craindrais de faire comme l'astrologue qui se laisse tomber dans un puits. Convertissez donc les barbares si vous en avez les moyens : je ne vous aiderai pas de mes lumières, parce qu'à cet égard je n'en ai point; mais je consens à vous aider de ma bourse et de mon crédit. J'y mets cependant une condition ; c'est que vous m'aiderez à détruire les causes qui retiennent les habitans de ce village dans la misère. Vos desirs seraient de voir tous les hommes rangés sous la même croyance : mon ambition ne va pas si loin; elle serait satisfaite si je voyais autour de moi des maisons propres et bien rangées, des familles laborieuses, économes, unies et par conséquent heureuses. »

Michel Lambert avait à peine prononcé ce petit discours, que le politique Thomas s'empressa d'y applaudir. « C'est cela même, dit-il : occupons-nous d'abord de faire réformer la constitution de l'état, afin que le peuple prospère, et nous songerons ensuite à convertir les Africains et les Asiatiques. Nous aurons bien plus de moyens quand nous aurons réformé la machine sociale, car nous posséderons plus de puissance et de richesses.

—Je suis fâché de n'être point de votre avis, reprit Lambert, car je n'aime point l'esprit de contradiction, et je voudrais éviter d'en avoir même les apparences. A Dieu ne plaise que je veuille méconnaître l'influence des institutions politiques; je suis aussi persuadé que personne qu'un peuple qui n'en a point de bonnes ne saurait prospérer; mais je crains que nous n'attendions d'elles des biens que nous ne pouvons devoir qu'à nos efforts individuels.

« Vous croyez, par exemple, que si vous parvenez à faire rendre aux communes de ce canton le pouvoir de nommer leurs magistrats, les choses marcheront au gré de nos desirs; j'ai peur que vous ne soyez dans l'erreur. Si des canards nommaient un chef, le premier usage que l'élu ferait de son pouvoir, serait de se mettre à leur tête pour les conduire à la rivière, ou leur apprendre à se traîner dans un ruisseau. De même, si des hommes ignorans, paresseux et dissipateurs choisissaient un maire, il serait probablement le premier à leur

montrer le chemin du cabaret. Des hommes appelés à faire une élection restent sous l'influence de leurs préjugés et de leurs vices, dans cette occasion comme dans les autres circonstances de leur vie. Un homme qui a de mauvaises habitudes veut jouir de la liberté de s'y livrer, aussi bien que celui qui en a des bonnes.

« Vous n'êtes pas de mon avis, je le vois; eh bien! supposez que je me trompe; supposez qu'une population qui n'a ni activité, ni industrie, ni soins, ni propreté, trouve et choisisse dans son sein des magistrats qui possèdent toutes les vertus qui lui manquent; pensez-vous que cela suffira pour faire prospérer le pays? En aucune manière. Le maire le plus zélé n'ira pas réveiller les habitans de sa commune, s'il leur plaît de passer une partie de la matinée au lit. Il n'ira point mettre de l'ordre et de la propreté dans leur maison, s'ils n'ont point de soin, ou s'il leur plaît de vivre dans l'ordure. Il n'ira point régler leur dépense, s'ils ne savent pas la régler eux-mêmes. Il n'ira point les hâter ou les diriger dans leurs travaux, s'ils s'y portent avec trop de lenteur, ou s'ils les exécutent avec maladresse. Enfin, si leurs enfans sont mal élevés, ou s'ils suivent de mauvais exemples, il n'ira pas leur faire donner le fouet. Un peuple pourrait donc rester dans la misère et l'abrutissement, si, en choisissant ses magistrats, il lui plaisait de conserver ses vices.

« Je ne me suis jamais beaucoup mêlé de politi-

que ; je n'en sais que ce que peut en apprendre un homme qui s'occupe avant tout de l'exercice de son métier et du soin de sa famille ; je ne puis vous communiquer mes idées qu'avec une extrême méfiance. Mais, si j'ai bien compris ce qu'on entend par des institutions, c'est l'arrangement, dans un certain ordre, des membres d'un état, pour les faire concourir au bien commun. Pour me faire des idées de l'instituteur d'un peuple, je me figure donc un horloger qui met en place chacune des pièces dont une montre se compose, pour leur faire marquer le temps. Or, j'ai appris par une longue expérience que le mécanicien le plus habile ne parviendrait jamais à former une montre passable, s'il n'avait à sa disposition que des pièces défectueuses. Tâchons donc, puisque nous en avons le moyen, de former de bonnes pièces pour la composition de ce que vous appelez la machine sociale, et soyez persuadés que, quand les pièces seront bonnes, les mains pour les mettre à leur place ne manqueront pas.

« Cependant, s'il dépendait de nous de corriger notre organisation politique, nous pourrions nous en occuper immédiatement : mais combien d'efforts n'avons-nous pas à faire, sans avoir même la certitude de réussir ! Il nous faut convaincre une multitude de gens qui ne partagent pas nos idées, qui ne sont pas toujours disposés à nous écouter même quand ils en ont le temps, et qui n'attachent pas à nos discussions la même importance que nous. Commen-

çons donc par faire le bien qui est en notre puissance, et puis nous nous occuperons de celui qui dépend de la volonté d'autrui. Occupons-nous de réformer les fausses idées et les mauvaises habitudes des habitans de ce village, si nous n'avons plus rien à réformer dans nos maisons; nous aviserons ensuite aux moyens de réformer l'état. »

Ce discours ne plaisait qu'à demi au politique Thomas. Depuis son enfance, il s'était habitué à voir dans les constitutions politiques la source de tous les biens et de tous les maux ; il avait appris dans Montesquieu que, si les grands hommes font les institutions, les institutions à leur tour font les grands hommes ; et il avait la pensée, quoiqu'il ne la manifestât pas ouvertement, qu'il pourrait devenir un jour le producteur d'une longue série de grands génies. Il fit diverses objections aux raisonnemens du père Lambert; et comme il y en avait quelques-unes qui n'étaient pas dénuées de fondement, celui-ci lui proposa un traité semblable à celui qu'il avait fait avec Jacques Birmin, et la proposition fut acceptée. Il fut donc convenu que le politique Thomas seconderait les projets de Michel Lambert pour faire prospérer son village, et qu'à son tour Lambert seconderait ses propositions de réforme politique.

CHAPITRE X.

LE TRAVAIL.

Travaillez, prenez de la peine.
LA FONTAINE.

M. MUSARD avait écouté Michel Lambert fort attentivement ; il ne l'avait même pas interrompu, contre sa coutume. Mais, lorsqu'il vit que ses projets allaient être secondés, il ne manqua pas de produire ses anciennes objections. Il prétendit qu'on ferait des vains efforts pour amener l'aisance dans le village. « Vous avez vécu, dit-il à Lambert, dans des pays où l'on trouve du travail tant qu'on en veut, où la main-d'œuvre se paie chèrement, et où par conséquent il est facile à chacun de faire des économies; mais aucune de ces circonstances n'existe dans ce village, et vous vous faites illusion quand vous croyez qu'il est possible d'y être mieux. Je puis en dire autant de toute la contrée qui est au-delà du lac.

— Vous vous trompez, répondit Lambert; ce n'est pas le travail qui manque aux travailleurs, ce sont, au contraire, les travailleurs qui manquent au

travail. Quant aux salaires, ils sont aussi élevés ici que dans aucun des pays où j'ai vécu. Les habitans pourraient donc y faire les mêmes économies. »

Les trois amis de Lambert se récrièrent à-la-fois contre cette assertion; chacun d'eux prétendit qu'elle n'était pas soutenable, et qu'un ouvrier gagnait beaucoup plus dans une grande capitale, telle que Londres ou Paris, que dans un petit village.

« Les apparences sont en effet contre moi, répliqua Lambert; mais j'ai en ma faveur l'expérience et la réalité. J'ai employé des ouvriers à Paris, à Londres et dans ce village; nulle part je ne les ai payés plus cher qu'ici. Je conviens qu'à la fin d'une journée, je donne une somme moins forte à un ouvrier de ce pays, qu'à un ouvrier parisien et surtout qu'à un bon ouvrier anglais; mais aussi le premier me donne une quantité de travail beaucoup moindre, et le travail est moins bien fait. Au bout de l'année, j'ai donc payé beaucoup plus pour obtenir une même quantité de travail, et cependant j'ai été moins bien servi.

« Pour nous, gens de travail et d'industrie, le temps est de la richesse, et l'on peut prodiguer ou économiser cette richesse comme toute autre. La journée a vingt-quatre heures pour l'habitant d'un petit village aussi bien que pour celui de la première ville du monde; mais ces vingt-quatre heures sont diversement dépensées. L'aisance et la misère dépendent de la manière dont chacun les dépense.

« Un bon ouvrier anglais, après avoir pris sur ces vingt-quatres heures ce qui lui est rigoureusement nécessaire pour le sommeil et pour ses repas, emploie tout ce qui reste à son travail. Il ne dépense pas un quart d'heure à regarder le temps qu'il fait, ou à faire la conversation avec ses compagnons ou avec les passans. Il porte dans chacun de ses mouvemens presque la régularité d'une machine; il ne perd pas un moment en tâtonnemens ou en hésitations. Dépens ant au profit de celui qui l'emploie, tout le temps dont il peut disposer, il en reçoit toute la valeur. *

« Un bon ouvrier parisien prend aussi, sur les vingt-quatre heures qu'il a à dépenser par jour, ce dont il a besoin pour ses repas et son sommeil; mais il ne dépense pas tout ce qui reste exactement de la même manière qu'un bon ouvrier anglais. Il se livre d'abord au travail avec zèle; mais, de temps en temps, il dépense quelques minutes, tantôt à faire la conversation, tantôt à regarder ce qui se passe autour de lui. Ses mouvemens sont un peu moins rapides quand il change de place : étant un peu moins attentif, il a quelques distractions de plus, et par

* Une des principales causes de l'adresse et de l'activité des ouvriers anglais est que la plupart sont payés non en raison de l'espace de temps qu'ils emploient, mais en raison de la bonté et de la quantité des choses qu'ils produisent. Il résulte de là que, s'ils travaillent avec intelligence et activité, ils sont bien payés, mais qu'ils le sont fort peu dans le cas contraire.

conséquent ses mouvemens sont moins réguliers. Enfin, au bout de la journée, il a dépensé au profit de son maître, les trois quarts du temps destiné au travail et un quart pour se donner le plaisir de causer, de regarder, ou de penser à autre chose qu'à son ouvrage. Ce dernier quart, n'étant dépensé que pour son propre compte, ne lui est point payé, et il ne serait pas juste qu'il le fût.

« Dans ce village, dans tous ceux qui sont au-delà du lac, et même dans la plupart des villes et des villages de France, le temps qui n'est pas absolument nécessaire pour dormir ou prendre ses repas, est dépensé d'une manière différente encore. L'homme auquel la nature l'a donné, en dépense une portion bien plus considérable pour lui ; il lui en faut deux fois plus pour le plaisir de dire des choses inutiles, deux fois autant pour le plaisir de regarder ce qu'il n'a nul besoin de voir, deux fois autant pour le plaisir d'écouter des discours qui ne peuvent rien lui apprendre, deux fois autant pour se mouvoir ou pour penser à autre chose qu'à ce qu'il fait ; de sorte que, quand la journée est passée, il en a dépensé la moitié pour ses plaisirs ou pour ses aises. Doit-il se plaindre s'il ne reçoit un salaire que pour la valeur de l'autre moitié ? Je dois ajouter de plus que s'il reçoit moins d'argent, les choses qu'il achète sont moins chères.

« Rien ne prouve mieux que le travail n'est pas plus mal payé dans un pauvre village que dans une

grande ville, que le prix élevé des choses qu'on veut y faire exécuter. La même maison dont la construction coûterait trente mille francs aux environs de Paris, en coûterait beaucoup plus dans un pauvre village de Savoie, en supposant qu'il fût possible de l'y faire construire.

« Mais vous dites : le travail manque ; il n'y a pas moyen d'employer tout son temps utilement. C'est une autre erreur, mes amis ; vous vous en convaincrez si vous examinez ce qui constitue la différence entre un village riche et un village pauvre. Que pensez-vous qu'il faudrait pour rendre la contrée qui est de l'autre côté du lac, aussi belle et plus riche que le pays situé sur cette rive ? Une seule chose : c'est de bien dépenser le temps dont chacun a la faculté de disposer ; c'est d'employer à mieux cultiver ses terres, à réparer ses chemins, à tenir sa maison plus propre et mieux rangée, à faire mieux et plus vite les objets de son métier, le temps qu'on met à ne rien faire ou à faire des choses inutiles ou funestes. Il n'y a probablement pas beaucoup plus d'argent de ce côté-ci que de l'autre : s'il y existe plus de richesses, examinez en quoi elles consistent et comment elles ont été produites. Vous verrez qu'elles se composent entièrement de choses que les habitans ont faites, ou qu'ils ont achetées avec leurs produits. On a plus travaillé ou moins dépensé inutilement ; et ce qu'on a fait de ce côté peut être fait partout où les hommes ont du temps, des mains

et des matériaux à mettre en œuvre. Je suis convaincu......

— Ah ! bon Dieu ! s'écria M. Musard à ces mots, voilà ma belle jument et son poulin qui s'en vont à travers champs, et Jeannot qui court après pour les arrêter ». Et il partit à l'instant pour aider l'enfant qui les poursuivait à les rattraper.

Lambert et ses amis suivirent quelque temps des yeux M. Musard, sa jument, son domestique et son poulin ; mais, comme tous les quatre allaient fort vite, on les eut bientôt perdus de vue. On reprit alors la conversation, et il fut question de savoir quels étaient les moyens à l'aide desquels Michel Lambert voulait appeler l'aisance dans son village. Il dit qu'il y en avait plusieurs; mais que le premier et le plus important était d'établir deux bonnes écoles, une pour les garçons et l'autre pour les filles. « Nous devons, dit-il, commencer par donner des idées justes et de bonnes habitudes aux enfans ; nous verrons ensuite s'il y a quelque chose à faire pour leurs parens. »

La difficulté était de savoir comment on se procurerait de l'argent. Lambert était bien déterminé à fournir une bonne partie de ce qui serait nécessaire pour les frais de premier établissement; mais il ne pouvait établir les deux écoles à ses frais, et les entretenir à perpétuité. Il croyait d'ailleurs que le meilleur moyen de relever les classes pauvres à leurs propres yeux et d'assurer leur prospérité fu-

ture, était de leur apprendre à sortir de l'ignorance et de la misère par leurs propres efforts. « L'aumône, disait-il, avilit toujours plus ou moins celui qui la reçoit, sous quelque forme qu'elle se présente ; et les parens qui font élever leurs enfans à leurs frais les aiment plus et sont plus aimés d'eux que ceux qui laissent élever les leurs aux frais de leurs voisins.»

Michel Lambert pensait donc que, pour réussir, il devait former une souscription pour payer les frais de premier établissement de deux écoles ; mais qu'il devait déterminer les parens à y concourir autant du moins qu'ils le pourraient. Ses deux amis lui promirent de le seconder ; et comme il lui fallait un homme qui eût du temps à donner pour trouver des souscripteurs ou exciter le zèle des parens, il espéra tirer quelque parti des talens de M. Musard.

CHAPITRE XI.

LE DÉFAUT DE SOIN.

T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est erreur.
LA FONTAINE.

TANDIS que Michel Lambert était occupé à calculer ce que coûterait annuellement aux habitans du village l'entretien d'une bonne école, un de ses voisins entra chez lui précipitamment. « Savez-vous, lui dit-il, qu'il court une étrange nouvelle? Le pauvre M. Musard n'existe plus.

— Est-il possible? répondit Lambert. Etes-vous bien sûr de ce que vous dites?

— Hélas! reprit le voisin, plût au ciel qu'il fût possible d'en douter; mais je le tiens de celui qui l'a vu rapporter mort dans sa maison.

— Dit-on par quel accident il a péri?

— On ne le sait pas encore. Hier, à onze heures, on n'avait aucune nouvelle de lui ni de Jeannot. La nuit étant obscure, sa femme, qu'une si longue absence alarmait, envoya le berger Sébastien à leur recherche. A peine le jeune homme fut arrivé sur la hauteur, qu'il vit venir de loin trois ou quatre

hommes qui s'avançaient avec précaution, et qui de temps en temps s'arrêtaient comme pour délibérer. La peur l'ayant saisi, il sortit du chemin et alla se cacher derrière une haie pour observer ces inconnus et écouter leurs discours. Lorsqu'ils passèrent près de lui, il s'aperçut qu'ils portaient, sur un brancard fait de branches d'arbre, un homme privé de mouvement. La nuit était trop obscure pour qu'il pût les reconnaître; mais il entendit la voix de Jeannot qui pleurait et qui conduisait la jument de son maître. Il vit que le mort était vêtu de noir et il ne douta plus que ce ne fût le corps de M. Musard.

— Le berger s'approcha-t-il d'eux, ou revint-il du moins chez madame Musard pour rendre compte de son message ?

— Non, il avait peur du mort; il ne connaissait pas les hommes qui le portaient, et il craignait qu'ils ne lui fissent un mauvais parti. Il pensait d'ailleurs que, si le mort était M. Musard, comme il n'en doutait pas, sa femme aurait toujours assez tôt de ses nouvelles.

— Personne n'alla donc chez M. Musard pour s'assurer de la vérité ?

— Oh ! pardonnez-moi : dès que le berger fut de retour, il alla conter ce qu'il avait vu à la vieille Marguerite. Celle-ci partit à l'instant et alla écouter à la porte de M. Musard pour apprendre ce qui s'y passait. Tout le monde était dans la désolation : les enfans surtout poussaient des cris à faire pitié. Le

bruit de cette mort s'est déjà répandu dans le village, et l'on dit que le bedeau fait les préparatifs pour l'enterrement. »

En entendant ce récit, Lambert fut frappé de la malheureuse position dans laquelle se trouvait la veuve de son ami, avec ses deux filles. Sans perdre son temps à donner au mort des regrets inutiles, il s'occupa des services qu'il pourrait rendre à sa femme et à ses enfans. Le moyen le plus simple de les servir était de se rendre auprès d'eux, et de voir ce que réclamait leur position. Avant que de faire aucune démarche, il aurait voulu connaître cependant d'une manière plus positive le funeste évènement qu'on lui annonçait. Il ne resta pas long-temps dans l'incertitude sur le parti qu'il avait à prendre. « Voilà Jeannot qui vient vers nous, lui dit son voisin ; je vais l'appeler ; il nous donnera des détails sur le funeste évènement ». En effet, il l'appela.

Jeannot vint : il avait les yeux rouges ; les larmes avaient sillonné sa figure terreuse ; il baissait la tête comme quelqu'un dévoré d'un profond chagrin. « Cet enfant, dit Lambert en le voyant approcher, aimait sincèrement son maître. On a rarement des domestiques si attachés. — Eh bien ! Jeannot, dit-il en s'adressant à lui, il est arrivé chez vous un terrible évènement.

— Oui, mon bon monsieur ; il ne pouvait rien nous arriver de pire.

— Il est donc vrai qu'il est mort ?

— Trop vrai, mon bon monsieur; il n'est que trop vrai.

— Mais comment cela est-il arrivé?

— Nous étions à la poursuite de notre jument et de son poulin qui s'étaient échappés, parce que le verrou de la porte de l'écurie s'était défait, et que nous ne l'avions pas fait arranger. Nous avions déjà bien couru, et M. Musard était bien essoufflé, parce que la terre des champs s'attachait à ses pieds. Enfin, nous arrivons dans le champ du grand Guilhaume, et nous voyons la jument qui s'occupe à manger avec le poulin à son côté. J'avance derrière une haie pour les surprendre, et M. Musard se cache derrière un arbre pour les arrêter au passage. Étant arrivé tout près, je veux saisir la jument, mais elle m'aperçoit et prend la fuite. Lui veut la suivre, et au moment où il saute le fossé, je le saisis, il tombe dedans, et moi je tombe sur lui. Voilà, mon bon monsieur, toute l'histoire.

— Mais comment s'est-il tué en tombant dans un fossé?

— Oh! il ne s'est pas tué; mais c'est tout comme; il s'est cassé une jambe de derrière. »

A peine Jeannot avait prononcé ces derniers mots, qu'une voix de Stentor fit entendre ces paroles : « Faudra-t-il que j'aille faire moi-même la commission que je t'ai donnée, paresseux » ? Lambert et son voisin tournèrent la tête, et, à leur grande surprise, ils virent arriver M. Musard.

« Quelles histoires venez-vous me raconter l'un et l'autre? dit Lambert d'un ton de mauvaise humeur qui, chez lui, n'était pas ordinaire; vous me dites que M. Musard est mort, et le voilà qui vient vers nous à grands pas !

— Qui vous parle de M. Musard? répondit Jeannot; c'est bien pire : c'est notre poulin noir qui s'est cassé la jambe, que nous avons rapporté à la maison et qu'on a été obligé de tuer, parce qu'on dit qu'il ne pouvait pas guérir. »

Le donneur de nouvelles se pinça les lèvres à ces mots; il fit un demi-tour et partit. Jeannot alla faire la commission que son maître lui avait donnée, et M. Musard vint joindre Lambert « Il y a des malheurs, dit-il, en se frappant le front avec le poing, qui ne peuvent arriver qu'à moi. J'avais le plus beau poulin de tout le canton, et il faut que je le perde par la sottise de cet imbécille que j'ai pris à mon service.

— Cet enfant n'est peut-être pas celui qui mérite le plus de reproches dans cette affaire, dit Lambert.

—Soyez bien sûr du contraire, mon ami, répondit M. Musard. Croirez-vous qu'au moment où le pauvre animal prenait son élan pour sauter un fossé, mon butor le prend par la queue s'imaginant qu'il va l'arrêter; il le fait tomber dans le fossé, et mon coquin de valet y tombe en même temps. J'accours craignant que ma pauvre bête ne soit blessée; le ter-

rein étant glissant, les deux pieds me manquent à-la-fois, et je tombe dans le fossé comme les autres. L'animal, qui me voit descendre, fait un mouvement; je glisse sous lui et sous Jeannot qui le tenait par le cou, et je me vois enseveli dans la boue. Ma position était terrible, car il était déjà nuit, et il était à craindre que personne ne nous vît pour me porter du secours. Le poulin en se débattant me donnait des ruades, et Jeannot qui s'était mis à cheval sur la bête et qui craignait sans doute de la blesser, appuyait un de ses pieds sur ma poitrine pour se rendre plus léger. Je crie de toutes mes forces pour appeler du secours; le poulin, presque aussi mal à son aise que moi, fait entendre ses gémissemens. Tout-à-coup je vois paraître sur le bord du fossé la jument qui cherche son poulin. Si elle approche davantage, dis-je en moi-même, elle glissera sur nous et nous sommes perdus. A l'instant je fais un violent effort pour me dégager, et j'y parviens. Je soulage alors ma pauvre bête, en ôtant de dessus elle mon lourdaud de valet. Nous essayons de la retirer du fossé; mais nos efforts sont inutiles. Un ouvrier qui passait non loin de là et que nos cris avaient attiré, arrive. Avec son aide, nous tirons l'animal du fossé; mais il ne pouvait pas se soutenir, et nous sommes obligés de l'apporter à la maison sur un brancard. Soins superflus! l'animal avait une cuisse cassée, et j'ai été obligé de le faire tuer.

—C'est un malheur sans doute; mais, après la nou-

velle qu'on m'avait annoncée, ce malheur n'est pas très grand.

— Comment! ce malheur n'est pas très grand, dites-vous? Et que pouvait-il m'arriver de pire que de perdre le plus joli poulin qu'on ait jamais vu bondir sur un pâturage? Ah! lourdaud de Jeannot, que maudit soit le jour où je t'ai pris à mon service!

— Il a eu tort sans doute; mais il ne faut pas trop se plaindre de lui : je vois ici tous les jours quelque histoire de cette nature. Je vous ai dit souvent que les habitans de ce village étaient pauvres parce qu'ils étaient prodigues de leur temps; mais j'aurais dû ajouter qu'ils le sont aussi parce qu'ils n'ont point de soin. Jamais ils ne songent à réparer une chose, que lorsqu'elle est assez dégradée pour n'être plus bonne à rien; encore attendent-ils le moment où ils sont pressés par la nécessité d'en faire usage. Si vous aviez fait raccommoder la porte de votre écurie aussitôt qu'elle a cessé de bien fermer, votre jument n'aurait pas pris la fuite avec son poulin; vous n'auriez pas été obligé de courir après; vous n'auriez pas manqué de périr en tombant dans un fossé; votre famille n'aurait pas été dans les alarmes pendant plusieurs heures, et vous auriez encore votre joli poulin; mais vous ne pensez à faire réparer une chose que lorsque vous êtes averti par les maux que vous a faits la dégradation. C'est la coutume du pays.

— Allons, dit M. Musard, je vois bien que c'est encore moi qui aurai tort. On dirait que, pour me

gronder, vous vous entendez avec ma femme. Je quitte la maison pour ne pas entendre ses reproches, et vous me faites exactement les mêmes. Cependant remarquez combien vous êtes injuste : depuis six mois que la porte de mon écurie s'est dérangée, je n'ai pas laissé passer un jour sans penser à la faire raccommoder; mais j'en ai été détourné tantôt par une affaire et tantôt par une autre: il est impossible de tout faire à-la-fois.

— S'il suffisait de penser aux choses pour que tout allât bien, jamais rien n'irait de travers; mais ce n'est pas en pensant à une gouttière que vous empêcherez la pluie de tomber chez vous. Si vous mettiez à exécuter une réparation le quart du temps que vous mettez à y penser, il n'y aurait jamais rien en désordre, et vous économiseriez beaucoup de temps et beaucoup d'argent.

— Nous y voilà; vous allez me prouver que je suis tombé dans un fossé, et que mon pauvre poulin a eu une jambe cassée, parce que j'ai manqué aux règles de l'économie. Suivant vous, tous les malheurs du monde viendront de ce qu'on ne sait pas pratiquer cette vertu, à-peu-près comme toutes les guerres viennent de ce qu'on ne sait pas la musique, suivant le maître de violon de M. Jourdain.

— Ne plaisantez pas, car ce que je vous dis est l'exacte vérité. Examinez ce qui se passe autour de vous, et je suis persuadé qu'en peu de temps vous serez de mon avis. S'il se fait une dégradation à un

instrument d'agriculture, à un mur, à une maison, à un chemin ou à toute autre chose, on ne songe à y porter remède que quand l'objet dégradé est hors d'usage. On aurait pu réparer le mal en faisant une dépense de dix sous; mais en s'y prenant trop tard, on fera une dépense de dix francs. Voyez, par exemple, ce que vous aurait coûté la réparation d'une porte : trois ou quatre clous et un quart d'heure de temps auraient fait l'affaire; au lieu de cela, vous perdez la valeur de votre poulain; vous avez gâté votre habit; vous avez employé à courir neuf ou dix fois plus de temps que vous n'en auriez mis à faire faire une réparation insignifiante; enfin vous avez manqué périr, et vous serez obligé de finir comme vous auriez dû commencer. Est-ce là de l'économie? Est-ce entendre ses intérêts? Mais quand on ne veut pas écouter la raison, dit le proverbe, elle ne tarde pas à se faire sentir.

— Ces malheurs ne me sont arrivés que parce que j'ai eu trop de confiance dans vos conseils. Par esprit d'économie, j'ai pris le domestique qui m'a demandé les gages les moins élevés; et s'il n'a pas été la cause unique du mal, il y a du moins beaucoup contribué.

— Je ne vous ai jamais conseillé de prendre des domestiques au nombre, au poids ou à la mesure: il en est d'eux comme de tous les ouvriers : c'est leurs services qu'on paie et non pas leurs personnes. Celui qui fait du travail comme deux et qui ne dépense que comme un seul, mérite plus qu'un double sa-

laire; mais aussi celui qui ne fait rien du tout, ou qui est un embarras pour les autres, est toujours trop payé.

— Je vois bien que je n'aurai jamais raison avec vous. Ne parlons donc plus de cela. Ce que j'y vois de pire, c'est que, pendant trois mois, on fera des contes à ce sujet, et que j'aurai le plaisir d'entendre qu'on se moque de moi.

— Il n'y a rien de plus facile que de l'empêcher : il suffit d'occuper les esprits de quelque chose de mieux. Etablissons une des écoles dont je vous ai parlé, et je vous promets qu'on ne s'occupera plus de votre poulin, ou de votre malheureuse chute.

— Vous le croyez? dans ce cas, je suis à votre disposition, et nous commencerons quand vous voudrez.

— Je m'en occupais tout-à-l'heure, et si vous voulez, nous allons continuer ensemble le travail que j'ai commencé.

— J'y consens volontiers; mais comme il ne nous est pas possible de l'établir à nos frais, je pense que nous ferons bien de nous adresser au gouvernement pour qu'il nous accorde l'argent nécessaire.

—Eh! laissez le gouvernement en repos; il a bien assez des affaires de l'état, sans l'embarrasser de celles qui ne regardent que notre village. Où voulez-vous d'ailleurs qu'il prenne l'argent que vous lui demanderez?

— Belle question! il le prendra dans ses caisses.

— Mais avant que de l'y prendre, il faudra qu'il

l'y mette, et d'où croyez-vous qu'il puisse le tirer?

— D'où? des contribuables: cela peut-il faire une question?

— Vous pensez donc que, pour obtenir l'argent qui nous est nécessaire pour notre école, nous devons prier d'abord le gouvernement de nous le prendre, et lui présenter ensuite une requête, afin qu'il nous le rende? Mais, puisque nous le tenons déjà et que nous sommes libres d'en disposer, à quoi bon le faire passer par ses mains? pensez-vous qu'il multipliera dans le trajet?

— Je ne dis pas cela; mais vous conviendrez du moins que nous avons besoin de son percepteur pour le recevoir.

— Je n'en conviendrai point : tout homme ayant de la probité, un peu d'ordre et sachant écrire, peut remplir cet office, vous, moi-même ou tout autre.

— Mais comment fixerez-vous la cote de chacun?

— Nous ne la fixerons point: chacun s'imposera lui-même. Nous ne pouvons établir notre école que par une souscription. »

Au mot de *souscription*, M. Musard partit d'un éclat de rire, et demanda à Lambert s'il se croyait encore en Angleterre. « Chez cette nation, dit-il, on peut former des établissemens publics par souscription: les Anglais en ont contracté l'habitude; mais dans ce village, jamais vous ne trouverez dix hommes qui consentent à associer leurs noms à votre entreprise. »

— Je suis convaincu du contraire, répondit Lambert : si vous voulez me seconder, je vous promets qu'en peu de temps nous aurons la somme qui nous est nécessaire. »

M. Musard, tout en assurant que les efforts de Lambert seraient inutiles, promit d'employer toute son influence à les faire réussir. Il avait cependant plusieurs objections à opposer ; mais un de ses domestiques étant venu lui dire que M. de la Poulinière, qui revenait de la ville, l'attendait chez lui, il renvoya à un autre temps à les communiquer.

Avant que d'exposer l'objet de cette visite de la part de M. de la Poulinière, il est nécessaire de faire connaître les résultats des négociations qu'il allait faire au moment où nous l'avons quitté.

CHAPITRE XII.

L'ESPÉRANCE TROMPÉE.

Achète ce dont tu n'as pas besoin, et bientôt tu vendras ce qui t'est nécessaire. FRANKLIN.

Les bonnes dispositions dans lesquelles nous avons laissé M. de la Poulinière se soutinrent jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la ville. Persuadé que le prix de la vente qu'il allait faire serait plus que suffisant pour acquitter sa lettre de change, et voulant calmer un léger remords de conscience qu'il éprouvait, il alla d'abord payer les meubles que sa femme avait achetés. Il donna même des ordres pour les faire porter chez lui le plus promptement possible, afin d'apaiser la colère que produirait infailliblement chez elle, la découverte de la disparition de son écrin. Il avait appris avec dépit la nouvelle de cette emplette, et il n'avait pas caché la mauvaise humeur qu'elle lui avait inspirée. Cependant il éprouva une satisfaction secrète, en envoyant chez lui des meubles qui donneraient à sa maison l'apparence de la richesse. Il croyait qu'en désapprouvant l'achat fait par sa femme, il avait jeté sur elle le blâme qui

pourrait en être une conséquence, et qu'il jouirait de la faute sans en avoir la responsabilité.

La dette contractée par sa femme étant payée, il s'occupa d'acquitter la sienne: il se dirigea vers la maison de son joaillier, mais ce ne fut pas sans éprouver une répugnance extrême. Arrivé devant la porte, il sentit défaillir son courage et il passa outre sans s'arrêter; il avança une cinquantaine de pas, et revint sur son chemin, honteux de son hésitation. Au moment où il allait entrer, il crut qu'il était observé et qu'on soupçonnait le motif qui l'amenait. Cette pensée fit encore évanouir sa résolution; il passa devant la maison sans la regarder, et alla faire un tour de promenade pour réfléchir sur la manière dont il ferait sa proposition. Enfin, il revint après qu'il eut arrangé quelques phrases dans sa tête, et cette fois il entra sans hésiter. Ayant été introduit dans un cabinet particulier, il tira son écrin: « Il faut, dit-il, que vous m'enleviez ces pierreries, et que vous me les remplaciez par de faux brillans.

— C'est une opération que j'ai déjà faite, répondit le joaillier après avoir regardé l'écrin. »

En entendant cette réponse, M. de la Poulinière vit avec un certain plaisir qu'il n'était pas le premier qui faisait substituer de faux brillans à de véritables ; et sa vanité se trouva soulagée par la pensée que d'autres avant lui avaient été réduits à la nécessité dans laquelle il se trouvait. « Je ne vois

pas, en effet, dit-il, pourquoi l'on ne porterait pas aussi bien de fausses pierreries que de vraies, puisque les unes sont aussi belles que les autres. C'est une grande économie, quand on trouve, comme moi, l'occasion de placer avantageusement ses capitaux. Je vous serai donc obligé d'opérer ce changement dès aujourd'hui.

— J'ai eu l'honneur de vous dire que c'est une chose que j'ai déjà faite.

— Mais, si vous avez déjà fait de tels changemens, ce n'est pas pour moi.

— Non, mais c'est pour madame de la Poulinière, et je crois que c'est la même chose.

— Pour madame de la Poulinière? pour ma femme?

— Oui, monsieur.

— Sur cet écrin même?

— Oui, monsieur.

— Et toutes ces pierres sont fausses?

— Oui, monsieur.

— Voilà le tour le plus abominable qu'elle pût me jouer! Et elle assurait qu'elle n'y tenait que pour les transmettre à sa fille! En disant ces mots, il se laissa tomber sur le fauteuil que le joaillier lui avait présenté au moment où il était entré. Après un silence de quelques secondes, s'étant un peu remis de son trouble : « C'est une grande faiblesse à un homme de sens, dit-il, de se laisser émouvoir par de semblables bagatelles. J'avais dessein de pla-

cer avantageusement la valeur de ces brillans, pour ne pas laisser un capital oisif; mais puisqu'ils ont été enlevés, c'est une petite perte à laquelle il ne faut plus penser. Je suis fâché, cependant, contre madame de la Poulinière : ne pas me demander de l'argent quand elle en a besoin, et aliéner ses diamans pour en obtenir, est une conduite inexcusable! c'est un défaut de confiance dont aurait dû me garantir la facilité avec laquelle je lui accorde tout ce qu'elle me demande ; elle savait bien que je pouvais sans me gêner lui donner une valeur égale à celle qu'elle peut avoir retirée de ses diamans ». En disant cela, il prit son chapeau et partit.

Si, pour se rendre chez lui, M. de la Poulinière n'avait eu à parcourir que quelques rues, il serait probablement allé faire dans sa maison une scène fort scandaleuse; peut-être même se serait-il porté à quelque violence dans la fureur qui l'agitait; mais, comme il aurait eu près de deux lieues à parcourir, il se contenta de maudire quatre ou cinq fois de suite le jour où il avait eu l'envie de se marier. Il alla se promener au grand air pour respirer plus à l'aise et digérer sa colère.

M. de la Poulinière aurait employé la journée à passer en revue les nombreux défauts de sa femme, auxquels il attribuait sa ruine, si d'autres pensées n'étaient pas venues le distraire de ce triste sujet. Sa lettre de change lui revint à l'esprit, et avec elle les idées d'huissiers, de saisie, de contrainte par corps,

de déshonneur et de ruine. Il songea donc à prévenir les malheurs qui le menaçaient, et cessa, pour un moment, de s'occuper des causes auxquelles il les attribuait. Quel que fût son attachement pour ses terres, il vit qu'il n'y avait pas moyen de se tirer d'embarras à moins d'en aliéner une partie. Il en prit donc la résolution; mais, comme il n'y avait pas moyen d'exécuter ce projet sur-le-champ, il fallut songer à prévenir ou à suspendre les poursuites.

L'éducation de M. de la Poulinière n'avait point été exempte de défauts : des préjugés de famille et les habitudes militaires lui avaient appris à considérer avec mépris le travail et les professions industrielles, et il lui était difficile de cacher son orgueil à l'égard des personnes qu'il jugeait inférieures à lui par la raison qu'elles n'étaient pas oisives. Mais ces vices avaient été compensés par plusieurs bonnes qualités : élevé dans l'horreur du mensonge, il avait pendant long-temps considéré comme un déshonneur toute espèce de fausseté; le défaut de probité ou de délicatesse lui paraissait également un vice honteux, indigne d'un homme bien né. Ces bonnes qualités s'affaiblirent et disparurent à mesure que ses créanciers se multiplièrent, et qu'il eut moins de ressources pour les satisfaire; dans les premières années de son mariage, il eût rejeté sans examen et sans délibérer la pensée de mentir pour éviter ou pour éloigner l'accomplissement d'une obligation; au temps où nous sommes arrivés, il n'était embarrassé

que sur le choix des mensonges; il ne cherchait plus qu'à sauver sa vanité aux dépens de sa bonne foi.

Il alla donc trouver le porteur de sa lettre de change, et il lui témoigna combien il était désolé de ne pouvoir l'acquitter sur-le-champ. Il avait été, disait-il, cruellement trompé dans ses espérances. Ses fermiers n'avaient point tenu la parole qu'ils lui avaient donnée. Un agent de change de Paris, entre les mains duquel il avait déposé une somme considérable, venait de disparaître. Enfin, ne prévoyant pas qu'il serait ainsi trompé par ses débiteurs, il avait fait passer une somme assez forte à son fils récemment promu à un nouveau grade. Il promettait au reste de se libérer dans un espace de temps très court : il ne demandait qu'un délai de huit jours.

On a dit des créanciers qu'ils sont une secte superstitieuse, grande observatrice des temps et des jours fixes ; mais l'on peut dire aussi qu'ils sont une race incrédule, n'ayant aucune foi aux discours des débiteurs qui ne les paient pas. Celui dans les mains duquel se trouvait la lettre de change de M. de la Poulinière ne fit donc attention qu'à un seul point de sa harangue, à l'annonce que la lettre de change ne serait point acquittée au jour fixé. Il eut cependant la politesse d'écouter son débiteur jusqu'au bout, quoiqu'il ne crût pas un seul mot de ce qu'il lui disait. Ayant entendu son discours, il répondit qu'il ne demandait pas mieux que de lui rendre service : il promit un délai de sept ou huit jours, après avoir

pris toutefois les précautions d'usage. Ces précautions ne pouvant être prises sans intervention d'huissiers, le débiteur obtint que sa lettre de change serait protestée secrètement dans le cabinet même de son créancier, et qu'on n'en parlerait à personne. Avant la fin du jour, le secret avait circulé dans la moitié de la ville, chacun de ceux qui le possédaient l'ayant confié à deux ou trois amis, lesquels l'avaient confié à d'autres.

Le terme que M. de la Poulinière avait obtenu, l'avait délivré d'une grande anxiété; mais lorsqu'il réfléchit aux difficultés qu'il aurait à vendre une partie de ses propriétés, ce délai lui parut extrêmement court. Il reprit le chemin de sa maison, emportant les bijoux de sa femme, et plus d'une fois il fut tenté de les briser ou de les jeter dans le lac. Au moment où il s'approchait de chez lui, le souvenir de la déception qu'il avait éprouvée, la tromperie de sa femme, et la nécessité de vendre une partie de ses biens, donnèrent à cette tentation une force extrême; il y aurait cédé s'il n'eût été retenu par une pensée qui se présenta subitement à son esprit et qui l'obligea de modérer sa colère.

Fille d'un brave colonel qui avait passé sa vie dans l'étude ou la pratique de l'art militaire, madame de la Poulinière avait appris de lui que, lorsqu'un combat est devenu inévitable, il y a toujours de l'avantage à attaquer le premier; que c'est le meilleur moyen d'inspirer des craintes à l'ennemi, en lui don-

nant une haute opinion des forces qu'il a à combattre, et que, pour lui faire perdre l'envie d'avancer, il faut le convaincre qu'on ne le redoute pas. Ces maximes paternelles étaient tellement conformes à son goût et à son caractère, que jamais elle ne manqua de les mettre en usage à l'égard de son mari. Elle croyait, en les pratiquant, rendre hommage à la mémoire et à la sagesse de son père.

La découverte de l'enlèvement de son écrin l'avait jetée dans une violente agitation; mais, dès que ses premiers mouvemens de colère furent un peu calmés, elle prit son parti en femme de courage. Toute autre personne aurait cherché dans son esprit des raisons pour justifier la substitution qu'elle avait fait opérer sur son écrin; elle dédaigna ce moyen vulgaire, et eut recours à une tactique plus savante. Ne pouvant éviter le combat, elle résolut d'attaquer la première, et chercha sur-le-champ un sujet de querelle; en prenant son mari au dépourvu et l'obligeant à se tenir sur la défensive, elle était sûre de la victoire. Déjà elle avait trouvé quelques griefs pour commencer l'attaque, lorsqu'elle vit arriver les meubles qu'elle avait achetés: elle en fut étonnée, car elle craignait que son mari ne voulût point les recevoir. Sa surprise augmenta lorsqu'elle apprit, non-seulement que son mari les avaient payés, mais qu'il avait paru satisfait de l'acquisition. Il lui vint à l'esprit qu'il avait vendu son écrin à un homme incapable d'en juger la valeur; et cette pensée, nous devons l'avouer,

lui causa une joie secrète. Elle avait trop d'honneur pour vendre elle-même comme vrais des diamans qu'elle aurait su être faux; elle aurait même été fâchée de voir faire une telle vente à son mari avec connaissance de cause. Mais dans le fait qu'elle supposait, elle ne voyait personne à blâmer; ni elle ni son mari ne pouvaient justement être accusés de fraude. Le plan d'attaque qu'elle avait formé devint ainsi sans objet.

M. de la Poulinière arriva, remit l'écrin de sa femme à la place où il l'avait pris, et quoiqu'à son air il fût aisé de juger qu'il n'était pas satisfait, il ne proféra aucune plainte. Cette conduite jeta sa femme dans des incertitudes nouvelles : n'avait-il pas découvert la substitution qu'elle avait fait opérer? avait-il contracté quelque nouvelle dette? avait-il eu quelque ressource inconnue? c'est ce qu'elle aurait voulu savoir et ce qu'elle n'osait demander. Son mari dissipa une partie de ses doutes en lui annonçant qu'il s'était déterminé à suivre son conseil, et à vendre une partie de ses propriétés. Il lui dit, en même temps, que le porteur de sa lettre de change ne lui avait accordé qu'un délai de huit jours, et qu'ainsi il était obligé de se hâter. Madame de la Poulinière fut alors persuadée que, si son mari avait eu la pensée de vendre son écrin, il y avait renoncé avant d'avoir tenté de la mettre à exécution, et qu'ainsi il ignorait la substitution qu'elle lui avait cachée avec tant de soin.

Cette dernière réflexion la rassura. Loin de faire de nouvelles plaintes sur la lettre de change souscrite par son mari, elle approuva la résolution qu'il avait prise pour l'acquitter. Elle dit qu'en ne vendant que ce qui serait nécessaire pour faire ce paiement, leurs revenus seraient peu diminués. Ensuite elle lui apprit qu'elle avait eu la visite du jeune Montclair, qui se proposait de partir pour Paris et qui se montrait de plus en plus épris de sa fille. « Il a voulu, ajouta-t-elle, nous conduire à la promenade dans sa voiture; mais je n'ai pas accepté, craignant que cela ne vous déplût. Il m'a demandé la permission de venir nous voir un peu plus souvent, avant son départ: j'ai pensé que vous n'en seriez pas fâché, et je l'y ai autorisé. Il sait que notre fils est à Paris, et comme il est lié avec des personnes en crédit, il m'a fait espérer qu'il ne serait point inutile à son avancement. »

Quoique M. de la Poulinière ne fût exempt ni de vanité ni d'ambition, il n'avait jamais accueilli qu'avec une grande réserve les avances que lui faisaient des jeunes gens ayant un grand nom ou une grande fortune, dans l'intention d'avoir un libre accès dans sa maison. Il savait que les hommes qui peuvent de bonne heure disposer de grandes richesses ne sont guère susceptibles d'éprouver des sentimens romanesques. Il savait aussi que les mêmes individus qui, dans des affaires d'intérêt, se glorifient d'une probité fort aisée, ne se font pas scrupule de perdre une honnête famille, quand il s'agit de satisfaire d'autres pas-

sions. Mais ces pensées exercèrent moins d'influence dans sa conduite, à mesure que ses affaires se dérangèrent; le desir de faire faire à sa fille un mariage avantageux fit disparaître à ses yeux des dangers qui l'auraient effrayé, s'il s'était trouvé dans des circonstances plus heureuses. Il ne blâma donc point l'accueil que sa femme avait fait au jeune étranger, ni l'espèce d'encouragement qu'elle lui avait donné. Il parut, au contraire, y donner son approbation, et l'harmonie se trouva, du moins en apparence, rétablie dans le ménage.

On sera peut-être surpris de voir M. de la Poulinière, après avoir ressenti une colère violente contre sa femme, et avoir éprouvé la tentation de briser ses faux diamans ou de les jeter dans le lac, s'apaiser tout-à-coup et ne laisser échapper aucun signe de mécontentement. Une idée qui se présenta à son esprit fut la cause de ce phénomène: il se rappela qu'il en était de ses terres comme de l'écrin de sa femme. Elles n'avaient plus pour sa famille que les apparences de la richesse; la valeur en appartenait en grande partie aux créanciers en faveur desquels elles étaient hypothéquées. Or, comme le moment approchait où il ne pourrait plus cacher les dettes qu'il avait faites, il gardait pour le moment de la découverte, les reproches qu'il croyait devoir faire à sa femme pour la vente de ses diamans. C'était une arme défensive dont il aurait craint de détruire la force, s'il en avait fait usage avant le temps.

M. de la Poulinière s'était un peu éloigné de M. Musard et de Lambert, lorsqu'il avait vu que, par leur moyen, il ne pouvait se procurer l'argent dont il avait besoin. Il songea à se rapprocher d'eux aussitôt qu'il eut pris la résolution d'aliéner une partie de ses propriétés. Il espéra que, s'ils ne se présentaient pas comme acquéreurs, ils pourraient du moins lui en faciliter la vente.

CHAPITRE XIII.

LES SOPHISMES.

Cet homme, disent-ils, était planteur de choux,
Et le voilà devenu pape :
Ne le valons-nous pas?
LA FONTAINE.

M. MUSARD avait promis à Lambert de le seconder dans l'exécution de son projet, quoiqu'il eût peu d'espoir de le voir réussir. Cependant, il l'avait à peine quitté pour aller joindre M. de la Poulinière, que divers scrupules se présentèrent à son esprit. Convenait-il à un personnage tel que lui, dont le bisaïeul avait été bailli de la paroisse, d'être l'auxiliaire d'un homme qui, pendant long-temps, n'avait été qu'un simple ouvrier? S'il fallait une école dans le village, les anciens propriétaires devaient-ils céder à un homme qui n'était pas né parmi eux, l'honneur de l'établir? Devaient-ils se laisser mener par un nouveau-venu que sa récente fortune ne disposait déjà que trop à se mêler des affaires de la commune?

Cette petite bouffée d'orgueil aristocratique, qui passa dans son cerveau, le fit hésiter un moment sur l'exécution de la promesse qu'il venait de faire;

mais une autre réflexion, secondée par son bon naturel et par l'estime qu'il avait pour Lambert, le détermina, au contraire, à hâter la démarche qu'il avait promit de faire. « La gloire d'un projet, dit-il, appartient à celui qui l'exécute, bien plus qu'à celui qui le conçoit : si c'est par mes soins que sont recueillis les fonds qui nous sont nécessaires, j'aurai l'honneur de la souscription, et l'on ne croira point que je n'ai agi que par l'inspiration d'autrui. Hâtons-nous donc de voir les plus riches habitans, afin que Lambert ne venant qu'après nous, n'ait à recueillir que les dons des pauvres et des gens les plus intéressés. »

Plein de ces idées, M. Musard résolut de s'adresser d'abord à M. de la Poulinière. « Cet homme, disait-il, est un de ceux qui font le plus de dépenses et qui tient le moins à l'argent. Ce sera par conséquent celui qui donnera le plus, et son exemple entraînera les autres. Ensuite, il est membre du conseil municipal, et nous devons enseigner au petit peuple les égards qu'il doit aux autorités. C'est ainsi que nous lui apprendrons à respecter le gouvernement et les propriétaires. Enfin, je vais le rencontrer chez moi, et comme il vient probablement pour me demander quelque service, je ne saurais trouver une occasion plus favorable de lui proposer de prendre part à notre souscription. »

Il en avait coûté beaucoup à M. de la Poulinière pour se déterminer à aliéner une partie de ses terres,

et maintenant que sa résolution était arrêtée, il lui tardait de l'avoir exécutée pour n'avoir plus à s'en occuper. Lorsqu'il vit arriver M. Musard, il ne perdit point son temps en vains complimens; il lui proposa de faire un tour dans son jardin ; et lui communiqua son projet , non toutefois sans l'avoir motivé sur quelques fausses raisons.

M. Musard, qui n'avait aucune foi dans ces raisons, réfléchit un moment avant que de répondre. La première idée qui lui vint dans l'esprit fut de profiter de la circonstance, pour s'arrondir aux dépens de son voisin. Il vit sur-le-champ qu'il n'y avait dans le voisinage personne ayant les moyens ou le desir de faire un achat considérable, et que par conséquent les terres à vendre seraient données à très bas prix. Il ne put s'empêcher de dire en lui-même qu'il y aurait là une excellente acquisition à faire pour quiconque aurait de l'argent comptant. Mais il ne se trouvait pas lui-même dans ce cas, et cette idée, qui fut la seconde qui le frappa, l'affecta d'une manière désagréable.

Ayant réfléchi aux avantages qu'il pourrait trouver dans la détresse dans laquelle il voyait son voisin, il prit la parole : « J'ai songé, dit-il, au moyen de vous faire tirer le meilleur parti des terres que vous avez à vendre, mais le moment n'est point favorable. Les personnes qui seraient disposées à les acheter ont peu d'argent, et celles qui ont de l'argent sont peu disposées à les acheter. Dans tout autre

moment, j'aurais volontiers acquis les biens que vous vous proposez de vendre. Ce n'est pas que j'aie envie d'augmenter l'étendue des miennes, car j'en ai autant que j'en puis desirer; mais j'aurais saisi avec empressement l'occasion de vous rendre service. Malheureusement il me serait impossible dans ce moment-ci de faire aucune acquisition un peu considérable sans faire un emprunt; et à moins d'une grande nécessité, je ne saurais m'y résoudre.

M. de la Poulinière connaissait trop bien les ressources de M. Musard pour croire qu'il pût faire aucune acquisition pour son propre compte. Aussi, dès qu'il eut entendu sa réponse s'empressa-t-il de mieux lui faire connaître le service qu'il attendait de lui. Il ne lui demandait point, lui dit-il, de lui acheter les biens qu'il avait à vendre; il desirait seulement qu'il lui fît trouver un acquéreur. Il savait, par exemple, que Lambert ne serait point embarrassé pour trouver de l'argent, et comme il s'était établi dans le village, on pouvait croire qu'il ne serait pas fâché d'y faire quelques acquisitions. «L'argent qu'il placera de cette manière, ajouta-t-il, lui donnera un revenu plus fort que celui qu'il en retirerait s'il le plaçait à intérêt, sans compter que les terres que j'ai à vendre sont susceptibles d'acquérir une valeur beaucoup plus grande que celle qu'elles ont déjà.»

M. Musard promit de faire tout ce qu'il pourrait pour trouver des acquéreurs; il laissa même enten-

dre à M. de la Poulinière qu'il se mettrait lui-même sur les rangs, s'il parvenait à se procurer les fonds suffisans. Ensuite, il lui parla du projet de fonder une école, au moyen d'une souscription, et il lui dit qu'il aurait le plaisir de placer son nom en tête de la liste des souscripteurs. « Il ne nous faut point, ajouta-t-il, une somme bien considérable, et pourvu que chacun des principaux habitans consente à faire quelques légers sacrifices nous en viendrons aisément à bout.

— Et quel est l'objet de cette école? demanda M. de la Poulinière, d'un ton qui annonça que le projet ne lui convenait point.

— L'objet n'en est pas très grand, reprit M. Musard : il ne s'agit que d'apprendre à lire, à écrire et à compter à tous les enfans du village. Nous avons fait le calcul du nombre des enfans et de la dépense, et nous avons trouvé que l'instruction de chaque enfant ne nous coûtera pas plus de huit ou neuf francs annuellement. Il suffit donc de sacrifier toutes les années une somme de vingt-quatre ou vingt-cinq francs, pour instruire trois enfans qui quelque jour seront des hommes utiles au pays.

— La somme, dit M. de la Poulinière, n'est pas considérable, et je souscrirais pour une beaucoup plus forte, si elle devait être employée à un objet vraiment utile; mais je ne saurais approuver votre projet d'école; je le crois dangereux pour tous les habitans de ce village. Les pauvres ont besoin de

travailler et n'ont pas besoin de lire ; c'est à manier une bêche et non à conduire une plume qu'ils doivent exercer leurs mains.

—J'aurais été fort de cet avis, répondit M. Musard; mais Lambert prétend que, quand ils sauront lire, écrire et compter, ils se livreront à leurs travaux avec plus d'intelligence, et qu'ils auront plus d'activité, d'ordre et surtout de probité.

—Chimères que tout cela! c'est en travaillant qu'ils deviendront actifs. Quant à la morale, ils apprendront de leur curé ce qu'ils ont besoin d'en savoir. Tant qu'ils ne pourront s'instruire qu'au sermon, ils ne sauront que ce qu'il importe aux honnêtes gens de leur faire apprendre. S'ils parviennent à lire, qui peut nous garantir qu'ils ne trouveront pas dans des livres des choses que nous devons leur laisser ignorer?

—Cela est juste, dit M. Musard, et j'avoue que je n'y avais point pensé : une école dans laquelle tout le monde apprendrait à lire pourrait être dangereuse pour les propriétaires de ce pays.

—Ajoutez, continua M. de la Poulinière, que dans le siècle où nous vivons tout le monde veut s'élever. Si un honnête homme aspire à un emploi qui pourrait lui donner le moyen d'enrichir ou seulement d'élever sa famille, il est étouffé dans son chemin par la foule des concurrens. Que sera-ce donc si vous allez apprendre à lire et à écrire à tous les en-

fans des pauvres! Chacun d'eux quittera le métier de son père, et voudra posséder un emploi.

— Cela est encore juste, dit M. Musard; et je me souviens qu'étant commis à la préfecture, j'aurais été nommé secrétaire général, si je n'avais pas été supplanté par le fils d'un homme de rien.

— Enfin, dit M. de la Poulinière en terminant son discours, il ne peut pas exciter de bon ordre sans une sage distinction des rangs. Cependant, si les enfans des paysans et des ouvriers apprennent à lire, ils se croiront les égaux de tout le monde, et dès ce moment il n'y aura plus de subordination. Vos domestiques s'aviseront de vous juger, et si vous occupez un emploi, ils se croiront en état de le remplir aussi bien que vous.

— Cela est incontestable; et je comprends à présent ce que je n'avais jamais bien compris : je vois que ce n'est pas sans de bonnes raisons que beaucoup de gens comme il faut se sont opposés à l'établissement d'un trop grand nombre d'écoles. Je serais donc assez d'avis de ne point en fonder dans notre village; mais, si nous n'en fondons aucune, Michel Lambert n'en poursuivra pas moins l'exécution de son projet, et il se flatte de réussir.

— Il s'abuse, voisin, n'en doutez nullement. Ce Michel Lambert est sans doute un brave homme, et à Dieu ne plaise que je lui adresse aucun reproche; mais, entre nous, ce n'est qu'un simple ouvrier, et convient-il à des gens tels que nous de marcher à sa

suite? Il a conçu je ne sais quel projet pour faire instruire les enfans de ses pareils; eh bien! qu'il l'exécute s'il en a le pouvoir; mais n'allons pas nous faire ses auxiliaires ; on nous prendrait pour ses agens. Au reste, voisin, tout ce que je dis ici n'est que pour vous, et par l'intérêt que je vous porte. Je serais désolé que, par excès de zèle, vous pussiez nuire en rien à la considération que les honnêtes gens ont pour vous. »

Ayant ainsi parlé, M. de la Poulinière revint au sujet de sa visite et se retira. « Il a raison, dit M. Musard dès qu'il fut parti. Si chacun de nos domestiques savait lire, écrire et compter, ils se croiraient tout aussi savans que nous, et n'auraient pour leur maître aucune considération. C'est un mauvais projet, je dois y renoncer. »

En effet, il cessa d'y penser, et s'occupa de la commission dont son voisin l'avait chargé. Plus il songeait aux terres que M. de la Poulinière avait dessein de vendre, et plus l'envie qu'il avait de les acquérir devenait forte, quoiqu'il n'eût aucun moyen de les payer. Enfin, il aperçut un sage expédient : « Lambert, dit-il, a de l'argent, et de plus il est notre ami; si j'en emprunte de lui, et que je lui donne de bonnes garanties, il m'en prêtera à très bas intérêt. Le produit des terres excédera les intérêts que j'aurai à payer; je cultiverai mieux que le voisin, et dans quelques années, avec les revenus j'aurai tout remboursé, et les terres me resteront

pour rien. M. de la Poulinière d'ailleurs ne pourra refuser de me tenir en compte la petite somme qu'il me doit, et qu'il me fera long-temps attendre si je n'emploie ce moyen. »

Ce projet flatta tellement l'imagination de M. Musard, qu'il fut d'abord tenté d'aller trouver Lambert : mais une pensée l'arrêta : « Pour le bien disposer, dit-il, il faudrait lui rendre un service ». Cette pensée le ramena au projet de souscription, et fit disparaître toutes les objections de M. de la Poulinière. Il ne craignit plus de se trouver l'égal de ses domestiques, et n'eut pas peur que ses descendans fussent étouffés par la foule en sollicitant des emplois. Il se hâta de faire la liste des gens qui, dans son opinion, devaient souscrire pour les sommes les plus fortes, et il se mit en campagne. Il ne doutait pas que Lambert n'accueillît sa demande, s'il se présentait chez lui avec une bonne liste de souscripteurs pour l'établissement de son école.

M. Musard avait inscrit sur sa liste les noms des personnes qui lui paraissaient les moins attachées à l'argent, par la raison qu'elles faisaient pour elles-mêmes le plus de dépenses. Il avait omis les noms de celles qui possédaient très peu de chose, ou qui lui paraissaient trop parcimonieuses : « Les gens qui s'accordent à peine le nécessaire, disait-il, n'iront pas faire des sacrifices pour faire instruire les enfans d'autrui : il est inutile de s'adresser à eux ». Il partit donc pour faire sa tournée, mais il ne fut pas

beaucoup plus heureux qu'il ne l'avait été auprès de M. de la Poulinière. Quelques-uns refusèrent par les mêmes raisons que celui-ci; d'autres doutaient du succès du projet, d'autres demandaient du temps pour y réfléchir. Ces diverses réponses le convainquirent qu'il avait eu raison de dire à son ami Lambert, que nulle souscription ne pouvait réussir. Je dois ajouter qu'il avait oublié de porter son propre nom sur sa liste, et que quelques personnes le remarquèrent, sans lui faire toutefois aucune observation à cet égard.

Le peu de succès de ses démarches ne le firent pas renoncer à ses projets d'emprunt et d'acquisition. Il résolut, au contraire, d'en parler le soir même à Lambert, en lui rendant compte de l'inutilité de ses sollicitations.

CHAPITRE XIV.

LE CRÉDIT.

Le son de ton marteau, entendu à cinq heures du matin ou à neuf heures du soir, donne six mois de repos à ton créancier.

B. Franklin.

« Je vous l'avais prédit, mon cher voisin; une souscription ne saurait réussir dans ce village. J'ai vu toutes les personnes que j'ai cru les plus disposées à concourir à l'exécution de votre projet. J'ai pressé, sollicité : je n'ai rien obtenu; partout j'ai rencontré de l'opposition ou de l'indifférence. On prétend que votre projet est dangereux pour la morale, et favorable à la circulation des mauvaises doctrines. On dit que, si chacun sait lire et écrire, personne ne voudra labourer, et que tout le monde voudra être conseiller ou syndic. Enfin, on assure que les pauvres sont toujours assez savans quand ils savent se servir des instrumens de leur métier. Je suis vraiment fâché de ne pas avoir trouvé mieux disposées les personnes que j'ai vues, car j'avais fort à cœur le succès de votre projet. »

C'est ainsi que M. Musard rendit compte à Michel

Lambert du résultat de ses démarches. Lambert ne fut point découragé par ce rapport. Il pria son voisin de lui faire connaître les noms des personnes auxquelles il s'était adressé. Lorsqu'il en eut parcouru la liste, il la lui rendit en riant. « Je ne suis point surpris, dit-il, que vous n'ayez pas réussi. Je vous aurais annoncé ce qui vous est arrivé, si vous m'aviez consulté d'avance.

— Comment! répondit M. Musard, est-ce que je ne me suis pas adressé aux personnes les plus considérables, à celles qui tiennent le moins à l'argent?

— Je ne dis pas le contraire; mais c'est précisément à cause de cela que vous ne pouviez pas réussir.

— Je ne vous comprends point, et je ne sais sur qui vous fondez maintenant vos espérances.

— Je les fonde sur les bons sentimens de la plupart des personnes que vous avez omises.

— Il est vrai que je n'ai pas porté sur ma liste quelques riches familles du village ou des environs; mais j'avais de bonnes raisons pour cela, et si vous les connaissiez, vous ne pourriez que m'approuver.

— Et qu'est-ce qui vous fait penser qu'auprès d'elles vous n'auriez pas réussi?

— Leur excessive économie et je puis même dire leur avarice, pour appeler les choses par leur nom. Si vous saviez comme elles tiennent à l'argent! Elles calculent leur dépense comme si elles avaient peur

de mourir de faim ; elles ne s'accordent rien au-delà du strict nécessaire. Elles condamnent une dépense inutile presque avec la même rigueur qu'elles condamneraient un vol. Elles ne laissent pas un moment de repos à leurs domestiques. Il est vrai qu'elles les paient bien ; mais aussi elles leur font rudement gagner leur argent ! Et leurs ouvriers, comme elles les surveillent ! On dirait qu'elles ont toujours peur qu'ils ne leur volent le temps.

— Je sais tout cela aussi bien que vous, répliqua Lambert, et loin d'en tirer un augure défavorable, j'y vois au contraire le fondement de nos succès. Les hommes auxquels vous vous êtes adressé sont des gens considérables, ayant de la richesse et sachant en user. Ils ont de l'obligeance et ne sont point sans générosité ; mais leurs richesses ne sont point infinies, et la plupart d'entre eux ont tant de nécessités à satisfaire ! Les mendians qui environnent un riche monastère ou qui assiègent la porte d'un hôpital, sont dix fois moins avides et cent fois moins importuns que les besoins auxquels certains d'entre eux doivent d'abord pourvoir. Premièrement, la vanité veut une part de leurs revenus et la veut non petite : de tous les mendians, c'est le plus insatiable. La gourmandise et l'intempérance veulent aussi la leur et ne permettent pas qu'on leur refuse : elles demandent souvent et beaucoup. La paresse et la négligence, sa sœur, exigent aussi leur part et l'obtiennent. Quand chacun de ces vices a obtenu la moitié seulement de ce qu'il

demande, il ne reste pour la pauvre humanité qu'une politesse un peu froide, assaisonnée de quelques mauvaises raisons.

« Si tu veux juger de la bienfaisance d'un homme, me disait un jour mon vieil ami, regarde moins à ce qu'il donne qu'à ce qu'il se refuse. Celui qui ne sait se soumettre à aucune privation supporte toujours aisément les privations des autres. Tous les plaisirs d'ailleurs ne marchent point ensemble; quand on court après ceux que donne l'égoïsme, on n'atteint pas ceux qui naissent de la distribution des bienfaits. L'expérience m'a confirmé ce que mon vieil ami m'avait appris: jamais je n'ai sollicité en vain pour des malheureux les secours de personnes économes et sévères pour elles-mêmes; mais aussi j'ai presque toujours trouvé de la dureté dans celles qui plaçaient leur bonheur dans l'ostentation ou le faste. Cela ne saurait être autrement: une personne qui fait des économies, quelle que soit d'ailleurs la médiocrité de sa fortune, a toujours quelque chose en réserve pour elle-même ou pour les autres; mais de quoi pourrait disposer celui qui trouve que ses revenus, quelque immenses qu'ils soient, ne sont jamais assez grands pour ses besoins?

« Un homme qui ne sait faire aucune économie, ne se prive pas seulement des plaisirs les plus purs et les plus durables que peut donner la richesse, de ceux qui naissent de l'exercice d'une bienfaisance éclairée; il devient souvent un obstacle à la bienfai-

sance des autres. N'ayant pas les moyens de répandre les mêmes bienfaits et ne voulant paraître ni moins riche ni moins généreux, il empêche leurs bonnes actions s'il le peut; sinon il cherche à les flétrir en les imputant à de mauvais motifs, ou en leur attribuant de funestes conséquences. Un jour, j'implorais la bienfaisance d'une jeune dame, en faveur d'une malheureuse famille qui venait de perdre dans un incendie tous ses moyens d'existence: « Je suis sincèrement touchée de leur misère, me dit-elle, et je viendrais volontiers à leur secours si je le pouvais sans manquer à mes principes; mais si je souscrivais pour elle, je craindrais d'encourager l'insouciance et le défaut de soin, et je ne veux pas assumer sur moi-même une semblable responsabilité». Elle ne me disait pas qu'elle venait de commander une robe de bal, et que, pour la payer, elle avait pris une partie de l'argent destiné à l'éducation de sa fille. Tel était cependant son amour de l'humanité, que, si l'on avait voulu la croire, on aurait laissé périr de misère une pauvre famille, afin de donner un exemple.

« Je ne voudrais point affirmer, ajouta Lambert, que toutes les personnes auxquelles vous vous êtes adressé n'ont consulté que de mauvais penchans; mais quand je vois des hommes s'opposer à l'établissement d'une école, de peur qu'il ne prenne un jour envie au peuple de ne lire que de mauvais livres, je ne puis m'empêcher de penser à la femme qui ne voulait point contribuer à adoucir les malheurs causés par un in-

cendie, de peur d'encourager les gens à laisser brûler leurs maisons.

— Il est possible, en effet, répondit M. Musard, que la gêne momentanée de quelques-unes des personnes auxquelles je me suis adressé, ait été la cause réelle de leur refus; mais vous verrez que celles que je n'ai point portées sur ma liste ne seront pas beaucoup plus généreuses. Je suis sûr du moins que vous ne trouverez aucun appui dans les gens qui exercent ici quelque industrie : je les connais : ils sont si attachés à leurs intérêts, que rien au monde ne leur fera faire le moindre sacrifice.

—C'est encore une erreur, reprit Lambert; ici, pas plus qu'ailleurs, les bons sentimens ne sont pas réduits en monopole; ils ne sont l'apanage exclusif d'aucune classe, et ils ne se mesurent ni par l'étendue des possessions ni par l'antiquité de la noblesse. J'ai trouvé dans les situations les plus humbles au moins autant de désintéressement et de générosité que dans les positions les plus élevées. Je serai donc bien trompé si toutes les personnes qui vivent de leur travail ne s'associent point à notre projet, pourvu que nous sachions mériter leur confiance. Vous avez fait votre tentative, laissez-moi faire la mienne : elle vous donnera peut-être une meilleure opinion des hommes. »

M. Musard ne croyait plus au succès du projet de Lambert : il ne fut donc point fâché de voir qu'il en prenait sur lui l'exécution. Lui ayant renouvelé la

promesse qu'il lui avait faite de le seconder, il lui parla du projet qu'avait de M. de la Poulinière de vendre une partie de ses terres. Il lui demanda s'il n'avait pas l'intention de les acquérir, et apprit avec une secrète satisfaction qu'il n'avait aucune concurrence à craindre de sa part. Il manifesta cependant pour son ancien voisin un intérêt fort vif, et dit qu'il fallait tâcher de lui trouver des acquéreurs. « Si j'avais des fonds ou si j'en trouvais à un intérêt peu élevé, ajouta-t-il, j'achèterais ses biens pour lui rendre service, car il n'est personne à qui ils puissent aussi bien convenir qu'à moi. »

Lambert n'eut pas de peine à deviner les pensées de M. Musard. Il vit qu'il n'était pas aussi fâché qu'il voulait le paraître, de la nécessité dans laquelle se trouvait M. de la Poulinière de vendre une partie de ses terres. Il comprit fort bien aussi que le regret de ne pas avoir en sa possession les fonds nécessaires pour en faire l'acquisition, était une demande indirecte de les lui prêter. Cette découverte ne lui causa point de surprise; il savait que M. Musard était un brave homme, incapable de nier une dette ou de soustraire le titre d'une créance; mais il savait aussi qu'il ne manquerait jamais de faire un bon marché si l'occasion s'en présentait, fût-ce aux dépens d'un voisin et peut-être même d'un ami. Il ne le croyait pas plus désintéressé qu'on ne l'est vulgairement; et, quoiqu'il fût loin de l'approuver, il lui répondit comme s'il croyait à la sincérité de ses paroles.

« Je ne suis plus assez jeune, dit-il, pour apprendre un nouveau métier; je ne puis, par conséquent, acheter les terres de M. de la Poulinière; mais je crois que je lui trouverai un acquéreur.

— Et quel est, dans ce voisinage, l'homme qui peut les acquérir? demanda M. Musard avec surprise.

— C'est un jeune homme plein d'intelligence et d'activité, qui cultive maintenant le jardin de mon ami Jacques Birmin.

— Paul-André! ce petit jeune homme qui vient d'épouser une couturière de Genève? Vous vous moquez de moi, je crois; ils n'ont pas deux florins à leur service!

— Non, mais ils ont de l'intelligence, de la probité, de l'activité, de l'ordre, de l'économie, et je suis persuadé qu'en dix ou douze ans, ils auront fait leur fortune.

— Je n'en suis pas aussi certain que vous; mais quand même ils auraient toutes les bonnes qualités que vous leur supposez, M. de la Poulinière n'est pas homme à s'en contenter : il lui faut des écus et non des espérances.

— Assurément; aussi n'en manqueront-ils point : on leur en prêtera.

— Chimères! on ne prête pas son argent à des gens qui n'ont rien.

— Non, sans doute; mais appelez-vous rien la jeunesse, la santé, l'activité, l'intelligence? Ces

qualités, avec de l'ordre et de l'économie, valent mieux qu'une terre avec de la paresse, du désordre et de la dissipation. L'homme qui les possède, s'il est connu, ne manque jamais de crédit pour former une sage entreprise.

— Ce sont là de belles paroles; mais j'attendrai pour y croire que l'expérience les ait confirmées.

— Vous n'attendrez donc pas long-temps : car je prêterai moi-même la somme qui sera nécessaire pour payer les terres que M. de la Poulinière se propose de vendre; vous pouvez lui en porter la nouvelle.

— Vous prêterez une somme considérable à deux jeunes gens qui n'ont point de fortune! Cela n'est pas possible! comment voulez-vous qu'ils puissent jamais vous la rembourser?

— Je n'en suis point en peine : je les ai vus travailler; et je suis convaincu qu'ils n'auront ni repos ni sommeil jusqu'à ce qu'ils se soient libérés. Mais je ne sais pas s'ils voudront faire l'acquisition que vous me proposez : je vais leur écrire de venir me trouver, et s'ils suivent mon conseil, l'affaire sera bientôt conclue. »

Cette résolution produisit sur M. Musard un effet extraordinaire. En même temps qu'elle détruisit les espérances qu'il avait formées, elle le jeta dans un profond étonnement. Étant un peu revenu de sa surprise, et se dirigeant vers la maison de son voisin pour lui porter la réponse qu'il était chargé de

lui transmettre, il chercha à deviner les motifs d'un procédé si étrange. Lambert avait-il soupçonné ses desseins secrets, et avait-il eu le projet de le mortifier, en lui préférant un simple ouvrier sans fortune? N'avait-il pas cédé à un sentiment de jalousie, en lui refusant le moyen d'agrandir ses terres et de devenir un des hommes les plus considérables des environs? Ne voulait-il pas humilier les anciens propriétaires du village, en élevant à leur niveau une famille de rien? Enfin, le souvenir de son origine ne lui donnait-il pas de l'affection pour les gens de la classe d'où il était lui-même sorti, et de l'aversion pour les personnes d'un rang plus élevé?

Tous ces motifs paraissaient vraisemblables à M. Musard, et s'il ne croyait pas à de plus mauvais, c'est que son esprit ne lui en fournissait point. Il fut bien tenté d'abord de croire qu'il y avait, entre Lambert et le jardinier de Jacques Birmin, des liens plus forts que ceux qui naissent de l'estime; mais il renonça à cette pensée, lorsqu'il observa que le premier avait quitté le pays plusieurs années avant la naissance du second. Comme quelques lecteurs pourraient partager les opinions de M. Musard sur les motifs qui, dans cette circonstance, déterminèrent Michel Lambert, on me pardonnera de les faire connaître.

Lambert avait toujours été si content de sa fortune et de sa position, qu'il avait conservé, pour le vieillard qui l'avait dirigé dans sa jeunesse, l'amitié

la plus vive. Quelque temps après son mariage, étant allé lui faire une visite, il lui avait dit qu'il ne lui manquait qu'une seule chose pour être parfaitement heureux : c'était de trouver le moyen de lui témoigner sa gratitude. Le vieillard lui avait répondu que, touchant au terme de sa carrière, et n'ayant que des besoins très bornés, il n'aurait bientôt plus de services à recevoir de personne. « Il est cependant, avait-il ajouté, un moyen de me témoigner ta reconnaissance : lorsque tu rencontreras un jeune homme qui aura les bonnes dispositions que j'ai trouvées en toi, et qui sera privé des moyens de les développer, aide-le, mon ami, de tes conseils ou de ta fortune; je regarderai comme fait pour moi tout ce que tu me promettras de faire pour lui. »

Lambert n'avait répondu à son vieil ami qu'en lui serrant la main; mais la promesse qu'il avait faite intérieurement était profondément gravée dans son âme, et il en regardait l'accomplissement comme un devoir sacré. Il avait déjà rendu de nombreux services à beaucoup de jeunes gens; cependant il ne se croyait point acquitté. Il observait déjà depuis quelque temps la conduite du jardinier de son ami et de sa jeune femme, lorsque M. Musard vint lui faire la proposition d'acheter une partie des terres de M. de la Poulinière. Dès ce moment, sa résolution fut prise : il crut qu'il ne trouverait jamais une occasion plus favorable de favoriser l'établissement d'un jeune ménage.

Un autre motif influa sur sa détermination : il se proposait, ainsi qu'on l'a vu précédemment, de porter dans le village où il s'était établi l'industrie, l'aisance, l'ordre et la propreté; mais il ne croyait point qu'il lui fût possible de parvenir à son but par des conseils ou par des exhortations. L'exemple lui paraissait un moyen plus efficace que la prédication; encore pensait-il que, pour être profitable, l'exemple devait être donné par des personnes qui ne se crussent pas au-dessus des autres habitans du village. Il se proposait de faire construire, comme modèle, une petite maison dans le genre des maisons anglaises, ayant sur le derrière un petit jardin pour les légumes, et sur le devant un jardin beaucoup plus petit planté d'arbustes ou de fleurs, la séparant de la grande route, et la garantissant ainsi de la poussière et de la boue.

Plein de ces idées, Lambert se hâta d'écrire à Paul-André et à sa femme, et leur annonça qu'il avait une affaire importante à leur communiquer. Ils ne tardèrent point à arriver. Lorsqu'ils apprirent qu'il s'agissait d'acquérir des terres qu'ils jugeaient fort étendues, et d'emprunter, pour les payer, une somme considérable, ils furent si effrayés des obligations qu'il fallait contracter, que leur première pensée fut de refuser l'offre qui leur était faite. Tout ce que Lambert put obtenir d'eux, après leur avoir fait beaucoup de représentations, fut qu'ils réfléchiraient sur la proposition qui leur était

faite, et qu'ils l'accepteraient si leurs amis leur en donnaient le conseil.

Paul-André et sa femme consultèrent, en effet, les personnes éclairées qui leur avaient toujours montré de l'attachement; ils demandèrent particulièrement l'avis de Jacques Birmin dont ils cultivaient le jardin. Ils reçurent de si nombreux encouragemens, et on leur fit un éloge si complet des lumières, du désintéressement et de la bonne foi de Lambert, que non-seulement ils acceptèrent sa proposition, mais qu'ils lui en témoignèrent une vive reconnaissance.

CHAPITRE XV.

LA SÉDUCTION.

Un homme de sa qualité ferait une action si lâche !
— Hé, oui ! sa qualité ! la raison en est belle !

MOLIÈRE.

M. DE LA POULINIÈRE avait annoncé à sa femme la résolution qu'il avait prise de vendre une partie de ses terres ; mais il ne lui avait pas dit quelle était l'étendue qu'il fallait en aliéner pour payer des dettes qu'elle ignorait, et pour acquitter la lettre de change dont elle avait récemment appris l'existence. Il savait que, pour elle, l'idée d'une diminution de fortune était presque aussi terrible que l'idée de la mort ; aussi depuis long-temps avait-il toujours eu soin de lui cacher l'état réel de ses affaires. Lorsque le moment fut venu d'exécuter le projet qu'il avait formé, il éprouva quelque embarras pour lui faire connaître tous les engagemens qu'il avait contractés. Cependant, comme il n'y avait plus moyen de reculer, il entama la conversation sur ce sujet. Il lui annonça que Lambert lui avait trouvé un acquéreur, et il fit ensuite l'énumération des biens qu'il se proposait de vendre.

Madame de la Poulinière, persuadée que son mari n'avait à payer que sa lettre de change de trois mille francs, pensait que ses revenus seraient à peine diminués par la vente qu'elle avait conseillée la première. Lorsqu'elle eut entendu la communication qui venait de lui être faite, elle tomba dans un étonnement si profond qu'elle crut n'avoir pas bien compris le discours de son mari, et qu'elle le pria de lui en donner l'explication. A cette demande, M. de la Poulinière hésita : ferait-il connaître à sa femme toute la vérité, ou lui dirait-il qu'il vendait une partie si considérable de ses biens pour avoir le moyen de s'intéresser à une entreprise lucrative? Le parti de la vérité l'emporta : il répondit qu'en effet il avait le dessein de vendre tous les biens dont il venait de faire l'énumération.

« Mais, dit sa femme, à quoi bon faire une vente si considérable, quand la vingtième partie serait plus que suffisante pour acquitter votre lettre de change?

—Nos biens sont hypothéqués pour plus de la moitié de leur valeur, répondit froidement le mari, et nous ne pouvons en aliéner une partie sans payer plusieurs de nos créanciers.

—Serait-il possible, monsieur.....? non, cela ne se peut pas; vous n'avez pas ainsi dissipé la fortune de vos enfans. Je ne crois point ce que vous me dites; qu'auriez-vous fait de sommes aussi considérables!

— Ce que j'en ai fait! une part a été employée à satisfaire vos caprices ou vos fantaisies; l'autre à en payer les intérêts!

—Si vous avez résolu de me dire des duretés, vous en êtes le maître; mais je vous répète que je ne vous crois point; avant-hier encore vous me disiez que vous vouliez conserver vos terres pour votre fils.

— Oui, madame, j'ai conservé mes terres pour mon fils, comme vous avez conservé vos diamans pour votre fille! »

Ces mots produisirent sur madame de la Poulinière un effet semblable à celui qu'aurait produit sur elle un coup d'épée. Son sang se glaça dans ses veines, ses yeux s'obscurcirent, son visage devint pâle comme la mort. Elle voulut parler, mais sa parole expira sur ses lèvres tremblantes; elle serait tombée si une table auprès de laquelle elle se trouvait assise ne lui avait pas servi d'appui. Après un silence de quelques secondes, elle recueillit le peu de forces qui lui restaient, porta son mouchoir devant ses yeux pour se cacher le visage, et se retira dans son appartement. En y arrivant, il lui sembla que la terre fuyait sous ses pieds, et elle tomba sans connaissance. Sa fille qui s'y trouvait poussa un cri : mais elle ne fut entendue de personne. Elle s'empressa de secourir sa mère.

En revenant à elle, madame de la Poulinière se trouva dans les bras de sa fille qui lui prodiguait

ses caresses et la baignait de ses larmes. A son tour, elle pleura, et se sentit soulagée. Aucune des deux cependant ne rompait le silence : la fille n'osait demander à sa mère la cause de son désespoir, de peur de renouveler ses douleurs ; la mère s'abstenait de parler pour ne pas révéler un secret qu'elle aurait voulu se cacher à elle-même.

M. de la Poulinière, faiblement touché des douleurs de sa femme, était allé s'enfermer dans son cabinet immédiatement après qu'elle s'était retirée. Il se sentait entraîné d'une manière rapide sur le penchant de sa ruine; et depuis quelque temps, toutes les fois qu'il portait ses regards dans l'avenir, il croyait y apercevoir, quoique confusément, la chute et la destruction de sa famille. Cette perspective effrayante lui donnait ce degré d'insensibilité que le vulgaire prend quelquefois pour du courage, et qu'on observe chez les personnes qui, se croyant entraînées à leur perte par une fatalité invincible, cessent de lutter contre leur destinée.

Pendant que toute la famille était dans la consternation ou la stupeur, un char élégant et rapide arriva dans la cour, et l'on entendit les voix de deux voyageurs qui s'annoncèrent par les éclats d'une bruyante joie. C'était le jeune Montclair auquel un de ses amis qui arrivait de Berne racontait une anecdote scandaleuse. Les deux voyageurs furent introduits dans le salon par un domestique qui alla les annoncer à ses maîtres. En attendant

que ceux-ci vinssent les recevoir, Montclair mit son ami au courant des affaires de la maison, et lui raconta tout ce qu'il en avait entendu dire. Ensuite il lui parla d'une chanson délicieuse qu'il venait de recevoir de Paris, et dont l'air, disait-il, était enchanteur. Pour l'en rendre juge, il s'approcha du piano qui était ouvert, et il en chanta quelques couplets avec la même liberté que s'il avait été chez lui.

Du moment que madame de la Poulinière avait entendu la voix des deux jeunes étrangers, elle s'était occupée de réparer le désordre de sa toïlette. Après avoir déguisé par une légère couche de rouge l'excessive pâleur de son teint, elle ordonna à sa fille de la suivre, et parut au salon. Elle avait en entrant un air si gracieux et si riant, qu'il fut aisé de juger que la visite qu'elle recevait n'était point importune. Montclair s'excusa de la liberté qu'il avait prise, présenta son ami, adressa quelques complimens flatteurs aux deux dames, fit un éloge pompeux de la chanson nouvelle, et parla avec l'assurance et la fatuité que donne souvent une grande fortune à des jeunes gens qui n'ont rien fait pour l'acquérir, et qui en ont joui de trop bonne heure.

Montclair vint au sujet de sa visite. Lui et les autres jeunes étrangers qui avaient resté quelque temps dans le canton, disait-il, avaient reçu tant de politesses des habitans, qu'ils avaient résolu de leur en témoigner leur reconnaissance en leur donnant

une fête. On n'épargnerait rien pour la rendre agréable; le bal surtout devait être charmant; la meilleure société devait être invitée, et l'on avait l'espérance que personne n'y manquerait. Montclair se flattait donc que madame et mademoiselle de la Poulinière l'honoreraient de leur présence et qu'elles en seraient le premier ornement. Madame de la Poulinière accepta l'invitation avec une apparence de joie, au grand étonnement de sa fille qui espérait qu'elle allait s'excuser.

La conversation suivante s'engagea alors entre Montclair et madame de la Poulinière. « La semaine dernière, dit le premier, j'ai reçu de Paris la nouvelle la plus extraordinaire du monde. Un jeune homme que je connais particulièrement, devant avoir un jour cent mille écus de rente, ayant un nom recommandable, une brillante éducation, et bel homme d'ailleurs, vient de faire le plus sot mariage qu'on puisse imaginer.

— Et quelle est, dit madame de la Poulinière, la personne qu'il a épousée?

— Figurez-vous une personne de quatre pieds tout au plus, ayant le cou de travers, un œil louche, et l'épaule droite plus haute de quatre pouces que la gauche.

— C'est peut-être une personne de beaucoup d'esprit ou de bonté.

— Il serait impossible de trouver dans Paris une

personne plus capricieuse et plus dépourvue d'intelligence.

— On dit que l'amour est aveugle, et il ne faut pas s'étonner s'il fait faire des mariages qui nous semblent bizarres.

— L'amour! dit Montclair : le mariage était conclu que le futur n'avait pas vu sa belle, et il ne l'a regardée qu'après avoir signé le contrat. Mais tel est aujourd'hui l'usage : un jeune homme qui a de la fortune et qui, comme on dit, a une position sociale à soutenir, regarde à la dot et non point à la femme. Aussi, l'on ne dit plus qu'un tel épouse une telle ; on dit qu'il épouse cent ou deux cent mille francs de rente. Encore, si ces calculs étaient faits par des gens sans fortune, on pourrait les excuser; mais non, c'est parmi les gens les plus riches que se font ces misérables spéculations. Pourvu que les fortunes s'accordent, peu importe que les personnes se conviennent. On marie les terres, les noms, les rentes et les équipages : quant aux convenances individuelles, on serait ridicule si l'on s'avisait d'en parler. Jamais on ne fit du mariage une semblable profanation.

— Vous êtes sévère envers vos compatriotes, dit madame de la Poulinière.

— Et comment ne le serais-je pas, reprit Montclair, quand je vois des jeunes gens sacrifier tout ce qui pourrait faire leur bonheur au plaisir d'amasser de l'or? On vit avec sa femme et non avec sa caisse,

ses valets, ses chiens, ses chevaux. Est-il un bien plus doux que de passer sa vie avec une compagne qu'on a choisie pour elle-même? Pour moi, je ne vois point de plaisir comparable à celui d'enrichir la personne qu'on aime, et de réparer à son égard les torts de la fortune. L'usage qu'on suit maintenant m'est odieux à tel point que, si une personne qui me serait chère se présentait avec une grande fortune, je serais capable de la refuser, tant j'aurais peur d'être mis sur le même rang des hommes que je vois.

— Vous avez des sentimens qui vous honorent; mais je crains que votre exemple n'ait jamais beaucoup d'imitateurs.

— Mes sentimens ne sont que naturels, dit Montclair, et je ne conçois pas qu'on en puisse avoir d'autres. Cependant, ajouta-t-il, je dois dire, pour la justification des jeunes gens de notre âge, que le tort n'est pas tout de leur côté. Les mères sont pour eux pleines de méfiance, et veillent sur leurs filles comme Harpagon sur sa cassette. Elles ne souffrent pas qu'on s'approche d'elles ou même qu'on les voie, à moins qu'on n'ait juré de les trouver parfaites. Elles les croiraient perdues si elles cessaient un instant de les voir, et si les bienheureux admis à leur présence leur disaient deux mots sans témoins. Avec de telles mœurs, je ne puis concevoir qu'il puisse prendre envie à un jeune homme de se marier, à moins que ce ne soit pour épouser une bonne terre à laquelle

une femme tient comme une servitude. Ah! combien les mœurs de ce pays sont préférables! Une jeune personne inspire à ses parens assez de confiance pour qu'il lui soit permis de se garder elle-même, et l'on croit à l'honneur des jeunes gens bien nés.

—Je m'étonne, dit madame de la Poulinière, qu'étant si peu satisfait des usages de Paris, vous soyez si pressé d'y retourner.

—Vous me jugez mal, répondit Montclair, si vous pensez que j'y retourne avec plaisir : je quitte ce pays avec un vif regret, et je crois qu'il me serait impossible de m'en séparer, si je n'avais l'espérance de le revoir bientôt. Mais les devoirs, madame, les devoirs passent avant tout : c'est à Paris que j'ai mes parens, mes amis, mes affaires, et je ne puis les abandonner. Vous en auriez d'ailleurs une mauvaise idée, si vous ne jugiez que par ce que j'ai dit. Chaque pays a ses défauts, et Paris a les siens; mais il a aussi ses beaux côtés. D'abord, dans aucun lieu, une femme d'esprit ne joue un plus beau rôle : recherchée dans les meilleures sociétés, elle en fait les délices. C'est elle qui commande à la mode, et son influence s'étend quelquefois beaucoup plus loin. Un mot d'elle vaut mieux, pour avoir un emploi, que la recommandation d'un préfet. Ensuite, un homme de talent et d'un beau caractère a toujours le moyen de se mettre à sa place. Croyez-vous qu'un brave militaire comme M. de la Pouli-

nière, par exemple, perdrait son temps à surveiller ses terres? Il serait appelé, consulté par les ministres; il servirait l'état sans nuire à sa fortune, et il ne serait pas inutile à l'avancement de ses enfans; mais quel chemin peut faire un homme de mérite dans un pays où un conseiller d'état est moins payé que le concierge de ma maison?

— Je crois que Paris est un séjour fort agréable pour les gens qui ont de grandes fortunes, dit madame de la Poulinière; mais les personnes peu riches doivent y éprouver bien des privations.

—Vous vous trompez, madame; Paris est le véritable séjour de l'égalité; là, toute personne de mérite est l'égale de tout le monde. Il est vrai que, si l'on n'est pas riche, on ne fait pas la même dépense; mais aussi l'on n'en a pas besoin. Si l'on veut aller au spectacle, on a la loge de ses amis; on a leur voiture pour aller à la promenade, leur maison de campagne dans la belle saison. En un mot, entre amis tout est toujours commun, et l'on peut tout avoir sans presque rien payer. Je crains, que ce que je vous en ai dit sur les mariages, ne vous en ait donné une trop mauvaise idée, et je voudrais vous y voir, pour dissiper vos préventions. »

Madame de la Poulinière répondit que c'était un projet auquel il ne fallait pas penser. Montclair fit de nouveau l'éloge des avantages qu'offrait Paris; ensuite, il ramena la conversation sur le bal qu'allaient donner les jeunes gens étrangers; il rappela

à madame de la Poulinière la promesse qu'elle lui avait faite pour elle et pour sa fille, et prit congé d'elle en lui témoignant ses regrets de n'avoir pu présenter ses respects à son mari.

« Voilà, dit madame de la Poulinière à sa fille dès que Montclair et son ami furent partis, le jeune homme le plus aimable que j'aie rencontré de ma vie. Quelle noblesse de sentimens! quelle générosité! On trouve en lui la franchise de la jeunesse et la raison de l'âge mûr; il a de l'esprit comme un ange, une figure qui enchante et une tournure comme on en voit rarement dans ce pays. Quelle différence entre les jeunes gens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui! »

Sophie n'avait pas besoin de cet éloge pour trouver qu'il ne manquait rien à Montclair pour être parfait. Pendant qu'il parlait, elle avait paru occupée à examiner un recueil de gravures nouvelles, qui se trouvait sur la table; mais elle n'avait pas perdu un mot de son discours; et chacune de ses paroles lui avait causé un extrême plaisir.

Après les derniers mots qu'elle avait entendus de son mari, madame de la Poulinière ne pouvait plus douter qu'il n'eût connaissance de la vente de ses diamans; mais comme, de son côté, il avait engagé ses biens sans lui en faire part, elle crut que les torts étaient réciproques, et que le moyen le meilleur de ne point essuyer des reproches, était de ne point en faire elle-même. La conversation

qu'elle avait eue avec Montclair avait un peu relevé son courage. Elle ne doutait pas que son fils ne fît un brillant établissement, et que sa fille n'eût un jour une grande fortune.

Dans ces idées, elle alla joindre son mari; elle lui raconta la visite qu'elle venait d'avoir; les discours de Montclair dont le sens n'était point équivoque; le projet des jeunes étrangers de donner un bal; enfin, l'invitation qu'elle venait de recevoir. « Ma première pensée, dit-elle, a été de refuser; mais j'ai craint que si, dans les circonstances actuelles, nous n'acceptions pas, notre absence ne fût remarquée, et que les malveillans ne l'imputassent à l'embarras de nos affaires. Cela pourrait nuire à l'établissement de nos enfans, et le jeune Montclair aurait lieu de croire que nous dédaignons ses avances. Ce bal, d'ailleurs, ne peut nous occasioner beaucoup de dépenses : une robe pour ma fille et une pour moi en feront l'affaire. »

M. de la Poulinière n'avait guère moins de vanité que sa femme, et il aurait été fâché qu'il se fût donné une fête dans les environs et que sa famille n'y eût point paru. Il ne désapprouva donc point qu'elle eût accepté l'invitation; il lui donna seulement à entendre que, s'il avait été possible d'éviter toute dépense nouvelle, cela aurait été beaucoup mieux. Madame de la Poulinière revint alors sur la conversation de Montclair. « Ce jeune homme, dit-elle, a de singulières idées. Croiriez-vous qu'il assure

qu'il ne nous en coûterait pas plus de vivre à Paris que de vivre dans ce pays, et que nous y serions plus heureux! Suivant lui, il n'y a point de pays au monde où le mérite soit mieux apprécié. Il ne doute point, par exemple, qu'un homme tel que vous n'obtînt un bel emploi, et dans fort peu de temps. Mais ce sont des folies que j'ai repoussées bien loin; et quoiqu'il fût avantageux pour nous de nous rapprocher de notre fils et d'être dans une ville où nous aurions tous les moyens de terminer l'éducation de notre fille, et peut-être de lui faire faire un excellent mariage, j'ai dit que jamais nous n'abandonnerions ce pays. Il sera dur, sans doute, de voir passer nos propriétés en d'autres mains, et de voir décliner notre maison, tandis qu'à côté de nous, nous verrons s'élever de nouvelles fortunes; mais, j'aime mieux avoir quelques mortifications à supporter, que d'abandonner un pays qui vous est cher ». Ayant dit ces paroles, elle se retira comme si elle avait besoin de cacher son émotion.

CHAPITRE XVI.

L'ÉCOLE DE VILLAGE.

L'entretien d'un seul vice est aussi coûteux que celui de deux enfans.

B. Franklin.

Lorsque Michel Lambert avait une résolution à prendre, il n'était jamais prompt à se déterminer. Avant que de rien résoudre, il examinait attentivement et sans précipitation chacun des avantages et des inconvéniens qui résulteraient de sa détermination. Il tâchait d'avoir les avis des hommes qu'il croyait capables de lui donner de bons conseils, et s'adressait de préférence à ceux qu'il savait ne point partager ses opinions. L'approbation ne lui plaisait que quand elle venait après le succès; jusqu'alors il préférait la contradiction parce qu'elle lui donnait, disait-il, le moyen de prévoir et de vaincre les obstacles. Mais, une fois qu'il avait pris un parti, pour lui, toute lenteur était insupportable : il exécutait son projet le plus promptement qu'il le pouvait. Aussitôt que Paul-André lui eut fait connaître qu'il acceptait sa proposition, il fit donc conclure le traité projeté entre lui et M. de la Poulinière. Il paya une

partie des créanciers de celui-ci, et l'acheteur fut mis en possession.

Ayant terminé cette affaire, Lambert s'occupa de son projet d'école : il réunit chez lui les personnes qui pouvaient y prendre part ou qui s'y trouvaient intéressées. Parmi celles qui s'y rendirent, il y en avait quelques-unes qui avaient prédit qu'il échouerait, et qui venaient pour avoir le plaisir de lui voir éprouver une mortification. Il y en avait d'autres qui n'espéraient pas qu'il pût réussir, et qui ne venaient que par politesse et pour faire preuve de bonne volonté. Lambert vit avec peine que M. Musard était du nombre des absens, quoiqu'il eût obtenu de lui la promesse qu'il serait exact au rendez-vous. Il en fit l'observation à un de ses amis : « N'en soyez pas surpris, répondit celui-ci, quelque grave affaire l'occupe; je l'ai vu dans sa cour jouant avec son chien; et s'il est rentré chez lui, il y restera pour entendre siffler le vent ». Dans ce moment, en effet, le vent du nord, soufflant avec violence, ébranlait les maisons, et les vagues du lac venaient se briser avec force sur le rivage.

Lambert voyant que presque toutes les personnes sur lesquelles il pouvait compter étaient arrivées, leur adressa un petit discours que le bruit des vagues et du vent l'obligea plus d'une fois d'interrompre. Il leur exposa les raisons du projet qu'il avait déjà communiqué, et les ressources au moyen desquelles on pouvait l'exécuter.

« Si tous les enfans de ce village, dit-il, étaient soigneux, propres et bien rangés; s'ils étaient obéissans envers leurs parens, doux envers leurs camarades, et justes envers tout le monde; s'ils pouvaient lire les livres qui leur apprendraient à se bien conduire et à exercer un bon métier; enfin, s'ils savaient écrire et compter assez bien pour tenir leurs affaires en règle et faire une lettre ou une quittance quand ils seront grands, je crois, mes amis, qu'il n'est ici personne qui n'en fût content : les pères et les mères, débarrassés de beaucoup de soins et de soucis, vivraient plus heureux; les maîtres auraient de meilleurs domestiques, les manufacturiers et les propriétaires de meilleurs ouvriers, et tous une plus grande sécurité; car nous serions gardés par la probité de chacun, au lieu de l'être par la police et par les gendarmes; ce qui permettrait au gouvernement de diminuer son budget et d'alléger nos charges.

« Mais la commune est pauvre, et il nous faudrait de l'argent pour établir une école; c'est là, je crois, la difficulté la plus grande que nous ayons à vaincre; tâchons de la surmonter, si nous le pouvons, sans trop nous incommoder. J'ai calculé ce que nous coûtera l'entretien d'une école : tout bien compté, le bâtiment, le maître, les livres, le papier, si nous avons une bonne méthode et réglons la dépense avec économie, chaque enfant devra payer par année, pour son instruction, huit francs; mais j'en mets neuf pour

ne rien hasarder, et parer aux dépenses imprévues.

« Neuf francs pour chaque enfant, c'est une forte somme, lorsque pour exister on n'a que son travail de chaque jour. Pour beaucoup d'entre nous, une telle dépense double ou triple les contributions, et elles sont déjà si élevés qu'il faut se gêner pour les acquitter. Notre village ne peut donc augmenter ses dépenses, à moins d'accroître ses ressources. Il est divers moyens d'y parvenir : voici quels sont les miens; vous les adopterez si vous les trouvez sages.

« Neuf francs par an, ce n'est qu'un demi-sou par jour; ce sera un sou si vous avez deux enfans, et si par conséquent, vous devez payer double. Il n'est que deux moyens d'obtenir cette somme : l'un de travailler un peu plus, l'autre d'épargner quelque chose sur la dépense. Si chaque jour vous voulez travailler un peu plus, il faudraprendre sur le temps que vous dépensez à dormir, à causer, ou à ne rien faire. Si vous épargnez sur votre dépense, il faudra vous imposer quelques légères privations. Dans l'un et l'autre cas, c'est de l'économie : dans le premier, vous économisez sur le temps employé au repos ou au sommeil; dans le second, sur l'argent que vous avez gagné avec le temps.

« S'il fallait faire, soit sur l'argent, soit sur le temps, une économie très forte, j'aurais quelques regrets à vous la conseiller; car vous n'avez pas trop d'argent à dépenser, et j'entends bien des gens se plaindre de n'avoir jamais assez de temps pour le repos ou pour

le plaisir. Mais l'économie que je vous propose est petite; vous allez en juger.

« Une personne qui travaille, par jour, douze heures, fait une assez bonne journée : cependant il lui reste encore douze heures pour le sommeil ou le repos. Si elle gagne trente sous, et c'est bien peu de chose, elle obtient par heure deux sous et demi. Il lui suffit donc d'économiser une heure par jour, sur les douze qu'elle donne au repos, pour acquérir le moyen de faire instruire cinq enfans, et douze minutes seulement si elle n'a qu'un enfant à envoyer à l'école. Six minutes suffiraient si le sacrifice était partagé entre le père et la mère.

« Il se trouvera peut-être parmi nous quelques personnes qui jugeront ce sacrifice pénible. Le repos est un plaisir bien doux, surtout quand on a travaillé. Sacrifier douze minutes sur douze heures, c'est beaucoup, quoique ce soit aussi quelque chose que d'avoir un enfant bien élevé. Il est un moyen d'éviter ce sacrifice, c'est d'économiser sur l'argent au lieu d'économiser sur le temps. Une famille qui ne dépense que trois francs par jour, tout compris, logement, nourriture, vêtemens, linge, blanchissage, fait une petite dépense. Si elle a un enfant à envoyer à l'école, il lui suffit, pour payer ses frais d'instruction, de diminuer la consommation journalière de la famille, de la valeur d'un demi-sou, c'est-à-dire, de la cent-vingtième partie. Si sa dépense était de six francs, il lui suffirait d'économiser la deux-cent-quarantième partie de ses dépenses de chaque jour.

« Enfin, s'il est quelqu'un qui trouve que douze minutes prises sur son repos, ou un demi-sou retranché de la dépense de la famille, sont une privation trop dure, il peut la rendre plus légère. S'il fait porter la moitié de l'économie sur le temps, l'autre moitié sur la dépense, il lui suffira, pour obtenir l'argent dont nous avons besoin, de prendre six minutes sur le sommeil ou le repos, et un liard ou un centime sur ses consommations. C'est peu de choses, vous en conviendrez si vous considérez qu'il s'agit de l'avenir de vos enfans.

« Voilà pour la dépense. Je n'en ai pas dissimulé la moindre partie. Je l'ai, au contraire, augmentée pour ne pas m'exposer à l'erreur. Voici maintenant quels sont les bénéfices que produira pour vous une école, sans compter ceux de l'instruction.

« L'enfant que vous envoyez à l'école, vous coûte cher sans doute : un demi-sou par jour ou douze minutes de travail sont quelque chose pour celui qui n'a pas d'autre fortune que ses bras; mais avez-vous compté ce que coûte l'enfant qui reste à la maison ou qu'on laisse courir dans les rues? Je soupçonne que non; je veux en faire le calcul avec vous.

« Premièrement, il faut le garder ou le faire garder par un autre enfant qui déjà pourrait faire quelque chose. La garde ou la surveillance ne sont pas continuelles, mais enfin il en faut un peu. Combien de minutes par jour? Je ne sais, mais je crois

qu'il en faut plus de douze, même aux parens les plus négligens.

« L'enfant restant à la maison, ne s'y tient pas comme un meuble; il va, vient, fait du bruit, détourne les gens qui travaillent. On le gronde, on s'impatiente, on le bat quelquefois, et cela ne se fait point sans qu'il en coûte du temps, et sans que le travail en souffre. L'enfant le plus soumis, vous en conviendrez tous, fait perdre pour cela plus de douze minutes, seconde dépense qu'il faut ajouter à la première.

« Pour un enfant, quand il est désœuvré, le plaisir de détruire est le premier de tous, après la gourmandise. Si vous le gardez à la maison, et s'il n'est pas sans cesse surveillé, il gâte tout ce qui lui tombe sous la main, et quelquefois se blesse. Celui qui ne cause du dégât que pour un demi-sou par jour, est un des mieux rangés : troisième dépense à noter.

« Un enfant ne peut rester toute la journée dans la maison. Dans ce village, comme dans tous, il va courir les rues ou les chemins. S'il est petit, il gâte ses vêtemens; il les salit ou les déchire plus qu'il ne le ferait étant à l'école; et comme il faut un peu plus tôt ou un peu plus tard les raccommoder et les laver, cela coûte encore du temps et de l'argent. En portant cet article à un demi-sou par jour, c'est le mettre au taux le plus bas : quatrième dépense à ajouter aux précédentes.

« A mesure qu'un enfant grandit, il devient plus hardi; il s'éloigne davantage de la maison; le désœuvrement, les mauvais conseils, la gourmandise, lui font faire mille petites sottises; il saute dans les champs, dans les jardins ou dans les vignes; il dégrade les haies, va dénicher des oiseaux et quelquefois voler des fruits; et comme les propriétés des personnes qui ne sont point riches sont toujours les plus mal gardées, ce sont les pauvres gens qui ont le plus à souffrir : de là des querelles qui font perdre du temps, brouillent les familles et engendrent quelquefois des procès. Combien compterons-nous pour cet article? un jour portant l'autre, mettons un demi-sou pour ne rien exagérer.

« Lorsque les enfans, au lieu d'aller à l'école, vont courir les champs ou pillent les jardins, on ne met dans les jardins et dans les champs que les choses qui ne peuvent pas tenter leur gourmandise : voilà ce que j'ai vu dans tous les pays. Or, cela cause aux petits propriétaires une perte notable, plus grande que je ne saurais dire, et que vous ne pouvez croire, sans compter que, l'habitude prise étant petit, on la conserve étant grand, et alors les dommages se multiplient : nouvel article à mettre en ligne de compte.

« Les enfans qui passent leur temps dans les rues, dans les champs ou sur les bords de l'eau, sont moins en sûreté que s'ils étaient à l'école : ils courent des dangers qui sont quelquefois grands. Vous

n'avez pas oublié ce bel enfant qui tomba dans le lac et périt l'an dernier, ni le désespoir de sa pauvre mère. Tout le village en fut désolé; certes, pour le sauver, on n'aurait pas donné des minutes de travail, ou des demi-sous; chacun aurait donné des heures ou des sous tout entiers; mais il est plus aisé de prévenir de tels malheurs que de les réparer.

«Un enfant, disons-nous, ne coûtera que la valeur de douze minutes de travail par jour pour le tenir à l'école, en portant la dépense aussi haut qu'elle peut aller. S'il reste chez ses parens à ne rien faire ou s'il est abandonné dans les rues, il coûtera six fois autant, en évaluant au taux le plus bas les dépenses et le temps perdu. Ce n'est donc point une dépense nouvelle que je vous propose; c'est une économie importante qu'il s'agit d'opérer. Nous avons à gagner, dans cette affaire, six cents pour cent, sans compter les profits non petits qui viendront à nos enfans et à nous de leur instruction. Si une bonne école nous coûte une valeur de mille francs, il nous restera après l'avoir payée des valeurs pour cinq ou six mille francs. Ces valeurs économisées toutes les années et employées à cultiver nos champs, réparer nos chemins, et meubler nos maisons, donneront à notre village cette aisance et cette propreté que nous voyons chez nos voisins.

« Je ne vous ai point parlé des avantages que vos enfans retireront de l'établissement d'une bonne école : je ne finirais point si je les disais tous. Un

jeune homme qui ne sait ni lire ni écrire, trouve mille embarras à se placer. Dans le commerce, il n'est bon à rien; car, pour y faire quelque chose, la première condition est de savoir bien écrire et bien compter. Il n'est presque point d'industrie où l'on n'ait besoin du calcul ou de l'écriture. S'il est appelé à être soldat, eût-il tous les talens naturels propres à faire de lui un colonel, jamais il ne s'élèvera jusqu'au grade de sergent. Enfin, ne voulût-il être que domestique, il ne sera placé que le dernier : l'homme qui saura écrire lui sera toujours préféré.

« Et voyez combien peu savent compter ceux qui ne veulent point établir une école parce qu'ils pensent qu'elle coûterait trop cher! Si vous envoyez un enfant à l'école depuis l'âge de cinq ans jusqu'à onze, vous aurez déboursé cinquante-quatre francs, en payant à-peu-près un demi-sou par jour. L'argent ainsi placé ne sera point perdu; il vous reviendra avec un intérêt plus fort que celui que vous en donnerait l'homme le plus habile. L'enfant, prenant un métier ou même se plaçant comme domestique, au lieu de deux cents francs, en gagnera trois cents ou même davantage. Dans les premiers six mois, il aura payé sa dépense et remboursé les frais de son instruction : tout ce qu'il gagnera plus tard sera du bénéfice. Existerait-il parmi nous un père qui ne consentirait point à faire pendant cinq ou six ans la dépense d'un demi-

sou par jour, pour assurer à son fils les moyens de vivre à son aise pendant cinquante années, si Dieu lui prête vie?

« Mais on craint que, si tout le monde sait lire, écrire, compter, personne ne veuille travailler : le vigneron songera à tailler sa plume au lieu de tailler sa vigne, et le laboureur négligera ses moissons pour calculer le nombre de grains qui peuvent entrer dans son grenier. Ces craintes, j'en suis sûr, ne vous occupent guère, et je ne crois pas qu'elles empêchent de dormir ceux qui les manifestent. Voyez ce qui se passe chez nos voisins de ce côté du lac : chez eux, il n'est pas un village qui n'ait son école, pas un jeune homme ou une jeune fille qui ne sache lire et écrire. Trouvez-moi cependant des vignes mieux cultivées, des champs labourés avec plus de soin, des chemins mieux entretenus que les leurs. De l'autre côté, au contraire, fleurit l'ignorance, et avec elle la paresse et la misère, sa fille. Le savoir-lire et le savoir-écrire, croyez-moi, mes amis, n'empêchent pas plus de travailler que le savoir-parler ou le savoir-entendre : ce sont des m.. ières différentes de faire les mêmes choses.

« Un grand danger nous menace, dit-on : si tous les enfans savent lire, de mauvais livres leur tomberont dans les mains : ils y trouveront de mauvais conseils ou de mauvais exemples, et se pervertiront. Ce danger, s'il était réel, serait grand, et mériterait des réflexions sérieuses : mais avant que d'en avoir

peur, nous ferons bien d'examiner s'il existe : nous ne sommes plus d'âge à nous laisser effrayer par des fantômes.

« Il n'est rien de pire que les mauvais conseils, après les mauvaises actions et les mauvais exemples : à cet égard, nous sommes tous d'accord. Si, pour en être délivrés et pour ne recevoir que de sages leçons, il suffisait de n'avoir point de livres, je serais d'avis qu'on brûlât les bibliothèques, et même promptement. Mais les plus mauvais discours ne sont pas ceux qu'on imprime : il se donne plus de mauvais conseils dans un cabaret que dans un cabinet de lecture; et ce qui se passe journellement dans le village le plus réservé, parle plus haut à une jeune imagination que tous les romans du monde. Si nous voulons mettre nos enfans dans l'impossibilité d'entendre de mauvais conseils, il faut les rendre sourds; et les rendre aveugles, si nous voulons qu'ils ne voient jamais de mauvais exemples.

« Un seul de ces moyens serait insuffisant. Quand un enfant voit des cerises, l'envie d'en manger lui vient sans le secours des livres; et, s'il peut les atteindre, il en prend bien souvent sans demander conseil. Pour l'amateur de vin, le plus grand écrivain, s'il vantait la boisson, aurait moins d'éloquence que l'enseigne d'un cabaret. Les mauvais conseillers sont nos mauvais penchans, et nos penchans sont en nous et non pas dans les livres. Ils sont moins excités par des discours écrits que par la pré-

sence des objets qui peuvent les satisfaire. Les hommes, mes amis, étaient de vieux pécheurs longtemps avant l'invention de l'imprimerie.

« Les conseils que vos enfans trouveront dans des livres, vaudront toujours mieux que ceux qui leur seront donnés en secret par leurs camarades. Vous en dire toutes les raisons serait trop long; mais en voici trois qui vous suffiront, j'espère. Les hommes qui parlent dans des livres, s'adressent au public, et quand ils ne sont pas guidés par de bons sentimens, ils sont retenus par la honte ou par la crainte. Ceux qui parlent en secret, ne sont retenus par rien, et profitent souvent des mauvais conseils qu'ils donnent, sans craindre d'en être punis. Vous choisirez les livres qui conviendront à vos enfans, et si ce n'est pas vous, ce sera le maître que vous aurez choisi : mais ce sont vos enfans qui choisissent leurs camarades, et ces camarades sont souvent de mauvais conseillers. Enfin, des hommes qui ne savent pas lire, ne peuvent apprendre que ce qui se dit par des hommes simples et ignorans comme eux, tandis que ceux qui lisent, peuvent apprendre tout ce qu'ont pensé les plus savans.

« N'ayons donc pas peur que les lumières nuisent à nos enfans: ce n'est que par elles qu'ils pourront y voir clair, et qu'ils avanceront sans crainte de broncher. Hâtons-nous donc d'établir notre école : plus tôt elle existera, et mieux nous nous en trouverons.

« J'ai oublié, dans mes calculs, un article de dépense. Chacun fera, j'en suis sûr, les sacrifices nécessaires pour l'entretien annuel de notre école; mais il faut faire d'abord les frais d'un premier établissement, et la commune est sans ressources. Il est dans notre village beaucoup de personnes qui ont à cet égard les meilleures intentions, mais qui n'ont pas le moyen de les réaliser. Il est aussi dans ce village et ailleurs des personnes ayant les mêmes intentions, et placées dans des circonstances un peu plus favorables. Je ne vois qu'un moyen de sortir d'embarras : c'est que les premiers permettent aux seconds de faire les dépenses de l'établissement. Il est juste que ceux que la fortune a les premiers favorisés, donnent la main aux autres pour les aider à s'élever un peu. Ceux-ci s'acquitteront en aidant à leur tour les gens qui seront restés en arrière. »

Lambert ayant ainsi parlé, il se fit un moment de silence; mais il ne fut pas long. Chacun disait son mot sur ce qui l'avait le plus frappé dans son discours.

« Je ne suis pas surpris, disait un petit marchand, qu'un homme qui sait si bien compter par sous et demi-sous ait su faire fortune. — Je n'aurais jamais cru, disait un autre, qu'on pût savoir aussi bien la valeur du temps par quarts d'heure et par minutes ». Celui-ci faisait des observations critiques sur la forme du discours et sur le débit de l'orateur. Celui-là faisait sur sa libéralité des réflexions qu'il croyait piquantes et qui ne décelaient que son envie.

Enfin, un petit vieillard chauve, s'appuyant sur son bâton, se leva pour dire son avis ; mais sa voix était si faible, le vent soufflait avec tant de violence et les vagues du lac faisaient un tel bruit, qu'il n'était pas possible de l'entendre. « Plus haut! plus haut! cria une voix.—Ordonnez au lac de faire silence, dit une autre. —Prenez-vous le père Guillaume pour le dieu Neptune? reprit un troisième. Et ce mot fit rire une partie de l'assemblée, et ceux qui ne l'avaient pas compris riaient plus que les autres. —Si le bateau à vapeur était maintenant au milieu du lac, dit un vieux pêcheur, les vagues secoueraient terriblement ses ailes». Il avait à peine achevé ces mots, qu'on fort craquement, suivi du bruit que fait un édifice qui croule avec violence, attira d'un autre côté l'attention de l'assemblée. Un cri perçant, jeté par une femme, et partant du même côté, se fit entendre, et ne laissa pas douter qu'il ne fût arrivé quelque malheur. « C'est chez M. Musard, dit un maître maçon; il y a six mois que je l'ai averti que le nouveau bâtiment de sa ferme lui jouerait un mauvais tour». Ces paroles, et les voix tumultueuses qui se firent entendre au-dehors, ne permirent pas qu'on s'occupât davantage de l'objet de la réunion. On sortit, et l'on se dirigea en foule vers la ferme de M. Musard. La nuit était obscure, et cette circonstance contribuait à augmenter les craintes que chacun éprouvait.

CHAPITRE XVII.

L'IMPRÉVOYANCE.

. . . . . . Je vous sauve la vie;
Soyez une autre fois plus sage, je vous prie.
La Fontaine.

Le bâtiment dont un fort coup de vent venait de déterminer la chute, faisait partie de la ferme de M. Musard; il renfermait des fourrages, des chevaux de labour et un petit troupeau de vaches. Lambert et ses amis, en arrivant sur le lieu du désastre, y trouvèrent madame Musard, ses deux filles, ses domestiques et quelques voisins que le bruit avait attirés. Tous étaient plongés dans la consternation, contemplaient en silence le bâtiment en ruines, et semblaient incapables d'agir et de prendre aucune résolution. La pâle lueur des flambeaux, éclairant des figures que la douleur et l'effroi rendaient immobiles, contribuait à donner à cette scène un air lugubre.

Au bruit que firent les personnes qui arrivaient, madame Musard tourna ses regards inquiets vers la foule, cherchant à y découvrir son mari. Ne le voyant point, elle demanda à Lambert pourquoi il ne venait pas. Lambert répondit qu'on l'avait long-temps at-

tendu, mais qu'il n'avait point paru. En disant cela, il aperçut une vieille servante de la ferme, qui pleurait à chaudes larmes, et il lui demanda si elle n'avait pas vu son maître.« Hélas! répondit-elle en sanglotant, je ne l'ai que trop bien vu : il venait d'entrer dans l'écurie, lorsque le bâtiment s'est écroulé».A ces mots, madame Musard laissa échapper un sourd et douloureux gémissement et tomba évanouie. Ses deux jeunes filles, la croyant morte, se jetèrent sur elle, la pressant dans leurs bras, l'arrosant de leurs larmes et poussant des cris déchirans.

Lambert, quoique profondément ému, n'hésita point sur le parti qu'il avait à prendre. Tandis que tout le monde se désolait et que personne ne songeait à agir, il dit à sa femme de faire porter madame Musard dans sa maison et de prendre soin d'elle et de ses filles. Il s'adressa ensuite aux hommes qu'il jugea les plus déterminés, les engagea à déblayer les environs du bâtiment qui venait de s'écrouler, et le premier il mit la main à l'œuvre. Son exemple entraîna tout le monde. En un instant, ce lieu auparavant encombré de charrettes, d'instrumens d'agriculture ou de troncs de vieux arbres, se trouva complètement libre.

Cela fait, Lambert dit qu'il fallait étayer la partie du bâtiment qui était encore debout, et il fut obéi. « Maintenant, dit-il, dégageons tout ce qui se trouve enseveli sous les ruines et sauvons ce qui peut être sauvé. En dirigeant les travaux, il prit un soin par-

ticulier d'éviter le désordre et la confusion, faisant placer chaque chose à mesure qu'elle était enlevée, de manière qu'elle ne causât aucun embarras pour l'enlèvement de celles qui restaient. L'ordre et la régularité qu'il mit dans cette opération, furent tels que les travailleurs étaient surpris de la facilité avec laquelle tout s'exécutait, et de la rapidité avec laquelle l'ouvrage avançait. En peu de temps, on arriva jusqu'aux animaux qui se trouvaient ensevelis sous les débris du bâtiment et sous une immense quantité de fourrage. Lambert ne perdait point son temps en paroles; mais il ne pouvait démontrer d'une manière plus claire comment, avec de l'ordre et de la régularité dans les mouvemens, on pouvait faire une immense économie de temps, et rendre en même temps les travaux plus faciles.

Il n'y avait aucune apparence que M. Musard eût échappé à la mort: on ne connaissait, dans le bâtiment, aucun lieu à l'abri duquel il eût pu se sauver. On voyait, à la vérité, une petite partie du plancher sur lequel était le fourrage, soutenu par deux poutres appuyées contre le mur; mais en écoutant avec beaucoup d'attention, on n'entendait aucun bruit ni aucun mouvement au-dessous. Lambert engagea cependant les travailleurs à agir avec les mêmes précautions et la même prudence que s'il avait eu la certitude de sauver son malheureux voisin. Déjà ils avaient retiré plusieurs animaux étouffés sous le poids des ruines et du fourrage, et ils approchaient de l'espace vide

formé par les deux poutres appuyées contre le mur. Ils enlevèrent quelques planches et ils écoutèrent: mais ils n'entendirent rien. Un homme prit alors un flambeau pour voir ce qui se trouvait dans cet espace, le seul qui eût pu offrir quelque chance de salut. Au moment où il en approchait, il pousse un cri, laisse tomber son flambeau, et se jette en arrière. Au même instant, un petit animal noir passe au milieu des travailleurs et disparaît avec la rapidité de l'éclair. « Miséricorde! s'écrie la vieille servante de la ferme, c'est sans doute l'âme de mon pauvre maître » ! et elle se signe, et commence à marmoter un *De Profundis.*

Le cri qu'avait fait entendre un des travailleurs, le petit animal qui était sorti du milieu des ruines et avait passé comme une ombre, et l'exclamation de la vieille femme, produisirent, sur la plupart des assistans, un effet magique. Ils se regardaient les uns les autres d'un air effaré et chacun cherchait à lire sur la physionomie de ses compagnons, ce qu'il devait penser de ce sinistre évènement. « Eh bien! mes amis, dit Lambert, nous laisserons-nous arrêter dans nos travaux par l'apparition d'un chat? — Les chats de cette espèce, répondit gravement la vieille femme, ne craignent pas la chute des tuiles » ; et elle continua sa prière. Lambert prit le flambeau qu'elle tenait à la main, et il alla regarder lui-même au-dessous des planches. Il se convainquit qu'elles n'avaient point garanti M. Musard des effets de la chute du bâtiment, et il rendit le flambeau à la vieille servante qui le

reçut, non sans dire un mot contre les esprits forts.

Il ne restait plus que deux chevaux à dégager des ruines, et comme on approchait de la place où l'on croyait trouver le cadavre de leur malheureux maître, on n'avançait qu'avec une sorte d'effroi. Un des deux chevaux étant découvert, un homme essaya, d'un bras vigoureux, de l'ôter d'auprès de la crèche le long de laquelle il était étendu. Il l'avait à peine déplacé de quelques pouces, qu'un profond soupir, parti de dessous la crèche, attira son attention. Il regarda et il aperçut un visage livide, ensanglanté et ayant les yeux ouverts et immobiles. C'était M. Musard. En entendant le craquement du bâtiment, il s'était jeté dans ce réduit avec tant de précipitation qu'il s'était fait à la tête une légère blessure. Le cheval était tombé à côté de lui sous le poids des décombres, l'avait enfermé dans cet étroit espace comme dans un cercueil, et l'avait ainsi garanti de la chute des corps qui lui auraient infailliblement donné la mort. Il manquait d'air lorsqu'on était arrivé jusqu'à lui, et il serait mort étouffé si les secours avaient été moins prompts.

La découverte de M. Musard et la certitude qu'on venait de lui sauver la vie, produisirent une joie si vive chez chacun de ses voisins, qu'on oublia et les pertes qu'il venait d'éprouver et même la douleur de sa famille. Après l'avoir tiré du réduit sous lequel il s'était réfugié et l'avoir fait asseoir sur un tas de foin, car il n'avait pas la force de se soutenir, ceux qui

avaient montré le moins d'énergie ou le plus de frayeur, se livraient à des plaisanteries sur la crédulité de la vieille servante. D'autres faisaient à M. Musard, qui commençait à reprendre ses sens, des représentations sur sa négligence : « Je vous l'avais prédit il y a six mois, disait un d'eux, mais vous n'avez pas fait attention à mes paroles. — S'il avait suivi mes conseils, disait un autre, tout ceci ne serait pas arrivé. »

Parmi les hommes qui se complaisaient à étaler leur sagesse et leur prévoyance, en donnant des leçons à M. Musard, il n'en était aucun dont la loquacité fût égale à celle d'un vieux maçon. Il s'adressait successivement à tous ceux qui consentaient à l'écouter, et quand il avait fatigué l'attention ou lassé la patience d'un individu, il s'adressait à un autre. Il racontait tous les rendez-vous que M. Musard lui avait donnés pour faire réparer ce bâtiment, et auxquels il avait manqué. Il lui avait annoncé plus de vingt fois, disait-il, ce qui venait de lui arriver; et pour preuve qu'il disait la vérité, il en appelait au témoignage de M. Musard lui-même, qui était incapable de l'entendre. Ensuite il s'élevait contre la négligence des gens à faire réparer leurs maisons, et leur présageait un sort semblable à celui que M. Musard venait d'éprouver. « Eh! mon ami, lui dit Lambert, vous croyez-vous plus éloquent que ces ruines? Si la leçon qu'elles donnent est inutile, pensez-vous que la vôtre sera plus profitable » ? Cette observation lui im-

posa silence pour un moment, et l'on s'occupa de ramener M. Musard dans sa maison.

Les soins que la femme et la fille de Lambert avaient donnés à madame Musard l'avaient fait revenir de son évanouissement; mais en reprenant connaissance, elle s'était abandonnée au désespoir le plus violent. La femme de Lambert, pour calmer sa douleur, avait cherché à lui donner des espérances qu'elle n'avait pas elle-même. Elle lui avait dit qu'il n'était pas encore bien sûr que son mari se fût trouvé dans l'écurie, au moment de la chute du bâtiment. Elle avait ajouté qu'en supposant qu'il y fût, il y aurait trouvé peut-être quelque lieu pour se mettre à l'abri.

Ce fut dans le moment où la femme de Lambert cherchait à calmer ainsi la douleur de sa voisine, qu'on vint lui porter la nouvelle que M. Musard avait échappé à la mort, et qu'il n'avait reçu que quelques blessures qui semblaient peu graves. La joie que produisit cette nouvelle, fut un peu tempérée par la crainte qu'inspiraient des blessures dont on ne connaissait pas la gravité. Comment se persuader en effet qu'un homme sur lequel un bâtiment venait de s'écrouler, n'eût pas été blessé d'une manière grave? Mais, lorsque M. Musard parut et qu'on put se convaincre qu'il n'avait perdu l'usage d'aucun de ses membres et qu'il en était quitte pour une légère contusion, la joie de sa femme devint extrême, et prit toutes les apparences d'une

espèce de délire. Elle la manifesta tout à-la-fois par des pleurs, par des rires qui avaient quelque chose de convulsif, et par une impuissance presque complète d'exprimer par la parole les sentimens qu'elle éprouvait.

Les sentimens de madame Musard étaient trop vifs pour durer long-temps : il ne tardèrent point à s'affaiblir, et à mesure qu'ils devinrent plus modérés, la réflexion leur succéda. Madame Musard pensa un peu moins au danger qu'avait couru son mari, et un peu plus aux craintes ou aux douleurs qu'elle avait elle-même éprouvées, aux pertes que leur causait la chute du bâtiment de sa ferme, et aux embarras qui allaient en être la conséquence. En suivant le cours naturel de ses idées, elle remonta des peines et des pertes qu'elle venait d'éprouver, à la cause qui les avait produites, c'est-à-dire à la négligence de son mari. S'il avait péri sous les ruines, elle n'aurait point tari sur ses bonnes qualités, et n'eût accusé de ses malheurs que son mauvais destin. Dès qu'elle eut vu qu'il était hors de danger et qu'il n'avait reçu qu'une blessure légère, elle ne songea plus qu'à ceux de ses défauts auxquels elle attribuait ses malheurs. Son langage, qui n'avait été d'abord que celui du désespoir, et qui était ensuite devenu l'expression d'une joie immodérée, n'exprima bientôt que de tendres reproches. Enfin, les termes de tendresse disparurent, et les reproches devinrent si amers, qu'on aurait pu douter si elle n'avait point de regret à ne pas être veuve.

Ce changement de langage et de sentiment pourrait faire penser que son désespoir n'avait pas été aussi profond qu'il l'avait paru, et que l'expression de sa douleur n'avait pas été exempte d'exagération. De pareilles choses se voient en effet quelquefois : on aime toujours un peu d'occuper les autres de soi; et quand on ne les intéresse pas par son bonheur, on n'est pas fâché de les intéresser du moins par ses infortunes. Il est juste de dire cependant que ce défaut, si c'en est un, n'était pas celui qui dominait chez madame Musard, et qu'il n'y avait eu rien d'affecté dans son désespoir. Si son mari avait perdu seulement un œil, un bras ou une jambe, elle aurait continué d'être et de se montrer sincèrement affligée, et de mêler à ses reproches quelques marques de tendresse. Mais en voyant qu'il était sorti sain et sauf du milieu des ruines, et que les maux qui étaient tombés sur lui, n'étaient pas plus graves que ceux qui tombaient sur les autres membres de la famille, elle jugea qu'il y avait en cela un défaut de justice distributive. Elle aurait cru qu'il était assez puni, si la négligence qui n'appartenait qu'à lui n'avait produit des maux que pour lui; mais les maux s'étant répandus sur elle-même et sur ses filles, il lui parut qu'il jouirait à cet égard d'une sorte d'impunité, si elle ne prenait pas soin d'aggraver elle-même la peine. Ce fut donc par un sentiment d'équité naturelle, et pour seconder les vues de la providence, que la bonne madame Musard accabla son mari d'un tor-

rent de reproches, et lui fit presque regretter de ne pas être encore sous les ruines.

M. Musard écouta d'abord fort patiemment les reproches de sa femme; mais à mesure que ses forces se rétablirent, il en parut plus importuné, et enfin il commença par se fâcher de son côté. Dès que Lambert s'aperçut que les deux époux rentraient ainsi dans leur état naturel, il jugea que ses secours et ceux de sa femme n'étaient plus nécessaires. Il se retira donc, persuadé que le meilleur moyen de rétablir la paix dans le ménage était de ne pas s'en mêler; et chacun suivit son exemple. Avant que de se retirer, il adressa cependant quelques mots de consolation à M. Musard, et lui offrit ses services, s'ils lui étaient nécessaires.

Le temps et la réflexion produisirent dans l'esprit de M. Musard une révolution analogue à celle qui s'était opérée dans l'esprit de sa femme. Il cessa de penser au bonheur qu'il avait eu d'échapper à une mort presque inévitable, et ne s'occupa plus que des pertes qu'il avait éprouvées et des moyens de les réparer. Ses pertes étaient grandes et ses moyens étaient fort bornés; il fallait relever le bâtiment qui s'était écroulé, et acheter les animaux nécessaires à l'exploitation de sa ferme. Il ne pouvait compter, pour fournir à tant de dépenses, que sur une petite créance qui n'en paierait pas le quart, et dont il ne serait peut-être remboursé qu'avec peine. Il serait obligé d'emprunter le surplus, et le prêteur, en

supposant qu'il en trouvât un, n'abuserait-il pas de la dure nécessité dans laquelle il se trouvait?

M. Musard était plongé dans ces tristes réflexions, le lendemain de son désastre, lorsqu'il vit arriver chez lui Michel Lambert. Sur-le-champ la conversation s'engagea sur l'évènement de la veille. M. Musard commença à se désoler sur le malheur qui le poursuivait, et à faire l'énumération de chacune des pertes qu'il avait faites. Il aurait fait l'histoire de chacun des animaux qui avaient péri, et il eût raconté chacun des malheurs qui lui étaient arrivés depuis son enfance, si Lambert ne l'avait point interrompu. « Tout cela, lui dit-il, est maintenant inutile : il s'agit de réparer le mal qui a été fait. Avez-vous des moyens suffisans »? M. Musard répondit qu'il pouvait disposer tout au plus du quart de la somme qui lui serait nécessaire. « En ce cas, reprit Lambert, je vous offre ce qui vous manque ; et, pour ne pas vous embarrasser sur les conditions, vous me paierez l'intérêt que me paient dans ce pays les maisons les plus solides.

Si une telle offre avait été faite dans une autre circonstance, la première pensée de M. Musard aurait été de rechercher quel intérêt secret déterminait Lambert à lui rendre un service. Avant de l'accepter, il aurait examiné avec soin si l'offre qui lui était faite ne cachait point un piège, et peut-être l'aurait-il refusée de peur d'être trompé, pour aller se mettre dans les mains d'un fripon ou de quelque

usurier. Mais, dans la situation d'esprit où il se trouvait, il ne vit dans cette action qu'un acte d'amitié, et il l'accepta. Lambert lui promit alors de lui donner une lettre pour son banquier, et parla d'autre chose, afin de mettre un terme à ses remercîmens. Ensuite il le quitta pour aller s'occuper de l'établissement de son école avec ses deux amis Jacques Birmin et le politique Thomas.

M. Musard fut fort étonné que Lambert fût parti sans lui avoir fait le moindre reproche sur sa négligence, et même sans avoir prononcé ce mot. Il lui avait si souvent entendu dire que ce vice était une des principales causes de la gêne ou de la misère des habitans du village, qu'il s'attendait à recevoir de lui une sévère leçon. « Il ne m'en aurait coûté, disait-il, que la journée de deux maçons et quelques matériaux de peu de valeur pour prévenir ce désastre, et je vais être obligé de dépenser une somme énorme pour le réparer. Lambert laisse échapper une belle occasion de me prêcher l'économie; et que ne dirait-il pas s'il savait que j'ai négligé de faire faire cette réparation, souvent pour ne pas abandonner une partie de piquet, et quelquefois pour voir prendre des poissons à la ligne? Lambert aurait-il renoncé à ses idées sur la valeur du temps et sur l'économie qu'on en peut faire? »

Ces questions que s'adressait M. Musard, pourraient se présenter aussi à l'esprit de plus d'un lecteur. Afin de prévenir les fausses interprétations, je

dois donc faire connaître les causes qui avaient déterminé Lambert à garder le silence sur ce sujet. Il savait que M. Musard ne manquerait pas de faire les réflexions qui se présentèrent en effet à son esprit, et que, si le malheur qu'il venait d'éprouver ne parlait assez haut pour se faire écouter, la voix de madame Musard aurait plus de puissance. Une autre raison le déterminait à s'abstenir de toute représentation : il venait de rendre un service à M. Musard, et il ne voulait pas lui faire penser qu'en l'obligeant, il croyait avoir acheté le droit de lui donner des leçons. La supériorité qui naît de l'exercice des bienfaits, ne lui paraissait déjà que trop grande : il aurait craint de la rendre offensante, s'il avait cherché à la relever par une supériorité de sagesse.

L'obligeance de Lambert paraîtra probablement inexpliquable ou du moins peu raisonnable à deux classes de lecteurs : à ceux qui se piquent de sentimens héroïques, et à ceux qui pensent qu'il y a de la duperie à manquer une occasion de profit. Les premiers trouveront qu'en rendant un service à M. Musard, il devait le rendre tout entier et ne point parler d'intérêts. Les seconds penseront, au contraire, que, ne s'étant enrichi que par de petites économies, il devait tirer parti de la circonstance, et exiger de son voisin ce qu'en aurait exigé tout autre à sa place.

Au risque de lui faire tort dans l'esprit des uns et dans l'esprit des autres, je dois ne rien cacher ni

de ses idées ni de ses sentimens. Lambert n'était point un héros, travaillant et économisant sans relâche pour se mortifier, et allant ensuite offrir sa bourse au premier individu que la négligence, la paresse ou l'intempérance avait rendu indigent. Si telle avait été sa conduite, j'aurais pu lui payer le tribut d'estime qu'on doit à des hommes de ce caractère, mais j'aurais laissé le soin d'écrire son histoire au chef désintéressé de quelque ordre mendiant, jaloux d'édifier les âmes charitables. Lambert était un homme ordinaire, qui n'avait travaillé et fait des économies que pour s'enrichir, et qui n'avait vu dans la fortune qu'un moyen de vivre heureux et d'assurer le bien-être de sa famille. Il n'était donc ni dans ses idées ni dans son humeur de sacrifier ce qu'il avait acquis avec tant de peine, pour réparer les maux que d'autres s'attiraient par leurs vices, et il n'aurait fait aucun prêt à M. Musard, s'il l'avait vu dans l'impossibilité de le rembourser. Il exigea de lui un intérêt, par la raison que son revenu était fondé sur les produits de ses capitaux, et qu'il ne trouverait pas juste de faire tomber sur lui ou sur ses enfans, les effets de la négligence de son voisin.

Mais si Lambert ne voulait pas que les vices des autres fussent pour lui une cause d'appauvrissement, il ne voulait pas non plus que leurs faiblesses ou leurs malheurs fussent une occasion de profit. Il s'était enrichi par une multitude de petites économies,

mais ayant sans cesse cultivé son intelligence, ses sentimens s'étaient toujours élevés au-dessus de sa fortune. Il voyait qu'il pouvait, avec une entière sécurité, faire un prêt à son voisin, et il aurait cru manquer de délicatesse s'il avait exigé de lui un intérêt plus fort que celui qui lui était payé par d'autres. Il était aussi éloigné de spéculer sur le besoin ou sur l'ignorance d'autrui, que de compromettre sa fortune par une générosité qu'il jugeait déplacée. Il pensait que les hommes pouvaient rendre des services immenses sans se nuire et même avec profit, et lorsqu'il rencontrait l'occasion d'être utile, il la saisissait comme une bonne fortune. « Si chacun, disait-il, faisait le bien qu'il peut faire sans s'imposer aucune privation, on mettrait un terme à la plupart des maux qui affligent l'humanité. »

M. Musard avait été soulagé d'un grand poids par l'offre que Lambert lui avait faite. Parmi les embarras qu'il éprouvait, la honte d'emprunter n'était pas un des moindres. Il en éprouva bientôt un autre : ce fut celui de se faire rendre une petite somme qu'il avait jadis prêtée à M. de la Poulinière. La négligence qu'il mettait dans toutes ses affaires était telle, qu'il trouvait plus facile ou moins pénible de contracter une dette que de se faire payer par un débiteur. Mais cette fois sa femme le pressa tellement, qu'il ne put se dispenser d'agir. Il avait d'ailleurs annoncé à Lambert qu'il avait déjà une partie de l'argent qui lui était nécessaire, et il n'au-

rait pas voulu s'exposer à des reproches en négligeant de se faire payer. Enfin, pendant que tous les gens du voisinage étaient accourus à son secours au moment de son désastre, M. de la Poulinière était resté chez lui, et n'avait pas même envoyé un de ses domestiques. Cette marque d'indifférence l'avait blessé profondément et l'avait affermi dans la résolution de lui demander le paiement de sa créance. Depuis long-temps, d'ailleurs, il était blessé de ses prétentions ou de ses manières aristocratiques; il ne s'en plaignait point, parce que sa vanité aurait souffert de ses plaintes : mais il en avait été profondément ulcéré. La résolution qu'il prit de se faire payer eut des effets qu'il n'avait pas prévus, et que je ferai connaître après avoir rapporté quelques-uns des évènemens qui les avaient préparés.

CHAPITRE XVIII.

LES MORTIFICATIONS.

... Oh! que j'ai souffert durant cet entretien !
Jamais trouble d'esprit ne fut égal au mien.
MOLIÈRE.

En se rendant au bal auquel Montclair les avait invités, M. de la Poulinière, sa femme et sa fille éprouvaient une profonde tristesse que chacun d'eux s'efforçait de renfermer en lui-même. Lorsqu'ils passèrent près d'une des propriétés qu'ils venaient de vendre, ils virent que des ouvriers la préparaient déjà pour un nouveau genre de culture. Les allées étaient labourées, les arbres d'agrément arrachés, tout allait changer de face : l'acquéreur préparait le terrein pour l'établissement d'une pépinière. Cette vue excita dans leur âme une multitude de sentimens pénibles; mais l'orgueil blessé était celui qui dominait tous les autres. Voir une humble famille d'artisans s'établir et prospérer sur l'antique patrimoine de la maison de la Poulinière tombée en décadence, était pour eux un spectacle plus intolérable encore que l'indigence. Ne voulant point accuser de leur ruine leur imprévoyance et leur dissipation, ils se sentaient

irrités contre le travail et l'industrie qui donnaient aux pauvres le moyen de s'élever. Ils auraient trouvé leur malheur supportable, s'ils avaient pu ne se voir entourés que de gens beaucoup plus misérables qu'eux.

Au moment d'arriver dans la salle de bal, madame de la Poulinière chercha à composer sa figure et à lui donner un air gracieux et riant. Sa fille, persuadée qu'elle avait fait la conquête de Montclair, s'occupa des moyens de le captiver de plus en plus. Quant à M. de la Poulinière, il espéra que son air grave et imposant ferait penser qu'il avait vendu une partie de ses propriétés par esprit de spéculation, et non pour satisfaire ses créanciers.

Lorsqu'ils parurent dans l'assemblée, Montclair s'empressa d'aller les recevoir et de les conduire à une place qu'il leur avait préparée. Il se montra plus galant qu'il n'avait jamais paru : il fut si assidu auprès de la fille et de la mère, et témoigna tant d'égards pour le père, que les personnes même les moins attentives en furent frappées. Il s'attacha surtout à fortifier les espérances qu'il avait déjà fait naître dans l'esprit de la jeune fille. Dans les conversations particulières que la danse lui donna le moyen d'avoir avec elle, il eut soin de lui rappeler l'histoire qu'il avait racontée à sa mère quelques jours auparavant. Il fit naître plusieurs fois l'occasion de parler des mariages faits dans des vues intéressées, et jamais il ne manqua

de lancer quelque épigramme contre les chercheurs de dot.

La musique, la danse et surtout les discours de Montclair firent bientôt disparaître de son esprit les tristes pensées qu'elle avait en venant au bal. Sa mère ne partagea point ce bonheur. Si elle voyait les regards fixés sur elle, ou si on venait lui adresser la parole, elle s'imaginait que c'était pour étudier la contenance qu'elle faisait dans le malheur. Si on ne la regardait point ou si l'on négligeait de lui adresser les complimens auxquels elle s'attendait, elle croyait éprouver déjà tous les dédains qui sont la suite ordinaire de l'infortune. Si elle observait une conversation secrète ou si elle voyait rire sans en savoir la cause, elle ne doutait pas qu'on ne s'entretînt de ses affaires, ou qu'on ne se réjouît de la décadence de sa maison. Il n'y avait pas jusqu'à sa malheureuse parure qui ne fût pour elle une cause de malaise; elle croyait lire dans les yeux de tous ceux qui la regardaient, que la fausseté en était connue. Son mari ne pouvait pas jeter ses regards sur elle, sans qu'elle vît à l'instant dans ses yeux la révélation publique de son secret.

Madame de la Poulinière trouvait dans l'orgueil maternel un dédommagement à tant de peines. Lorsqu'elle se sentait obsédée par des souvenirs importuns, elle jetait les yeux sur sa fille, la comparait aux autres personnes de son âge, et puis elle promenait ses regards orgueilleux sur les mères dont

les filles ne pouvaient pas rivaliser avec la sienne. Elle était aussi singulièrement flattée des attentions de Montclair. Elle ne voyait dans l'assemblée aucun autre jeune homme qui pût l'égaler par la grâce, par l'élégance des manières, et surtout par la fortune. Elle cherchait à se rappeler les discours qu'il lui avait tenus sur les mariages d'intérêt, et tâchait de se persuader que la diminution de ses biens serait une des causes de l'aggrandissement de sa famille. La générosité lui paraissait inséparable du véritable amour, et il lui semblait qu'aux yeux d'un amant désintéressé, la première qualité d'une femme était de n'avoir point de dot. Il est vrai que lorsqu'elle pensait à son fils et à l'établissement qu'il ferait un jour, elle ne doutait pas qu'il ne dût avant tout rechercher la richesse; mais, les deux idées ne se présentant point à son esprit en même temps, elle ne s'embarrassait pas de les concilier. Elle avait soin, d'ailleurs, d'écarter toutes les pensées qui auraient pu la ramener à la réalité et dissiper ses illusions.

Madame de la Poulinière sortit du bal excédée de fatigue et d'ennui. Jamais la société ne lui avait paru plus maussade; à l'exception de Montclair, personne ne lui avait paru dans un état naturel. Les uns étaient d'un sérieux ou d'une tristesse à faire mourir. Les autres, n'ayant qu'une joie forcée, étaient encore plus insupportables, et semblaient animés de quelque sentiment de malveillance contre elle et

contre sa famille. Les impressions que son mari avait reçues n'étaient guère plus agréables. Tout le monde lui avait paru d'une froideur et d'une réserve qui jusqu'alors n'avaient point eu d'égales. « Cela, disait-il, ne doit point nous étonner : les gens de ce pays ne nous considèrent point comme leurs concitoyens. Ils haïssent les étrangers, et ils ne peuvent pas oublier que nous n'avons pas toujours été leurs compatriotes ». Sa fille trouvait, au contraire, qu'on n'avait jamais vu de fête plus charmante. Tout le monde lui avait paru content, et quoiqu'il s'y trouvât des personnes de plusieurs nations, elle aurait cru se voir au milieu d'une fête de famille. Cependant, comme elle évitait tout ce qui aurait pu contrarier ses parens, elle s'abstint de leur faire connaître les sentimens qu'elle avait éprouvés.

Le lendemain, cette fête fut encore pour la famille, le principal sujet de conversation. « Il est bien désagréable, dit madame de la Poulinière à son mari, de demeurer dans les petites villes. Tout le monde y est toujours au courant de vos affaires, et l'on ne peut y faire un pas qu'il ne devienne aussitôt le sujet de toutes les conversations. Avez-vous remarqué hier avec quel air de triomphe nous regardait la grosse femme de notre ami le conseiller? On lisait dans ses regards combien elle était fière de voir qu'enfin notre fortune était moins grande que la sienne.

— Je n'ai pas observé la femme, dit M. de la Poulinière, mais le mari m'a paru d'une impertinence

sans égale. Il a fallu que je lui adressasse la parole le premier, pour être honoré de sa conversation; et j'avais à peine commencé de lui parler, qu'il m'a laissé là pour aller causer avec un marchand qui est venu nous interrompre. Ces magistrats, dans leur république, sont vraiment d'une morgue insoutenable.

— Faut-il s'en étonner? ils ne savent faire aucune distinction entre les personnes. A Paris, nous ne serions pas exposés à de semblables mortifications. Là chacun se plairait à rendre un juste hommage à vos services passés et surtout à votre naissance. Mais, à propos de Paris, savez-vous que la petite madame B***, aussitôt qu'elle m'a aperçue, est venue me faire son compliment de condoléance sur notre départ de ce pays. Elle m'a dit, en m'appelant sa chère, qu'on lui avait appris que nous allions nous établir dans la capitale de France, et m'a demandé s'il était vrai que nous avions déjà commencé à vendre nos propriétés.

— Et qu'avez-vous répondu?

— J'ai vu que sa demande était une malice, et j'ai éludé sa question. J'ai dit que je ne me mêlais point de ces sortes d'affaires, et que je laissais à votre sagesse le soin des intérêts de la maison. « Oh! m'a-t-elle répondu, c'est en vain que vous voulez nous cacher vos secrets; nous savons que votre fille va faire un brillant établissement et que vous vous proposez de la suivre. »

—Croyez-vous, répartit M. de la Poulinière, qu'elle ait parlé sérieusement?

— Non; c'était, j'en suis certaine, pour se moquer de nous: j'ai remarqué qu'en me disant cela, elle regardait une autre dame d'un air d'intelligence.

—Quelle impertinence! mais après ce qui m'est arrivé à moi-même, il faut s'attendre à tout.

— Quoi! auriez-vous reçu quelque affront? Je ne puis le penser; il n'est ici personne assez audacieux pour oser vous braver.

—J'ai reçu l'affront le plus sanglant qu'il soit possible de faire à un homme d'honneur. Pendant que les jeunes gens étaient occupés à danser, j'ai passé dans le salon où l'on jouait aux cartes. Là j'ai rencontré un conseiller que je croyais mon ami; il y était avec son petit garçon qui n'a pas encore dix ans. J'ai cru que je devais, par politesse pour le père, dire quelques mots à l'enfant. Je l'ai pris sur mes genoux, et je lui ai parlé de son école et de ses livres. Je lui ai demandé s'il était toujours sage, et s'il saurait sa leçon de demain? — Oui, m'a-t-il répondu, desirez-vous le voir? — Voyons, ai-je ajouté. Alors d'une voix claire, il s'est mis à crier: *Une grenouille vit un bœuf qui lui sembla de belle taille.* A ces mots, l'allusion a frappé mon esprit; et, si un dard m'avait percé le cœur, je n'aurais pas éprouvé une peine plus vive. Mais j'ai fait un effort pour la dissimuler, et l'enfant a continué. Cependant on s'était réuni en cercle autour de nous et les regards étaient fixés sur moi.

Le rouge m'est monté à la figure, et lorsque le maudit enfant, me regardant en face a dit: *La chétive pécore enfla si bien qu'elle creva,* j'ai cru que j'allais étouffer. Non, jamais un honnête homme ne fut soumis à un pareil supplice.

— Mais croyez-vous, dit madame de la Poulinière, que cette scène avait été préparée?

— Je n'en saurais douter, répondit son mari, c'était un coup monté; un véritable guet-à-pens. D'abord il n'est point d'usage de mener des enfans aussi jeunes dans de telles assemblées; celui-là était le seul de son âge. Je me souviens d'ailleurs qu'en le voyant paraître on m'a parlé de lui avec affectation, et qu'on m'a fait de ses dispositions un éloge complet; c'était pour m'exciter à m'approcher de lui et à lui faire quelques questions. Enfin, quand il a eu récité sa maudite fable, dix personnes au moins m'ont vanté sa mémoire et loué son débit; elles prenaient plaisir à tourner le poignard dans la blessure! Si du moins j'avais pu me venger! mais à qui m'en prendre et comment se fâcher?

— La société de ce pays devient véritablement insupportable; les gens sont d'une méchanceté qui surpasse tout ce qu'on pourrait imaginer.

— Aussi, j'ai bien résolu de ne plus y paraître. Nous resterons chez nous, et saurons nous suffire. Nos créanciers les plus pressés sont payés; les autres nous donneront du temps. Il nous reste encore de quoi vivre, si nous savons être économes. A tout

prendre, autant vaut la société des gens de ce village que celle des messieurs de la ville.

— Ah! sans doute, répondit madame de la Poulinière en essuyant une larme. Pour moi, je ne demande pas mieux que de me séquestrer dans ce village, puisque vous vous y plaisez; je ferai pour vous avec joie tous les sacrifices possibles. Mais, si nous nous séparons du monde, comment établir notre fille! Devons-nous la sacrifier à nos goûts? Faut-il exiger qu'à son âge elle renonce à toute espérance? Dailleurs, les gens de ce village ne sont pas meilleurs pour nous que les habitans de la ville. Je n'ai pas voulu vous les faire connaître de peur de vous affliger; mais si vous saviez que d'affronts ils nous font dévorer!

— Quelqu'un aurait-il osé vous manquer?

—Je ne dis pas cela; mais les bruits les plus fâcheux se sont répandus. On dit que nous n'avons pas le moyen de payer nos domestiques; que les terres que nous possédons ne sont point à nous, et que bientôt nous serons obligés de les vendre. Si je fais acheter la moindre chose à crédit, les marchands paraissent toujours avoir peur de ne pas être payés, et demandent quel jour ils pourront se présenter pour en recevoir le prix. Il y a quelques jours que, passant avec notre fille à travers le village, une femme eut la hardiesse de dire à sa voisine : «Vois-tu, ma robe est bien laide, mais elle ne doit rien à personne». Enfin, il n'y a pas jusqu'aux gens auxquels

vous avez vendu une partie de vos biens, qui ne soient pour nous une cause de mortification. On a pour eux des égards qu'on n'a point pour nous ; et dernièrement au moment où je passais, un homme qui fit semblant de ne pas me voir, leur demandait combien de temps il leur faudrait pour acheter le reste de nos biens.

— Tous ces propos, répondit M. de la Poulinière, sont très pénibles ; mais ils cesseront lorsqu'on verra que nous payons exactement tout ce que nous achetons ; d'ailleurs, quelque fâcheux qu'ils soient, ils le sont moins que ceux qu'on est exposé à entendre dans les sociétés de la ville.

— J'espère qu'en effet ils cesseront ; et s'ils continuent, je tâcherai de m'en consoler en songeant que ce pays est encore celui où vous vous plaisez le plus. Je regretterai toujours cependant que vous ne soyez pas dans une ville où, sans être assujéti à de tels désagrémens, vous trouveriez à faire de vos talens un emploi aussi honorable pour vous qu'il serait lucratif pour votre famille. Mais il vaut peut-être mieux rester dans un pays où nous n'avons aucune chance de relever notre fortune, que d'aller nous établir dans une ville où vous pourriez occuper à la vérité un emploi honorable, mais où nous serions obligés de renoncer à nos habitudes de campagne. Nous n'avons été que trop dans le monde pour le bonheur de notre fille ! je crains

bien que la pauvre enfant n'éprouve bientôt de cruels regrets !

— Pensez-vous qu'elle ait de l'attachement pour Montclair ?

— Comment n'en aurait-elle pas? ce jeune homme a des qualités si brillantes, et nous avons paru nous-mêmes encourager sa passion !

— Mais il assure qu'il doit revenir, et, s'il a les intentions que vous lui supposez, notre fille est encore assez jeune pour attendre.

— Le bon jeune homme croit revenir en effet; mais, quand il sera de retour à Paris, s'il n'est pas absorbé par ses affaires, il sera entraîné par ses amis dans le tourbillon du monde. On se le disputera, tout le monde voudra l'avoir, les frères pour leurs sœurs, les mères pour leurs filles, et les filles pour elles-mêmes. Pourra-t-il résister à tant de séductions ? Si l'absence est par elle-même un remède contre l'amour, comment cesserait-elle de l'être, quand elle sera secondée par de si puissans auxiliaires !

— Il est fâcheux, sans doute, que Montclair quitte ce pays; ses sentimens tiendront difficilement contre l'absence; mais nous avons peut-être conçu des espérances trop légèrement; nous ferons bien d'y renoncer : ce sacrifice nous est commandé par l'état de notre fortune.

— Je suis entièrement de votre avis, et je n'en

parle qu'à cause des chagrins qu'en éprouvera notre fille. Si du moins cette pauvre enfant avait ici son frère pour la distraire ou pour la consoler! Mais il est loin de nous, et nous ne pouvons pas même lui ménager un heureux établissement. Un jeune homme est si gauche quand il s'agit de se marier! A moins qu'une mère un peu habile ne s'en mêle, ou qu'un père considéré ne le pousse dans le monde, on peut être assuré qu'il restera garçon, ou que, s'il se marie, il fera quelque sottise. J'espérais que, par un bon mariage, il pourrait racheter les biens que nous avons vendus, mais c'est une espérance à laquelle il faut renoncer. Le pauvre enfant! nous serons aussi incapables de lui être utiles, que nous le serons de rien faire pour sa sœur! »

En prononçant ces derniers mots, madame de la Poulinière porta son mouchoir devant ses yeux, essuya quelques larmes, et se retira pour aller, dit-elle, écrire à son fils une lettre dont Montclair devait se charger. Elle avait attaqué son mari par les côtés où il était le plus faible; elle avait intéressé sa vanité, son orgueil, son ambition, son amour pour ses enfans, et elle ne s'était retirée qu'après avoir épuisé ses argumens. Dans le récit des discours qu'elle avait rapportés et qui, disait-elle, l'avaient si profondément blessée, elle n'avait pas entièrement respecté la vérité; elle en avait supposé quelques-uns et avait altéré le sens des autres. Cependant, elle

ne lui avait point parlé de quitter le pays pour s'établir ailleurs; elle avait, au contraire, toujours eu soin d'ajouter qu'elle était disposée à lui sacrifier ses goûts, tant elle était résignée à faire en tout la volonté de son mari.

M. de la Poulinière avait été fort ébranlé par les discours de sa femme. Il desirait presque aussi vivement qu'elle d'aller fixer son séjour à Paris, quoique ce ne fût pas exactement par les mêmes motifs. La femme se berçait de l'espérance de marier sa fille à Montclair; le mari, de l'espoir d'obtenir un emploi qui lui donnerait le moyen de réparer les brèches faites à sa fortune. Mais ni l'un ni l'autre n'aurait jamais songé à quitter son pays, si des dépenses disproportionnées à leurs revenus n'avaient pas dérangé leurs affaires. M. de la Poulinière éprouvait quelques regrets de voir sa femme se séquestrer dans un village: l'apparente résignation qu'il lui voyait était plus pénible pour lui que ne l'auraient été les emportemens de la colère.

Ce fut au milieu de ces circonstances qu'il reçut de M. Musard la lettre par laquelle celui-ci lui demandait le remboursement de sa créance. Le motif, sur lequel cette demande était fondée, était trop juste et trop incontestable pour permettre des délais. M. Musard, sans s'écarter des règles de la politesse, demandait d'ailleurs le paiement de sa créance en termes si positifs, qu'il était

aisé de voir qu'il ne consentirait à aucun retard.

Lorsque les bassins d'une balance sont en équilibre, une paille jetée dans l'un des deux suffit pour le faire pencher. Tel fut l'effet que produisit sur l'esprit de M. de la Poulinière la lettre de M. Musard. Elle le fit incliner du côté des raisons de sa femme : il résolut de vendre ce qui lui restait de ses biens et d'aller chercher fortune à Paris.

En prenant cette révolution, M. de la Poulinière voulut cependant s'en faire un mérite aux yeux de sa femme : il voulut avoir l'air de ne céder qu'à ses sollicitations. Il alla la joindre, et lui remit la lettre de M. Musard, mais sans articuler aucun mot. Elle la lut, parut éprouver une vive émotion, et la lui rendit en disant que tous les malheurs arrivaient à-la-fois. « Mais que pensez-vous que nous devons faire, dit le mari.—Ce que vous jugerez vous-même convenable, répondit la femme : il faut encore vendre une partie de nos biens, et payer cette dette.—Je suis déterminé à suivre l'avis que vous m'avez donné tout-à-l'heure, et à vendre nos biens pour aller nous établir à Paris.—Mon avis ! reprit-elle, je n'ai point d'avis à cet égard. J'ai dit ce qui me semblait utile à vous et à vos enfans ; mais pour moi, j'ai pris le monde en aversion, et ne demande pas mieux que de finir mes jours dans la retraite. — Je croyais que vous aviez le desir d'aller vous

établir auprès de votre fils. — Je n'ai aucun desir, je vous assure. Faites ce que vous jugerez utile. Je me résignerai à vos volontés quelles qu'elles soient. — C'est une affaire résolue, répondit le mari : nous verrons si la fortune nous sera aussi défavorable à Paris qu'elle l'a été ici ». Et il se retira.

« Grâce au ciel, dit alors madame de la Poulinière, je l'ai amené au point où je le voulais ! Nous suivrons Montclair à Paris, et je saurai prouver à l'envie qu'on peut réparer par un bon mariage les torts de la fortune » ! Ayant exhalé ce sentiment de joie, qui lui échappa pour ainsi dire malgré elle, elle alla communiquer à sa fille la résolution que son mari venait de prendre. Elle ne lui dit point que cette résolution était son propre ouvrage ; et si elle parut satisfaite, elle n'attribua sa joie qu'au plaisir qu'elle avait de voir qu'elle pourrait seconder l'établissement de ses enfans.

Pendant que madame de la Poulinière était avec sa fille, on leur annonça la visite de Montclair. Il venait prendre congé de la famille, et se charger de leurs lettres. Madame de la Poulinière lui communiqua le projet qu'elle venait d'annoncer à sa fille. Sa surprise fut égale au moins au plaisir qu'il ressentit. Quoiqu'il eût lui-même beaucoup recommandé ce parti, il fut étonné du succès de ses discours. Il éprouva d'abord quelque embarras, mais il ne tarda pas à s'en remettre, et alors il manifesta toute la joie que lui inspirait la résolution de M. de

la Poulinière. L'espérance de se revoir bientôt adoucit les regrets de la séparation, et l'on se dit adieu sans éprouver de part ni d'autre une grande tristesse.

CHAPITRE XIX.

LE PROJET DE MARIAGE.

> Alors le noble altier, pressé par l'indigence,
> Humblement du faquin recherche l'alliance.
>
> BOILEAU.

TANDIS que Michel Lambert s'occupait de fonder une école et de porter dans son village l'ordre, l'économie et l'amour du travail, M. de la Poulinière était occupé de la vente de ce qui lui restait de ses biens, et de l'espérance d'obtenir un emploi qui lui donnerait le moyen de rétablir sa fortune.

Lambert trouvait dans l'exécution de ses projets une facilité qui surpassait ses espérances, et qui excitait la surprise de M. Musard. Étant parvenu à inspirer aux habitans du village une entière confiance et dans ses intentions et dans ses lumières, on lui laissait la direction des fonds et des travaux. Son projet d'école allait si bien, qu'il s'occupa d'un second projet même avant que le premier fût complètement exécuté. Il voulait déterminer les habitans du village à faire assez d'économies pour établir une petite bibliothèque à leur usage commun. Il espérait qu'ils pourraient se procurer à peu de frais

les ouvrages qui leur seraient les plus utiles, et que la garde de la bibliothèque, étant confiée au maître d'école ou à sa femme, n'exigerait aucuns frais. Il pensait que si les jeunes gens, au lieu de se réunir au cabaret dans leurs momens de repos ou de loisir, se réunissaient dans un cabinet de lecture, il en résulterait une grande économie. Leurs mœurs, leurs esprits et leurs fortunes y gagneraient, disait-il, quand même le temps n'y serait employé qu'à causer de choses utiles. Il avait vu en Angleterre des ouvriers s'associer pour former des établissemens semblables, et il avait remarqué que leurs familles s'en trouvaient bien.

Je ne rapporterai point les raisons par lesquelles il prouvait que l'établissement d'une petite bibliothèque publique, loin d'être une cause de dépense, serait pour eux une cause d'économies. Je serais obligé de reproduire sous d'autres formes les motifs qu'il avait donnés pour l'établissement d'une école, et de tomber ainsi dans de fastidieuses répétitions. Il me suffira de dire qu'il se proposait, pour former le premier fonds, de donner une grande partie des livres qu'il possédait, et qu'il avait eu l'art de faire seconder l'exécution de ce nouveau projet par ceux de ses amis qui concouraient à l'établissement d'une école.

M. de la Poulinière ne rencontra pas la même facilité à exécuter sa résolution. Il eut d'abord beaucoup de peine à trouver un acquéreur, et lorsqu'il

en eut trouvé un, il s'éleva mille difficultés entre lui et ses créanciers. Il faut dire cependant que rien ne lui causa des douleurs aussi vives que les blessures faites à son orgueil; mais celles-là furent nombreuses et profondes. Étant parvenu à exécuter ses desseins, il partit avec sa femme et sa fille. Nous allons le suivre à Paris pendant que Lambert s'occupe, au sein de son heureuse famille, de l'exécution de ses projets.

Le premier mois que M. de la Poulinière et sa femme passèrent à Paris, fut pour eux fort agréable. Ils y reçurent des personnes de leur connaissance et de celles auxquelles ils furent présentés, ces politesses qu'on ne refuse jamais à des gens bien élevés, et dont on est d'autant moins avare qu'elles n'engagent à rien. Personne ne s'informant d'ailleurs de l'état de leur fortune ou des motifs qui les avaient obligés à quitter leur pays, leur vanité n'était point blessée par d'humiliantes comparaisons. Ils s'étaient rapprochés de leur fils, et cette circonstance n'avait pas peu contribué à les rendre heureux pendant quelques jours. Enfin, le plaisir de revoir d'anciennes connaissances et de visiter des lieux qu'ils ne connaissaient point, et les illusions qu'ils se faisaient sur l'avenir, leur firent oublier pour quelque temps leurs chagrins domestiques. Leur fille, aux yeux de laquelle tous les objets étaient nouveaux, et qui d'ailleurs avait une raison particulière de s'applaudir du voyage, trouva que les agrémens de cette

grande ville surpasssaient tout ce qu'on lui en avait dit.

Les premiers momens d'ivresse ne furent pas d'une longue durée. Dès que la nouveauté des objets eut disparu et qu'on se fut habitué aux manières de la société, on s'aperçut que, pour exister, il fallait quelque chose de plus solide que des politesses. Les spectacles, les jardins publics, les promenades et tous les agrémens qu'une grande capitale offre gratuitement, perdirent leurs charmes à mesure que les inquiétudes sur l'avenir se renouvelèrent. Les deux époux avaient placé dans une maison de banque l'argent qu'ils avaient retiré des biens qu'ils avaient vendus; et comme ils ne vivaient maintenant que sur le capital, ils pouvaient prévoir le moment où toutes les ressources seraient épuisées. Cette perspective les força de s'occuper sans délai des divers objets pour lesquels ils avaient entrepris le voyage.

Madame de la Poulinière avait conçu trois projets : elle voulaît marier sa fille à Montclair, faire faire un mariage avantageux à son fils, et seconder son mari dans la poursuite d'un emploi lucratif. Aucun de ces projets ne lui semblait difficile. Elle ne doutait pas qu'en arrivant à Paris, Montclair ne lui fît la demande positive de la main de sa fille. Ce mariage conclu, rien ne lui serait plus aisé que de marier avantageusement son fils par le moyen de son gendre. Enfin, le gouvernement avait tant d'emplois lucratifs à donner, qu'il se trouverait heureux

qu'un homme du mérite de M. de la Poulinière voulût bien en accepter un. Il est juste de dire cependant que, de tous ces projets, le premier était le seul qui eût exercé une influence réelle sur sa détermination. Elle n'avait formé les deux autres que parce qu'elle ne voulait négliger aucun moyen de fortune.

Mais ces projets, qui de loin avaient paru d'une exécution si facile, se présentèrent remplis de difficultés quand il fallut s'occuper de les exécuter : on s'aperçut, non sans étonnement, qu'à Paris les riches héritières ne restaient point filles faute de jeunes gens pour les épouser; que les jeunes gens ayant de la fortune pouvaient se marier sans aller chercher une femme en pays étranger, et que nul grand emploi ne restait vacant faute d'un homme pour le remplir; l'on se convainquit, en un mot, que là comme ailleurs, partout où il y avait de la fortune à prendre, les concurrens se présentaient par milliers; que les hommes s'y disputaient les moyens d'existence, et qu'il y était encore plus difficile d'y vivre sans travail que dans le pays le plus pauvre.

Cette découverte, que vont souvent faire à leurs dépens, dans les capitales, les personnes qui en ont toujours vécu éloignées, affligea M. de la Poulinière et sa femme, mais ne les découragea point. Le mari s'occupa d'obtenir un emploi, et n'eut pas besoin d'une longue expérience pour se convaincre que,

s'il n'agissait point, on n'irait pas au-devant de son mérite. Lancé dans la carrière des sollicitations, il s'y trouva pressé par la foule des concurrens qui tous y portaient une ardeur, des prétentions et des moyens aussi grands au moins que les siens. Les hommes qui lui avaient montré de l'empressement ou même de l'amitié tant qu'il ne leur avait fait aucune demande, commencèrent à lui montrer de la froideur aussitôt qu'ils s'aperçurent qu'il avait besoin de leur appui. Les uns, étant arrivés au but de leurs desirs, craignaient d'user leur crédit, et le ménageaient pour des occasions où ils en auraient besoin pour eux-mêmes ou pour quelqu'un des leurs. Les autres, quoique parvenus à des postes brillans, n'aspiraient qu'à s'élever encore ou du moins à se maintenir, et n'avaient point de temps à donner à l'ambition des solliciteurs. Si, après de nombreuses visites, M. de la Poulinière parvenait à voir l'homme dont il espérait protection, il n'avait jamais le temps de lui parler de l'objet de ses poursuites. Le haut personnage lui demandait avec empressement des nouvelles de sa femme et de ses enfans, lui vantait le bonheur dont on devait jouir dans son pays, et se retirait en s'excusant d'être appelé par une affaire urgente. Les subalternes et surtout les domestiques, ayant un tact admirable pour juger les sentimens de leurs maîtres, et sachant que le meilleur moyen de les obliger est de les délivrer de l'importunité des solliciteurs, lui faisaient éprouver

des mortifications cruelles, par le ton dédaigneux qu'ils prenaient avec lui.

Madame de la Poulinière, dans la poursuite de son projet de mariage, n'avait point à éprouver les mêmes désagrémens. Montclair était toujours fort assidu chez elle, et se montrait de plus en plus épris de sa fille. Cependant, il ne lui parlait point de mariage, et quoiqu'elle eût tenté plusieurs fois d'amener la conversation sur ce chapitre, elle n'avait jamais pu y réussir. Il évitait toujours de s'engager sur un tel sujet, sans y mettre cependant de l'affectation. S'il se voyait trop pressé, il laissait entendre que des raisons d'affaires l'obligeaient à différer un établissement desiré; mais, même alors, il ne parlait que d'une manière générale, et ses discours se réduisaient à quelques maximes de conduite qui n'avaient pas plus de rapport à lui qu'à toute autre personne.

Madame de la Poulinière aurait aisément pris patience, si sa fortune avait été dans un état prospère; mais elle voyait décroître ses ressources d'une manière rapide, et elle pouvait prévoir le jour où elles seraient complètement épuisées. Les assiduités de Montclair auprès de sa fille étaient d'ailleurs si marquées, qu'elles étaient devenues le sujet principal des conversations des personnes de sa connaissance, et qu'on lui avait laissé entrevoir qu'on ne les approuvait pas. Elle avait donc des raisons très fortes pour desirer que le mariage de sa fille se dé-

cidât promptement; cependant, elle n'osait exiger une explication positive de peur que Montclair ne s'éloignât, si elle le pressait trop vivement. Plus elle voyait décroître les restes de sa fortune, plus elle craignait de compromettre, par trop de précipitation, la dernière espérance qui lui restait. Son mari lui avait fait plusieurs fois des représentations sur la liberté dont Montclair jouissait auprès de sa fille et sur la nécessité de le faire expliquer. Elle avait répondu qu'elle n'approuvait point la sévérité des mères parisiennes, et qu'elle ne remplacerait point, par une surveillance injurieuse, la noble confiance dont elle avait déjà pris l'habitude. Elle continua de laisser à sa fille toute la liberté dont elle avait joui dans son pays natal: elle aurait craint, disait-elle, de lui faire une injure en changeant de conduite à son égard.

Son mari, dont le temps était employé en visites ou en stériles sollicitations, ne partageait pas sa manière de voir: il jugeait qu'il fallait se conformer aux mœurs du pays dans lequel on vivait, et qu'il y avait toujours du danger à s'en écarter; mais comme le genre de poursuites auxquelles il se livrait, le tenait constamment éloigné de chez lui, ses représentations étaient restées sans effet. Cependant, un jour qu'il était ulcéré plus que de coutume par les mortifications qu'il avait éprouvées, il se plaignit avec amertume que sa femme n'eût pas déjà fait expliquer Montclair, et dit qu'elle compromettait la

réputation de sa fille. « Les jeunes gens, dit-il, ne cherchent qu'à passer leur temps d'une manière agréable; pourvu qu'ils y parviennent, peu leur importe le tort qu'ils peuvent faire à une famille respectable. — Montclair est un homme d'honneur, répondit-elle; et vos soupçons lui font injure. Il sait d'ailleurs qui nous sommes, ajouta-t-elle avec un ton d'orgueil et de dureté; et il n'ignore pas que le frère de Sophie sait porter une épée ». Cette réponse fut loin de le satisfaire; cependant il ne répliqua point. Il avait cédé si long-temps aux volontés de sa femme, qu'il avait perdu la puissance de lui résister.

M. de la Poulinière faisait diversion à l'ennui que lui causaient ses obligations de solliciteur, par la lecture des journaux; et, comme le temps ne lui manquait point, il était rare qu'il commençât une feuille sans en lire jusqu'à la dernière ligne. Un matin, il lit dans une feuille publique une annonce conçue en ces termes : « On desire marier une jeune personne, appartenant à des parens respectables, ayant reçu une bonne éducation, et possédant cent vingt mille francs de rente; on ne traitera que par l'intermédiaire de notaires ». Cette annonce, à la suite de laquelle se trouvait l'adresse du notaire auquel il fallait s'adresser pour avoir des renseignemens plus étendus, ne lui inspira d'abord que du mépris pour les parens qui avaient besoin d'afficher leur fille afin de lui trouver un mari. Il continua de parcou-

rir les annonces, et s'arrêta surtout sur les placemens d'argent à faire ou sur les terres à vendre. Les dernières avaient pour lui un attrait particulier. Dans les momens de découragement, elles étaient pour lui un sujet de consolation; elles lui prouvaient que d'autres étaient réduits à la même extrémité que lui. Dans les momens d'espérance, elles servaient à fortifier ses illusions: « Il ne s'agit, disait-il, que d'avoir un bon emploi, et les terres ne nous manqueront pas. »

Ayant lu son journal, M. de la Poulinière le jeta sur la table où il l'avait pris; puis, après un moment de réflexion, il le reprit, et ses yeux se portèrent presque machinalement sur l'annonce qu'il n'avait lue d'abord qu'avec dédain. « Il est bien étrange, dit-il, que des parens qui peuvent assurer à leur fille cent vingt mille francs de rente, soient embarrassés pour lui trouver un mari; mais, ce sont peut-être des personnes qui vivent dans la retraite. Il est si difficile, dans une ville comme Paris, ajouta-t-il, de se faire jour dans le monde quand on y a été long-temps étranger, qu'il ne serait pas étonnant qu'une malheureuse veuve, qui aurait passé quelques années dans le deuil et la retraite, n'eût pas les moyens d'établir elle-même sa fille. Je voudrais savoir si cette annonce est faite sérieusement, ou si elle a pour objet de mystifier le public »; et, en disant cela, il tira son crayon et prit l'adresse du notaire chargé de fournir des renseignemens aux per-

sonnes qui en demanderaient. « Il n'en coûte pas beaucoup, dit-il, de prendre des informations; il faut que je sache ce que c'est. Quelle joie pour mon fils et pour sa mère, si j'allais découvrir une riche héritière jeune, belle, ayant cent vingt mille francs de rente et appartenant à une famille respectable! »

M. de la Poulinière résolut de ne communiquer à personne, pas même à sa femme, les démarches qu'il se proposait de faire. Il jugeait que, si elles n'avaient aucun résultat, il était bon que tout le monde les ignorât; et que, si elles réussissaient, il était encore bon qu'elles restassent secrètes pour l'honneur des deux familles. Il pensait que, dans ce dernier cas, il attribuerait la connaissance qu'il aurait faite aux bons offices de quelqu'un de ses amis ou à quelque heureux hasard qui l'aurait mis en rapport avec les parens de la personne à marier. Il allait cependant mettre un notaire dans le secret, et cela ne lui paraissait point agréable; mais il en connaissait un sur la discrétion duquel il croyait pouvoir compter. Il espérait que M. Lebon, son ancien ami, serait charmé de lui rendre un service. « Je pourrai, d'ailleurs, savoir par lui, disait-il, si l'annonce est faite sérieusement, avant que de lui faire connaître que j'agis pour mon fils : rien ne m'empêche de dire que je prends des informations pour le fils d'un ami. »

Cette résolution fut en effet exécutée. M. de la Poulinière apprit que l'annonce était très sérieuse, et il se résigna à déclarer que c'était pour son fils qu'il

agissait. On lui fit connaître alors que la personne à marier était née hors mariage, mais que du reste on n'avait aucune tache à reprocher à ses parens. Cette déclaration, qui, dans d'autres circonstances, aurait motivé seule un refus formel, blessa son amour-propre, mais ne l'arrêta point. Il donna sur sa propre famille les renseignemens qui lui furent demandés. On promit de les communiquer aux personnes intéressées, et de lui transmettre une réponse sous peu de jours. Les renseignemens qu'il avait donnés ayant été jugés suffisans, un rendez-vous fut assigné entre lui et le père de la jeune personne à marier.

M. de la Poulinière avait d'abord tâché de se dissimuler à lui-même le vrai motif qui le faisait agir; il avait tâché de se persuader qu'il n'était dirigé que par un sentiment de pure curiosité. S'il avait consenti à dire que c'était pour son fils qu'il prenait des informations, et à donner sur lui les renseignemens qui lui étaient demandés, ce n'avait été que par un mouvement spontané et en quelque sorte irréfléchi. Mais, maintenant qu'il devait se trouver à un rendez-vous avec le père de la personne à marier, ses démarches prenaient à ses yeux un caractère plus grave : il hésitait à compromettre un nom qu'il croyait illustre. Il résolut cependant de poursuivre la négociation qu'il avait commencée, et une circonstance nouvelle vint l'affermir dans cette résolution. Montclair, qui pendant long-temps avait

été fort assidu chez lui, avait depuis quelques jours cessé d'y paraître; et, quoiqu'il eût cherché à motiver son absence sur ses nombreuses occupations, il était évident que son ardeur s'était ralentie. Cette marque d'indifférence, qui blessait cruellement la mère, affectait la fille à tel point que sa santé en paraissait altérée. L'espérance de la marier avec Montclair s'affaiblissant de jour en jour, il devenait plus nécessaire pour la famille de marier avantageusement le fils.

Arrivé le premier au rendez-vous, M. de la Poulinière fut obligé d'attendre pendant près de trois quarts d'heure l'arrivée du futur beau-père de son fils, et il employa ce temps à former des conjectures sur ce qu'il pouvait être. «M. O'Nel! il n'en faut pas douter, c'est quelque grand seigneur dont les ancêtres sont venus en France à la suite de Jacques II : son nom indique assez quelle est son origine. Dans sa jeunesse, il aura formé une liaison condamnée par sa famille, et il ne lui aura pas été permis d'épouser l'objet de ses affections. Maintenant il veut réparer, en faisant le bonheur de sa fille, un mal causé par ses parens; cela annonce des sentimens honorables, et je ne puis que l'approuver. Sa fortune paraît récente cependant, et il semble qu'il a besoin de se justifier de la manière dont il l'a faite, puisqu'il annonce qu'elle a été honorablement acquise.....! Oui, j'y suis; c'est cela même : ses parens l'auront déshérité, et il aura été obligé de déroger à sa naissance en se li-

vrant à l'industrie ou au commerce, comme le marchand de Riga dans *la Fille d'honneur!* Cela annonce un beau caractère. En épousant sa fille naturelle, mon fils blessera quelques préjugés; mais il ne fera rien de déshonorant, et le crédit de son beau-père lui fera faire son chemin. Nous voyons d'ailleurs dans l'histoire tant de grands personnages qui, pour relever leurs familles, ont fait des mariages moins nobles : pourquoi, sans déroger, ne pourrions-nous pas faire ce qu'ils ont fait eux-mêmes »? — Telles étaient les réflexions dans lesquelles M. de la Poulinière était plongé, lorsque parut le noble personnage qu'il attendait.

Qu'on se figure un homme de cinq pieds sept ou huit pouces, âgé d'environ cinquante-cinq ans, ayant le teint jaune et presque livide, des cheveux longs et plats, un front étroit et petit, des yeux gros, d'un bleu pâle, saillans et ternes, des joues aplaties, une bouche dont les deux angles touchaient presque à deux énormes oreilles carrées, une poitrine étroite et enfoncée, de longs bras au bout desquels se trouvent de larges mains descendant jusqu'aux genoux, enfin des cuisses et des jambes d'une longueur démesurée comparativement au reste du corps, et l'on aura une idée de M. O'Nel, ancien homme d'affaires. En voyant avancer cet étrange personnage, dont tous les membres semblaient disloqués, tant il était dégingandé, M. de la Poulinière éprouva un tel sen-

timent de honte qu'il aurait fui ou se serait caché, s'il en avait eu le moyen. Son dégoût augmenta lorsqu'il le vit ouvrir sa large bouche, et qu'il l'entendit lui adresser, d'une voix sépulcrale, le compliment le plus plat qu'il eût entendu de sa vie. Cependant, il n'y avait plus moyen de reculer; il était trop avancé pour rompre sans entrer dans aucune explication. Quelque étrange que lui parût cet homme, sa figure ne lui semblait point inconnue : il croyait l'avoir vue quelque part, mais il ne pouvait se rappeler ni le lieu ni le temps.

M. O'Nel prit le premier la parole, et ce fut pour excuser la manière dont il s'y prenait pour marier sa fille. Il dit qu'en se retirant des affaires, il avait conservé peu de relations dans le monde; que sa fille, élevée à la campagne, en avait toute la simplicité, et n'avait pas encore été introduite dans la société ; que ces circonstances le justifieraient, s'il avait besoin de justification. « D'ailleurs, ajouta-t-il, j'ai négocié tant de mariages entre des gens qui ne s'étaient jamais vus, que la manière que j'ai prise me paraît la plus simple en même temps qu'elle est la plus expéditive. Cela n'engage à rien : si l'on se convient on s'allie ; sinon, on se sépare et il n'est plus question de rien. J'ai annoncé que ma fille aurait cent vingt mille francs de rentes; mais je dois ajouter que ce ne sera qu'après ma mort. Jusqu'alors je lui ferai une pension qui lui donne le moyen de vivre honorablement, et je pourrai même

lui faire don d'un certain capital, pourvu que son mari me donne les sûretés convenables. »

Pendant ce discours , l'impression désagréable que M. de la Poulinière avait d'abord reçue, s'était un peu affaiblie, et le besoin qu'il avait d'assurer son avenir et celui de sa famille, s'était présenté à son esprit avec une nouvelle force. Il avait fait un effort pour vaincre sa répugnance, et tandis que O'Nel tâchait d'excuser la manière dont il s'y prenait pour marier sa fille, lui-même avait cherché de son côté des raisons pour justifier cette alliance à ses propres yeux. Il s'était dit que cet homme ne vivrait pas toujours; et que ce n'était pas lui que son fils devait épouser. Cependant, ses répugnances se réveillèrent lorsqu'il entendit qu'O'Nel, au lieu de donner cent vingt mille francs de rente à sa fille le jour de son mariage, ne lui en donnerait qu'une partie. Il dit qu'un article aussi important ne pouvait être laissé dans le vague, et qu'il était nécessaire de l'éclaircir avant que d'aller plus loin. M. O'Nel, selon l'habitude qu'il avait contractée dans les affaires, ne s'expliqua que d'une manière équivoque. Il dit qu'il ferait plus ou moins pour sa fille, selon qu'il serait plus ou moins satisfait du jeune homme qui se présenterait pour gendre. Il parla de la confiance qui devait exister entre gens d'honneur, et vanta sa délicatesse et sa probité, bien connues de ses anciens confrères. Il dit ensuite qu'il fallait traiter les affaires comme des affaires, et ajouta qu'il espérait

que M. de la Poulinière ne ferait aucune difficulté de déposer entre les mains de son notaire ses titres de famille, et même le brevet qui constatait le grade de son fils.

Quelque blessante que fût pour son amour-propre cette marque de défiance, M. de la Poulinière promit de remettre les titres qui lui étaient demandés; mais comme il ne lui était jamais venu dans l'esprit qu'on pût le soupçonner d'être un aventurier, il avait négligé de prendre quelques-uns des actes dont il avait besoin, et demanda du temps pour les faire venir. « Je n'ai pas besoin de dire, ajouta-t-il, que tout ce que nous faisons ici est subordonné au consentement de nos enfans, et dans la supposition qu'ils se conviendront mutuellement. —Je ne l'entends point autrement, répondit M. O'Nel; je ne suis pas plus dans l'intention de faire violence à ma fille que vous à votre fils. Mais elle est si douce et si soumise, que je ne doute pas qu'elle n'accepte volontiers un époux qui lui sera présenté de ma main; et comme elle réunit à un physique fort agréable tous les avantages d'une bonne éducation, je ne doute pas davantage du consentement de votre fils, à moins qu'il n'ait déjà formé quelque engagement. »

Ayant fait cette observation, M. O'Nel prit congé de M. de la Poulinière et se retira.

CHAPITRE XX.

L'ABAISSEMENT.

> Nommez-le fourbe, infâme et scélérat maudit,
> Tout le monde en convient et nul n'y contredit.
>
> MOLIÈRE.

Les ressources pécuniaires de M. de la Poulinière décroissaient maintenant d'une manière si rapide, qu'il devint nécessaire pour lui de réduire ses dépenses, s'il ne voulait pas se trouver en fort peu de temps sans aucun moyen d'existence. Il fallut se résoudre à prendre un logement beaucoup plus modeste, et à renoncer à voir la haute société. Pour comble de malheur, les visites de Montclair avaient entièrement cessé, et madame de la Poulinière et sa fille en étaient inconsolables.

Dans ces circonstances, M. de la Poulinière qui perdait l'espérance d'obtenir un emploi, aurait donné son consentement à tout mariage qui lui aurait présenté le moyen de faire exister sa famille. Il n'était plus arrêté que par une difficulté ; il craignait que son fils, dont il connaissait la fierté, ne repoussât les propositions qui lui seraient faites. Cette considération le détermina à prendre sur M. O'Nel et sur sa fille des informations plus précises que celles qu'il avait déjà

obtenues. Il pensait que, pour déterminer son fils à consentir au mariage projeté, il fallait avoir d'avance le moyen de répondre à ses objections. Il s'adressa donc à un de ses amis sans lui faire connaître les motifs qu'il avait de se livrer à de semblables recherches, et après quelques jours d'attente, il apprit les faits qu'on va lire.

O'Nel, fils d'une femme de chambre et d'un colonel irlandais au service de France, n'avait reçu de ses parens, pour toute fortune, qu'une éducation fort médiocre. Il savait un peu de latin et écrivait assez bien pour faire un commis expéditionnaire. En sortant de chez le maître d'école auquel son père l'avait confié, il avait été placé chez un homme d'affaires, en qualité de dernier clerc, et il avait occupé ce poste pendant plusieurs années. Privé de tout avantage physique et banni en quelque sorte de la société par sa laideur et par l'absence de tout sentiment élevé, il était devenu un travailleur assidu. Essentiellement cupide et dépourvu de délicatesse, il n'avait vu dans l'exercice de son métier que l'art de tirer parti des vices des lois pour faire triompher l'injustice. Il avait acquis à cet égard une habileté rare, et quoique, sur toute autre matière, il fût si borné qu'il était presque stupide, personne ne savait mieux que lui découvrir le côté faible d'une bonne cause, ou ménager un moyen de nullité pour faire succomber le bon droit. En même temps qu'il était à l'égard des hommes riches ou puissans d'une

servilité sans bornes, il était d'une insolence insupportable à l'égard des personnes qu'il voyait faibles et sans appui. Ayant tous les vices qui pouvaient faire prospérer les affaires de l'homme au service duquel il se trouvait, il avait fini par en avoir la direction, c'est-à-dire par s'élever au grade de premier clerc.

Il remplissait déjà cet emploi depuis quelques années, lorsqu'un homme puissant chargea son patron de lui trouver un individu qui consentît à épouser la fille naturelle d'une femme que ses galanteries avaient rendue célèbre; le grand personnage ne disait pas que cette fille était la sienne; mais cela n'était pas nécessaire. L'homme d'affaires jeta les yeux sur le cercle de ses nombreuses connaissances; il lui fut impossible de découvrir un jeune homme plus propre que son premier clerc à remplir les vues de son client. « Achetez-lui, dit-il à celui-ci, une charge qu'il ambitionne, promettez-lui la clientelle de quelques grands, et soyez sûr qu'il épousera les yeux fermés telle personne qu'il vous plaira de lui présenter. Cette proposition, étant acceptée, fut communiquée à O'Nel qui l'accueillit avec des transports de joie. Le mariage fut conclu. Trois mois après, la femme d'O'Nel avait disparu avec un jeune officier.

O'Nel avait été peu touché de cette mésaventure : n'ayant pris la femme qu'à cause de l'office, il n'avait pas eu besoin de consolation. Les talens qu'il avait manifestés chez son patron, se développèrent

d'une manière prodigieuse dès qu'il put les exercer à son profit. Aussi habile dans l'art de l'intrigue que dans celui de la chicane, il n'était point d'entreprise qu'il ne fît réussir, toutes les fois que le succès pouvait être obtenu par l'astuce ou par la bassesse. Pour lui, comme pour la plupart des soldats, la gloire n'était que dans le succès : plus une cause était désespérée, plus il voyait d'honneur à la faire réussir. Il se vantait des mauvais procès qu'il avait gagnés, comme d'autres se vantent d'avoir pillé ou réduit en servitude des peuples inoffensifs. « J'ai fait réussir deux cents procès, disait-il quelquefois avec orgueil, dans lesquels j'avais d'avance été condamné par la science des avocats les plus habiles. » Quelquefois cependant il s'emportait contre les individus qui s'exposaient à des poursuites criminelles, en allant ouvertement contre les lois; ces gens-là, suivant lui, ne se perdaient que par ineptie. Avec plus d'adresse ou de patience ils seraient parvenus à leur but, si au lieu d'affronter la justice criminelle, ils avaient su tirer parti des moyens offerts par les lois civiles.

La fortune d'O'Nel s'accrut d'une manière rapide, et il vendit sa charge après quelques années d'exercice. Il acquit alors de grandes propriétés et exerça en même temps le métier d'usurier. Il eut des procès avec tous ses voisins, qui, pour n'avoir point affaire à un plaideur si dangereux, aimèrent souvent mieux céder à des prétentions iniques que

d'entrer en contestation avec lui. Il prêtait son argent à des paysans ou à des marchands qui se trouvaient momentanément dans l'embarras, ayant soin de laisser indéterminée l'époque du remboursement. Il épiait ensuite le moment où ils étaient le plus gênés; il les poursuivait alors à toute outrance, et parvenait à se faire céder des propriétés précieuses pour la moitié de leur valeur. Il avait calculé qu'en agissant ainsi et sachant à propos intenter des procès, un homme un peu habile pouvait en quelques années se rendre maître d'un département.

Du moment qu'O'Nel s'était vu lancé dans la route de la fortune, et que sa femme l'avait eu abandonné, il avait formé une liaison selon ses goûts, et avait eu une fille à laquelle il avait donné le nom de Dorothée. Cette fille lui paraissait charmante, car elle avait avec lui une ressemblance parfaite; aussi, se proposait-il de la faire son héritière, pourvu qu'il trouvât un gendre qui pût donner une certaine illustration à sa fortune, et consentît à prendre son nom. Il n'avait pas encore fait connaître cette condition; car, lorsqu'il faisait un traité, il n'en exposait toutes les clauses qu'au moment où l'autre partie ne pouvait plus reculer; mais, comme son orgueil s'était accru dans la même proportion que sa fortune, il était résolu de ne pas céder sur ce point.

Lorsque M. de la Poulinière fut instruit des diverses circonstances qu'on vient de lire, il se sentit

profondément humilié. Il se rappela avoir vu O'Nel dans le temps de sa misère et de ses premières bassesses, et ce souvenir accrut la répugnance qu'il avait de s'allier à lui. Cependant, tel était l'état d'abaissement dans lequel la dissipation de sa fortune l'avait fait descendre, qu'il n'hésita plus que sur les moyens de déterminer son fils à former une alliance dont il était le premier à rougir. Lui laisserait-il ignorer les faits qu'il avait appris, ou lui ferait-il connaître la vérité tout entière? Ce dernier parti était celui qu'il aurait adopté s'il s'était trouvé dans une position moins critique; mais il préféra le premier, en cherchant à excuser à ses propres yeux son défaut de sincérité par l'intérêt des autres membres de sa famille. Il écrivit donc à son fils de venir le trouver, ayant une communication importante à lui faire.

Le premier moyen que prit M. de la Poulinière pour déterminer son fils à accepter la femme qu'il allait lui proposer, fut de lui représenter l'état exact de sa fortune; et à cet égard il ne lui laissa rien ignorer. Il lui fit connaître ensuite les espérances qu'il avait fondées sur le mariage de sa sœur avec Montclair, et comment ces espérances s'étaient presque entièrement évanouies. Enfin, il lui avoua qu'il n'y avait plus que lui qui pût, en faisant un mariage avantageux, sauver sa famille d'une ruine complète et du déshonneur.

De toutes les raisons qu'il pouvait donner à son

fils, pour le déterminer à former une union repoussée par ses sentimens, celles-là étaient sans contredit les plus puissantes. Edouard, car c'est ainsi qu'il se nommait, avait en effet pour ses parens et particulièrement pour sa sœur une affection particulière; il aurait fait pour eux les sacrifices les plus pénibles. Quoique désintéressé et doué des sentimens les plus généreux, il ne méprisait point la fortune; au contraire, il aurait voulu en faire une brillante; mais il ne voulait l'obtenir que par des moyens honorables, en s'élevant dans la profession qu'il avait embrassée, ou du moins en faisant un mariage qui pût flatter son amour-propre. Ses espérances sur l'avenir étaient d'autant plus vives, qu'il était doué d'un grand courage, qu'il avait beaucoup d'instruction, et qu'il était d'ailleurs un fort bel homme. Les précautions oratoires que son père avait jugé nécessaire de prendre pour lui parler de mariage, n'eurent pas d'autre effet que de le prévenir contre la personne qu'il allait lui proposer. Cependant, il n'en laissa rien paraître et demanda quelle était la femme qu'on lui destinait. Au nom d'O'Nel, il lui fut impossible de dissimuler ses sentimens. « Quoi, dit-il, la fille illégitime de ce misérable! »

Cette exclamation déconcerta pour un moment M. de la Poulinière; et cependant, quelque mortifiante qu'elle fût pour lui, il sentit un secret plaisir à voir dans son fils des sentimens conformes à la noblesse de son origine. Après un moment de si-

lence, il reprit la parole : il dit qu'il était fâcheux sans doute que la fille de M. O'Nel ne fût pas née d'un mariage légitime ; mais que cette tache ne pouvait pas lui être imputée. Il reconnut que le mérite de la naissance était d'un grand prix ; mais il ajouta qu'il ne fallait pas l'exagérer. « Une femme, dit-il, ne transmet point son nom à ses enfans ; lorsqu'elle possède les qualités personnelles qui peuvent faire d'elle une bonne mère de famille, et qu'elle apporte à son mari une fortune suffisante pour soutenir l'illustration de sa race, il est permis de se montrer indulgent sur le défaut de naissance.

— Mais, reprit Edouard, quand même je consentirais à fermer les yeux sur les vices de son origine, pourrais-je les fermer sur la source honteuse de la fortune de son père ?

— Et quelle est cette source ? répondit M. de la Poulinière, étonné de voir que son fils fût aussi instruit sur M. O'Nel, qu'il paraissait l'être.

— Je ne saurais le dire d'une manière très exacte, répliqua le fils, car je n'ai jamais eu aucun motif de m'en informer ; mais je crois qu'il en a tiré la meilleure partie des mauvais procès qu'il a suscités, et des iniquités auxquelles il s'est associé. J'ai toujours entendu parler de lui avec un tel mépris, et j'ai vu chez les gens les plus honnêtes une aversion si marquée pour sa personne, que je n'ai pas pu supposer qu'il se fût enrichi d'une manière honorable. »

Cette réponse soulagea M. de la Poulinière : elle

lui prouva qu'Edouard n'était pas aussi instruit qu'il le craignait sur les sources de la fortune de M. O'Nel. Il reprit donc la parole pour tâcher de dissiper ses scrupules.

« Mon fils, dit-il, il ne faut jamais croire légèrement tout ce qu'on dit sur les hommes qui ont acquis de grandes fortunes, ou qui sont parvenus à de hauts emplois. L'envie se plaît souvent à leur attribuer des torts qu'ils n'ont point eus. M. O'Nel a acquis sa fortune dans l'exercice d'une profession estimée, et jamais la justice n'a rien eu à reprendre dans sa conduite. On dit que toutes les affaires auxquelles il a pris part n'ont pas été également honorables; mais, puisqu'il a réussi, il fallait que le droit fût de son côté. Si l'on examinait attentivement l'origine de toutes les grandes fortunes, penses-tu qu'on n'en trouverait pas un bon nombre qui ne seraient pas mieux acquises? Crois-moi, n'aspire pas à réformer le monde. On possède honorablement ce qu'on acquiert sans offenser les lois. L'estime que le public accorde aux avocats est en raison des talens qu'il leur suppose, et non en raison de la justice des causes qu'ils ont défendues; leur corps se croit-il déshonoré parce que, dans chaque procès, un de ses membres soutient une injustice? Un militaire marche au combat, sans s'informer de quel côté se trouve le bon droit. Vainqueur, tout le monde l'admire; il a pour lui grades, richesses, honneurs. S'il fuit, il est déshonoré, quand même

sa fuite aurait fait triompher la cause la plus juste. C'est ainsi qu'en tout temps les peuples ont jugé. Les victoires auxquelles M. O'Nel doit sa fortune n'ont fait périr personne, et les causes pour lesquelles il a combattu, n'étaient pas plus mauvaises que celles qu'ont défendues avec honneur et profit d'illustres généraux. Croirais-tu déroger en t'alliant à eux ou à leurs descendans ? »

Ces raisonnemens embarrassaient Édouard, mais ne le convainquaient pas. Ils lui paraissaient plus propres à dégrader les professions qui lui étaient données comme exemples, qu'à lui faire estimer M. O'Nel. Cependant, comme il n'avait à opposer aux raisons de son père que des sentimens d'antipathie, il lui demanda huit jours pour réfléchir sur la proposition qui venait de lui être faite. Ce délai parut fort long à M. de la Poulinière qui craignait que son fils ne parvînt à faire de fâcheuses découvertes ; mais, comme son autorité ne pouvait aller jusqu'à la contrainte, il l'accorda de bonne grâce.

Les renseignemens qu'Édouard recueillit, soit sur M. O'Nel, soit sur sa fille, ne servirent qu'à donner de la force à sa répugnance, quoiqu'ils fussent moins complets que ceux que son père avait obtenus. Néanmoins, l'affection qu'il avait pour ses parens, le desir qu'il avait de contribuer à l'établissement de sa sœur, et l'absence de toute inclination particulière le faisaient hésiter sur la résolution qu'il avait à prendre. Il faut dire aussi que, quoiqu'il fût natu-

rellement désintéressé, l'immense fortune de M. O'Nel n'était pas sans pouvoir sur son esprit. Cette circonstance, il est vrai, agissait sur lui presque sans qu'il s'en doutât ; mais l'influence n'en était pas moins réelle, quoique non aperçue. Il laissa ainsi expirer le délai qu'il avait demandé à son père pour lui donner une réponse, sans avoir pris aucune détermination, et il se rendit chez lui sans savoir le résultat de la conférence qu'il allait avoir.

CHAPITRE XXI.

LE DÉSESPOIR.

Le silence des nuits, l'horreur des cimetières,
De son contentement sont les seules matières.
MALHERBE.

M. DE LA POULINIÈRE attendait avec anxiété la réponse de son fils, lorsque de nouveaux incidens vinrent donner une autre direction à ses pensées. Sa femme, touchée du chagrin que causait à sa fille la cessation des visites de Montclair, en avait recherché le motif, et elle avait appris que ce jeune homme était sur le point d'épouser une femme qui possédait une immense fortune. Trompée dans ses espérances et blessée dans son ambition, dans sa vanité, dans ses affections de mère, elle n'avait pas songé à cacher son dépit. Elle avait dit à sa fille, sans aucun ménagement, le funeste secret qu'elle venait d'apprendre. La pauvre fille avait été jetée dans un si violent désespoir par cette révélation soudaine, que, dans le trouble et la confusion de ses idées, elle avait laissé voir à sa mère qu'elle était perdue si Montclair l'abandonnait. A cette nouvelle, la mère n'avait plus mis de borne à sa colère : elle avait maudit la bas-

sesse et la perfidie du séducteur; et son mari étant survenu dans ces entrefaites, elle lui avait révélé le secret qu'elle venait d'apprendre. La fureur du mari, suspendue un instant par la surprise, avait éclaté bientôt en imprécations contre Montclair, contre sa fille, contre sa femme, et contre lui-même. Il était arrivé au plus haut degré de violence, lorsque Édouard parut, venant lui faire part de son irrésolution sur le mariage qui lui était proposé.

Lorsqu'une passion est arrivée au dernier terme de l'exaltation, si elle n'entraîne pas les personnes devant lesquelles elle se manifeste, elle a pour résultat de les rendre plus calmes et de leur laisser l'usage le plus libre de leur entendement. Tel fut l'effet que produisirent sur Edouard les passions tumultueuses auxquelles son père et sa mère donnaient un libre cours. Il ne pouvait les partager en arrivant, puisque la cause lui était encore inconnue; et lorsqu'il l'eut apprise, il jugea que l'emportement ne remédiait à rien. Il les engagea à se modérer, et leur dit qu'ils se hâtaient peut-être trop d'accuser Montclair de perfidie. Il demanda à sa mère s'il leur avait fait une proposition de mariage; elle répondit qu'elle n'avait reçu de sa part que des propositions indirectes, mais qu'il avait fait à sa sœur la promesse la plus positive. « En ce cas, reprit Edouard, vous avez tort de vous désoler: je suis persuadé qu'il tiendra ce qu'il a promis. Calmez-vous, bientôt vous aurez une réponse de lui, et j'espère qu'elle sera satisfaisante ». Ayant dit cela, il

partit sans laisser à ses parens le temps de lui répondre.

Les paroles et le départ précipité d'Edouard relevèrent les espérances de sa mère. Elle l'avait vu calme et impassible ; elle savait qu'il avait pour sa sœur l'affection la plus tendre, et qu'il était doué d'un courage inébranlable. Elle trouvait donc en lui toutes les qualités qu'elle pouvait desirer dans un négociateur : une raison froide, assez puissante pour répondre aux objections de Montclair, et une fermeté suffisante pour vaincre ses irrésolutions ou même pour l'intimider. Elle l'avait vu d'ailleurs si sûr de réussir, qu'elle ne pouvait pas douter du succès. Aussi, dès qu'il fut parti, se hâta-t-elle d'aller communiquer ses espérances à sa fille.

L'impression que reçut M. de la Poulinière du discours et de l'air calme de son fils, fut toute différente. L'intervention d'Edouard, dans une affaire de cette nature, ne lui parut propre qu'à rendre leur malheur sans remède. Plus il avait confiance dans son courage, et moins il le croyait propre à opérer un rapprochement. Il savait que les hommes les moins courageux s'exposent souvent à la mort de peur de passer pour lâches ; et que, pour un grand nombre, il est moins honteux de manquer à ses devoirs avec audace, que d'y rester fidèle en paraissant céder à la crainte. Ses préjugés militaires lui faisaient approuver la conduite de son fils, et il aurait agi comme lui, s'il avait eu son âge, et s'il s'était trouvé à sa place ; mais ses sentimens comme père étaient en opposition

avec ses idées. Il faut dire aussi que l'infortune et les humiliations que le métier de solliciteur l'avait contraint de dévorer en silence, avaient beaucoup affaibli chez lui les antiques sentimens d'honneur dont il s'était jadis enorgueilli. Ayant hésité quelque temps sur le parti qu'il avait à prendre, ses sentimens paternels l'emportèrent, et il se hâta d'écrire à son fils la lettre suivante :

« La résolution que tu as prise en nous quittant, mon cher Edouard, me fait trembler : je te conjure de ne rien exécuter avant que de m'avoir parlé. Tu as senti comme tu le dois l'outrage fait à notre famille, et tu as pensé qu'il exigeait une prompte réparation. A cet égard, je partage tes sentimens; mais je crains que, par trop de précipitation, tu ne rendes notre malheur irréparable. Une explication de ta part avec Montclair amènera nécessairement un duel, et un duel, quel qu'en soit le résultat, rendra notre ruine complète. Si Montclair succombe, toute espérance de réparation nous est ravie, et peut-être ta sœur et ta mère te reprocheront le reste de leur vie d'avoir mis le sceau au déshonneur de la famille. S'il était vainqueur.... oh! mon fils, cette pensée me fait frémir! songe aux maux effroyables qui tomberaient sur nous : l'odieux séducteur de ta malheureuse sœur triomphant et oubliant sa perfidie dans la jouissance de ses richesses; ton vieux père, ta mère et ta sœur, privés d'appui, n'osant plus paraître dans le monde, n'ayant aucun moyen d'existence et terminant dans

la honte et le désespoir leur malheureuse vie! Mon fils, je t'en conjure encore une fois, viens me parler avant que de rien résoudre. Je sais que la mort ne saurait t'effrayer; mais la nôtre en serait une suite inévitable et serait plus terrible que la tienne. Hâte-toi de venir ou du moins de me répondre: jusqu'à ce que je t'aie vu, je serai dans une angoisse mortelle.»

Cette lettre fut sur-le-champ envoyée à Edouard; mais il venait de sortir au moment où le messager arriva. Il s'était en effet rendu chez lui en quittant ses parens; il avait mis ordre à quelques affaires, il avait pris son épée et une paire de pistolets, et était allé prier un de ses amis de l'accompagner. Il lui avait annoncé qu'il était chargé d'une affaire dont il ne pouvait prévoir le résultat. «Il est possible, lui avait-il dit, qu'elle se termine bien, il se peut aussi qu'elle finisse mal: dans ce dernier cas, tu me serviras de témoin. Ne me demande point quel en est l'objet; tu en seras instruit assez à temps; mais je te recommande d'avance le plus inviolable secret». Le calme avec lequel il avait prononcé ces paroles, et la fermeté inébranlable avec laquelle il avait paru avoir pris sa résolution, avaient prévenu les questions qu'aurait pu lui adresser son ami, et ils s'étaient dirigés en silence vers la rue où demeurait Montclair. Arrivés au-devant de la porte, Edouard avait prié son ami de l'attendre, et l'avait exhorté à ne point s'impatienter s'il tardait à revenir.

Depuis que Montclair avait cessé de se présenter

chez M. de la Poulinière, il avait donné l'ordre à son portier de ne laisser entrer chez lui aucun jeune officier; mais le portier, oubliant sa consigne, dit à Edouard de monter. Montclair pâlit en le voyant paraître; mais il se remit bientôt de son trouble. Il lui demanda, en présence d'un ami avec lequel il se trouvait, ce qu'il pouvait pour son service. « Vous allez le savoir, répondit Edouard; deux mots me suffiront pour vous l'apprendre; mais j'ai besoin de vous parler sans témoins ». A cette réponse, l'ami de Montclair se retira dans la pièce voisine. Edouard reprit alors la parole.

« Vous avez fait, dit-il, une promesse à mes parens et à ma sœur. On a prétendu que vous n'étiez pas disposé à la tenir. Je n'ai pu le croire et je viens savoir de vous la vérité.

— Une promesse? à vos parens? Je vous proteste, monsieur, que je ne sais pas quelle est la promesse dont vous voulez parler.

— Vous entendez fort bien ce que je veux vous dire; mais puisqu'il vous faut une explication plus claire, je vous la donnerai : vous avez fait une promesse de mariage à ma sœur.

— Jamais, monsieur, je ne leur ai fait une telle promesse. Je puis avoir parlé, dans la conversation, des qualités que je voudrais trouver dans une femme; mais je n'ai jamais désigné personne.

— Je ne suis pas venu pour discuter sur des mots. Si vous n'avez pas fait une promesse à mes parens,

vous en avez fait une à ma sœur. Voulez-vous la tenir? répondez: oui ou non.

— Pour répondre à votre question, il faudrait qu'en effet j'eusse fait une promesse; et je vous dis que je n'ai rien promis à vos parens.

— Je n'ai plus qu'une question à vous faire: reconnaissez-vous la promesse dont je viens de vous parler?

— Non, monsieur, je ne puis pas la reconnaître.

— On ne m'a point trompé: en vous recevant chez eux, mes parens n'y ont admis qu'un misérable; mais l'outrage que vous leur avez fait ne restera point impuni: vous pouvez refuser de leur donner la réparation qu'ils avaient droit d'attendre, il en est une autre que j'exige de vous.

— Je suis prêt à vous l'accorder: dites le lieu, le temps, et je m'y trouverai.

— Des affaires de cette nature ne se remettent pas au lendemain. Je ne vous perds pas de vue que vous ne m'ayez accordé la satisfaction que je vous demande. Vous avez là votre ami qui vous servira de témoin; le mien est à la porte, qui nous attend dans une voiture. Prenez vos armes, et suivez-moi. »

Montclair n'était point lâche; cependant, s'il avait vu quelque moyen d'éviter le combat sans nuire à sa réputation de bravoure, il l'aurait volontiers adopté. N'en trouvant aucun, il se résigna de bonne grâce; il appela son ami, et lui annonça qu'il allait lui servir de témoin. Celui-ci avait entendu quelques mots de la conversation, et quoiqu'il n'en connût pas le sujet,

il ne fut pas très surpris de la communication qui lui fut faite. Il hasarda quelques mots pour savoir de quoi il s'agissait, et pour tenter une réconciliation. La manière dont ils furent reçus le convainquit qu'il s'agissait d'une affaire très grave, et le détermina à garder le silence. Montclair prit ses pistolets; c'était l'arme dont il connaissait le mieux l'usage.

Avant que d'arriver sur le lieu où devait se vider le différend, ils descendirent tous de voiture pour faire à pied le reste de la route, et les deux témoins s'approchèrent l'un de l'autre pour se demander la cause de cette querelle. L'ignorance de tous les deux étant égale, et ne se connaissant pas mutuellement, chacun s'imagina de son côté que l'autre lui faisait un mystère de ce qu'il savait. Ils s'engagèrent cependant à faire leurs efforts pour empêcher un duel qu'ils ne pouvaient s'expliquer.

Arrivés sur le lieu du combat, les témoins déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas que les deux parties allassent plus avant, si elles ne leur faisaient pas connaître le sujet de la querelle, et ne leur donnaient pas la certitude que tout moyen d'arrangement était impossible. « Nous ne voulons pas, dit l'un d'eux, que des hommes d'honneur exposent leur vie, pour une erreur ou un mal-entendu. Il suffira peut-être d'une explication pour vous mettre d'accord. — Il n'y a point ici d'erreurs, répondit Edouard, et il est des outrages d'une telle nature que des excuses ne sauraient les laver ».

Ces mots suffirent pour faire connaître aux témoins de quel côté l'offense était partie. L'ami de Montclair s'adressa donc à lui, et lui dit que, s'il avait des torts à se reprocher, il fallait savoir en convenir; qu'il y avait plus d'honneur et même plus de vrai courage à reconnaître et à réparer une offense, qu'à y persister au péril de sa vie et de la vie d'autrui; que, s'il n'avait pas eu l'intention de faire une injure, il fallait encore en convenir, et qu'une simple explication pouvait terminer la querelle.

« Je n'ai jamais eu l'intention d'offenser personne, dit Montclair. Monsieur prétend que j'ai fait un outrage à sa sœur, et m'attribue des promesses que je n'ai pas faites. Je rends à sa bonne foi une entière justice, et je suis loin d'accuser celle de ses parens; mais ils ont mal interprété mes paroles, et j'ai du regret de ne pas m'être mieux expliqué. Si, de ma part, c'était un tort, j'en ferais mes excuses; j'irais même plus loin, et si une réparation pécuniaire pouvait.....

— Misérable! s'écrie Édouard, je méprise tes richesses autant que ta personne. Prends tes armes, et ne m'insulte pas davantage ». En même temps, il lui présente une pièce de monnaie, la jette en l'air pour savoir lequel des deux tirera le premier, et lui ordonne de choisir. Celui-ci prononce, et le hasard le favorise. Ils se placent à dix pas l'un de l'autre. Montclair, quoique fort ému, ajuste long-temps son arme; le coup part; Édouard pâlit, chancelle et

tombe. Il essaie de se relever en s'appuyant sur une main; mais il tombe à la renverse, en laissant échapper ces mots d'une voix faible : « O ma pauvre sœur »! et il expire. La balle lui avait percé la poitrine.

L'ami d'Édouard, en l'accompagnant chez Montclair, avait reçu de lui un paquet cacheté, avec prière de le faire parvenir à ses parens, dans le cas où le sort du combat lui serait contraire. Il se hâta de s'acquitter de cette triste commission, après avoir joint au paquet une lettre dans laquelle il faisait la relation de l'évènement funeste dont il venait d'être témoin.

M. de la Poulinière, après avoir écrit une lettre à son fils pour l'obliger à renoncer à la résolution qu'il supposait qu'il avait prise, ou pour le déterminer du moins à en suspendre l'exécution, n'avait pas tardé à apprendre que son message était arrivé trop tard. L'inquiétude s'était emparé de son esprit, et il était tombé dans une agitation extrême; ne sachant où il pourrait trouver son fils, il était allé chez son antagoniste s'informer s'il était chez lui. Là il avait appris que Montclair était sorti en voiture avec trois autres jeunes gens; mais on n'avait pu lui dire où ils étaient allés. Il n'avait alors plus douté que son fils n'eût mis sur-le-champ à exécution la résolution funeste qu'il lui avait attribuée. Ne pouvant rester en place dans la cruelle incertitude où il se trouvait, il avait erré quelque

temps dans les promenades les moins fréquentées, et était rentré chez lui accablé de fatigue, pour attendre qu'on vînt lui annoncer l'issue du combat. Déjà la nuit était venue, et il n'avait reçu aucune nouvelle. Enfin, on sonne à sa porte, et un instant après sa domestique se présente et lui remet une lettre cachetée en noir. Il la reçoit d'une main tremblante, brise l'enveloppe, aperçoit une lettre de son fils également cachetée en noir, jette les yeux sur le billet qui l'accompagne, et à la lecture de la première ligne : « Tout est perdu », dit-il; et il se laisse tomber sur son fauteuil, se cachant la figure de ses deux mains.

Sa femme, qui avait suivi ses mouvemens avec inquiétude, quoiqu'elle n'eût pas conçu les mêmes craintes, s'approche pour prendre les papiers qu'il a laissé tomber de ses mains; elle lit le billet qui était joint à la lettre, et pousse un cri lamentable. Après un instant de silence, ses cris recommencent avec plus d'énergie; elle s'arrache les cheveux, se tord les mains avec violence et tombe dans d'effrayantes convulsions. Ses voisins, accourus à ce bruit, s'empressent de lui prodiguer des secours; mais, à peine elle revient à elle-même, qu'elle donne les mêmes signes de désespoir, et qu'elle perd de nouveau connaissance. Cependant, elle revient peu-à-peu à la vie, et la violence de ses passions ayant abattu ses forces, elle reste presque privée de mouvement, les yeux égarés et sans répandre une larme.

Une scène moins violente, mais non moins douloureuse, se passait en même temps dans la chambre de sa fille. La domestique qui avait remis la lettre à son père, étant restée près de la porte, avait appris le malheur qui venait d'arriver. Sa jeune maîtresse l'ayant appelée pour connaître la cause des cris qu'elle avait entendus, elle reçut d'elle cette courte réponse : «Monsieur Montclair a tué votre frère». A ces mots ses forces l'abandonnèrent, une sueur froide se répandit sur tout son corps, et elle s'évanouit. Les soins qu'on lui donna la firent revenir; mais une fièvre violente se déclara, elle tomba dans le délire et ne connut plus les personnes qui l'environnaient. Si quelques éclairs de raison se manifestaient par intervalles, elle demandait son frère, et se plaignait qu'il ne vînt pas la voir. Sa maladie devint plus grave de jour en jour, et bientôt on désespéra de son rétablissement.

M. de la Poulinière, qui avait éprouvé un sentiment de terreur inexprimable à l'approche des calamités dont il avait vu sa famille menacée, était devenu un exemple de résignation et de courage, depuis qu'il était arrivé au dernier terme du malheur. Il ne laissait échapper aucun reproche, ne faisait entendre aucune plainte, ne proférait presque aucune parole. S'oubliant entièrement lui-même, il se tenait constamment assis au chevet du lit de sa fille, et voyait arriver sa fin prochaine comme le terme de ses souffrances. Quatorze jours se passè-

rent ainsi sans qu'aucune lueur d'espérance vînt apporter le moindre soulagement à sa douleur. Au quinzième jour, la malade parut un instant recouvrer sa raison. Elle reconnut son père, lui tendit sa main défaillante et lui demanda pardon des chagrins qu'elle lui causait. Sa mère s'étant alors approchée, elle détourna la tête, fit entendre un léger soupir et expira.

M. de la Poulinière ne se sépara point des restes inanimés de sa fille; comme s'il se plaisait à contempler la mort, il les vit enfermer dans le cercueil et les accompagna jusqu'au tombeau. Ayant rempli ce triste devoir, il se sépara des trois ou quatre personnes qui avaient suivi le convoi, ne reparut plus chez lui, et l'on ignore ce qu'il devint. Quelques personnes ont prétendu qu'il avait cherché dans les flots une mort volontaire; mais cela n'a point été prouvé, et une telle mort aurait été contraire à ses idées religieuses. D'autres ont pensé qu'il s'était réfugié dans une maison de trapistes, ce qui nous paraît beaucoup plus vraisemblable. Il avait toujours considéré ce moyen de quitter le monde comme le plus innocent et le plus sûr pour l'avenir. Il croyait d'ailleurs qu'une maison de trapistes était le seul lieu sur la terre où un homme de sa condition pût se livrer au travail sans déshonneur.

Madame de la Poulinière n'éprouva point à la mort de sa fille un désespoir aussi violent que celui qu'elle avait éprouvé à la mort de son fils. Cepen-

dant, lorsqu'elle vit enlever le cercueil, et qu'elle perdit jusqu'à ses dernières espérances, elle eut la pensée de se détruire en se précipitant dans la rue. Elle fit quelques pas vers la fenêtre, mais elle fut retenue par la crainte de l'avenir, et par ce sentiment d'horreur qu'inspire la présence de la mort même aux êtres les plus misérables. Son dessein ayant été remarqué, elle fut quelque temps surveillée par une domestique qui lui était attachée. On n'eut pas besoin de la surveiller long-temps; elle tomba malade, et lorsqu'elle se rétablit elle resta si faible, qu'elle n'avait pas même cette espèce de force qu'exige la résolution de terminer son existence.

Voyant que son mari ne paraissait plus, elle ne douta pas qu'il ne l'eût irrévocablement abandonnée. Elle quitta l'appartement qu'elle occupait, et alla se loger dans un quartier où elle pouvait espérer de n'être connue de personne. Il fallut qu'elle songeât à trouver quelque moyen de vivre, car elle touchait presque à la fin de ses ressources. Si elle avait voulu se livrer à quelque genre d'occupation, elle aurait pu longtemps encore pourvoir à ses besoins; mais son orgueil ne pouvant se plier à recourir au travail, elle plaça ses espérances sur les chances de la loterie. Elle eut ainsi bientôt épuisé le peu de ressources qui lui restaient, et se trouva réduite à porter ses effets au Mont-de-Piété. N'ayant plus rien à mettre en gage, il fallut descendre jusqu'à solliciter la cha-

rité publique : on la vit pendant quelque temps, après la tombée de la nuit, couverte d'un mauvais voile, chanter des romances sur une place peu fréquentée, en s'accompagnant d'une vieille harpe qui lui était restée. Lorsque la charité des passans lui donnait quelque chose au-delà de ce qui était rigoureusement nécessaire jusqu'au lendemain, elle portait l'excédant dans un bureau de loterie, et se repaissait d'espérance jusqu'au prochain tirage.

Un jour elle voit avec une joie extrême que les numéros sortis sont les mêmes que ceux qu'elle a pris, et elle ne doute point qu'elle n'ait gagné une somme considérable. Elle va en toute hâte au bureau où elle a pris son billet pour recevoir son paiement; mais hélas! le buraliste s'était trompé; il n'avait pas écrit sur son registre les mêmes numéros que ceux qui étaient portés sur le billet. Le choc qu'elle éprouve, lorsqu'elle se voit déçue dans ses espérances, est si violent, qu'elle en perd la raison, et qu'elle est conduite dans un hôpital d'aliénés.

Dans sa folie, que les médecins jugent incurable, elle s'imagine qu'elle possède de grandes richesses; que son mari, devenu comte, a été envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur; que son fils est devenu général, et que la main de sa fille est recherchée par les hommes les plus riches de la cour. Elle s'occupe souvent à former des tresses de paille qu'elle pose ensuite avec orgueil sur sa tête échevelée, croyant porter une couronne de fleurs ou une pa-

rure de diamans. Quelquefois, mettant en ordre de misérables guenilles, elle en forme un trousseau pour le prochain mariage de sa fille avec le fils d'un ministre. Pendant qu'elle est ainsi occupée, elle se réjouit du dépit que va causer au perfide Montclair une alliance si brillante, et invite à la noce les curieux que le hasard a conduits près d'elle. Quelquefois aussi, elle chante des romances lugubres auxquelles elle fait succéder rapidement des airs pleins de gaîté. Elle danse alors en étalant, aux yeux des spectateurs attristés, des haillons dans lesquels on aperçoit encore les derniers restes de son ancienne splendeur.

CHAPITRE XXII.

LA CAISSE D'ÉPARGNES.

> Celui qui gagne tout ce qu'il peut gagner honnêtement, et qui épargne tout ce qu'il gagne (à l'exception des dépenses nécessaires), deviendra certainement riche. B. FRANKLIN.

Les familles heureuses fournissent peu de matériaux aux historiens; tout, dans leur existence, étant réglé d'avance, et rien de ce qui peut être enlevé au hasard ne lui étant laissé, elles ne sont point sujettes à ces évènemens imprévus, à ces grandes catastrophes qui captivent l'imagination; elles croissent et prospérent en quelque sorte comme ces arbres que la nature a destinés à avoir une longue durée et qu'on a placés sur un terrein qui leur convient, d'une manière lente, mais régulière et sûre.

On ne sera donc point étonné si, depuis deux années que nous avons perdu de vue Lambert et sa famille, leur histoire ne nous fournit qu'un petit nombre d'évènemens de peu d'importance. Après le départ de M. de la Poulinière, une place se trouva vacante dans le conseil de la commune, et elle fut donnée à Lambert, à la grande satisfaction de la plupart

des habitans. Cet emploi, qui ne lui donnait que peu d'occupation, lui fournit cependant le moyen de poursuivre l'exécution de ses projets avec plus de succès, et de dissiper les préventions qu'avaient conçues contre lui quelques-unes des personnes les plus notables de la commune. Quelque temps après, il fut élu membre du conseil souverain de la république; et il forma alors un projet que je ferai bientôt connaître.

La femme de Lambert avait continué de recevoir un petit nombre de ses amis; ses deux filles, déjà en âge d'être mariées, étaient fort jolies, et elles avaient reçu une éducation soignée. La simplicité qu'elles avaient conservée dans toutes les actions de leur vie, était autant le résultat de leur raison que de leurs habitudes. Elles la considéraient comme le moyen le plus sûr de prévenir l'envie, et de conserver l'amitié des personnes de leur âge qui avaient moins de fortune qu'elles. Elles évitaient donc avec un soin particulier toute parure qui aurait obligé les jeunes filles avec lesquelles elles étaient liées à des dépenses disproportionnées à leurs moyens, ou qui aurait pu être un sujet de comparaison désagréable. Si quelque chose les distinguait des personnes de leur âge, ce n'était pas une mise plus riche, c'étaient une propreté particulière, un goût et un soin que les autres n'avaient pas toujours. Elles étaient déjà depuis quelque temps recherchées par des jeunes gens de mérite; mais elles se trou-

vaient si heureuses auprès de leurs parens qu'elles hésitaient encore à faire un choix.

L'évènement le plus important arrivé dans la famille Lambert depuis deux années était le retour du fils. Après avoir passé quelques années dans une bonne maison d'éducation, il avait été placé à Paris, auprès d'un mécanicien célèbre, qui l'avait traité comme son propre enfant. Là, il avait fait des progrès rapides, et était devenu presque aussi habile que son maître. Dans la dernière année de son séjour, il avait concouru pour un prix proposé par l'académie des sciences, et il l'avait remporté. Cette victoire avait causé à ses parens une joie d'autant plus vive, qu'elle était plus pure, et qu'elle avait été obtenue sans s'exposer à aucun danger et sans causer de larmes à personne. Ayant vécu dans le sein d'une famille respectable, il avait évité tous les dangers que courent, dans une grande ville, les mœurs et la santé des jeunes gens qui vivent abandonnés à eux-mêmes. Il était revenu parmi ses parens avec un esprit cultivé, une santé vigoureuse et des mœurs aussi pures qu'elles l'auraient été s'il n'avait jamais été séparé d'eux. Il ne songeait point à se marier ; mais d'autres y pensaient pour lui.

La fille aînée de M. Musard venait d'atteindre sa seizième année, et une de ses tantes, qui se proposait de l'instituer son héritière, était convaincue qu'elle ne pouvait pas lui donner un meilleur mari que le jeune Lambert. Le père aurait volontiers

consenti à ce mariage, s'il n'avait considéré que les qualités personnelles du jeune homme, et la fortune qu'il recevrait un jour de ses parens; mais il était arrêté par un scrupule. Il pensait qu'une famille d'une bourgeoisie aussi ancienne que celle des Musard ne pouvait pas, sans se mésallier, donner une de ses filles au fils d'un simple artisan. Cependant, comme sous tout autre rapport que celui de la naissance, le mariage lui convenait, il avait promis à sa sœur de se prêter à ses vues, s'il parvenait à découvrir que son voisin était parent d'un certain Lambert qui avait été professeur de mathématiques il y avait déjà près d'un siècle.

Lambert était peu occupé du soin de marier ses enfans. Ce n'est pas qu'il ne mît point un grand intérêt à leur établissement, mais il était persuadé qu'il avait peu besoin de s'en mêler, pour qu'ils fissent de bons choix. Il avait mis tous ses soins à leur donner de bonnes habitudes et à former leur jugement; il les avait convaincus que le plus constant de ses desirs était de les voir heureux. Il croyait donc pouvoir, sans le moindre danger, se fier à leur discrétion : il savait que les motifs qui pourraient le déterminer à refuser son assentiment à une alliance, agiraient sur eux avec plus de force encore que sur lui-même. Il existait d'ailleurs, entre tous les membres de la famille, une si grande intimité, qu'ils n'avaient rien de secret les uns pour les autres, et qu'aucun n'aurait contracté une liaison,

ou éprouvé une inclination sans que les autres en fussent à l'instant instruits. Un jeune homme qui aurait tenté de gagner en secret l'affection de l'une des deux jeunes filles, lui aurait inspiré la même méfiance et peut-être la même crainte que l'inconnu qui aurait tenté de s'introduire secrètement et au milieu de la nuit dans l'intérieur de la maison. Elle aurait supposé à l'un et à l'autre des intentions également criminelles, et son premier soin aurait été de donner l'éveil à ses parens.

Libre ainsi de toute crainte à l'égard de sa famille, et ayant cessé de travailler à l'accroissement de sa fortune, Lambert ne s'occupait guère plus que de ses projets philanthropiques ou de donner des conseils aux jeunes gens industrieux qui venaient lui en demander. Tant que sa bienfaisante activité n'avait eu à s'exercer que dans le village où il s'était établi, il avait marché hardiment vers le but qu'il s'était proposé; mais maintenant qu'il se trouvait sur un plus grand théâtre, il n'agissait plus avec la même assurance. La crainte qu'il avait qu'on ne le soupçonnât de vouloir devenir un homme important, le rendait timide dans l'exécution de ses plans, et il en aurait volontiers cédé la gloire à d'autres, s'ils avaient voulu se l'attribuer et se charger de l'exécution. Aussi, cherchait il à faire réussir ses projets moins par ses propres efforts, que par ceux de ses amis, Thomas et Jacques Birmin.

Lambert avait toujours mis au nombre des prin-

cipales causes de sa fortune, la faculté qu'il avait eue dans sa jeunesse de placer ses petites épargnes d'une manière productive, à mesure qu'elles étaient faites. Pour jouir de cette faculté, il avait eu besoin de l'influence du vieillard qui l'avait pris en affection, et de la complaisance du banquier auquel il avait été recommandé. Mais ces deux circonstances, sans lesquelles il est probable qu'il serait resté toute sa vie un pauvre ouvrier, ne pouvaient se présenter pour tous les jeunes gens placés dans une position aussi humble que l'avait été la sienne. Pendant son séjour en Angleterre, il avait appris l'existence d'une institution qui lui avait paru admirable en ce qu'elle rendait communs à toutes les personnes, les avantages dont-il avait lui-même joui. Il avait découvert qu'il existait, dans diverses villes de ce pays, des banques destinées à recevoir et à employer, d'une manière productive, les petites économies des personnes laborieuses et rangées. Ces banques sont connues sous le nom de *banques* ou *caisses d'épargnes*. Il n'en existait point en France à cette époque.

Lambert croyait qu'une caisse d'épargnes pouvait produire un bien immense dans sa patrie, et il s'efforçait de faire partager son opinion aux personnes sur l'influence desquelles il croyait pouvoir compter. « Une des dispositions les plus prononcées chez nos compatriotes, disait-il, est le penchant à la bienfaisance : il est peu de personnes qui, si elles en ont le

moyen, ne se plaisent à soulager les maux qu'enfante la misère. Rien n'est assurément plus honorable que de tels sentimens, surtout quand ils sont dirigés par une raison éclairée; mais il est rare qu'ils produisent les bons résultats qu'on s'en promet. La pauvreté que produisent l'imprévoyance, la paresse, le jeu, l'intempérance et d'autres mauvaises habitudes, ressemble au tonneau des Danaïdes: les bienfaits qu'on y verse ne s'y arrêtent point et ne remplissent aucun vide. Il semble, au contraire, que la misère s'étend à mesure que les aumônes se multiplient. N'en soyons pas surpris; on ne peut bien souvent soulager un besoin à moins d'encourager un vice. D'ailleurs, ajoutait Lambert, les pauvres les mieux secourus seront toujours des gens fort misérables: ils ont tous les vices que produisent l'indigence, et n'échappent point aux maux qui, pour l'ordinaire, les accompagnent.

« Si l'on avait fait, pour prévenir la pauvreté, la moitié des frais qu'on a faits pour soulager les maux qu'elle engendre, on eût diminué des neuf dixièmes le nombre des indigens. Il n'est pas en notre puissance de faire qu'il n'existe point de pauvres; mais tâchons du moins d'en diminuer le nombre. Nous aurons fait un grand pas, quand nous aurons appris à chacun à compter un peu plus sur ses propres efforts, et un peu moins sur les secours des autres. Ces secours, quelque nombreux qu'ils soient, sont toujours au-dessous des espérances qu'ils font

naître; et de tous les maux qu'on peut causer, il en est peu d'aussi graves que celui de faire concevoir des espérances qu'on ne peut pas satisfaire, surtout quand elles portent sur les premières nécessités de la vie.

« Dans notre petite république, nous avons moins besoin que dans beaucoup d'autres états, de donner aux classes peu aisées des moyens d'instruction, et de leur inspirer l'amour du travail. Quoiqu'à cet égard, il reste encore bien des choses à faire, nous sommes plus avancés qu'on ne l'est dans la plupart des pays. Il est peu de gens, parmi nous, qui ne connaissent la valeur du temps, et qui ne sachent comment ils doivent l'employer. Nous connaissons aussi le prix de l'économie, et savons l'exercer quand nous en avons le moyen; mais ce moyen manque aux classes qui ne peuvent faire que de petites épargnes.

« Il est aisé, pour les gens riches, de grossir leurs capitaux en faisant des économies. Pourvu qu'ils aient un peu de modération, ils peuvent satisfaire leurs besoins et même quelques-unes de leurs fantaisies, et avoir encore du superflu. Leurs relations de société et l'étendue de leurs ressources leur donnent la facilité de placer d'une manière sûre leurs épargnes, à mesure qu'ils en font, et ils ont tant de moyens d'employer leur temps agréablement qu'ils sont peu tentés de les dissiper. Il est d'ailleurs pour eux des moyens de réparer leur fortune, qui n'existent pas pour les autres.

« Mais il est difficile, pour les gens qui ne vivent que de leur travail de chaque jour, de cumuler les petites sommes qu'ils peuvent économiser. Un ouvrier qui, dans le cours d'une semaine, gagnerait six francs au-delà de ce qu'il lui faut pour vivre, pourrait faire une forte économie. Mais comment employer cette somme? s'il la garde chez lui, il est exposé à mille tentations; il lui faudrait pour y résister une prévoyance et une force qu'on trouve très rarement même dans des classes plus éclairées et exposées à moins de besoins. L'argent qu'on garde dans sa maison ne produit point d'intérêts, et court risque d'être enlevé par des voleurs. En conservant ainsi auprès de soi une petite somme, un homme, s'il est seul, compromet sa sûreté en même temps que son argent. Il ne peut sortir sans craindre d'être volé.

« S'il est difficile, pour un homme qui vit seul, de résister à la tentation de dépenser le peu d'argent qu'il a sous la main, cela est bien plus difficile encore pour celui qui se trouve placé au milieu de sa famille. Une femme et des enfans qui savent qu'il y a dans la maison un petit trésor, éprouvent bientôt tous les desirs que ce trésor peut satisfaire. Ces desirs deviennent d'autant plus pressans que les économies ainsi accumulées ne rapportent point d'intérêt qu'elles peuvent être perdues ou volées, et que la proximité où elles sont placées, est un stimulant continuel. Quel est le père ou le mari qui ose-

rait se flatter de résister long-temps au plaisir de les satisfaire et à la crainte d'être accusé d'avarice ou de dureté? Quel est celui qui ne craindrait pas d'exposer sa femme ou ses enfans à la tentation de s'emparer frauduleusement des petites sommes qu'il leur refuserait, ayant le moyen de les leur donner?

« Les personnes aisées qui travaillent pour leur propre compte, ont un moyen tout simple de placer leurs épargnes : le fabricant peut employer les siennes à multiplier le nombre de ses métiers, le cultivateur à améliorer ses terres, le marchand à étendre son commerce; mais un ouvrier, un domestique ou même un simple commis ne peuvent pas ainsi étendre leur industrie par l'emploi de leurs économies; ils ne seraient pas admis à prendre part au profit de leur maître en laissant dans ses mains les sommes qu'ils auraient épargnées.

« Il n'est pas plus aisé aux personnes de ces diverses classes de placer leurs économies à mesure qu'ils les font, que de les faire valoir. A qui les prêteraient-ils? Quels sont les hommes industrieux qui consentiraient à les recevoir et à en payer un intérêt? Les riches n'en voudraient point : de tels prêts leur causeraient plus d'embarras que de profit. De pauvres gens les recevraient peut-être; mais quelle garantie donneraient-ils pour le remboursement? En pareil cas d'ailleurs le prêteur, pour ne point s'exposer à tout perdre, serait obligé de diviser ses prêts entre plusieurs personnes, et cela

exigerait de sa part des soins et des calculs plus grands qu'il ne pourrait les donner ou les faire. Enfin, celui qui placerait ainsi son argent se ferait accuser d'usure ; les individus qu'il aurait obligés seraient les premiers à se plaindre de lui, lorsqu'il voudrait exiger son remboursement.

« Ainsi, les gens qui vivent des fruits de leur travail de chaque jour ou qui n'ont que des revenus très bornés, ne peuvent ni faire valoir leurs économies par leurs propres mains, ni les placer à intérêt à mesure qu'elles se forment, ni les garder près d'elles sans un extrême danger. Cependant toutes les richesses qui sont dans le monde, ne se composent que de l'excédant des profits sur les dépenses ; et lorsque, dans la société, il existe des classes nombreuses qui n'ont rien en réserve et qui consomment régulièrement tout ce quelles obtiennent de leur travail, c'est une nécessité qu'elles soient des pépinières de mendians. La vieillesse, les maladies, la perte des parens, et tous les accidens qui troublent le cours du commerce, arrêtent ou entravent sans cesse le travail, et laissent tous les jours une multitude de personnes sans ressource.

« Dans divers pays, on a établi des peines pour réprimer la mendicité ; mais qu'a-t-on fait pour la prévenir ? Quelles sont les institutions qu'on a établies, pour donner de la prévoyance aux hommes, et pour leur inspirer l'amour du travail, de l'ordre, de la tempérance ? Quelles sont les mesures qu'on a prises pour

leur donner la possibilité de placer leurs épargnes d'une manière sûre et productive, quand ils ont le desir et le moyen d'en former? Si l'homme, dans la vigueur de l'âge et la force de la santé, n'a pas la puissance de conserver une partie des produits de son travail pour le temps où la vieillesse et la maladie l'auront affaibli, faudra-t-il, quand ce temps sera venu, lui faire un crime de sa misère?

« La fondation d'une caisse d'épargne, en donnant à toute personne laborieuse et rangée le moyen de se préparer des ressources pour l'avenir, aura pour effet de rendre plus sévères les châtimens réservés aux habitudes vicieuses. Quand la pauvreté ne sera plus que la conséquence d'un vice, on pourra la flétrir sans craindre de se rendre coupable d'injustice ou de cruauté; mais tant qu'elle sera le résultat de l'absence d'institutions que les besoins de la société réclament, elle ne sera considérée que comme un malheur. Les individus qui tomberont dans l'indigence par suite d'une conduite vicieuse, profiteront de la sympathie et de la pitié qu'inspireront ceux qui y seront tombés par suite de l'insouciance ou de l'égoïsme des autres classes de la société. Ainsi l'on se trouvera conduit à distribuer des encouragemens aux vices qui enfantent la pauvreté, parce qu'on aura négligé de fournir aux bonnes habitudes qui la préviennent, les moyens dont elles ont besoin pour s'exercer.

« La facilité que donnera une caisse d'épargnes aux

personnes laborieuses qui ne gagnent que de petits salaires, de faire quelques économies, n'aura pas seulement pour effet de les mettre à l'abri des souffrances que produit la misère, elle aura en outre pour résultat de garantir les personnes aisées des funestes effets que produisent pour elles la plupart des vices et des crimes qui sont la conséquence ordinaire de l'indigence. Les bienfaits de cette institution ne s'arrêteront donc pas sur les familles en faveur desquelles elle sera spécialement établie; ils s'étendront même sur les personnes les plus riches; car elles jouiront d'une plus grande sécurité, soit pour leurs personnes, soit pour leurs propriétés.

« Enfin, une caisse d'épargnes, en donnant aux classes les moins aisées de la société le moyen de faire des économies, accroîtra sans cesse le nombre des familles indépendantes, et allégera les charges de celles qui le sont déjà. L'ouvrier aspirera à travailler pour son propre compte; le commis pourra devenir marchand, et le domestique sortir de la domesticité. Les valeurs employées à donner du pain aux indigens pourront être consacrées, au moins en partie, à donner de l'instruction à ceux qui n'auront pas le moyen d'en acquérir. La même cause qui préviendra la misère d'un grand nombre de familles et qui assurera leur indépendance, contribuera donc à développer l'intelligence d'un grand nombre d'autres. »

Telles étaient les raisons que Lambert donnait à

ses amis pour les déterminer à établir une caisse d'épargnes. Il avait déjà réussi à les convaincre, et il n'avait même pas eu beaucoup de peine; car il avait trouvé dans leurs idées et dans leurs sentimens de puissans auxiliaires. Il était persuadé qu'un établissement de cette nature produirait les effets les plus salutaires sur les mœurs et sur le bien-être de la classe la plus nombreuse de la société. Il faut dire cependant qu'il n'espérait de grands effets d'une caisse d'épargnes qu'autant qu'elle serait secondée par une bonne instruction populaire. Il pensait qu'il n'y avait pas moyen de réformer les mœurs, à moins d'éclairer les intelligences, et que la première condition pour faire renoncer les hommes à de mauvaises habitudes et leur en faire contracter de bonnes, était de les mettre à même de voir les funestes effets des unes, et les heureux résultats des autres. Aussi, en exhortant les habitans de son village à faire des épargnes, avait-il pensé que la manière la plus avantageuse de les employer, était de les consacrer à l'instruction de leurs enfans. *

* Une caisse d'épargnes et de prévoyance a été établie à Paris depuis plusieurs années, et a déjà produit les plus heureux effets. C'est incontestablement une des institutions les plus véritablement philanthropiques qu'il soit possible de concevoir. Les hommes qui l'ont fondée, et ceux par les soins de qui elle se perpétue, doivent être mis au rang des bienfaiteurs les plus éclairés de l'humanité. En même temps qu'ils donnent aux personnes peu aisées le moyen de se préserver de la misère, ils garantissent toutes les classes de la société, d'une grande partie des maux qui sont la suite ordinaire de la pauvreté.

Tout le monde paraissait disposé à seconder Lambert dans ses desseins, lorsqu'un accident funeste vint en arrêter l'exécution, et l'obligea d'en laisser la gloire à d'autres. Au moment où il en était le plus occupé, un incendie se manifesta dans un des quartiers de la ville, au milieu de la nuit. Il éclata avec une si grande violence, qu'il fit craindre que le quartier tout entier ne fût consumé, et qu'il obligea la plus grande partie de la population à unir ses efforts pour l'éteindre. Lambert, qui, dans les momens de danger, ne consultait jamais que son zèle, s'y rendit avec le même empressement que les jeunes gens les plus courageux. Le sang-froid qu'il conservait dans les occasions les plus périlleuses, son intrépidité dans le danger et l'adresse que lui avaient donnée les occupations et les études de toute sa vie, lui donnèrent bientôt la direction d'une partie des travaux. Son attention se trouva dès-lors partagée entre deux objets : il cherchait d'une part à arrêter les progrès de l'incendie en causant le moins de dommages possible; et d'un autre côté, il veillait à la sûreté des travailleurs menacés par les débris enflammés qui tombaient au milieu d'eux. Tout-à-coup, il aperçut la partie avancée d'un toit, qui se détachait, et qui allait tomber sur un groupe d'hommes occupés à faire jouer une pompe. Il s'élança au-devant d'eux, les repoussa en arrière, et se recula en même temps; mais il n'eut pas le temps de se retirer assez loin. Une poutre tombant sur un des deux

bouts à la place d'où il avait fait retirer les hommes, alla de l'autre bout le frapper au milieu de la poitrine, et le renversa sans connaissance.

Ce funeste accident aurait produit une impression profonde et aurait été un sujet de consternation générale, s'il était arrivé seul et dans un moment de calme; mais la violence de l'incendie glaçait d'effroi les âmes; plusieurs personnes au nombre desquelles on comptait quelques jeunes gens sur lesquels on avait fondé de grandes espérances, avaient déjà péri, et de nouveaux malheurs semblaient inévitables. Lambert fut donc emporté comme un soldat tombé sur le champ de bataille, pendant la fureur du combat. Les personnes qui virent de loin le coup dont il fut frappé en furent vivement émues; mais ceux qui se trouvaient comme lui au milieu des dangers le furent beaucoup moins. Ils reprirent leurs travaux comme si aucun accident ne les avait interrompus.

Lambert avait été renversé si violemment sur le pavé, qu'il était resté sans mouvement. En arrivant chez lui, il était revenu à la vie, mais il ne conservait aucun souvenir de l'accident qui lui était arrivé. Il ne ressentait même aucune douleur; il éprouvait seulement une faiblesse qui lui rendait tout mouvement impossible et un assoupissement qui ressemblait au sommeil. Il lui semblait qu'il avait peu d'instans à vivre; mais la mort se présentait à lui sans douleur et sans effroi.

Je ne décrirai point les sentimens que sa femme

et ses enfans éprouvèrent au moment où il fut apporté mourant parmi eux : je ne pourrais en donner qu'une idée très imparfaite. Je dirai seulement que leur douleur ne se manifesta par aucun signe bruyant, parce qu'elle fut exempte d'ostentation. Elle fut vive et profonde, mais calme et presque muette. Les deux jeunes filles surtout, pénétrées des devoirs qu'elles avaient à remplir envers leur père et envers leur mère, faisaient tous leurs efforts pour réprimer la violence de leurs sentimens. On ne pouvait juger de leur douleur qu'à la pâleur mortelle de leurs visages, et au tremblement qui agitait tous leurs membres, pendant qu'elles étaient occupées à exécuter les ordres que donnait le médecin. Si l'une d'elles quittait un instant le côté du lit de son père, c'était pour aller donner des consolations à sa mère qu'elle était sûre de trouver pleurant sans témoins dans sa chambre.

Deux jours se passèrent ainsi sans que le médecin donnât aucune espérance de le sauver. Le troisième jour, le malade commença à éprouver de vives douleurs, ce qui fut considéré comme un signe du retour de ses forces. Elles continuèrent ainsi pendant quelque temps et finirent par se calmer; mais Lambert conserva sa faiblesse, et n'espéra plus de recouvrer la santé. Il crut qu'il n'avait pas longtemps à vivre, et s'occupa de préparer sa femme et ses enfans à une séparation qui devait leur causer de nouvelles douleurs.

CHAPITRE XXIII.

LES DERNIERS CONSEILS.

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour,
Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour.

La Fontaine.

Lambert avait volontairement cessé de travailler à l'accroissement de sa fortune, depuis qu'il avait jugé qu'elle était suffisante pour assurer l'indépendance de sa famille. L'éducation de ses enfans était terminée et leur bonheur ne dépendait plus que d'eux-mêmes. Enfin, le funeste accident que nous avons rapporté dans le chapitre précédent l'avait mis dans l'impuissance de rien faire pour l'utilité de ses compatriotes. Sa carrière était donc terminée. Il le sentait et ne s'en affligeait point; il avait accompli de son mieux, disait-il, la tâche qui lui avait été imposée au moment où il avait reçu la vie, et il ne lui restait plus qu'à donner quelques conseils à ses enfans, et à prendre congé de ses amis.

Lorsqu'un homme touche au terme de sa carrière, et que l'âge, en dissipant ses illusions, a émoussé pour lui les jouissances des sens, il ne peut plus être heureux que par le bonheur des personnes qui

l'environnent, et par la conscience que ce bonheur est en partie son ouvrage. Le souvenir du bien ou du mal dont il fut l'auteur se présente alors à lui dans toute sa force, et vient adoucir ou empoisonner les derniers jours de son existence. Pour lui, les douleurs physiques sont peu de chose, s'il peut y faire diversion par la pensée du bien qu'il a fait; mais aussi les maux les plus légers deviennent des tourmens, s'ils sont aigris par une mauvaise conscience. Contre de telles souffrances la médecine ne peut rien : elle n'a pas de remèdes qui puissent en expulser la cause.

La position de Lambert était donc loin d'être aussi pénible que certaines personnes pourraient le croire. Il éprouvait, il est vrai, quelques douleurs passagères; mais elles étaient mêlées de jouissances aussi douces que pures. Il voyait autour de lui des enfans qui, par la bonté de leur constitution, par la pureté de leurs mœurs, par l'indépendance de leur fortune, par leur affection mutuelle, et par l'estime dont ils étaient environnés, étaient appelés à parcourir une longue et heureuse carrière. Si leur bonheur était momentanément troublé par ses propres souffrances, il recevait d'eux des soins si empressés et si tendres qu'ils lui faisaient éprouver des jouissances que jusqu'alors il avait à peine soupçonnées.

Une circonstance à laquelle il ne pensait point vint ajouter à la satisfaction qu'il éprouvait. Il reçut

la visite d'une jeune femme qui venait, avec son mari et deux petits enfans, le remercier d'un bienfait dont ils croyaient ne pouvoir jamais s'acquitter. Il leur avait, disait-elle, sauvé la vie à tous, en exposant la sienne; car, sans lui, son mari aurait été tué par la poutre dont il avait été lui-même frappé, et il aurait laissé toute sa famille sans aucun moyen d'existence. La pauvre femme était si pénétrée de reconnaissance, l'idée du danger que son mari avait couru l'agitait tellement, qu'elle pleurait et ne pouvait parler. Elle présentait ses deux jeunes enfans à Lambert et à ses filles, comme pour lui faire comprendre qu'elle sentait l'immensité du service qu'il leur avait rendu à tous. En voyant cette honnête famille d'artisans qu'il avait sauvée de la destruction ou de la misère, non-seulement Lambert ne regrettait point de s'être exposé pour elle, mais il jugeait que le sacrifice qu'il avait fait pour prévenir un si grand malheur, était léger. Il reçut bientôt après la visite d'une jeune fille qui venait le remercier d'avoir sauvé la vie à son père dans la même circonstance; ayant déjà perdu sa mère, elle sentait d'autant plus l'étendue de l'obligation qu'elle lui avait. Parmi les diverses personnes auxquelles Lambert avait rendu quelques services, aucuns ne montrèrent plus de reconnaissance que les deux jeunes époux auxquels il avait prêté de l'argent pour acquérir une partie des biens vendus par M. de la Poulinière. Leurs affaires ayant prospéré

au-delà de leurs espérances, ils le considéraient comme l'auteur de leur fortune et de celle de leurs enfans.

Au milieu des nombreux sujets de consolation qui s'offraient chaque jour à l'esprit de Lambert, il existait une cause de peine qu'il ne pouvait écarter : c'était le chagrin de sa femme. Elle faisait tous ses efforts pour le lui cacher, et ne pouvait y réussir. Souvent elle était obligée de le quitter pour ne pas lui laisser voir des larmes qu'elle s'efforçait en vain de retenir; souvent aussi, lorsqu'elle voulait se montrer contente, on s'apercevait qu'elle venait de pleurer en secret. Lambert, pour adoucir ses peines, ne voyait pas de meilleur moyen que de la faire penser à ses enfans, et de l'empêcher, autant qu'il le pouvait, de porter son attention sur lui-même. Il lui parlait de leur prochain mariage, du bonheur dont ils étaient appelés à jouir, du soin avec lequel ils élèveraient leur jeune famille, et de l'estime dont ils étaient déjà environnés. Il se plaisait à penser que la reconnaissance du peu de bien qu'il avait fait se porterait sur eux, ne pouvant se porter sur lui.

La tristesse qu'il remarquait chez ses enfans l'affectait moins que celle de sa femme; il savait qu'elle ne pouvait être ni aussi profonde ni aussi durable. Aussi, craignait-il moins de leur parler de sa fin prochaine, et de leur faire prévoir une séparation. Plus il savait que sa femme serait douloureusement

affectée de sa perte, et plus il s'efforçait de les y préparer eux-mêmes, afin qu'au moment de la séparation, ils eussent l'esprit plus libre pour porter des consolations à leur mère.

Comme il cherchait à calmer sa douleur en dirigeant ses pensées et ses affections sur ses filles et sur son fils, il cherchait à donner un appui à sa faiblesse en dirigeant de son côté les soins et la tendresse de ses enfans. Il pensait que la mort est un mal moins grave pour ceux qu'elle atteint que pour ceux qu'elle prive d'appui ou qu'elle place dans l'isolement. « Le moyen le plus vrai de prouver son affection pour un parent ou pour un ami qu'on a perdu, disait-il souvent, n'est pas de se désoler de sa perte ou de lui élever un somptueux mausolée; c'est de porter, aux êtres faibles qu'il laisse après lui, les secours dont sa mort les a privés. »

Dans plusieurs occasions, Lambert avait déjà donné quelques conseils à ses enfans sur les soins qu'ils devaient à leur mère, et sur la manière dont ils devaient se conduire dans les diverses circonstances de leur vie; mais il ne leur avait jamais exposé toutes ses pensées, parce qu'il avait été souvent interrompu, ou parce qu'il n'avait pu leur parler à tous en même temps. Un jour, sa femme ayant été obligée de s'absenter pour quelques heures, et ses enfans se trouvant tous les trois dans la maison, il les réunit autour de lui. Il leur témoigna tout le plaisir qu'il avait de se voir ainsi environné de sa famille;

leur dit combien il était heureux des tendres soins qu'ils lui donnaient; puis, s'étant un moment recueilli, il reprit la parole en ces termes :

« Le temps viendra bientôt, mes enfans, où vos soins me seront inutiles. Il faudra nous séparer : la nature nous en a fait une loi. Ne vous plaignez point de notre destinée : il est peu de gens de mon âge qui depuis long-temps ne m'aient précédé; il en est moins encore qui aient joui des consolations que je reçois. J'ai déjà vu disparaître tous les hommes qui étaient dans la force de l'âge au temps de ma jeunesse; et de tous les compagnons de mon enfance, il ne reste plus qu'un petit nombre de vieillards qui attendent comme moi leur dernière heure. Un grand nombre de mes contemporains sont tombés avant que d'être parvenus à la virilité, et sans avoir goûté presque aucune des jouissances de ce monde. Plusieurs ont péri dans l'été de la vie, laissant derrière eux une femme et des enfans sans secours et sans appui. Quelques-uns, avant que de mourir, ont vu descendre dans la tombe leurs enfans ou leur femme, et n'ont été environnés dans leur vieillesse que d'individus indifférens ou intéressés à leur mort. En quittant la vie, je subirai le sort auquel la nature a condamné tous les hommes; mais je le subirai sans avoir éprouvé aucun des malheurs réservés à la plupart d'entre eux. J'aurai même une consolation dont il est donné à bien peu de personnes de jouir : c'est la conscience d'avoir conservé la vie à des hom-

mes nécessaires à leurs familles, aux dépens d'un petit nombre de jours qui n'étaient plus nécessaires à personne. Ne nous plaignons donc pas, mes amis, du sort que la Providence nous a réservé : nous serions coupables tout à-la-fois d'imprévoyance et d'ingratitude.

« Quand vos soins ne me seront plus utiles, votre pauvre mère, mes chers enfans, en aura grand besoin. Il n'est point d'illusions pour la vieillesse, et quand on perd ses amis à son âge, on n'en fait pas de nouveaux. Son avenir sera tout en vous : ce n'est que par vous qu'il lui sera possible d'être encore heureuse. Portez-lui donc tous les soins que vous ne me donnerez plus, et surtout préservez-la de l'isolement. Faites taire vos peines pour calmer sa douleur, et qu'elle trouve dans vos affections un dédommagement à la perte qu'elle aura faite. Écoutez toujours ses conseils avec respect, et sachez sacrifier quelquefois vos opinions aux siennes. C'est un triste triomphe, mes bons amis, que celui que la vanité des jeunes gens cherche à remporter sur la raison ou sur l'expérience de la vieillesse. J'ai vu quelquefois des enfans qui, pour venger de prétendues offenses à des règles établies sur des sujets indifférens, blessaient d'une manière grave les règles de leurs devoirs envers leurs parens. Pour vous, mes enfans, vous éviterez toujours d'obtenir des triomphes pareils : vos bons sentimens et la droiture de votre jugement vous garantiront des pièges que

la vanité pourrait vous tendre. Si l'éducation que vous avez reçue, vous donnait quelque espèce de supériorité sur vos parens, vous vous rappelleriez à qui vous la devez, et cette pensée vous préserverait des fautes que vous pourriez faire contre la modestie.

« Bientôt, mes enfans, vous serez vous-mêmes les directeurs de votre conduite et les dispensateurs de votre fortune. Ce temps, dangereux pour les jeunes gens qui ont vécu dans la contrainte et dans l'ignorance des affaires de leur famille, ne le sera point pour vous qui connaissez aussi bien que moi l'état de votre fortune, qui savez comment il faut l'administrer, et qui n'avez besoin, pour vous conduire avec prudence, que de suivre les habitudes que vous avez contractées. Tant que vous ne fréquenterez que les sociétés dans lesquelles vous avez toujours vécu, vous n'aurez aucun danger à courir : les règles que vous avez suivies vous suffiront pour vous diriger. Mais, en vous mariant, vous serez probablement entraînés dans des sociétés nouvelles, vous contracterez de nouveaux devoirs: c'est alors, mes enfans, que vous aurez besoin de toute la force de votre raison pour ne point vous égarer.

« Quelle que soit la position dans laquelle vous vous trouverez, et quelle que puisse être votre fortune, soyez simples en tout, dans vos vêtemens, dans vos alimens, dans vos maisons : ce n'est que par ce moyen que vous conserverez la santé, l'indépen-

dance et une âme exempte de vices. Si votre fortune est médiocre, ce n'est que par une économie sévère que vous pourrez l'accroître ou la conserver. Si elle est considérable, accordez à la bienfaisance ce que vous refuserez au luxe et à la sensualité. Les plaisirs qu'on donne aux sens au-delà de ce qui leur est nécessaire, les énervent ou les altèrent; les plaisirs qu'on donne à l'âme l'élèvent et la fortifient. La bienfaisance procure à celui qui s'y livre des jouissances plus pures et plus durables que la bonne chère, et elle n'est accompagnée d'aucune des tristes maladies qui suivent l'intempérance.

« Ne croyez pas, mes enfans, que l'économie doive être exclusivement la vertu des pauvres familles. Elle convient aux personnes de toutes les classes, à celles qui jouissent des fortunes les plus considérables, comme à celles qui n'ont pour vivre que les produits de leur travail de chaque jour. Il est dans le monde une multitude de maux auxquels la richesse peut seule porter remède; la valeur la plus petite suffit souvent pour produire un bien immense ou pour faire cesser de cruelles douleurs. Toute fraction de richesse inutilement détruite ou consommée en frivolités, est donc un bien précieux enlevé à nos semblables ou une prolongation gratuite de leurs souffrances. Si les personnes, qui, par leur dissipation ou leur négligence, font ou laissent périr une partie de leur fortune, n'avaient pas pour excuse leur ignorance ou leur légèreté, elles seraient

coupables d'un égoïsme inconcevable ou d'une excessive dureté.

« Le travail, comme l'économie, doit être également le partage de tous les hommes; les personnes que la fortune a favorisées en ont besoin aussi bien que celles qui sont dépourvues de richesses. Il ne peut exister de bonheur pour personne sans activité, et l'activité n'est salutaire qu'autant qu'elle satisfait tout à-la-fois la raison et la conscience. L'oisiveté, si pernicieuse quand elle se trouve chez des personnes qui auraient besoin de travailler pour vivre, l'est peut-être encore plus quand elle se rencontre chez des personnes qui possèdent de la fortune. Non-seulement elle consomme sans fruit un temps qui pourrait être utilement employé pour le bien des hommes, mais elle dispose à dissiper les richesses qu'on a reçues de ses parens; et elle excite à se livrer à d'autres vices, et l'individu qui s'y abandonne, et ceux qui peuvent espérer de profiter de ses profusions.

« Quelque bien établie, d'ailleurs, que paraisse une fortune, elle peut être compromise par une multitude d'accidens. Il est peu de personnes qui ne puissent être victimes d'un incendie, d'une banqueroute, d'une inondation, d'un procès inique, d'un naufrage, d'une invasion et d'une foule d'autres accidens. Si vous voulez n'être jamais pris au dépourvu et conserver votre indépendance dans toutes les circonstances de la vie, apprenez à compter sur vous-

mêmes encore plus que sur des biens qui peuvent vous être ravis. Vous avez le bonheur de vivre dans un pays où l'ambition ne peut rien faire pour la fortune, et où nul ne peut espérer de s'enrichir si ce n'est par le travail et l'économie; pour conserver ou pour acquérir l'estime de vos concitoyens, vous devez donc travailler et être économes.

« Une famille née dans l'obscurité peut vivre heureuse dans la position la plus humble et avec le revenu le plus restreint; mais, lorsqu'elle s'est élevée et qu'elle a contracté des habitudes d'aisance, elle ne peut plus descendre sans éprouver d'horribles souffrances, et bien souvent sans se dégrader et sans arriver à une complète destruction. Quand la vanité se trouve aux prises avec la misère, les sentimens d'honneur sont les premières victimes qui leur sont offertes pour les apaiser; et lorsqu'on leur a fait un tel sacrifice, l'existence elle-même n'a plus de valeur : on ne la juge pas digne d'être conservée. Qui dissipe ses biens prépare l'extinction de sa race.

« Mais, en vous livrant au travail et en exerçant l'économie, tenez-vous toujours au-dessus de votre fortune : possédez-la, et ne permettez pas qu'elle vous possède. Il vaudrait mieux pour vous n'avoir que peu de biens, et sentir qu'ils ne sont qu'un instrument dans vos mains, que de posséder de grandes richesses, et de leur être asservi. L'homme qui se laisse dominer par sa fortune, subordonne ses pensées et ses sentimens aux choses dont elle est composée. Il n'en est

pas le maître; il en est l'esclave; il la sert, il lui obéit. Il devient incapable de concevoir une idée élevée ou d'éprouver un sentiment généreux. Il peut vanter l'indépendance de ses biens, si les lois de son pays les mettent hors d'atteinte; mais il ne saurait vanter la sienne sans se rendre coupable de mensonge.

« Il est, mes enfans, un moyen facile de rester supérieurs à votre fortune; c'est d'employer vos momens de loisir à cultiver votre intelligence, et le superflû de vos biens à contribuer à la prospérité de votre pays. Les personnes dont l'esprit est sans cesse dirigé vers les moyens d'accroître leurs richesses, considèrent bientôt la fortune comme le but de la vie humaine; elles s'habituent à sacrifier, pour l'obtenir, leurs sentimens et leurs pensées. Celles qui demeurent étrangères à l'exercice de la bienfaisance, finissent par ne plus tenir compte des besoins de leurs semblables, et ne font entrer dans leurs calculs que ce qui peut les enrichir. En vous habituant à ne considérer les richesses que comme un moyen destiné à servir les hommes, vous resterez toujours placés au-dessus d'elles; pour obtenir ce moyen, vous ne ferez rien qui soit contraire à la fin. En exerçant vos bons sentimens à être utiles à vos semblables, vous les développerez toujours davantage, et vous apprendrez à vous estimer vous-mêmes plus que les richesses qui seront dans vos mains.

« Desirer le bien est un sentiment commun à la plupart des hommes; savoir le faire est un art que

peu d'entre eux possèdent. Les erreurs qui se commettent à cet égard produisent quelquefois des maux considérables, et vous devez chercher à vous en garantir. Le meilleur moyen de vous en préserver est de ne pas céder trop facilement aux premières impressions qui sont produites sur vous, et de vous réunir aux associations d'utilité publique. Les sociétés formées dans ce but ont plus de lumières que ne saurait en avoir aucun particulier, et elles sont moins susceptibles de céder à l'importunité ou d'être entraînées par leur faiblesse. Les idées fausses se rectifient par la discussion; les sentimens généreux se fortifient et se propagent par l'exemple. Quand plusieurs personnes se réunissent pour faire le bien, chacune d'elles vaut plus et s'estime davantage que si elle restait isolée. Avec de moindres sacrifices, on obtient de plus grands résultats.

« La plupart des hommes ne se perdent, mes enfans, que parce qu'ils s'estiment moins qu'ils n'estiment la fortune; ils sacrifient, pour l'obtenir, les parties d'eux-mêmes les plus précieuses, la candeur, la bonne foi, la probité, la générosité, l'humanité, tous les sentimens enfin qui ennoblissent l'existence, et sans lesquels l'homme, en effet, ne serait pas au-dessus des objets les plus vils qui servent à son usage. Avec de tels sentimens, il n'est presque point de positions dans lesquelles une personne ne puisse se trouver heureuse : quand ils ont disparu, l'on peut encore se procurer quelques plaisirs grossiers, mais

il n'est plus de bonheur possible. Il n'est point de richesse, quelque grande qu'elle soit, qui puisse les donner à celui qui les a perdus.

« Vous avez en vous tous les sentimens qui donnent du prix à la vie : conservez-les, mes enfans, comme les plus précieux de tous les biens. Ne permettez pas qu'ils reçoivent l'atteinte la plus légère, car la moindre altération pourrait les flétrir et les éteindre. Vous avez autant de fortune que vos besoins peuvent en demander; et si, par quelque évènement, vos biens venaient à décroître, vous pourriez aisément acquérir par votre travail ce qui vous manquerait. Vous êtes donc à l'abri des besoins qui excitent tant d'hommes à renoncer à leur caractère, et à s'humilier à leurs propres yeux ou aux yeux de leurs semblables. Il n'existe pour vous aucune des causes qui obligent une multitude de malheureux à manquer à leurs devoirs envers eux-mêmes, ou envers les autres.

« Pour persévérer dans les sentimens qui feront le bonheur de votre vie, conservez la fortune qui vous garantit de la tentation de manquer à vos devoirs; gardez avec soin les habitudes de tempérance et de simplicité qui font que vos besoins sont moins grands que vos richesses. La bonne foi, la probité, l'indépendance, sont des vertus faciles à celui qui peut aisément pourvoir à ses besoins et à ceux de sa famille, sans manquer à ce qu'il se doit. Il est une multitude de malheureux que les lois ont frap-

pés et que la société a flétris, qui auraient été des modèles de probité, s'ils avaient eu le bonheur de naître avec un peu de fortune, et de recevoir la teinte la plus légère d'instruction.

« Il est un autre moyen de conserver la pureté de vos sentimens, et de ne jamais vous livrer à une action qui soit indigne de vous : c'est d'avoir toujours pour la vérité le respect le plus inviolable. Si vous conservez l'habitude de ne jamais parler contre votre pensée, vous vous habituerez à ne rien faire que vous ne puissiez hautement avouer. L'individu qui se livre à un acte qu'il n'oserait reconnaître prend deux vices à-la-fois : celui qu'il se propose de tenir secret, et celui dont il aura besoin pour empêcher qu'on ne le connaisse.

« Ce n'est jamais pour cacher de grands vices que l'on contracte l'habitude du mensonge : c'est pour ne pas avouer de légères fautes ou pour échapper à quelques reproches insignifians. Mais une faute, pour rester ignorée, n'en est pas moins réelle; on y a seulement joint deux vices de plus : la faiblesse et la fausseté. On aurait éprouvé un léger blâme pour une faute souvent pardonnable ; on a mieux aimé en mériter deux beaucoup plus graves. Un ami aurait pu vous reprocher de la négligence si vous lui aviez fait connaître la vérité : en le trompant, votre conscience vous fera le même reproche ; mais elle vous dira de plus que vous avez manqué de courage et de franchise.

« L'habitude de parler contre sa conscience sur les petites choses, fait qu'on parle bientôt contre sa conscience sur les choses plus importantes. Celui qui fait usage du mensonge pour cacher une faiblesse, s'en servira bientôt pour couvrir un vice. On vante la sincérité comme le moyen le plus sûr d'obtenir la confiance des hommes ; mais elle est aussi la garde qui nous empêche de nous engager dans la route des mauvaises actions. Soyez donc toujours vrais, mes chers enfans, quelle que soit la position dans laquelle vous serez placés. N'oubliez jamais que la candeur et la franchise sont la sauvegarde de presque toutes les vertus, et que là où elles manquent la plupart des vices se réfugient.

« De tous les biens dont vous pouvez être appelés à jouir dans le cours de votre vie, il en est peu de plus précieux que l'estime des hommes éclairés et justes ; mais la première condition pour l'obtenir, mes enfans, est de mériter toujours la vôtre. Il est possible de tromper, pendant quelque temps au moins, les personnes au milieu desquelles on vit ; on peut usurper leur estime, comme on peut s'emparer de leurs biens. Mais les usurpations de ce genre ne sont jamais d'une longue durée : dès que l'erreur est reconnue, le bien auquel elle servait de base disparaît. Il faut, pour reprendre des biens volés, une procédure, des titres, des témoins, des juges ; pour reprendre l'estime que l'hypocrisie a surprise, un trait de lumière suffit. Un sage de l'antiquité desi-

rait que sa maison fût de verre, afin que chacun pût voir ce qui s'y passait. Celui qui met du prix à l'estime des hommes devrait desirer qu'ils pussent voir dans sa conscience, comme ce sage desirait qu'ils pussent voir dans sa maison.

« Dans la carrière que vous avez à parcourir, mes enfans, vous aurez à remplir des obligations de diverses espèces : je ne doute pas que vous n'ayez la ferme résolution de les accomplir; mais, si vous voulez que cette résolution ne soit pas vaine, ne déléguez jamais à d'autres l'accomplissement des devoirs dont vous serez chargés. Si l'on ne remplace point l'œil du maître, on remplace moins encore l'œil d'un père, d'une mère ou d'un ami.

« Soyez indulgens envers les autres, et sachez pardonner les fautes de vos amis. Il n'est rien de parfait au monde : sans avoir beaucoup de pénétration, on peut trouver des défauts à tout. Vous n'abandonnez point votre maison, parce qu'elle pourrait être mieux placée ou parce que les appartemens pourraient en être mieux distribués. Faites pour les hommes ce que vous faites pour les choses : quand vous avez choisi vos amis aussi bien qu'il vous a été possible, conservez-les tels qu'ils sont, et ne vous tourmentez pas de ce qu'ils ne sont pas autrement faits. Ils pourront avoir quelques opinions qui ne seront pas les vôtres , quelques goûts que vous ne partagerez point; mais, s'ils ont les sentimens essentiels à des gens d'honneur, et s'il n'est rien dans

leur conduite qui puisse blesser la délicatesse, soyez indulgent sur tout le reste. Tenez à eux par ce qu'ils ont d'honorable, et n'employez jamais votre esprit à leur chercher des défauts, ou à faire remarquer à d'autres ceux que vous aurez découverts.

« J'ai peu besoin, mes enfans, de vous recommander d'être unis : je sais qu'entre vous tout sera toujours commun. Persévérez dans les sentimens qui vous unissent; ils doubleront vos plaisirs aussi long-temps que vous serez heureux; ils seraient votre consolation dans des temps d'adversité, si jamais il en arrivait de pareils.

« Je n'ai fait, mes enfans, aucune disposition sur nos biens; la sagesse de nos lois, en vous en attribuant à chacun une part égale, m'a dispensé de m'en occuper. Vous avez tous contracté les mêmes habitudes, vous avez des besoins égaux, vous êtes également appelés à élever une famille, vous donnez à vos parens les mêmes marques d'attachement : pourquoi aurais-je rompu l'égalité que nos lois ont établie? Cette égalité n'existera peut-être plus un jour : mais j'ai l'espérance que si, par suite de quelque évènement funeste, un de vous tombait dans l'infortune, il trouverait dans les autres des consolateurs et des appuis.

« Mes enfans, j'aurais encore bien des choses à vous dire; mais je suis obligé de m'arrêter : mes forces ne me permettent pas d'aller plus loin. »

En disant cela, Lambert prit la main de chacun

de ses enfans, la pressa affectueusement, et leur dit qu'il avait besoin d'un moment de repos. Il eut encore plusieurs fois l'occasion de leur parler de leur avenir, et de leur rappeler les leçons de prudence que sa longue expérience l'autorisait à leur donner. Cependant, ses forces s'affaiblirent graduellement, et enfin il mourut, sans crainte de l'avenir, et en apparence sans douleur.

Ses enfans firent graver cette épitaphe sur la modeste pierre qui couvrait sa tombe :

Ici reposent les restes de Michel Lambert :
il naquit sans fortune,
vécut des produits de son travail,
fit le bien quand il le put,
mourut sans avoir fait de mal à personne,
et laissa une famille unie,
heureuse, et riche
des épargnes qu'il avait faites.

Pendant six mois, on vit tous les matins sur sa tombe, des fleurs qu'à la tombée de la nuit une main inconnue allait y répandre.

CHAPITRE XXIV.

CONCLUSION.

Cependant sa grimace est partout bien venue;
On l'accueille, on lui rit; partout il s'insinue.

MOLIÈRE.

La curiosité de quelques lecteurs ne serait peut-être pas satisfaite, si je terminais cette histoire sans dire ce que sont devenus quelques-uns des personnages que, depuis long-temps, nous avons perdus de vue. J'en dirai quelques mots pour satisfaire les plus curieux.

Quelques mois après la mort de Lambert, un jeune homme qui faisait le commerce des draps, et qui avait fait sa cour à l'aînée de ses filles, la demanda positivement en mariage. Comme les deux jeunes gens se convenaient sous tous les rapports, sa demande lui fut accordée, et l'on n'attendit pour célébrer les noces que l'expiration du terme du deuil.

Le fils d'un riche horloger aspirait à la main de la plus jeune; mais elle voulait jouir encore quelque temps de sa liberté. Sans repousser ses vœux

d'une manière absolue, elle refusait de prendre aucun engagement. Quelques personnes prétendaient qu'elle ne tarderait pas à suivre l'exemple de sa sœur; et il est probable qu'elle a déjà pris ce parti.

M. Musard, qui trouve que le jeune Lambert conviendrait fort à l'aînée de ses filles, mais qui voudrait ne pas déroger, emploie une partie de son temps à rechercher si, parmi les ancêtres du jeune homme, il ne pourrait pas découvrir quelque ancien bourgeois. Il emploie une autre partie de son temps à visiter l'école nouvellement établie, ou à former des conjectures sur les secrets desseins des grandes puissances. Il lui arrive souvent aussi de recommander aux habitans du village le travail, l'ordre, l'économie; mais, quoiqu'à cet égard il ait reçu de sévères leçons et qu'il sache par cœur la plupart des maximes du père Lambert, il n'est ni plus laborieux ni plus soigneux qu'on ne l'a vu au commencement de cette histoire.

Le politique Thomas emploie le temps qu'il n'est pas obligé de donner à son commerce, à discuter avec Jacques Birmin sur la réforme de la loi constitutionnelle de l'état, ou sur la réforme religieuse. Depuis quinze ans qu'ils disputent ensemble sur les mêmes questions, il n'ont pu tomber d'accord sur un seul point; mais ils se sont accordés, presque sans discussion, sur l'exécution du dernier projet de Lambert, et l'on espère que le public en retirera les plus grands avantages.

Paul-André et sa jeune femme, acquéreurs d'une partie des biens vendus par M. de la Poulinière, ont travaillé avec tant d'ardeur et vécu avec tant d'économie, qu'au bout d'un petit nombre d'années, ils ont remboursé près de la moitié du capital dont Lambert leur avait fait l'avance. Leurs revenus ayant doublé, et les intérêts qu'ils payaient ayant diminué de moitié, il ne leur faut que très peu de temps pour se libérer entièrement. Ils attendent cet évènement avec tant d'impatience, qu'ils ne dormiront, disent-ils, que lorsqu'ils ne devront plus rien. Ils ont une petite fille et un petit garçon qu'ils élèvent avec beaucoup de soin, et qui promettent d'être aussi laborieux et aussi rangés que leurs parens.

Quant à Montclair, le seul personnage dont il me reste à parler, dès que le résultat de son duel avec le fils de M. de la Poulinière fut connu, des bruits fâcheux se répandirent sur son compte On sut, par des lettres qu'il avait écrites, qu'il avait employé, pour séduire sa victime, les moyens les plus odieux, et qu'il avait sacrifié une famille entière pour satisfaire ses passions. L'opinion des salons de Paris se prononça contre lui avec la plus grande énergie. Tout le monde, sans exception, assurait que sa conduite était infâme, et que c'était un homme qu'il n'était plus permis de voir.

Ces bruits le déterminèrent à faire un voyage en Italie. Il parcourut les principales villes de cette contrée; ils visita les théâtres et les monumens des

arts. Six mois après, il revint à Paris. Les causes qui l'avaient obligé de s'absenter étaient depuis longtemps oubliées. Si quelqu'un s'avisait encore d'en parler, on le considérait comme un envieux ou tout au moins comme un homme qui ne sait pas vivre, et qui se plaît à troubler les plaisirs des autres. Montclair se montrait donc dans les sociétés les plus brillantes, et même dans quelques-uns des salons où l'on faisait parade de rigidité. Il est vrai que Montclair avait adopté les opinions dominantes, et qu'on était flatté de voir qu'il les secondait de ses talens et de son crédit.

Peu de temps après qu'il fut de retour à Paris, il se maria. Il épousa la fille d'un ancien fermier des jeux, petite personne toute contrefaite, aussi dépourvue de grâces que d'esprit, mais possédant une immense fortune. Maintenant, M. de Montclair donne des dîners, a des chevaux, des maîtresses, et des flatteurs; il reçoit une société brillante, vante la probité, le désintéressement et l'indépendance, fait des spéculations sur les fonds publics, parle contre les ministres, et se propose de se présenter comme candidat aux prochaines élections, pourvu qu'il ait atteint sa quarantième année.

FIN.

TABLE.

